

www.libtool.com.cn

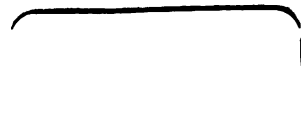
2 vol 10⁺

www.libtool.com.cn



600002778U

275



www.libtool.com.cn

ESSAIS
SUR LA
LITTÉRATURE
FRANÇAISE.

ESSAIS
SUR LA
LITTÉRATURE
FRANÇAISE,

ÉCRITS

POUR L'USAGE D'UNE DAME ÉTRANGÈRE,
COMPATRIOTE DE L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

~~~~~  
1803.

—

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**ESSAIS**  
**SUR LA**  
**LITTÉRATURE**  
**FRANÇAISE.**



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**ESSAIS**  
SUR LA  
**LITTÉRATURE**  
**FRANÇAISE.**



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**ESSAIS**  
**SUR LA**  
**LITTÉRATURE**  
**FRANÇAISE.**



j'écrivois pour une dame qui n'est pas française, qui n'a pas encore une connoissance approfondie des ouvrages écrits dans cette langue, j'ai fait choix des morceaux qui m'ont le plus frappé, et que je savois être les plus estimés des connoisseurs.

Vous y trouverez quelques anecdotes peu connues, je crois, et qui n'ont jamais été imprimées : elles vous feront juger des mœurs à différentes époques; chose toujours essentielle à observer, vu leur intime rapport avec les lettres.

Je ne parlerai point des auteurs vivans; beaucoup de considérations s'y opposent. Il faut voir l'homme en entier, avant de prononcer sur lui un jugement impartial et positif. N'avons-nous pas vu souvent un auteur, ou se rétracter, ou dire tout le contraire de ce qu'il avoit dit auparavant? Nous avons eu dernièrement, à cet égard, un exemple remarquable (\*).

---

(\*) L'abjuration faite par M. de La Harpe, de toutes ses erreurs philosophiques.

Pour appuyer mes propres sentimens , j'ai pris la liberté de citer le jugement de quelques écrivains , dont les opinions , en fait de littérature , sont généralement respectées.

Vu la grande réputation de M. de La Harpe , je m'étois formé l'idée la plus avantageuse de son ouvrage , intitulé : *Lycée , ou Cours de littérature ancienne et moderne* ; mais quoique j'en reconnoisse le mérite et l'utilité , je suis cependant obligé de dire qu'il n'a nullement répondu à mon attente. De douze gros volumes que forment ses dissertations , les trois premiers sont consacrés à la littérature grecque et romaine ; les neuf autres volumes , à la littérature française : et quoiqu'il se serve de l'expression générale de *littérature moderne* , il ne parle point de celle des autres nations , si nous en exceptons quelques auteurs , comme Shakespear , Pope , Milton , et qu'il ne cite qu'en passant , par manière de comparaison , et comme sujet de remarque , en traitant des écrivains français.

française, je crois devoir vous exposer quelques raisons de l'universalité de sa langue. Plusieurs personnes s'imaginent qu'elle la doit au siècle imposant de Louis XIV, aux guerres de ce temps-là, qui donnèrent tant de rapports aux Français avec les autres peuples; enfin, aux grands écrivains qui ont illustré la France à cette époque. Mais je pense que cette opinion n'est point fondée : la langue française étoit généralement en usage depuis plusieurs siècles (\*). Les croisades et les guerres en

---

(\*) Un auteur italien qui a écrit une chronique de Venise jusqu'en 1275, l'écrivit en français, et il en donne cette raison : *parce que la langue française est plus cort parmi le monde, et est plus délittable à lire et à oir que nulle autre.* J'ai trouvé ce fait, qui m'a paru intéressant, dans un ouvrage de M. de Meilhan.

Le fameux S. François d'Assise, père d'un si grand nombre de mendiants, ne fut appelé *François*, que parce que son père, qui le destinoit au commerce, lui fit apprendre le français, qu'il parloit comme un français même : ceci date de l'an 1190.

Les causes de l'universalité de la langue française ont été le sujet d'un prix proposé par l'académie de  
Italie,

A M A D A M E \*\*\*\*\*. 9

Italie, sous Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup>, l'avoient déjà répandue dans tout le midi de l'Europe; et sa manière de procéder, simple et méthodique, appropriée à la marche des idées, lui a valu la préférence sur les autres langues. Comme par exemple dans ces vers de Voltaire:

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,  
Lieux où finit l'Europe, et commence l'Asie.

Ainsi que dans ceux-ci de La Fontaine, dont la pensée est si belle, et dont les expressions heureuses ont tant de force et de précision:

Je lis au front de ceux qu'un vain faste environne,  
Que la fortune *vend* ce qu'on croit qu'elle donne.

On ne trouveroit pas deux vers qui exprimassent plus de choses, en aussi peu de mots si heureusement choisis.

---

Berlin, il y a vingt-cinq ans environ. Rivarol, homme de beaucoup d'esprit, a concouru avec succès, et son discours, qui a remporté le prix, est imprimé. Un Allemand, M. Schwab, a jeté le plus grand jour sur cette question.

I.

\* B

Je ne crois pas qu'on puisse, dans aucune langue moderne, exprimer en prose une pensée plus *nettement* que dans la langue française. J'en donnerai pour preuve quelques maximes très-connues.

« On dit son secret en amitié, il échappe en amour. »

« On aime de toute sa force dans la jeunesse, et de toute sa foiblesse dans un âge avancé. »

« L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. »

« L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres. »

« La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent habile le plus sot. »

« L'ambition est agitée par l'espérance, l'avarice par la crainte, etc. »

Il est donc bien certain que la langue française est très-propre à la conversation, et qu'elle est devenue, par sa clarté, très-favorable pour écrire l'histoire, et sur-tout pour développer les matières

philosophiques. Mais aussi sa marche méthodique est peu propre à la poésie, laquelle, dans tous les pays, forme un langage entièrement séparé de celui qu'on emploie dans la prose. Il en résulte que si la langue française jouit de l'avantage d'exprimer clairement la pensée, elle n'offre rien de poétique ni de musical. Rousseau a dit que c'étoit la *langue de la raison*.

Presque aucune langue n'est moins originale, n'est moins ce qu'on appelle une *mère langue*, que la langue française. Jusque dans le 10<sup>e</sup>. siècle, ce n'étoit qu'un composé de la langue des Gaulois ou des Celtes<sup>1</sup>, des anciens habitans des bords du Rhin, des Scandinaves ou Danois, et des débris défigurés de la langue des Romains. Dans les croisades, toutes les langues se mêlèrent, et s'empruntèrent des expressions réciproques. Outre la communication que les Français eurent avec les Grecs, comme les autres croisés, ils fondèrent un empire à Constantinople, qui dura,

tel quel, près de soixante ans; et c'est de cette époque qu'il faut dater l'entrée d'un grand nombre de mots grecs qu'on trouve dans la langue française. Les savans ensuite y ajoutèrent même des tournures grecques. Quelques auteurs ont observé que, pour *les mouvemens et les tours*, elle a presque autant d'analogie avec la langue grecque qu'avec la langue latine. Mais hors les circonstances dont je viens de parler, il faut, en grande partie, je pense, attribuer son analogie avec la langue grecque, à ce qu'elle a emprunté de la langue latine, vu l'intime rapport entre ces deux anciennes langues (\*). Les Français, tandis qu'ils répandoient leur langue

---

(\*) Quoique l'analogie de la langue française avec la langue grecque, soit, je crois, infiniment moindre qu'on la suppose, quelques écrivains en ont cherché les causes dans des époques infiniment plus éloignées.

« Parmi les causes, dit un écrivain de Paris, de » l'introduction des formes grecques dans le français, » il en est une plus ancienne que la communication » de nos rois avec les empereurs de Constantinople : » Marseille, colonie phocéenne, dont les rhéteurs



en Italie, la polissoient et l'augmentoient par la langue de ce pays. *Ainsi, par la suite des siècles et des hasards, la langue*

---

» célèbres attiroient la jeunesse gauloise, dont les  
» habitans, que Varron appelle *Trilingues*, parloient  
» vulgairement les trois langues grecque, latine et  
» celtique; Marseille, l'Athènes des Gaules, dut  
» nécessairement, et par le commerce et par le re-  
» tour dans leur patrie des jeunes gens venus à ses  
» écoles, introduire dans les idiomes des peuplades  
» voisines un grand nombre d'expressions et de formes  
» particulières à sa langue primitive. »

« Long-temps avant l'ère chrétienne, dit M. Da-  
» cier, la langue grecque fut usitée dans les Gaules,  
» sur-tout dans la langue narbonnoise; elle continua  
» d'y être cultivée dans les siècles suivans. Les pre-  
» miers ministres de l'évangile qui passèrent dans les  
» Gaules, pour y porter la foi, prêchèrent en grec,  
» et furent entendus du plus grand nombre de leurs  
» auditeurs. Les relations fréquentes de quelques-uns  
» de nos premiers rois avec les empereurs d'Orient,  
» tantôt leurs alliés, tantôt leurs ennemis, ne per-  
» mettoient pas de négliger la langue grecque : à  
» cette époque, il y avoit en France des écoles où  
» on l'enseignoit; elle étoit, dans le 6<sup>e</sup>. siècle,  
» tellement familière aux habitans d'Arles, que sous  
» l'évêque S. Césaire, les laïcs comme les clercs y  
» chantoient dans l'église les pseumes, les hymnes

*française se formoit, s'enrichissoit et s'épuroit par degrés. Mais il fallut s'arrêter, et poser des bases et des principes à cette langue. L'académie française (\*), établie*

---

» et les antiennes en grec et en latin. Les monumens  
» de *notre* histoire, écrits dans les 7<sup>e.</sup>, 8<sup>e.</sup> et 9<sup>e.</sup>  
» siècles, sont remplis d'expressions grecques. Vers  
» la fin du 10<sup>e.</sup>, S. Gérard, évêque de Toul, éta-  
» blit dans son diocèse des communautés de moines  
» grecs, qui ouvrirent des écoles où l'on venoit de  
» toutes parts étudier leur langue. A-peu-près dans  
» le même temps, Ponce, évêque de Marseille, fit  
» un pareil établissement dans sa ville épiscopale.  
» Durant les croisades, il dut se faire entre les croisés  
» et les chrétiens d'Orient un échange de mots et de  
» tournures de phrases, dont ces derniers profitèrent  
» si bien, que vers l'an 1300, au rapport d'un écri-  
» vain contemporain, on parloit français dans la  
» principauté de la Morée et dans le duché d'Athènes,  
» comme à Paris. » *Tiré du journal intitulé Journal  
des Débats.*

(\*) « Cette académie a été instituée en 1635 par le cardinal de Richelieu, pour perfectionner la langue; et en général elle a pour objet toutes les matières de grammaire, de poésie et d'éloquence. L'institut de cette académie est fort simple, et n'a jamais reçu de changement. Les membres sont au nombre de

sous le règne de Louis XIII, et durant le ministère du cardinal de Richelieu, ne s'étoit occupée qu'à perfectionner la langue, et à la conserver dans sa pureté; il falloit des autorités pour diriger ses travaux, des modèles à suivre, et on les trouva ensuite dans les écrivains qui fleurirent pendant le siècle de Louis XIV. Pascal, La Rochefoucault, La Bruyère, dans la prose; Racine et Boileau, dans la poésie, ont fixé la manière d'écrire telle

---

quarante, tous égaux; elle a un directeur et un chancelier, qui se tirent au sort tous les trois mois, et un secrétaire qui est perpétuel. Elle s'assemble trois fois la semaine au vieux Louvre, pendant toute l'année, le lundi, le jeudi et le samedi. Il n'y a point d'autres assemblées publiques que celles où l'on reçoit quelque académicien nouveau, et une assemblée qui se tient tous les ans, le jour de la S. Louis, et où l'académie distribue les prix d'éloquence et de poésie, qui consistent chacun en une médaille d'or. Elle a publié un Dictionnaire de la langue française, qui a déjà eu quatre éditions, et qu'elle travaille sans cesse à perfectionner. La devise de cette académie est : *à l'immortalité!* »

D'ALEMBERT.

qu'elle existe aujourd'hui dans les meilleurs auteurs. Dans la prose, *ils firent succéder les idées rapidement; ils donnèrent plus de précision à la phrase; ils la débarrassèrent d'un cortège inutile de mots, et voulurent que la pensée s'élançât, pour ainsi dire, dans le style, avec toute sa force, dégagée de tous les liens qui pourroient la gêner.* Dans la poésie, Boileau et Racine savoient allier la force, la précision, la clarté, avec l'harmonie. Dans l'éloquence même, Bossuet, Fléchier, Bourdaloue et Massillon, substituèrent celle des idées et de la pensée à celle des mots; et le langage se prêta avec souplesse à suivre tous les mouvemens de l'ame.

Quoiqu'on regarde Pascal comme l'auteur qui, le premier, ait perfectionné et fixé la langue française, et que je l'aie cité ainsi, d'après ceux qui ont écrit sur ce sujet avant moi, cependant on oublie Péliſson, qui l'avoit précédé. Les *Lettres provinciales* ne parurent qu'en 1656, tandis que

que l'*Histoire de l'Académie française* par Pélisson, histoire qui lui ouvrit les portes de cette même académie (\*), fut publiée en 1652. Son discours de réception, qui est remarquable par une diction pure, un ton simple, mais noble et élevé, fut prononcé la même année, c'est-à-dire trois ans auparavant qu'il fût question des *Lettres provinciales*. Les trois mémoires qu'il écrivit ensuite, du fond de la Bastille, pour l'infortuné Fouquet, sont trois chefs-d'œuvre. *Si quelque chose approche de Cicéron*, dit Voltaire, *ce sont ces trois factums*. Lorsqu'il prononça son discours, il n'avoit devant lui aucun modèle; et comme il est certain que cette pièce d'éloquence est entièrement de lui, on peut dire alors que celui qui posséda si parfaitement bien

---

(\*) L'académie fut si satisfaite de cet ouvrage, que n'ayant point de place vacante, elle ordonna que la première qui viendroit à vaquer, seroit pour lui; et qu'en attendant, il auroit droit d'assister et d'opiner comme académicien. Dans les annales de l'académie, on ne trouve pas d'autre exemple d'une pareille distinction.

» discours , ceux qui sont véritables et  
» convaincans , confondent et dissipent  
» ceux qui n'ont que la vanité et le men-  
» songe. Mais la violence et la vérité, ne  
» peuvent rien l'une sur l'autre. Qu'on ne  
» prétende pas de là , néanmoins , que les  
» choses soient égales ; car il y a cette ex-  
» trême différence , que la violence n'a  
» qu'un cours borné par l'ordre de Dieu ,  
» qui en conduit les effets à la gloire de  
» la vérité qu'elle attaque ; au lieu que la  
» vérité subsiste éternellement , et triom-  
» phe enfin de ses ennemis , parce qu'elle  
» est éternelle et puissante comme Dieu  
» même. »

La diction de ces deux morceaux est également pure ; mais le style est différent : celui de chacun est adapté au sujet et aux circonstances dont l'auteur s'occupoit. Le duc de La Rochefoucault , qui écrivoit après Péliſson et Pascal , porta plus de finesse dans sa manière de s'exprimer. La Bruyère , qui succéda à tous les trois , et qui n'est pas assurément leur inférieur ,

a un style à lui; et on peut dire la même chose de Voltaire, de Rousseau et de Buffon.

Ce qui caractérise principalement les bons écrivains du siècle de Louis XIV, c'est le naturel et la vérité. Dans les grands sujets, on trouve de la noblesse; quand il le faut, du sublime; jamais rien qui soit outré : toutes les convenances sont exactement observées, et chaque mot est à sa place.

L'esprit de religion et l'amour de la gloire qui distinguoient le règne de Louis XIV, de même que le caractère du souverain et de sa cour, avoient infiniment contribué à former les meilleurs écrivains, sur-tout les meilleurs orateurs que la France ait jamais produits. Assurément, rien ne peut inspirer le beau et le sublime comme le sentiment de la religion, sentiment qui nous sépare de nous-mêmes et qui nous élève au-dessus des choses de ce monde. Depuis cette époque si remarquable dans les annales de la littérature, le goût s'est



corrompu ; la débauche succéda à la galanterie ; l'esprit de dévotion ainsi que les mœurs se relâchèrent ; le trône graduellement perdit son éclat , et les ministres de la religion , le respect qu'on leur avoit porté. Dans l'église , on ne voyoit plus ni des Bourdaloue , ni des Bossuet , ni des Fénelon , ni des Fléchier , ni des Massillon , et tant d'autres grands hommes , qui alors , si j'ose le dire , ornèrent la religion par leur génie et leurs talens ; et qui , dans leur vie privée , mirent en pratique la doctrine qu'ils enseignoient. Nous voyons Bossuet et Fénelon quittant la cour brillante de Versailles , allant dans les cabanes du paysan , apprenant aux enfans leur catéchisme , instruisant , conseillant et consolant leurs pères. Les grands hommes de l'église de ce temps-là , animés par les devoirs de leur état , et supérieurs à tout intérêt personnel , osèrent exposer au superbe Louis XIV , et ses fautes et ses foiblesses ; et on voyoit ce grand roi lui-même , ces généraux si célèbres par tant

de victoires, Condé et Turenne, Luxembourg et Catinat, Berwick et Villars, implorant la protection de celui qui gouverne l'univers; et, en toute humilité, prosternant *leurs fronts couronnés de lauriers* devant les autels de la religion.

On devoit s'attendre que la dernière révolution dans le gouvernement français, influeroit nécessairement sur le style et les usages de la société; mais il est fâcheux qu'elle ait influé aussi sur la langue par des innovations sans nombre, et par l'introduction d'une foule de mots, d'autant plus impardonnables, que ces mots nouvellement fabriqués n'étoient nullement nécessaires. Quelques hommes-de-lettres cherchent à présent à arrêter ce débordement. L'un d'eux a observé que les langues sont bien moins riches par l'abondance des mots que par la combinaison et la place que sait leur donner le génie. *Un homme médiocre, qui ne connoît pas les ressources de la sienne, se hâte de revêtir d'un mot extraordinaire et inusité,*

*ce qu'il lui plaît d'appeler sa pensée. On est contraint de se perdre dans le bizarre, quand on n'a pas le talent d'être juste et naturel.* Mais l'homme de génie trouve tous les moyens d'exprimer ce qu'il sent et ce qu'il pense, dans une nouvelle association des mots qui existent déjà, et qu'il sait rapprocher sans efforts.

« Quel est, de tous les écrivains français, celui qui, dans ce siècle, a répandu le plus d'idées fortes et profondes? C'est sans contredit Montesquieu. Ouvrons le livre de la grandeur et de la décadence des Romains, qui est peut-être son chef-d'œuvre. Eh bien! dans ce livre si court et si plein, où la pensée a tant de profondeur et de justesse, et l'expression tant d'éclat et de simplicité, Montesquieu a-t-il eu besoin de recourir à des termes nouveaux? On n'en trouve pas un seul qui ne soit dans Pascal et dans Bossuet; et ces trois manières, quoique différentes entre elles, sont toutes les trois assurément très-originales. »

« Il

« Il est inutile , sans doute , d'avertir qu'en s'élevant contre l'emploi de ces termes inusités , on ne prétend point parler de la langue propre aux sciences ou à la métaphysique. Mais la langue de l'imagination et du raisonnement est fixée. Ceux qui portent aujourd'hui dans ces genres un véritable talent , ne se feront pas un style neuf , en prodiguant de nouveaux mots. Les combinaisons d'une langue qui paroît toujours épuisée , redeviennent toujours inépuisables pour les grands écrivains. »

Malgré l'extrême relâchement des mœurs qui existoit en France , et sur-tout à Paris , aucun théâtre de l'Europe n'étoit aussi pur , aussi scrupuleux que le théâtre français avant la révolution. Cela paroît un paradoxe , mais je crois qu'il est susceptible d'être expliqué. Plus les nations deviennent policées et le luxe dominant , plus les mœurs se corrompent ; mais en même temps le goût se raffine , et le langage de la société devient plus épuré. Une politesse

recherchée règne dans les manières , et un homme bien élevé , quoique déréglé dans ses mœurs , a toujours l'attention de ne jamais blesser la décence devant les femmes , et de ne point les embarrasser. Je parle en général. C'est ainsi qu'en évitant des expressions peu délicates , on parvient par des tournures fines , à habituer la pudeur même à tout savoir , en paroissant tout ignorer. Dans le temps où les mœurs des Romains étoient les plus corrompues , César se faisoit remarquer par ses dérèglemens. On sait qu'il a séduit un grand nombre de femmes les plus distinguées à Rome par leur naissance. Mais ce même César joignoit à toutes ses rares qualités , une délicatesse dans ses pensées et une décence extrême dans ses propos. Appelé en témoignage contre Publius Claudius , amant de sa femme , César disoit qu'il n'en savoit rien ; et comme on lui demandoit pourquoi il avoit répudié sa femme , *parce qu'il faut* , répondit-il , *que ce qui m'appartient soit même exempt*

*de soupçon.* Frappé du fer de ses assassins, il eut soin d'abaisser sa robe pour tomber déceint. Ces circonstances montrent les idées de bienséance et de délicatesse que, dans le même temps, les Romains savoient allier avec les débauches les plus outrées.

La nation française, qui a si long-temps influé sur la politique, les mœurs et le goût des autres nations de l'Europe, mérite d'être étudiée sous plusieurs rapports intéressans. Mais, c'est en lisant les lettres et les mémoires écrits sous différens règnes, qu'on peut s'en former une juste idée. Ces sortes d'ouvrages peignent les mœurs d'une nation, les changemens qu'elles ont éprouvés, et font connoître les personnages, tandis que l'histoire ne fait que retracer les grands événemens, et ne représente les hommes qu'en scène. Les mémoires forment un genre d'ouvrages qui semble particulier aux Français, et leur esprit paroît plus propre que celui des autres nations à tirer parti des faits les plus petits, et

à les présenter sous un aspect intéressant. Les lettres, qui contiennent le récit des intrigues de cour, les aventures extraordinaires, ainsi que les jugemens de l'auteur, peuvent être rangés dans la classe des mémoires. Le mérite de celles de madame de Sévigné, est reconnu de tout le monde. *En lisant attentivement ses lettres, on est plus instruit des mœurs du siècle de Louis XIV, qu'en lisant cent volumes d'histoire.*

Les Français, retenus chez eux par le charme de la société, par les amusemens de la ville, ou par l'état de courtisan qui exigeoit une présence non interrompue et l'occupation la plus suivie, voyageoient peu, et l'universalité de la langue française les empêchoit d'apprendre les langues étrangères. L'érudition, en France, étoit infiniment plus rare que chez nous; et beaucoup de ceux qui passaient pour beaux-esprits, n'avoient que peu d'instruction, ne sachant pas ou ne sachant que médiocrement le latin; et rien n'étoit



plus rare parmi eux que de savoir le grec. La mode engageoit à apprendre l'anglois; mais on ne portoit pas l'application jusques à la connoissance approfondie des meilleurs auteurs de notre nation. C'étoit parmi les membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et celle des sciences; c'étoit parmi les jésuites, les bénédictins et les oratoriens, qu'on trouvoit des hommes du premier mérite, soit pour les sciences exactes, soit pour l'érudition et la plus profonde connoissance de l'antiquité; et il y avoit en France des savans par goût ou par état, comparables à tous ceux des différens pays de l'Europe.

J'ai cru nécessaire de soumettre cet ouvrage au jugement de quelques amis, depuis long-temps connus dans la carrière des belles-lettres, et qui, quoique distingués par leurs vertus et leur mérite, ont heureusement survécu aux excès de la révolution. Avec quelle joie ne les ai-je pas retrouvés, échappés au danger d'un

aussi terrible naufrage ! Je me persuade qu'ils m'ont revu aussi avec quelque plaisir. J'ai reçu de leur part, pour ces Essais, des témoignages d'approbation les plus flatteurs ; ce qui me devenoit nécessaire, pour avoir assez de confiance à vous les présenter. Si vous lisiez leurs lettres, vous diriez probablement que si l'amitié ne nous aveugle pas comme l'amour, elle nous rend au moins très-indulgents. La satisfaction que j'en ai éprouvée, pouvoit cependant m'inspirer l'envie de vous les communiquer ; mais le desir de vous laisser libre à vos propres lumières, a dû m'en faire la défense. Néanmoins je ne puis m'empêcher de vous faire part de l'extrait d'une lettre qui m'a été écrite par M. de Meilhan, parce qu'il y expose la marche et le plan de l'ouvrage. Je serois bien charmé d'apprendre qu'il vous ait été de quelque avantage, et qu'il ait en même temps contribué quelquefois à vous offrir de l'amusement ; j'aurois désiré pouvoir remplir l'ancienne maxime,

» les ouvrages des auteurs célèbres, vous  
» ne vous étiez pas borné à la lecture des  
» critiques et des éloges; vous aviez con-  
» sulté plusieurs hommes-de-lettres dis-  
» tingués, dont la société vous étoit chère;  
» enfin, vous y aviez joint votre propre sen-  
» timent. En réunissant tous ces moyens,  
» vous avez suivi avec constance un plan  
» inspiré par l'amitié, et qui avoit des li-  
» mites circonscrites, parce qu'il ne s'a-  
» gissoit d'abord que de faire connoître  
» à une dame de vos amies un petit nombre  
» d'ouvrages qu'on peut appeler classi-  
» ques; mais un sujet en ayant amené un  
» autre, au lieu d'un recueil de notes,  
» vous avez insensiblement composé un  
» ouvrage assez étendu. Vous serez peut-  
» être surpris, Monsieur, quand je vous  
» dirai que tel qu'il est, il ne doit pas être  
» renfermé dans le cabinet de quelques  
» amis, et qu'il mérite d'être publié. J'a-  
» jouterai, Monsieur, qu'il n'existe au-  
» cun ouvrage qui puisse être d'une aussi  
» grande utilité pour les étrangers, et qu'il

» sera agréable même aux Français, comme  
» un recueil rempli d'articles intéressans.  
» Vous voyez que je n'élève pas bien haut  
» votre mérite; et je me garderois bien  
» de vous donner à ce sujet des louanges  
» exagérées : ce seroit vous méconnoître  
» que de prétendre donner, en quelque  
» sorte, votre mesure à ceux qui ne vous  
» connoissent pas, d'après un ouvrage  
» auquel vous ne mettez d'autre valeur  
» que de vous avoir fourni l'occasion de  
» relire des auteurs qui étoient pour vous  
» de vieilles connoissances, et de vous  
» avoir mis à portée de rendre plus facile  
» pour une de vos amies, l'étude de la  
» littérature française.

« Vous me direz, Monsieur, que vous  
» n'avez fait, pour ainsi dire, qu'un ou-  
» vrage de marqueterie; que souvent vous  
» citez l'avis des personnes éclairées, et  
» que quelquefois vous fondez leurs senti-  
» mens avec les vôtres; que tantôt vous  
» vous étendez, suivant votre goût ou la  
» disposition du moment, sur le mérite

» d'un auteur , sur ses ouvrages et sa per-  
» sonne, tandis qu'en parlant d'un auteur  
» d'un mérite égal, vous vous bornez à  
» une notice plus abrégée; enfin, que vous  
» ne vous êtes pas fait un plan pour les  
» proportions..... Voici ce que je vous  
» répondrai, Monsieur : vous n'avez et  
» n'annoncez aucune prétention, et vous  
» ne vous mettez que dans la classe des  
» amateurs. Il seroit donc injuste de vous  
» juger comme un auteur qui a voulu faire  
» un ouvrage en règle, et qui a dû mettre  
» un ordre exact dans la distribution des  
» articles, et procéder avec méthode. Il y  
» a soixante ans que le *Siècle de Louis XIV*  
» a paru, et à la fin de cet ouvrage, on  
» trouve une notice très-abrégée des hom-  
» mes-de-lettres et des savans de ce siècle,  
» laquelle a été lue dans le temps avec  
» beaucoup d'intérêt, et qui est encore  
» consultée. Votre ouvrage contient de bien  
» plus grands développemens; et d'ailleurs  
» Voltaire parloit souvent sur parole d'un  
» grand nombre de savans dont il n'avoit

» jamais lu les ouvrages. Il n'en est pas de  
» même de vous : parmi ceux dont vous  
» parlez , il n'en est aucun que vous n'ayiez  
» eu au moins la curiosité de parcourir ;  
» parce que vous ne faites mention ni des  
» jurisconsultes ni des géomètres , puisque  
» vous vous êtes borné aux poètes , aux  
» historiens , aux orateurs. Votre ouvrage  
» ne sera pas instructif pour le petit nombre  
» des gens de l'art qui veulent approfondir  
» l'intrigue de chaque pièce de théâtre , et  
» apprécier exactement le mérite des vers ;  
» mais il donnera à la plus grande partie  
» des lecteurs une connoissance générale  
» du mérite d'un auteur , et une notice de  
» ses ouvrages ; il leur apprendra le juge-  
» ment qu'on en a porté , et leur donnera  
» une juste idée du caractère et des mœurs  
» d'un auteur , et de ses sentimens reli-  
» gieux. Tous ces détails réunis ne sont  
» entrés dans le plan d'aucun écrivain , et  
» je suis fondé à en conclure que votre  
» ouvrage sera intéressant et utile.

» Ainsi , Monsieur , j'ose vous donner le

» conseil de le faire imprimer. L'amitié  
» pourroit m'aveugler pour un ouvrage  
» qui seroit de vous en entier , et dont le  
» succès pourroit intéresser votre amour-  
» propre ; mais elle ne peut m'induire en  
» erreur pour celui dont il s'agit. En vous  
» engageant à prendre ce parti , je songe  
» principalement à l'utilité de votre ou-  
» vrage pour vos compatriotes ; et quant  
» à ce qui vous concerne , c'est-à-dire à  
» son effet dans le monde , je crois qu'on  
» applaudira à un étranger qui a su ac-  
» quérir une aussi grande connoissance de  
» notre langue , et sur-tout celle des écri-  
» vains auxquels elle doit sa plus grande  
» célébrité. On applaudira en même temps  
» à un étranger qui n'a pas moins bien  
» connu les mœurs de la nation du temps  
» de Louis XIV , que celles du dernier  
» siècle , dont il a été à portée de juger  
» par lui-même. Vous avez passé beau-  
» coup de temps en France. Les plus il-  
» lustres étrangers ne faisoient que des  
» apparitions dans la société , où ils étoient

» traités avec la considération qui leur étoit  
» due, mais toujours avec quelque con-  
» trainte; pour vous, Monsieur, vous avez  
» acquis les relations les plus intimes avec  
» nos hommes-de-lettres les plus estimés  
» et avec les sociétés les plus distinguées.  
» Je parle de ces relations, parce qu'elles  
» vous ont procuré les moyens d'observer  
» les premiers symptômes de la révolu-  
» tion, de sa marche rapide, et que vous  
» les avez tracés dans un ouvrage intéres-  
» sant par la vérité des détails. Vous avez  
» de même profité de vos lectures et de  
» la société des gens-de-lettres, pour for-  
» mer le recueil que je vous exhorte à  
» publier.

» Voilà, Monsieur, mon sentiment que  
» je trace à la hâte, et c'est avec bien du  
» plaisir que j'y joins l'hommage de mon  
» fidèle et éternel attachement. »



ESSAIS  
SUR LA  
LITTÉRATURE  
FRANÇAISE.

---

---

OUVRAGES ÉLÉMENTAIRES.

~~~~~

GRAMMAIRE générale et raisonnée de Port-Royal-des-Champs, par Arnaud et Lancelot, suivie du Commentaire de M. Duclos, de l'académie française; nouvelle édition, par M. Petitot.

Dictionnaire de l'Académie française, nouvelle édition, publiée en 1802.

Synonymes français, par l'abbé Girard.

Cet ouvrage est de la plus grande utilité pour un étranger, et même pour la plupart des Français. L'objet principal de l'auteur est de montrer que beaucoup de mots qu'on regarde

en général comme synonymes, diffèrent essentiellement dans leur signification; qu'ils ont des nuances différentes qu'il est essentiel d'observer. Il distingue ces différences, et les fait sentir à son lecteur. L'abbé Girard est mort en 1748. L'abbé Roubaud a donné, en 1786, un ouvrage intitulé : *Nouveaux Synonymes*, qui doit être regardé comme une continuation de celui de l'abbé Girard.

La Logique de Port-Royal-des-Champs.

C'est le meilleur ouvrage qui existe dans la langue française sur ce sujet.

Pour donner une idée juste de ce qu'étoient les *solitaires de Port-Royal*, il faut remonter à la source de ce rassemblement. Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres, homme d'une vaste érudition et d'une grande piété, mourut en 1638, victime de ses vertus, ayant été frappé de la peste pour vouloir porter lui-même chez ses diocésains atteints de cette cruelle maladie, des secours temporels, et ceux de son ministère. Sa vie exemplaire, et les circonstances de sa mort, faisoient grande impression dans le pays qu'il habitoit, et cette impression se répandit promptement dans les pays circonvoisins. Ses œuvres posthumes ayant été publiées,

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 41

publiées, l'ouvrage intitulé : *Augustinus*, ou *Doctrina sancti Augustini*, produisit le schisme le plus remarquable dans l'histoire de l'église gallicane. Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne, et plusieurs ecclésiastiques estimables et les plus doctes, crurent trouver dans cet ouvrage les principes de S. Augustin établis de la manière la plus orthodoxe et la plus édifiante. La Sorbonne examina le livre, et cinq de ses propositions furent condamnées. Après de longues discussions, le pape Innocent X les condamna également. Les jésuites, qui étoient tout-puissans en France à cette époque, s'élevèrent contre les principes attribués à S. Augustin, et personnellement contre Arnaud, avec une force et une persévérance extrêmes. Ils trouvèrent que les propositions attribuées à S. Augustin, en accordant trop à l'efficacité de la grace, ôtoient à l'homme sa liberté d'agir, et par-là renfermoient les principes les plus pernicioeux. Arnaud, pour éviter autant qu'il lui étoit possible les tracasseries qu'il éprouvoit, se retira, avec son frère Arnaud d'Andilly et avec quelques-uns de ses amis, dans une maison qui dépendoit du couvent des religieuses de Port-Royal-des-Champs, dont sa sœur, la mère Angélique,

étoit supérieure. Plusieurs hommes ensuite, de talens distingués, allèrent les joindre. De là, ils ne défendirent pas seulement les principes qu'ils avoient adoptés, mais on vit sortir de Port-Royal des ouvrages du plus grand mérite.—Cependant les adversaires des jansénistes se servirent de l'esprit fanatique qui signala les dernières années de la vie de Louis XIV, pour obtenir, en 1710, un ordre de ce monarque pour disperser les solitaires, pour faire détruire les bâtimens de Port-Royal, et exhumer les cadavres qui y étoient enterrés; ordre qui fut exécuté avec la dernière exactitude.

Boileau et Racine passoient pour être jansénistes, parce qu'ils étoient liés d'estime et d'amitié avec messieurs de Port-Royal. Le père Bouhours voulant faire une plaisanterie, disoit un jour à Boileau : *On m'a dit qu'on fait à Port-Royal de fameux souliers.* — *Je ne sais pas, mon père,* répondit Boileau, *comment ils font les souliers; mais je sais, et vous m'avouerez qu'ils vous ont porté de bonnes bottes.*

Le jansénisme étoit devenu très-répandu en France : on peut compter dans cette classe le plus grand nombre de ceux qui composoient les parlemens; et on voyoit souvent éclater parmi les jansénistes des principes républicains,

provenant probablement des persécutions qu'ils avoient éprouvées de la part du gouvernement.

Pour éviter l'oisiveté, tous les solitaires de Port-Royal apprenoient un art mécanique quelconque, ou travailloient à la terre. L'un d'eux avoit choisi le métier de cordonnier, et pris le nom de frère François, suivant l'usage de ces solitaires, qui n'étoient connus et appelés que d'un nom de baptême. Le frère François fit de si grands progrès dans le métier de cordonnier, qu'il devint célèbre dans les environs. Ses souliers étoient mieux faits, duroient plus, et étoient à meilleur marché. C'étoit à qui se feroit chausser par lui. L'abbesse du couvent de Port-Royal en eut l'envie ; elle en fut très-contente, et la plupart des religieuses se firent chausser également par frère François. Mademoiselle de Montbazon, pensionnaire à l'abbaye de Port-Royal, à l'exemple de l'abbesse et des religieuses, voulut lui donner sa pratique. Le frère François lui prit la mesure, un genou en terre, selon la coutume des cordonniers ; mais en touchant ce pied mignon, regardant le bas d'une jambe très-bien faite, et portant ensuite ses regards sur une figure charmante, le frère François sentit s'élever dans lui un trouble inconnu. De retour à Port-

Royal-des-Champs, il ne fut plus occupé que de la belle pensionnaire : ce pied si bien fait, cette jambe si fine, le poursuivoient à l'église, et s'offroient en songe à son imagination fort exaltée. Les souliers finis, il les baise mille fois, les porte à la belle pensionnaire, et se met en devoir de les essayer. Le voilà encore un genou en terre, touchant ce pied enchanteur. La tête tourne à frère François : il met l'autre genou en terre, et adresse à mademoiselle de Montbazon la plus touchante déclaration d'amour. Elle se lève indignée, et la religieuse qui l'accompagnoit traite frère François avec le plus grand mépris, y joint les menaces, lui ordonne de sortir, et de ne plus revenir dans la maison. — Frère François répond que c'est en tout bien et en tout honneur qu'il aime mademoiselle de Montbazon, et qu'il est prêt à l'épouser. On le croit fou ; mais il ajoute que le connétable de Luynes a épousé une Montbazon, et qu'il croit pouvoir prétendre au même honneur, et épouser sa cousine. L'abbesse et les religieuses se plaignirent aux solitaires, qui leur apprirent, à leur grand étonnement, que ce frère François étoit le duc de Luynes, qui dès sa jeunesse avoit donné dans la plus grande dévotion, et qui, pénétré

de vénération pour les solitaires de Port-Royal, s'étoit retiré parmi eux. On écouta alors patiemment frère François, et il épousa peu de temps après sa belle cousine.

La Montbazon dont parloit frère François, étoit fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon. Après la mort du connétable de Luynes, elle épousa en secondes noces Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Quoique également célèbre par son esprit et par sa beauté, elle se laissa, dit-on, toujours dominer par ceux qu'elle aimoit. Charles, duc de Lorraine, son premier amant, fut aussi le premier qui la jeta dans les intrigues du gouvernement. Le duc de Buckingham, qui lui succéda, l'entretint dans le même esprit, et continua une correspondance avec elle, après son retour en Angleterre. Son attachement pour la reine, Anne d'Autriche, la rendit naturellement ennemie du cardinal de Richelieu, vu la manière dont il se comportoit envers cette princesse. Le cardinal voulut la faire arrêter : elle prit la fuite, et se retira à Bruxelles; mais aussitôt qu'Anne d'Autriche devint régente, elle la rappela de son exil. L'un de ses derniers adorateurs, le fameux coadjuteur, depuis cardinal de Retz, l'engagea dans des intrigues contre Mazarin.

Cependant, malgré son aversion pour Mazarin, elle conserva toujours un grand ascendant sur l'esprit de la reine. Elle mourut en 1679, à soixante-dix-neuf ans. N'ayant eu par son second mariage que trois filles, dont une mourut sans être mariée, et les deux autres se firent religieuses, elle fit passer son duché de Chevreuse aux enfans qu'elle avoit eus du connétable de Luynes. Le cardinal de Retz dit en parlant d'elle : « Je n'ai jamais vu que madame de Chevreuse, en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle avoit des saillies si brillantes, qu'elles paroissent comme des éclairs, et si sages, qu'elles n'auroient pas été désavouées par les esprits les plus judicieux de son siècle. »

Lorsqu'elle s'évada pour éviter la prison, elle partit à cheval de Dampierre, avec un habit d'homme. Etant arrivée un soir très-fatiguée, dans un petit village où il n'y avoit point d'auberge, elle demanda au curé s'il voudroit lui accorder l'hospitalité pour une nuit. Le curé y consentit ; mais il n'avoit qu'un lit, et il en fit l'observation au jeune cavalier, qui consentit à partager son lit. Quelques années après, elle repassa par ce village à la suite de la reine, et elle demanda à voir le curé. Me reconnoissez-vous, lui dit la duchesse ?

Il lui assura qu'il n'avoit jamais eu l'honneur de la voir. Vous avez cependant, dit-elle, couché avec moi. Le curé, plein de respect pour la duchesse, et tout interdit, ne savoit que répondre. Elle le tira d'embarras, en lui rappelant l'hospitalité qu'il avoit exercée envers un jeune homme qui lui avoit demandé asyle pour une nuit; et la duchesse lui fit donner par la reine une meilleure cure.

Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit, et Pensées ingénieuses des anciens et des modernes; par le père Bouhours, jésuite.

Il y examine les auteurs anciens et modernes, et les juge avec discernement (*).

(*) Madame Deshoulières, piquée de ce que le père Bouhours ne l'avoit point nommée, lui envoya ces vers :

« Dans une liste triomphante
De célèbres auteurs que votre livre chante,
Je ne vois point mon nom placé.
A moi (n'est-il pas vrai?) vous n'avez point pensé.
Mais aussi dans le même rôle
Vous avez oublié *Pascal*,
Qui pourtant ne pensoit pas mal :
Un tel compagnon me console. »

Et puis elle lui envoya encore ceux-ci, sur le même ouvrage :

« On voit par le recueil qu'il vient de mettre au jour,
Qu'il lit et prose et vers de folie et d'amour;

Le père Bouhours est auteur de plusieurs autres ouvrages. Celui qui est intitulé *les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, a été fort recherché dans le temps, quoiqu'on remarquât que le style étoit *d'une élégance trop affectée*. Barbier d'Aucour en fit une critique, en seize lettres, que l'on regarde encore aujourd'hui comme un chef-d'œuvre : aussi lui valut-elle une place à l'académie française. Le père Bouhours mourut à Paris, en 1702.

Cela vaut beaucoup mieux que de prendre la peine
De débrouiller S. Augustin,
Le dur Tertullien et l'obscur Origène.
Il vaut mieux commenter Ovide et La Fontaine,
Et les plus beaux endroits de Bussy-Rabutin. »

la vie du père Cotton , forment dans Daniel le règne de ce prince.

Abrégé chronologique de l'Histoire de France , par le président Hénault.

C'est un ouvrage plutôt à consulter qu'à lire de suite. Il présente d'une manière claire et précise , tout ce que l'histoire de France renferme d'intéressant ; et il contient un grand nombre de remarques curieuses , avec des portraits de plusieurs hommes célèbres parfaitement dessinés.

Il y a une continuation de cet ouvrage , par Antoine Fantin-des-Odoards.

Hénault étoit fils d'un fermier-général. Il naquit à Paris en 1685 , et y mourut le 24 novembre 1770 , à quatre-vingt-cinq ans. Son titre de président n'étoit qu'honoraire , n'ayant jamais été dans la magistrature. Il avoit été quelque temps de la congrégation de l'Oratoire. Il remporta le prix de l'académie française , en 1707 , par son poëme intitulé *l'Homme inutile* , et fut élu l'un de ses membres , en 1723.

Il faisoit des vers très-agréables , et il y a de lui quelques chansons qui ont eu le plus grand succès dans son temps , entre autres celle

qui commence par ces vers, et qui est très-connue :

Quoi , vous partez sans que rien vous arrête!
Vous allez plaire à de nouveaux climats!
Pourquoi voler de conquête en conquête ?
Un cœur soumis ne vous suffit-il pas ? *etc.*

Il a composé un volume de pièces de théâtre. Sa tragédie en prose, intitulée *François II*, mérite d'être lue, parce qu'elle contient une peinture fidèle des mœurs de ce temps, et des personnages célèbres qui ont joué un grand rôle à la cour et dans les affaires.

Il obtint la charge de surintendant des finances de la maison de la reine, femme de Louis XV, qui avoit de l'esprit et du goût. Elle écrivit un jour quelques lignes flatteuses pour le président, dans une lettre à la duchesse de Luynes, et finissoit par dire qu'il falloit qu'il devinât celle qui écrivoit. Le président répondit par ces vers :

Ces mots , tracés par une main divine,
Ont excité dans moi le trouble et l'embarras :
C'est trop oser si mon cœur la devine,
C'est être ingrat s'il ne devine pas.

Personne n'étoit plus aimable dans la société que le président Hénault. Voltaire, dans

une épître qu'il lui a adressée, trace ainsi son portrait :

Les femmes l'ont pris fort souvent
Pour un ignorant agréable ;
Les gens en *us* pour un savant (*) ;
Et le dieu jouflu (**) de la table,
Pour un cónnoisseur si gourmand!

Dans le temps de Louis XIV, les sentimens de galanterie, de gloire et de dévotion dominèrent; et ces sentimens se trouvèrent quelquefois réunis dans la même personne. Sous ce règne, et même sous une grande partie de celui de Louis XV, les femmes d'un certain âge se faisoient dévotes, et adoptoient un genre de vie plus ou moins austère. Mais la dévotion de ces femmes n'étoit souvent qu'*un état de bienséance pour sauver la honte et le ridicule du déclin de leur beauté, pour se rendre toujours recommandables par quelque*

(*) Vous ne savez peut-être pas, Madame, qu'en France quelques *beaux-esprits* croyoient faire une bonne plaisanterie contre les savans, en les désignant par leur terminaison latine en *us* : *Ramus*, *Lonnoius*, *Justus Lipsius*, *Mathanasius*, etc.

(**) *Le dieu jouflu*, Comus, dieu des festins, auquel la bonne chère rend les *joues enflées*.

chose, et faire parler d'elles. Il en étoit à-peu-près ainsi des hommes; et c'étoit une nouvelle dans le monde, que cette transition d'une vie dissipée et mondaine, à une vie réglée et assujettie aux formes pieuses et exemplaires. Le président Hénault suivit cet usage; et ayant commencé par une confession générale, il dit assez plaisamment, en songeant aux nombreux péchés dont il avoit fait la revue : *on n'est jamais si riche que lorsqu'on déménage.*

On est surpris de voir qu'un homme qui avoit autant d'agrément et de graces dans l'esprit, se soit donné la peine de composer un ouvrage aussi méthodique et aussi sujet aux détails de la chronologie, que l'est son *Abrégé de l'Histoire de France*; mais il faut faire attention qu'il étoit en même temps profond littérateur. Il a déployé dans cet ouvrage les plus grandes connoissances; en sorte qu'il peut servir de modèle à tous ceux qui veulent écrire dans le même genre : et c'est ce que nous avons vu; car on a fait des abrégés de l'histoire d'Espagne, du Portugal; etc., de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine, en suivant la méthode de cet illustre auteur.

Ce n'est pas une médisance de dire, que le président Hénault étoit l'amant de la marquise

du Deffant, puisque tout le monde en étoit instruit. Un jour ils se désespéroient des contrariétés qu'ils avoient éprouvées : qu'on seroit heureux, dit la marquise, de se voir sans contrainte un jour entier! Ils convinrent d'en chercher les moyens; et un des amis du président lui prêta un petit appartement aux Tuileries, où l'on pouvoit arriver sans être vu, et qui n'étoit composé que d'une chambre et d'une très-petite anti-chambre assez obscure. La marquise et le président s'y rendirent à onze heures du matin, chacun par un côté différent; et ayant commandé leur repas aux traiteurs dans le voisinage, ils renvoyèrent leurs gens, et donnèrent l'ordre pour minuit. Les plus tendres effusions du sentiment marquèrent la première heure de leur séjour dans cet appartement. Ah! disoit l'un, si la vie étoit remplie de pareils jours, le temps seroit trop court.— La vie seroit un songe enchanteur, disoit l'autre. L'heure de diner arriva. Vers quatre heures, le sentiment de l'amour fit place au bel-esprit; les deux amans dissertèrent, et s'applaudirent mutuellement de divers traits qui leur échappèrent. Vers six heures, la marquise regarda la pendule, et dit : on donne aujourd'hui Athalie, et la nouvelle actrice doit jouer. —

» et tâchoit de découvrir ce qui l'avoit trompé.
» Par cette étude, il avoit compris quelles sont
» les voies sûres, les véritables moyens et les
» circonstances capitales qui présagent un bon
» succès aux grands desseins, et qui les font
» presque toujours réussir. Cette pratique con-
» tinuelle de lecture, de méditation, et d'ob-
» servation des choses du monde, l'avoit élevé
» à un tel point de sagacité, que ses conjec-
» tures sur l'avenir passoient presque dans le
» conseil d'Espagne pour des prophéties. A
» cette connoissance profonde de la nature des
» grandes affaires, étoient joints des talens sin-
» guliers pour les manier; une facilité de
» parler et d'écrire avec un agrément inex-
» primable; un instinct merveilleux pour se
» connoître en hommes; un air toujours gai
» et ouvert, où il paroissoit plus de feu que
» de gravité, éloigné de la dissimulation jus-
» qu'à approcher de la naïveté; une humeur
» libre et complaisante, d'autant plus impéné-
» trable, que tout le monde croyoit la péné-
» trer; des manières tendres, insinuanes et
» flatteuses, qui dévoiloient le secret des cœurs
» les plus difficiles à s'ouvrir; toutes les appa-
» rences d'une extrême liberté d'esprit dans
» les plus cruelles agitations. »

Histoire de Don Carlos, aussi par Saint-Réal.

J'en citerai un morceau très-remarquable, et qui est supérieurement bien écrit. L'auteur rapporte que don Carlos reçut un billet par lequel on l'engageoit à détrôner son père, Philippe II, afin d'éviter la mort dont il étoit menacé, à raison de la jalousie que son père avoit conçue contre lui.

« Il est des conseils très-justes qui ne se
» donnent pas ; mais on ne sort des affaires
» désespérées que par des résolutions extraor-
» dinaires. Ceux en qui le ciel a mis des talens
» faits pour rendre heureux tout un peuple,
» ont une obligation d'accomplir leur desti-
» née, qui prévaut sur toutes les autres. Les
» ames généreuses ne périssent, que faute d'a-
» voir assez mauvaise opinion des méchans.
» La patience qui abandonne les jours de
» l'homme de bien à la malignité de ses en-
» nemis, est foiblesse, bassesse de cœur,
» crime, et non pas vertu. L'humanité pour
» qui n'en a point, est la plus dangereuse es-
» pèce de folie. »

Saint-Réal a écrit plusieurs autres ouvrages. Son *Discours sur la Valeur* a été fort estimé. J'ai placé cet auteur parmi les écrivains français ;

mais il étoit natif de la Savoie. Il vint à Paris de bonne heure ; il retourna dans sa patrie en 1675. La duchesse de Mazarin s'étant réfugiée en Savoie pour échapper aux persécutions de son mari, y trouva Saint-Réal, et l'amena avec elle en Angleterre. De retour à Paris, il y séjourna jusqu'en 1692, temps auquel il se rendit à Chambéry, où il mourut vers la fin de cette année.

Révolution de Portugal ,
Révolution de Suède ,
Histoire des Révolutions Romaines , par
l'abbé de Vertot.

Quand l'Histoire des révolutions de Portugal parut, le père Bouhours disoit qu'il n'avoit rien vu dans la langue française, qui, pour le style, fût au-dessus de cet ouvrage ; et le père Bouhours étoit assurément connoisseur en ce genre. Vertot a une manière de narrer pleine d'agrémens, et qui inspire en même temps de l'intérêt ; cependant l'*Histoire des Révolutions romaines* est regardée comme le chef-d'œuvre de cet auteur. Ayant été nommé historiographe de l'ordre de Malte, il écrivit une histoire de cet ordre ; mais on voit qu'elle est écrite *par devoir* : le sujet probablement l'intéressoit

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 61

peu, et elle est, sous tous les rapports, d'un mérite très-inférieur aux ouvrages dont je viens de parler.

On rapporte du siège de Malte décrit par Vertot, qu'ayant demandé à ce sujet des renseignemens exacts, on les lui envoya, et que l'abbé, qui avoit décrit d'imagination cet événement, dit : Cela arrive trop tard, *mon siège est fait*.

On a de l'abbé de Vertot divers autres ouvrages, et plusieurs dissertations savantes dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il mourut à Paris en 1735, âgé de quatre-vingts ans.

Histoire de Sobieski, par l'abbé Coyer.

Le style en est concis et animé; mais on a remarqué que quelquefois il est peu adapté à la gravité et à la dignité de l'histoire.

Un petit roman de lui, intitulé *Chinki*, a été, quand il parut, attribué à Voltaire. On a dit de ses Voyages d'Italie et de Hollande, qu'il avoit donné à tout un coup-d'œil superficiel, et fait des remarques analogues à la mobilité de son esprit et de son caractère. Ses *Bagatelles morales* passent pour ce qu'il a fait de mieux; car sa Lettre à une Milady, est

regardée comme un chef-d'œuvre de bonne plaisanterie. Il mourut à Paris, en 1782. Il avoit été jésuite.

Histoire de Charles XII,

Siècle de Louis XIV,

Essai sur l'Histoire universelle, par Voltaire.

Voyez la *seconde partie* de ces Essais, sous l'article VOLTAIRE.

L'Histoire ancienne et l'Histoire romaine, par Rollin (*), sont des ouvrages très-utiles, sur-tout pour les personnes qui n'ont pas eu l'avantage de lire les anciens auteurs grecs et latins. On a remarqué que *l'Histoire romaine* avoit eu beaucoup moins de succès, parce que les événemens y sont détaillés d'une manière trop diffuse, et ne plaisent point au lecteur,

(*) Charles Rollin, fils d'un coutelier de Paris, y naquit en 1661, y mourut en 1740, à l'âge de quatre-vingts ans. Un bénédictin dont il servoit la messe, ayant été frappé de son esprit, et ayant reconnu en lui des dispositions les plus heureuses pour l'étude, obtint de quelques personnes dont il étoit confesseur, de l'argent pour le faire élever. Il fut placé d'abord au collège du Plessis; de là il passa en Sorbonne. Il eut la place de professeur d'humanités au collège du Plessis, en 1683; de rhétorique au même collège, en 1687; et celle d'éloquence au collège royal, en 1688.

comme le tableau qu'il a donné de l'*Histoire ancienne*. Dans celle-ci, Rollin a suivi Hérodote, qui dans un seul petit volume a donné l'histoire de tout le monde connu de son temps; tandis que dans l'histoire romaine il a marché sur les traces de Tite-Live.

« Un honnête homme, dit Montesquieu, a par ses ouvrages d'histoire, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur; on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu: c'est l'a beille de la France. »

Tous les ouvrages de Rollin respirent le respect pour la religion, et si je puis m'exprimer ainsi, l'amour pour les mœurs; il cherche à inspirer ces sentimens à ses lecteurs. Quant à son mérite littéraire, on l'a trop exalté dans son temps, et trop peu loué ensuite; mais il est toujours resté, et restera toujours auteur classique.

Quoiqu'on reproche à son *Traité de la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, de manquer d'ordre et de profondeur, c'est un ouvrage recommandable sous plusieurs aspects, par le style, par le bon goût qui y règne, et par un choix de beaux morceaux des meilleurs écrivains grecs et latins.

M É M O I R E S de Joinville.

Jean, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, naquit au château de Joinville en 1224, et y mourut en 1318, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il fut l'un des principaux personnages de la cour de saint Louis. Il accompagna ce prince dans son expédition en Egypte et en Palestine. Ses mémoires contiennent des choses curieuses sur les personnes de ce temps-là, et sur les idées et les sentimens qui régnoient alors. Les premières éditions sont presque inintelligibles, même pour des Français, tant leur langue a éprouvé de changemens. La meilleure édition est celle de l'imprimerie royale, de 1761.

On a dit de lui qu'il étoit *courtisan aimable ; militaire intelligent et courageux ; qu'il avoit l'esprit vif et gai, les sentimens nobles et élevés* : et il me semble qu'on le trouve tel dans son ouvrage.

Mémoires de Philippe de Comines, pour servir à l'histoire de Louis XI et de Charles VIII.

Philippe de Comines, d'une famille noble
de

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 65

de la Flandre, naquit en 1445. Il passa les premières années de sa jeunesse à la cour de Charles, appelé d'abord *Charles le Hardi*, et ensuite *Charles-le-Téméraire*, duc de Bourgogne et comte de Flandres, qui posséda les dix-sept Provinces-Unies. Louis XI attira Comines auprès de lui, le fit son chambellan et sénéchal de Poitiers. Comines fut également bien traité, pendant quelque temps, par son successeur Charles VIII; mais ayant été accusé d'avoir favorisé secrètement le parti du duc d'Orléans, depuis Louis XII, il fut arrêté, conduit en prison, et renfermé dans une cage de fer. Après une détention de deux ans, il fut absous de toutes les accusations qu'on avoit portées contre lui. On espéroit que Louis XII, prince si juste et si rempli de bonté, parvenu à la couronne, se souviendrait de ce que Comines avoit souffert pour lui; mais il ne paroit pas qu'il y fit la moindre attention. Peut-être en agit-il ainsi par des motifs que la postérité ignore. Comines, après être sorti de prison, se retira dans son château d'Argenton en Poitou, où il mourut en 1509, à l'âge de soixante-quatre ans.

On a observé que cet auteur est sincère en parlant des autres, et modeste en parlant de

lui-même. Il étoit regardé comme l'homme le plus accompli de son temps, et joignoit à une belle figure, les agrémens d'un esprit juste et aimable, la mémoire la plus heureuse, et une grande instruction.

« Philippe de Comines, dit M. Petitot, » avoit été long-temps dans l'intimité du roi » (Louis XI); il avoit pu quelquefois péné- » trer dans les replis de cette ame sombre et » dissimulée; enfin, il avoit eu part à l'admi- » nistration publique et à des négociations im- » portantes. Il rapporte donc des faits dont lui » seul a pu être instruit. Son langage porte » toujours le caractère de la vérité. Les récits » intéressans qu'il offre au lecteur, paroissent » faits sans art; il y règne une grace et un » ton facile, qui ne peuvent se trouver que » dans un homme de la cour. Ses mémoires » servent encore de guides à tous ceux qui » veulent s'instruire à fond des particularités » du règne de Louis XI. On y remarque une » réserve et une retenue qui prouvent que, » quoique l'auteur ait écrit la plus grande partie » de son ouvrage après la mort de ce monar- » que, il étoit cependant arrêté involontaire- » ment par la crainte à laquelle il avoit été » habitué. Cette contrainte lui a fait chercher

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 67

» le moyen de s'exprimer en termes détournés,
» lorsqu'il craignoit d'attaquer, ou des hommes
» puissans, ou des opinions reçues. C'est lui
» qui, le premier, a connu l'art de parler des
» choses les plus délicates, de manière à ne
» pas se compromettre. Il a introduit dans son
» style cette *mesure* dont nos bons auteurs se
» sont servi depuis avec tant d'avantage, qui,
» poussée trop loin dans le dix-huitième siècle,
» a dégénéré en subtilité et en finesse recher-
» chée; ce qui, avec beaucoup d'autres causes,
» a contribué à la décadence du langage. »

Voici un passage assez curieux, qu'on trouve dans les mémoires de Comines; il est relatif aux chagrins semés dans la vie humaine.

« Aucune créature n'est exempte de pas-
» sion (*); tous mangent leur pain en douleur;
» notre Seigneur le promet dès qu'il fit l'homme,
» et loyaument l'a tenu à toutes gens. »

Il faut convenir que cela est singulièrement pensé et bizarrement exprimé.

Mémoires de Brantome.

Cet ouvrage est intéressant, et il est nécessaire

(*) *Passion* vient du latin *patis, patior*, et ce mot n'a pas ici l'acception qu'on lui donne aujourd'hui, mais celle de *souffrance*.

de le consulter pour bien connoître les mœurs et les usages de la cour de France de son temps. Cependant le chanoine Anquetil dit : « Brantome ne fait qu'effleurer les sujets ; il n'en tend rien à approfondir une action , ni à en développer les motifs. Il peint bien ce qu'il a vu , raconte naïvement ce qu'il a entendu ; mais il n'est pas rare de le voir quitter son objet principal , y revenir , le quitter encore , et finir par n'y plus songer. Avec tout ce désordre , il plaît , parce qu'il amuse. »

Quoique l'auteur de ces mémoires soit connu sous le nom de Brantome , qui étoit une abbaye de bénédictins , et dont il possédoit le titre d'abbé commendataire , son nom étoit Bourdeilles. Il étoit baron de Richemont , chevalier de l'ordre du S.-Esprit , et gentilhomme de la chambre de Charles IX et d'Henri III. Il mourut en 1614 , à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Mémoires de Marguerite de Valois , femme d'Henri IV , écrits par elle-même.

Elle étoit fille d'Henri II , et le dernier rejeton de la maison de Valois. Née en 1552 , elle épousa en 1572 le prince de Béarn , si connu depuis sous le nom d'Henri IV. Avant

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 69

de se marier, le duc de Guise possédoit déjà le cœur de Marguerite, et Henri, au lieu de chercher à le gagner, se livra sans ménagement à ses propres amours. Comme elle n'avoit point d'enfans, et qu'elle avoit donné le plus grand scandale par ses déréglemens, le roi fit un manifeste à ce sujet, et s'adressa au pape pour casser le mariage. Elle s'opposa au divorce, tant que Gabrielle d'Estrée vécut, et qu'elle put craindre de la voir remplir sa place. Mais après la mort de cette favorite, elle donna son consentement, et Clément VIII rompit le mariage en 1599. A cette occasion, elle montra le plus grand désintéressement pour tout ce qui avoit rapport à sa fortune. On la représente comme une princesse très-belle, et joignant aux graces de sa personne et de son esprit, une ame noble et compatissante. Don Juan d'Autriche (*), gouverneur des Pays-Bas, partit de Bruxelles et vint à Paris *incognito*,

(*) Fils naturel de Charles-Quint, et vainqueur des Turcs à la fameuse bataille de Lépante, livrée près des lieux où *Antoine* et *Octave* combattirent jadis pour l'empire romain.

A l'époque où don Juan vint pour voir Marguerite, elle devoit avoir à-peu-près vingt-quatre ans, et don Juan trente. Il mourut dans le mois d'octobre 1578, soupçonné

exprès pour la voir danser à un bal paré. En 1605, elle quitta son château d'Usson en Auvergne, où elle s'étoit retirée, et vint s'établir à Paris. Elle bâtit un palais, rue de Seine, et y ajouta un jardin qui s'étendoit le long de la rivière. Les écrivains de ce temps disent qu'elle y vécut dès-lors dans le commerce des gens-de-lettres et dans les exercices de piété. Elle y mourut le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-trois ans, accablée de dettes; chose honteuse pour ceux qui tenoient alors les rênes de l'état. Ses mémoires contiennent des anecdotes intéressantes; le style en est agréable et naturel : on les regardoit même comme un chef-d'œuvre pour le temps où ils furent écrits. Péliisson, mort en 1693, auteur distingué et membre de l'académie française, disoit qu'ils méritoient d'être mis au rang des ouvrages classiques.

Mémoires de Henri, duc de Rohan, renfermant ce qui s'est passé en France depuis 1610

d'avoir été empoisonné par ordre de son ~~frère~~^{frère}, Philippe II, devenu jaloux de sa gloire, et craignant qu'il n'épousât Elisabeth, reine d'Angleterre. C'étoit un prince orné des plus grandes qualités, et l'un des grands capitaines de son siècle.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 71

jusqu'en 1622, en 2 volumes. Il y a aussi ses *Mémoires et Lettres* sur la guerre de la Val-teline, etc., en 3 volumes.

Henri, duc de Rohan et prince de Léon, naquit au château de Blein en Bretagne, en 1579. A l'âge de seize ans, étant au siège d'Amiens, il donna des preuves d'une bravoure la plus distinguée, sous les yeux d'Henri IV, qui l'aima avec la plus grande tendresse. Après la mort d'Henri, il devint chef des calvinistes en France, et soutint, au nom de son parti, trois guerres contre Louis XIII. On le regarda comme l'un des plus grands capitaines de son siècle. La première guerre, qui fut terminée à l'avantage des protestans, s'alluma lorsque Louis XIII voulut rétablir la religion romaine dans le Béarn; la deuxième, à l'occasion du blocus de la Rochelle; et la troisième, lorsque le cardinal de Richelieu assiégea cette ville pour la seconde fois. Le duc de Rohan voyant, après la prise de la Rochelle, que les protestans cherchoient à s'accommoder avec la cour, réussit à leur procurer une paix générale, en 1629, à des conditions beaucoup plus avantageuses que chacune des villes protestantes n'auroient pu obtenir, par les arrangemens particuliers auxquels les unes et les autres

travailloient. Après cette paix célèbre, le duc de Rohan se retira à Venise ; et pendant son séjour dans cette ville, il négocia avec la Porte pour l'achat de l'île de Chypre. La négociation eut lieu, par l'entremise du patriarche grec de Constantinople. La Porte consentit à donner l'investiture de Chypre au duc, moyennant la somme de deux cent mille écus, et vingt mille écus de tribut annuel. Mais le patriarche vint à mourir, et cette mort empêcha l'affaire d'être terminée. Pendant cet intervalle, les Vénitiens l'avoient nommé leur généralissime contre les Impériaux, lorsque Louis XIII l'engagea d'être son ambassadeur auprès des Suisses et Grisons, voulant les aider à faire rentrer sous leur obéissance la Valteline, dont les Espagnols et les Impériaux soutenoient la révolte. Déclaré général, il gagna plusieurs batailles, et finalement chassa entièrement les Impériaux et les Espagnols de la Valteline. Il battit encore l'armée espagnole, sur les bords du lac de Côme, en 1636. Mais, dans la suite, les Grisons se soulevèrent contre les Français; et le duc, fort mécontent du cardinal de Richelieu et de la conduite de la cour, fit un traité particulier avec les Grisons, en 1637. Alors il se retira à Genève, d'où il alla joindre son
ami

ami le duc de Saxe-Weimar, qui lui offrit le commandement en chef de ses troupes prêtes à combattre les Impériaux. Le duc de Rohan refusa le commandement; mais s'étant mis à la tête du régiment de Nassau, il enfonça l'ennemi à la bataille près de Rheinfeld, dans laquelle il fut grièvement blessé, et mourut de ses blessures le 13 avril 1638, à cinquante-neuf ans. Il avoit épousé, en 1605, Marguerite de Béthune, fille de l'illustre Sully, femme célèbre par son courage, par son esprit, et par toutes les qualités les plus estimables. Elle mourut à Paris, en 1660.

Mémoires de Sully.

Maximilien de Béthune, baron de Rosny, naquit en 1559, au château de Rosny, près de Mantes. En 1606, Henri IV érigea la terre de Sully-sur-Loire en duché et pairie pour M. de Rosny, qui prit alors le titre de duc de Sully.

Ses mémoires présentent un tableau fidèle des règnes de Charles IX, d'Henri III et d'Henri IV, mais sur-tout de ce dernier règne. Ils étoient écrits originairement d'une manière très-négligée, sans ordre et sans liaison. La première édition, qui est *in-folio*, est intitulée *Œconomies royales*. L'abbé de l'Ecluse les

ayant revus et corrigés, en donna une édition en 1745 ; mais on a observé qu'il avoit fait tenir à Sully *un langage trop pur et non suranné*. Effectivement j'aime mieux entendre Sully parler lui-même dans son antique langage, que de l'entendre par la bouche d'un interprète (*).

Après la mort d'Henri IV, Sully se retira de la cour. Même en gardant le silence, la vue d'un homme aussi probe, aussi attaché à son illustre maître, aussi touché de sa mort si inopinée, étoit trop importune à ceux qui gouvernoient, pour qu'on y souffrît long-temps sa présence. Quelques années après, Louis XIII le fit venir pour lui demander des conseils. Les jeunes courtisans voulurent donner des ridicules à ce grand homme, qui parut avec des habits qui n'étoient plus de mode. Sully s'en appercevant et pensant aux temps passés, et affligé des changemens qu'il voyoit, dit au roi : *Sire, quand votre père me faisoit l'honneur de me consulter, nous ne parlions d'affaires, qu'après avoir fait passer dans l'anti-chambre les baladins de la cour.*

(*) Thomas compare l'ouvrage de l'abbé de l'Ecluse à une tapisserie dont on ne voit que le revers.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 75

« Le moindre des mérites de Sully (dit
» Thomas) fut d'être d'une naissance illustre.
» Il tenoit d'un côté à la maison d'Autriche,
» de l'autre à l'auguste maison de France. C'en
» étoit assez pour corrompre une ame foible :
» la sienne ne trouva dans cet heureux hasard
» que des motifs de grandeur. Il y puisa cette
» fierté généreuse qui s'indigne des bassesses,
» et qui s'élançe à la gloire par la vertu. La
» fortune lui accorda un nouvel avantage pour
» devenir grand, car il étoit pauvre. Tandis
» qu'il étoit élevé à Rosny, dans toute l'aus-
» térité des mœurs antiques, déjà croissoit
» dans les montagnes et parmi les rochers du
» Béarn, cet autre enfant destiné à conquérir
» et à gouverner la France. Le ciel devoit les
» unir un jour pour le bonheur de l'état....

» On ne connoitroit point Sully tout entier,
» si l'on ignoroit que ses vertus égalèrent ses
» talens. A la cour il conserva l'antique fruga-
» lité des camps. Les riches voluptueux eussent
» peut-être dédaigné sa table ; mais les Gues-
» clin et les Bayard, seroient venus s'y asseoir
» à côté de lui. Un travail austère remplissoit
» ses journées. Ses délassemens même,
» avoient je ne sais quoi de mâle et de sé-
» vère : c'étoit du repos sans indolence, et

» avili l'un et corrompu l'autre , étoit indigne
» de tous deux. Aussi osa-t-il souvent déplaire
» à son maître.

« L'histoire a peint des sages dans la re-
» traite , des héros dans l'oppression ; mais elle
» n'offre rien de plus grand que la dignité de
» Sully dans le malheur : c'étoit la dignité de
» la vertu même , sur laquelle , et les hommes ,
» et les cours , et les rois ne peuvent rien.
» La grandeur , qui étoit dans son ame , se ré-
» pandoit sur toute sa maison. Un nombre
» prodigieux de domestiques , une foule de
» gardes , d'écuyers , de gentils-hommes ; un
» luxe , non de frivolité , mais de magnificence ;
» un appareil imposant et majestueux ; le res-
» pect de mille vassaux ; la subordination d'une
» famille illustre ; les appartemens immenses ,
» et où les belles actions de Henri IV étoient
» représentées avec celles de son ministre ; des
» parcs où régnoient la simplicité et la gran-
» deur : au milieu de tous ces objets , Sully
» en cheveux blancs , conservant les modes
» antiques , portant sur sa poitrine l'image
» sacrée de Henri IV ; la sainte gravité de ses
» discours ; la majesté de ses regards ; le siège
» le plus élevé , qui le distinguoit au milieu de
» ses enfans ; l'accueil honorable que recevoient

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 77

» se vengea de ses ennemis, car il ne perdit
» aucune occasion de leur faire du bien. Les
» méchans trouvoient en lui une ame inflexible
» et rigide; les malheureux y trouvèrent une
» ame sensible et compatissante. Dans la reli-
» gion, zélé sans fanatisme, et tolérant sans
» indifférence, il étoit l'organe du roi auprès
» des protestans, il étoit le protecteur des ca-
» tholiques auprès du roi : il fut adoré à Ge-
» nève; il fut estimé dans Rome. Bon époux,
» bon maître, bon père de famille; il donna
» un plus grand spectacle au monde, il fut
» l'ami d'un grand roi. C'étoit auprès de Sully
» que Henri IV alloit oublier ses peines; c'étoit
» à lui qu'il confioit toutes ses douleurs : les
» larmes d'un grand homme couloient dans le
» sein d'un ami. La franchise guerrière et la
» douce familiarité, assaisoient leurs entre-
» tiens. Il n'y avoit plus de sujet, il n'y avoit
» plus de roi; l'amitié avoit fait disparaître les
» rangs. Mais cette amitié si tendre, étoit en
» même temps courageuse et sévère de la part
» de Sully. A travers les murmures flatteurs
» des courtisans, Sully faisoit entendre la voix
» fière et libre de la vérité. Il estimoit trop
» Henri IV, il s'estimoit trop lui-même pour
» parler un autre langage. Tout ce qui eût

l'artillerie, il logeoit à l'arsenal. Il se levoit à quatre heures du matin, employoit le temps jusqu'à sept heures pour expédier ses lettres, pour lire et pour répondre à des mémoires. A sept heures il alloit travailler avec le roi, en lui rendant compte des divers emplois dont il étoit revêtu. Il dînoit à midi, et après dîner il donnoit audience pour tout le monde; toute personne y étant admise indistinctement. Il travailloit ensuite jusqu'à l'heure du souper; et c'est alors qu'il se livroit à la société. Il se couchoit à dix heures; mais si quelque événement dérangeoit le cours ordinaire de ses occupations, il prenoit sur le sommeil le temps qui lui avoit manqué dans la journée. Telle fut la vie qu'il mena, pendant tout le temps de son ministère. Ce grand homme mourut dans son château de Villebon, au pays Chartrain, le 21 décembre 1641, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Mémoires du président Jeannin.

On peut dire que l'auteur de ces mémoires étoit, comme Sully, en même temps le ministre et l'ami de son maître, Henri IV. Sully étoit d'une très-illustre naissance; Jeannin n'étoit, dans le commencement, qu'un simple
avocat

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 81

avocat au parlement de Dijon : il ne dut qu'à son propre mérite la grande élévation à laquelle il parvint, et la haute considération dont il a toujours joui.

Les états de Bourgogne l'ayant chargé des affaires de la province, il employa l'influence que cette charge, ainsi que sa réputation, lui donnoient, pour s'opposer de toutes ses forces à l'exécution des ordres qu'on reçut à Dijon pour le massacre de la S. Barthélemy. Heureusement il l'empêcha ; et peu de jours après, on y reçut un second ordre pour défendre les meurtres.

Jeannin, sincèrement attaché à sa religion et à l'état, entra de bonne foi dans la faction de la ligue. Ayant été envoyé par le duc de Mayenne auprès de Philippe II, il découvrit bientôt que le roi d'Espagne, en épousant la cause des ligueurs, n'avoit en vue que d'affoiblir la France, et d'en profiter pour y faire des conquêtes. A son retour de cette mission, il quitta le parti du duc de Mayenne. Après la guerre de la ligue, Henri IV l'appela auprès de lui. Jeannin faisoit quelques difficultés, à cause du parti qu'il avoit précédemment adopté ; mais Henri IV lui dit : *Point de scrupules, je suis bien assuré que celui qui a été*

*fidèle au duc de Mayenne, le sera à son roi. Il le plaça dans son conseil, et il lui donna en même temps la charge de premier président au parlement de Bourgogne. Jeannin étoit à peine entré au conseil, qu'un secret de l'état se trouva révélé. Le roi s'en plaignit. Quelques-uns des membres du conseil avoient l'air de jeter des regards soupçonneux sur Jeannin, qui par indignation se taisoit; Henri IV s'en aperçut, et dans l'instant prenant Jeannin par la main, il dit avec vivacité : *Je réponds pour ce bon homme; c'est à vous autres à vous examiner.**

Il avoit été chargé de la négociation entre le roi d'Espagne et les Hollandois, négociation par sa nature de la plus grande difficulté; mais il la termina en 1609, également estimé des deux partis. Ce fut au retour de cette ambassade, que Henri IV l'embrassant, dit à la reine qui étoit présente : *Vous voyez un des plus hommes de bien de mon royaume, des plus capables à servir l'état; et s'il arrivoit que Dieu disposât de moi, je vous prie de vous reposer sur sa fidélité, et sur la passion que je sais qu'il a pour le bien de mes peuples. On a dit que Sully n'étoit pas sans jalousie à l'égard de Jeannin; mais je n'en ai vu aucune preuve, et je serois*

fâché de le croire. — Après la mort du roi, Marie de Médicis se reposa sur Jeannin pour conduire toutes les affaires les plus difficiles et les plus importantes, et lui confia l'administration des finances. Il mourut en octobre 1622, à quatre-vingt-deux ans; et malgré les grandes places qu'il avoit occupées, malgré l'ordre et l'économie qu'il observoit dans ses dépenses, il ne laissa à sa famille qu'une fortune très-modique.

Il laissa des *Mémoires* et des *Négociations* qui furent publiés après sa mort. Le cardinal de Richelieu, qui en faisoit souvent la lecture, disoit qu'il y trouvoit toujours à apprendre.

Mémoires du maréchal de Bassompierre.

Ces mémoires contiennent quelques articles curieux, mais noyés dans une mer de choses très-peu intéressantes. Bassompierre avoit beaucoup d'esprit, une belle figure, avec des manières et des sentimens très-nobles. Il étoit très-caustique et *homme à bons mots*; en sorte que les courtisans le craignoient. Ayant déplu au cardinal de Richelieu, il fut mis à la Bastille; où il resta pendant dix ans, jusqu'à la mort du cardinal. Après qu'il en fut sorti, la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal, sachant

que la fortune de Bassompierre étoit très-dérangée, profita de cette occasion pour lui offrir cinq cent mille livres; mais en la remerciant, il répondit : « Votre oncle, madame, m'a fait » trop de mal pour que je puisse recevoir de » vous tant de bien (*). » Il mourut subitement le 12 octobre 1646, à soixante-sept ans.

Mémoires du cardinal de Retz.

Jean-François-Paul de Gondy (**), depuis cardinal de Retz, naquit à Montmirel en Brie, en 1614. Son père, Emmanuel de Gondy, général des galères, le força à embrasser l'état ecclésiastique, quoique son penchant le portât pour les armes.

Ses mémoires sont *presque comparables à Tacite pour la profondeur des pensées et pour*

(*) C'est la même pensée que celle de Corneille.

« Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
» Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :
» Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
» Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien »

(**) Il descendoit d'Antoine de Gondy, Florentin, qui avoit suivi Catherine de Médicis en France, et qui obtint la place de maître-d'hôtel de Henri II. Le fils aîné d'Emmanuel, Albert de Gondy, fut nommé maréchal de France par Charles IX, et ensuite créé duc et pair par Henri III.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 85

l'énergie de l'expression; mais le style en est quelquefois incorrect, et même embarrassé.

« Ils sont écrits (dit Voltaire) avec un air de
» grandeur, une impétuosité de génie, et une
» inégalité qui sont l'image de la conduite du
» cardinal; il les composa dans sa retraite,
» avec l'impartialité d'un philosophe qui ne l'a
» pas toujours été. »

On y trouve les portraits de presque toutes les personnes marquantes de son temps.

Écoutons ce que dit de lui le président Hénault.

« On a de la peine à comprendre comment
» un homme qui passa sa vie à cabaler, n'eut
» jamais de véritable objet. Il aimoit l'intrigue
» pour intriguer : esprit hardi, délié, vaste,
» et un peu romanesque; sachant tirer parti
» de l'autorité que son état lui donnoit sur le
» peuple, et faisant servir la religion à sa po-
» litique; cherchant quelquefois à se faire un
» mérite de ce qu'il ne devoit qu'au hasard,
» et ajustant souvent après coup les moyens
» aux événemens. Il fit la guerre au roi; mais
» le personnage de rebelle étoit ce qui le flat-
» toit le plus dans sa rebellion. Magnifique,
» bel-esprit, turbulent, ayant plus de saillies
» que de suites, plus de chimères que de vues;

» déplacé dans une monarchie, et n'ayant pas
» ce qu'il falloit pour être républicain, parce
» qu'il n'étoit ni sujet fidèle, ni bon citoyen;
» aussi vain, plus hardi et moins honnête
» homme que Cicéron; enfin, ayant plus d'es-
» prit que Catilina, mais moins grand et moins
» méchant que ce conspirateur. »

M. de La Rochefoucault, qui étoit son con-
temporain, fait aussi un portrait de lui. Le
voici :

« Le cardinal de Retz a beaucoup d'éléva-
» tion, d'étendue d'esprit, et plus d'ostenta-
» tion que de vraie grandeur. Il a une mémoire
» extraordinaire, plus de force que de poli-
» tesse dans ses paroles; l'humeur facile, de
» la docilité et de la foiblesse à souffrir les
» plaintes et les reproches de ses amis; peu
» de piété, quelques apparences de religion.
» Il paroît ambitieux sans l'être. La vanité, et
» ceux qui l'ont conduit, lui ont fait entre-
» prendre de grandes choses, presque toutes
» opposées à sa profession. Il a suscité les plus
» grands désordres dans l'état, sans avoir un
» dessein formé de s'en prévaloir; et loin de
» se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour
» occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui pa-
» roître redoutable, et à se flatter de la fausse

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 87

» vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins
» profiter avec habileté des malheurs publics,
» pour se faire cardinal. Il a souffert la prison
» avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa
» hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire
» durant plusieurs années, dans l'obscurité
» d'une vie errante et cachée. Il a conservé
» l'archevêché de Paris, contre la puissance
» du cardinal Mazarin; mais après la mort de
» ce ministre, il s'en est démis sans connoître
» ce qu'il faisoit, et sans prendre cette con-
» joncture pour ménager les intérêts de ses
» amis et les siens propres. Il est entré dans
» divers conclaves, et sa conduite a tou-
» jours augmenté sa réputation. Sa pente na-
» turelle est l'oisiveté; il travaille néanmoins
» avec activité dans les affaires qui le pressent,
» et il se repose avec nonchalance quand elles
» sont finies. Il a une grande présence d'es-
» prit; et il fait tellement tourner à son avan-
» tage les occasions que la fortune lui offre,
» qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées.
» Il aime à raconter; il veut éblouir indiffé-
» remment tous ceux qui l'écoutent, par des
» aventures extraordinaires; et souvent son
» imagination lui fournit plus que sa mémoire.
» Il est faux dans la plupart de ses qualités;

» et ce qui a le plus contribué à sa réputation ;
» est de savoir donner un beau jour à ses dé-
» fauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié,
» quelque soin qu'il ait pris de paroître occupé
» de l'une et de l'autre. Il est incapable d'envie
» et d'avarice , soit par vertu , soit par inap-
» plication. Il a plus emprunté de ses amis ,
» qu'un particulier ne pouvoit espérer de leur
» pouvoir rendre. Il n'a point de goût ni de
» délicatesse ; il s'amuse de tout. Il évite avec
» adresse , de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une
» légère connoissance de toutes choses. La re-
» traite qu'il vient de faire , est la plus écla-
» tante et la plus fausse action de sa vie ; c'est
» un sacrifice qu'il fait à son orgueil , sous pré-
» texte de dévotion : il quitte la cour où il ne
» peut s'attacher , et il s'éloigne du monde qui
» s'éloigne de lui. »

Ce portrait contient des choses nullement
avantageuses , et on est étonné d'entendre ma-
dame de Sévigné , dire en l'envoyant à sa fille :

« Voilà un portrait qui s'est fait brusque-
» ment sur le cardinal ; celui qui l'a fait n'est
» point son intime ami : il n'a nul dessein qu'il
» le voie , ni qu'il coure ; il n'a point prétendu
» le louer. — Il m'a paru bon par toutes ces
» raisons ; je vous l'envoie et vous prie de n'en
donner

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 89

» donner aucune copie. On est si lassé de
» louanges en face, qu'il y a du ragoût à pou-
» voir être assuré que l'on n'a point songé à
» faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand
» on dit la pure vérité toute nue, toute naïve. »

Et dans une autre lettre :

« Le portrait vient de M. de La Rochefou-
» cault; et ce qui me le fit trouver bon, et le
» montrer au cardinal, c'est qu'il n'a jamais
» été fait pour être vu. C'étoit un secret que
» j'ai forcé, par le goût que je trouve à des
» louanges en absence, par un homme qui
» n'est ni intime ami ni flatteur. Notre car-
» dinal trouva le même plaisir que moi à voir
» que c'étoit ainsi que la vérité forçoit à parler
» de lui, quand on ne l'aimoit guère, et qu'on
» croyoit qu'il ne le sauroit jamais. »

Personne n'étoit plus à portée que madame de Sévigné elle-même, de juger du cardinal de Retz; et ce n'est qu'un acte de justice dû à la mémoire de cet homme extraordinaire et célèbre, de rappeler ce qu'elle dit de lui, à plusieurs reprises, en écrivant à sa fille, à qui elle parloit assurément comme elle pensoit.

« Vous aurez vu comme ce jour doulou-
» reux du départ de M. le cardinal n'est pas
» encore arrivé; il le sera quand vous recevrez

» cette lettre. Il me semble que cela seul mé-
» riteroit d'ouvrir une source ; mais comme
» elle est ouverte pour vous , il ne fera qu'y
» puiser. Ce sera , en effet , un jour très-dou-
» loureux ; car je suis fort attachée à sa per-
» sonne , à son mérite , à sa conservation , dont
» je jouis tant que je puis , et à toutes les ami-
» tiés qu'il me témoigne : il est vrai que son
» ame est d'un ordre si supérieur , qu'il ne
» falloit pas attendre une fin toute commune
» de lui , comme des autres. Quand on a pour
» règle de faire toujours tout ce qu'il y a de
» plus grand et de plus héroïque , on place
» la retraite en son temps , et l'on fait pleurer
» ses amis. »

~~~~~

« Vous devez écrire à M. le cardinal de Retz ;  
» nous lui écrivons tous. Il se porte très-bien ,  
» et mène une vie très-religieuse : il va à tous  
» les offices ; il mange au réfectoire les jours  
» maigres. Nous lui conseillons d'aller à Com-  
» mercy. Il sera très-affligé de la mort de  
» M. de Turenne. »

~~~~~

« Vous parlez si dignement du cardinal de
» Retz et de sa retraite , que pour cela seul

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 91

» vous seriez digne de son amitié et de son
» estime. Je vois des gens qui disent qu'il
» devrait venir à S.-Denis; et ce sont ceux-là
» même qui trouveroient le plus à redire, s'il
» y venoit. On voudroit, à quelque prix que
» ce fût, ternir la beauté de son action; mais
» j'en défie la plus fine jalousie.

» J'ai fort causé avec Corbinelli (*); il est
» charmé du cardinal : il n'a jamais vu une ame
» de cette couleur; celles des anciens Romains
» en avoient quelque chose. Vous êtes chère-
» ment aimée de cette ame-là; et je suis plus
» assurée que jamais, qu'il n'a jamais manqué
» à cette amitié.»

(*) Raphaël Corbinelli étoit petit-fils de Jacques Corbinelli, Florentin, parent de Catherine de Médicis, et qui vint en France avec elle. Raphaël est auteur de plusieurs ouvrages; mais il avoit plus le talent de plaire dans la société, que de mérite comme écrivain. C'étoit un véritable épicurien, qui ménageoit avec art ses plaisirs. Il étoit sans fortune. Le cardinal de Retz, touché de la fâcheuse situation où il se trouvoit, le reconnut pour son parent, afin d'avoir le droit de lui faire accepter une pension de deux mille livres; mais le cardinal mourut bientôt après, et la pension finit avec lui. Corbinelli étoit l'ami de madame de Sévigné, du cardinal de Retz, du duc de La Rochefoucault, de Bussy-Rabutin, et de presque toutes les personnes célèbres de son temps. Il mourut à Paris en 1716, âgé de cent ans.

« Corbinelli est content de ce que vous dites
» de sa métaphysique ; il est revenu encore
» plus philosophe de Commercy. Il me paroît
» qu'il a bien diverti le cardinal. Nous en par-
» lons sans cesse, et tout ce qu'il en dit aug-
» mente l'admiration et l'amitié qu'on a pour
» lui.

» Il est revenu un gentilhomme de Com-
» mercy, depuis Corbinelli, qui m'a fait peur
» de la santé du cardinal : ce n'est plus une
» vie, c'est une langueur. Je l'aime et l'honore
» d'une manière à me faire un tourment de
» cette pensée : le temps ne répare point de
» telles pertes. »

Il mourut à Paris, le 24 août 1679, à soixante-
six ans.

« Peut-être ne lui a-t-il manqué, pour être
» un grand homme, que d'être à sa place.
» Mais malheureusement pour lui il étoit, par
» son caractère, également déplacé, et dans
» une monarchie et dans l'église ; et la pre-
» mière instruction qui résulte de ses aventures
» et de ses écrits, c'est que des qualités émi-
» nentes, en contradiction avec des circons-
» tances insurmontables de leur nature, ne
» peuvent produire qu'une lutte brillante et

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 93

» momentanée, une célébrité passagère et une
» chute complète. La première loi d'une grande
» ambition, fondée sur de grands talents, est
» donc d'en choisir et d'en décider l'objet,
» suivant les possibilités morales et politiques.
» C'est un grand acte de la raison, le plus im-
» portant de tous, mais en même temps le
» plus difficile, parce qu'il dépend beaucoup
» du caractère, qui décide souvent contre la
» raison; et c'est ce qui arriva au cardinal de
» Retz. Né avec du génie pour les affaires,
» audacieux et adroit, ferme et souple, élo-
» quent en public, insinuant dans le particu-
» lier, actif et patient, habile à se procurer
» de l'argent et à le répandre; sachant des-
» cendre de son rang jusqu'à la dernière po-
» pularité, et le soutenir jusqu'à la hauteur la
» plus fière, il réunissoit ce qui peut mener
» à tout dans un état républicain, où chacun
» a sa valeur personnelle, et peut se placer en
» raison de ses facultés. Il sentoit ses forces,
» il y mesura ses projets; mais il ne mesura
» pas les projets aux moyens. Dans une mo-
» narchie que Richelieu venoit de rendre ab-
» solue dans les principes et dans le fait, il
» n'y avoit pour l'abbé de Retz, désigné ar-
» chevêque de Paris, de chemin à l'élévation

» que celui du ministère , ni de chemin au
» ministère que l'attachement à la cour. Toutes
» les conjonctures offroient des facilités : une
» minorité , un roi enfant , une régente inca-
» pable de gouverner par elle-même , et qui
» avouoit le besoin d'être gouvernée , qui
» même , si l'on s'en rapporte à lui , ne donna
» la première place à Mazarin que faute de
» pouvoir se fier à un autre..... La reine le
» voyoit favorablement ; il lui étoit redevable
» de la coadjutorerie qui lui assuroit l'arche-
» vêché ; la route étoit ouverte , il falloit la
» suivre ; c'étoit de ce côté que devoient se
» tourner toutes les séductions et tous les ef-
» forts. Il étoit aimé de M. le prince , qui ne
» pouvoit souffrir le ministre. On voyoit avec
» peine un étranger , un cardinal , dans un poste
» que Richelieu avoit fait haïr et redouter.
» Cette considération , l'appui du grand Condé ,
» les avantages naturels du coadjuteur , qui
» avoit pour lui l'élocution et les manières ,
» qui souvent rendoient Mazarin ridicule ; l'in-
» trigue , où il étoit aussi savant que personne ;
» tous ces moyens réunis pouvoient lui obtenir
» l'entrée au conseil ; et ce premier pas fait ,
» il pouvoit , comme Richelieu , devenir le
» maître , dès qu'il auroit eu l'oreille de la

» maîtresse. Mais il eût fallu pour cela montrer
» un dévouement entier aux intérêts de la ré-
» gente, à ceux de son autorité, et de celle
» qu'elle devoit conserver au roi. Ce fut-là le
» grand art de Mazarin, qui lui servit plus que
» tout le reste ; et ce sera toujours la marche
» la plus sûre auprès des souverains, sur-tout
» auprès de ceux dont le pouvoir, affermi par
» sa nature, n'est combattu que par les cir-
» constances. Tel étoit le plan d'ambition que
» pouvoit suivre le coadjuteur. Il n'étoit pas
» infallible, l'ambition n'a rien qui le soit ;
» mais il étoit probable, et sur-tout c'étoit le
» seul possible dans l'exécution.

» Maintenant, que l'on examine la conduite
» qu'il tint, et l'on verra que cet homme, qui
» dans ses écrits a tant raisonné sur les prin-
» cipes de l'ambition, manqua entièrement
» au premier de tous, qui est d'avoir un
» objet ; et que la sienne, qui, dans Rome
» ou dans Athènes, pouvoit l'élever au plus
» haut degré, ne pouvoit absolument que le
» perdre en France, comme en effet elle le
» perdit. (*)»

(*) M. de La Harpe.

Mémoires de la Régence d'Anne d'Autriche ;
par M. le duc de La Rochefoucault.

On a observé que *cet ouvrage*, écrit du style de Tacite, donne un tableau fidèle de ces temps orageux, dans lesquels le peintre avoit été lui-même du nombre des acteurs. D'autres, au contraire, l'accusent d'infidélité; ils prétendent que M. de La Rochefoucault dénature les faits et les motifs des actions, avec propos délibéré, et qu'il se laisse souvent subjugué par divers préjugés, soit en morale, soit en politique.

Son style a toujours obtenu les suffrages des meilleurs juges; mais parce que l'auteur étoit lui-même acteur dans les affaires dont il fait le récit, et parce qu'il se fit une règle d'attribuer toutes les actions de l'homme à un seul principe, celui de l'amour-propre ou de l'intérêt personnel, il faut le lire, comme historien, avec une certaine méfiance. Il pourroit manquer à la vérité, et même paroître injuste, sans vouloir être ni injuste ni infidèle.

Mémoires pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche, par madame de Motteville.

Madame de Motteville étoit l'amie et la
confidente

confidente de cette reine, ainsi que d'Henriette, reine d'Angleterre, veuve de Charles I^{er}. Elle avoit donc une connoissance exacte de la cour, de tout ce qui s'y passoit pendant la minorité de Louis XIV; et quoique ces mémoires soient écrits avec beaucoup de négligence, on y apprend cependant diverses anecdotes qu'on ne trouve pas ailleurs.

Le nom de sa famille étoit Bertaud. Etant demoiselle, le cardinal de Richelieu, jaloux ou offensé de sa faveur auprès de la reine, l'obligea de quitter la cour. Elle se retira avec sa mère en Normandie, où elle épousa M. de Motteville, premier président de la chambre des comptes à Rouen. Il étoit fort vieux, et la laissa veuve deux ans après leur mariage. Après la mort du cardinal, elle retourna auprès de la reine. Elle mourut à Paris en 1689, à soixante-quatorze ans.

Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

Anne-Marie de Bourbon, fille de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et de Marie de Bourbon-Montpensier, naquit à Paris en 1627. Elle succéda à tous les biens de sa mère, fille et héritière de Henri de Bourbon, duc de Montpensier.

Voltaire dit que *ses mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle-même, que d'une princesse témoin de grands événemens*. Mais on y rapporte une quantité d'anecdotes très-intéressantes. Son style est simple et concis ; on y admire la facilité avec laquelle elle exprime tout ce qu'elle veut dire. On en jugera par quelques exemples :

« J'appris, dit-elle, que la reine de Suède (*) »
» devait partir de Fontainebleau ; je devois
» la trouver sur mon chemin : dès que je sus

(*) Christine, reine de Suède, née le 8 février 1626, succéda à son père Gustave Adolphe, mort dans le sein de la victoire, à Lutzen, le 16 novembre 1632. Elle abdiqua la couronne, le 16 juin 1654, en faveur de son cousin Charles Gustave. Elle traversa le Danemarck, l'Allemagne, les Pays-bas, la France. Elle embrassa la religion catholique à Bruxelles. Elle se rendit à Rome : mais ne trouvant pas dans sa vie privée le bonheur qu'elle avoit espéré, elle laissoit échapper quelquefois d'inutiles regrets d'avoir quitté le trône ; et à la mort de Charles, elle fit de vains efforts pour y remonter. Christine avoit beaucoup d'esprit, de la littérature, et des connoissances dans diverses sciences ; mais elle étoit violente, capricieuse, inégale, inconstante, et sans pudeur dans ses propos comme dans sa conduite. L'assassinat de Monaldeschi, son grand écuyer, et selon plusieurs son amant, qu'elle fit commettre sous ses yeux, dans la galerie des Cerfs, à Fontainebleau, en 1654, inspira à tout le monde

» qu'elle étoit à Essonne, je m'habillai et m'y
» en allai. Comme j'arrivois, M. de Guise,
» Cominges, et tous les officiers du roi qui
» étoient à la servir, vinrent au-devant de moi;
» elle étoit dans une belle chambre à l'ita-
» lienne, où elle alloit voir un ballet : ainsi
» elle étoit entourée d'un nombre infini de
» gens ; de sorte qu'elle ne pouvoit faire que
» deux pas pour venir au-devant de moi. J'a-
» vois tant ouï parler de la manière bizarre
» de son habillement, que je mourois de peur
» de rire lorsque je la verrois. Comme on cria
» *gare*, et que l'on me fit place, je l'apperçus :
» elle me surprit, et ce ne fut pas d'une ma-
» nière à me faire rire. Elle avoit une jupe
» grise, avec de la dentelle d'or et d'argent ;
» un juste-au-corps de camelot couleur de feu,
» avec de la dentelle de même que la jupe ;
» au cou, un mouchoir de point de Gênes noué
» avec un ruban couleur de feu ; une perruque

une juste horreur. Elle ne fut regrettée de personne, lorsqu'elle termina sa bizarre carrière à Rome, le 19 avril 1689, dans sa soixante-troisième année. Le cardinal Azolini passoit pour être son amant.

Mais d'Azolin dans Rome
Sut charmer ses ennuis, etc.

Voyez *Chansons de Coulange*.

» blonde, et derrière, un rond comme les
» femmes en portent, et un chapeau avec
» des plumes noires, qu'elle tenoit. Elle est
» blanche, a les yeux bleus; dans des momens
» elle les a doux, et dans d'autres fort rudes;
» la bouche assez agréable, quoique grande;
» les dents belles, le nez grand et aquilin :
» elle est fort petite; son juste-au-corps cache
» sa mauvaise taille. A tout prendre, elle me
» parut un joli petit garçon. Elle m'embrassa,
» et me dit : j'ai la plus grande joie du monde
» d'avoir l'honneur de vous voir; je l'ai souhaité
» avec passion. Elle me donna la main pour
» passer sur le banc, et me dit, vous avez
» assez de disposition pour sauter. Je me mis
» dans la chaise à bras que l'on m'avoit des-
» tinée; je m'amusai à causer avec les gens qui
» étoient autour de moi. La reine me demanda
» combien j'avois de sœurs, des nouvelles de
» mon père, de quelle maison ma belle-mère
» étoit (*), me fit plusieurs questions et cajo-
» leries infinies. Lorsque je lui eus présenté
» la comtesse de Fiesque, elle me dit tout bas :

(*) Gaston, duc d'Orléans, après la mort de sa première femme, mère de mademoiselle de Montpensier, épousa en secondes noccs une princesse de Lorraine.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 101

» elle n'est pas si belle , pour avoir fait tant de
» bruit ; le chevalier de Grammont est-il tou-
» jours amoureux d'elle ? Quand je lui pré-
» sentai madame de Béthune , elle lui parla
» de ses manuscrits : elle étoit bien-aise de faire
» paroître qu'elle connoissoit tout le monde ,
» et qu'elle en savoit des nouvelles. Après le
» ballet nous allâmes à la comédie : là elle
» me surprit pour louer les endroits qui lui
» plaisoient ; elle juroit Dieu , se couchoit dans
» sa chaise , jettoit ses jambes d'un côté et de
» l'autre , les passoit sur les bras de sa chaise ;
» elle faisoit des postures que je n'ai jamais
» vu faire qu'à Trivelin et à Jodelet , qui sont
» deux bouffons , l'un italien , l'autre français ;
» elle répétoit les vers qui lui plaisoient. Elle
» parla sur beaucoup de matières ; et ce qu'elle
» dit , elle le dit assez agréablement. Il lui
» prenoit des rêveries profondes : elle faisoit
» de grands soupirs , puis tout d'un coup elle
» revenoit comme une personne en sursaut.
» Elle est tout-à-fait extraordinaire. Après la
» comédie , on apporta une collation de fruits
» et de confitures ; ensuite on alla voir un feu
» d'artifice sur l'eau. Elle me tenoit par la main
» à ce feu , où il y eut des fusées qui vinrent
» près de nous : j'en eus peur ; elle se moqua

» de moi, et me dit : Comment, une demoi-
» selle qui a été aux occasions, et qui a fait
» de si belles actions, a peur? Je lui répondis
» que je n'étois brave qu'aux occasions, et que
» c'étoit assez pour moi. Elle disoit que la plus
» grande envie qu'elle auroit au monde, seroit
» de se trouver à une bataille, et qu'elle ne
» seroit point contente que cela ne lui soit
» arrivé; qu'elle portoit une grande envie au
» prince de Condé, de tout ce qu'il avoit fait.
» Elle me dit, c'est votre bon ami; je lui dis:
» Oui, madame, et mon parent très-proche.
» C'est le plus grand homme du monde, dit-
» elle; on ne lui sauroit ôter cela. Je lui ré-
» pondis qu'il étoit bien heureux d'être si
» avantageusement dans son esprit. Quand le
» feu fut fini, elle me prit en particulier, et
» elle me dit qu'elle vouloit s'employer par
» toute voie pour me raccommo-der à la cour
» et avec S. A. R.; que je n'étois pas faite pour
» demeurer à la campagne; que j'étois née
» pour être reine; qu'elle souhaitoit avec pas-
» sion que je la fusse de France; que c'étoit
» le bien et l'avantage de l'état; que j'étois la
» plus belle, la plus aimable et la plus grande
» princesse de l'Europe; que la politique vou-
» loit cela; qu'elle en parleroit à M. le cardinal.

» Je la remerciai de tant d'honnêtetés qu'elle
» me faisait, et de la manière obligeante dont
» elle parloit de moi ; que pour le dernier ar-
» ticle, je la suppliois très-humblement de n'en
» point parler. On lui vint dire que la viande
» étoit servie ; je pris congé d'elle, et m'en
» retournai à Petitbourg. »

En lisant attentivement ces Mémoires, on croit appercevoir que Mademoiselle, en prenant la résolution d'épouser M. de Lauzun, n'a pas tant cédé à la passion de l'amour, qu'à celle de l'*ambition*, et d'une ambition déplacée. Cette princesse, déterminée dans toutes ses actions par la vanité, aimant dans M. de Lauzun le favori de Louis XIV, et le desir d'être admise dans l'intimité du roi, d'être traitée par lui comme une favorite, la porta peut-être à faire ce mariage. On peut ajouter que les personnes dans qui la vanité domine, ne sont pas susceptibles de sentimens solides. La duchesse de Longueville disoit : « Si Mademoiselle a tant d'envie de plaire à Louis XIV en épousant quelqu'un qu'il aime, que n'épouse-t-elle le fils de Colbert, que le roi aime beaucoup plus que M. de Lauzun ? » Mademoiselle fut très-irritée de ce propos, qui prouvoit que madame de Longueville avoit bien

démêlé son caractère. Elle raconte elle-même que le cardinal Mazarin lui ayant fait présent d'un petit chien, elle répéta plus de cent fois dans la journée, avec satisfaction : « C'est M. le cardinal qui me l'a donné. »

Le portrait qu'en a fait M. de Meilhan, dans les Mémoires d'Anne de Gonzague, mérite d'être rapporté.

« Mademoiselle dont vous avez entendu raconter les exploits guerriers, et que vous voyez si dévouée à la faveur, enivrée d'un regard du roi, enchantée d'une parole de ses ministres; Mademoiselle, qui a touché de la main tant de couronnes, a du bel-esprit et fort peu de sens, de l'effervescence dans la tête, de la foiblesse dans le caractère; glorieuse comme une bourgeoise parvenue, indiscrete par vanité, légère dans ses attachemens, sans suite dans ses projets, elle a supérieurement le don de vouloir, de desirer et d'agir à contretemps. »

On a dit d'elle qu'elle passa le commencement de sa vie dans les plaisirs et les intrigues; le milieu dans les amours et les chagrins; la fin dans la dévotion et l'obscurité. Elle mourut à Paris en 1693, à soixante-six ans.

Mémoires

Mémoires de Bussy-Rabutin.

Bussy étoit membre de l'académie française, et s'étoit fait un nom comme homme-de-lettres et comme militaire ; mais on peut dire que sa réputation comme écrivain, étoit au-dessus de son mérite, et que sa vanité étoit encore au-dessus de sa réputation. Cependant le père Bouhours cite avec éloge divers passages tirés des placets qu'il adressoit au roi, comme des morceaux éloquens, bien exprimés, et pleins de pensées délicates et choisies.

Né avec les passions les plus vives, emporté et violent, étant très-jeune il devint éperduement amoureux de madame de Miramionne (*),

(*) Elle s'appeloit mademoiselle de Bonneau, et épousa en 1645 J. J. de Beauharnois, seigneur de Miramion, conseiller au parlement, qui mourut la même année. Sa jeunesse, sa beauté, et une grande fortune, la firent rechercher, mais inutilement, par ce qu'il y avoit de plus distingué. Dès qu'elle fut rétablie de la maladie produite par son enlèvement, elle se donna toute entière à la piété. Elle fit pour cela une retraite chez les *sœurs grises* ou *sœurs de la charité*. En 1649, elle fit vœu de chasteté. Elle employa et son temps et sa fortune à visiter et à soulager les malades et les malheureux. Elle fonda ensuite la maison appelée du *Refuge*, pour les femmes et les filles débauchées, qu'on enfermoit malgré elles; et la maison de *Sainte-Pélagie*, pour celles qui se retireroient

qu'il fit enlever, parce qu'elle opposa constamment à ses vœux les refus les plus décidés. Elle sut recouvrer sa liberté; mais la douleur qu'elle éprouva de cette aventure, la jeta dans une longue et dangereuse maladie, à laquelle cependant elle eut le bonheur d'échapper.

Dans le mois d'avril 1665, Bussy fut relégué à la Bastille, pour avoir écrit l'*Histoire amoureuse des Gaules*, remplie de satyres

de bonne volonté. En 1661, elle établit une communauté de douze filles, qu'elle réunit après aux filles de *Sainte-Genève*. Le principal devoir de ces filles, étoit d'enseigner gratuitement les jeunes personnes de leur sexe, de former des maîtresses d'école pour la campagne, d'assister les malades et les blessés. Elle fonda, dans sa maison, *des retraites* deux fois l'année pour les dames, et quatre fois par an pour un certain nombre de pauvres. Jusqu'à l'époque de la révolution, les règles et les principes établis par la profonde sagesse de madame de Miramion y subsistoient toujours, et ses disciples y exerçoient encore chaque jour les devoirs de l'hospitalité. Son établissement étoit sur le quai S.-Bernard, qui a pris ensuite le nom de *Quai des Miramionnes*. Les pauvres y étoient saignés, pansés et médicamentés. Madame de Miramion fit un grand nombre d'autres œuvres de dévotion et de charité, et mourut dans la plus grande piété, le 24 mars 1696, à soixante-six ans. Voyez sa Vie, écrite par l'abbé de Choisy, et l'Histoire des ordres religieux.

contre des personnes marquantes de la cour. Cet ouvrage fut rendu public sans que l'auteur eût participé en rien à sa publication, dont il fut même très en peine. La marquise de la Beaume, à qui il avoit confié le manuscrit, s'étant brouillée avec lui, après avoir vécu long-temps ensemble dans la liaison la plus intime, le fit imprimer.

En parlant de sa détention, il dit : « Quoique » je sentisse vivement les mauvais traitemens » que je recevois de mon maître, ceux que » je recevois de ma maîtresse ne me tourmen- » toient pas moins. La fortune et l'amour m'ac- » cabloient d'inquiétudes ; mais ce qui augmen- » toit celles de l'amour, c'est que je m'étois » toujours défié de la fortune, et jamais de » l'amour. »

Étant tombé dangereusement malade, il sortit de prison en mai 1666, mais avec ordre de se retirer dans ses terres en Bourgogne. Dix-sept ans après, il obtint la permission de venir à la cour ; mais il retourna bientôt après en Bourgogne, et ne vint plus que très-rarement à Versailles, et seulement pour être utile à ses fils. Il mourut en 1693, à l'âge de soixante-quinze ans.

Il avoit, au dernier degré, la vanité de la

naissance et celle de l'esprit. Il a plusieurs fois écrit qu'un homme de qualité pouvoit seul être l'historien de Louis XIV. Il dit dans une de ses lettres à madame de Sévigné, au sujet du roman de *la Princesse de Clèves* : « Je » trouve que nous pensons les mêmes choses, » et je m'en tiens honoré. Notre critique de » la Princesse de Clèves, est des gens *de qua-* » *lité* qui ont de l'esprit. » On croit entendre le marquis de Mascarille dans les *Précieuses ridicules*. Dans une autre lettre, en parlant de ses mémoires qu'on lui demandoit à lire, il répond : « C'est un grand ouvrage, et qui de- » mande des années de considération, pour en » pouvoir juger. » Son meilleur ouvrage peut-être est celui intitulé : *Instruction pour se conduire dans le monde*; ouvrage qu'il fit pour l'éducation de ses enfans. Il y montre qu'il connoissoit le monde, et qu'il *savoit apprécier les biens et les maux de la vie*. Il étoit alors animé par les sentimens de la religion; il écrivoit dans le calme de la retraite, et avec l'esprit dégagé de l'influence de ses passions et de ses foiblesses.

Mémoires de la cour de France, pour les années 1688 et 1689, avec divers Portraits de

quelques personnes de la cour, par madame de La Fayette.

Ces deux ouvrages méritent assurément d'être lus; ils sont écrits avec grace, et l'on y trouve des anecdotes intéressantes et même curieuses.

Madame de La Fayette étoit l'une des femmes les plus instruites et les plus spirituelles de son temps. Son hôtel étoit devenu le rendez-vous des hommes-de-lettres et d'esprit, les plus distingués. Le célèbre Huet (*), évêque

(*) Pierre Daniel Huet, l'un des premiers savans de son temps, naquit à Caen en 1630. De retour d'un voyage en Suède, où il avoit reçu l'accueil le plus distingué, de la part de la reine Christine, il établit à Paris une académie de physique. Louis XIV protégea l'établissement avec sa libéralité ordinaire, et voulut qu'Huet en fût le chef et le directeur. Bossuet ayant été nommé précepteur du dauphin, Huet fut désigné en même temps sous-précepteur. Il eut, en 1685, l'évêché de Soissons, qu'il quitta pour celui d'Avranches. Après quelques années, il se démit de son évêché, et il se retira à son abbaye de Fontenay, près de Caen, se proposant de s'y fixer. Mais ayant été assailli de procès par quelques possesseurs de terres contiguës à celles de l'abbaye, il se retira chez les jésuites de la maison professe, à Paris, auxquels il légua sa bibliothèque. Il partagea son temps entre l'étude et la société, jusqu'à sa mort, arrivée dans l'hiver de 1721, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. On disoit de lui *qu'il instruisoit les savans et savoit plaire aux ignorans.*

d'Avranches; Ménage, Ségrais (*) et La Fontaine, étoient ceux qu'elle voyoit le plus souvent. Elle donna un appartement à Ségrais dans

Dans les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, il y a un portrait de lui qui finit ainsi : *Vous êtes pieux sans être dévot ; vous avez su vous servir de la science, qui quelquefois gâte les autres, pour vous affermir dans la foi.* Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en français et en latin, dans lesquels il a déployé une immense érudition.

(*) Jean-Renaud de Ségrais, membre de l'académie française, naquit d'une famille noble, à Caen, en 1624, et fit ses études chez les jésuites. Son père, en mourant, avoit laissé une nombreuse famille presque sans fortune. En 1648, il entra chez mademoiselle de Montpensier avec le titre de son aumônier ordinaire; et ensuite ayant quitté l'état ecclésiastique, il eut la charge de son gentilhomme ordinaire. Il tomba dans la disgrâce de Mademoiselle, pour s'être opposé par ses conseils à son mariage avec M. de Lauzun. Il vouloit qu'elle épousât M. de Longueville. Ayant quitté l'hôtel de Montpensier, madame de La Fayette l'engagea à accepter un appartement chez elle. Madame de Maintenon avoit voulu le placer auprès du duc du Maine; mais Ségrais, qui venoit de se retirer à Caen, où il avoit épousé une riche héritière, s'excusa. Il mourut en 1701, à soixante-seize ans. Il est principalement connu comme poète, et sur-tout par ses éclogues, quoiqu'il ait fait plusieurs autres ouvrages. Il a obtenu une grande réputation dans son temps, par ses traductions des Géorgiques et de l'Enéide de Virgile. Personne ne les lit aujourd'hui; cependant, dans le dictionnaire de

LITTÉRATURE FRANÇAISE. III

sa maison, après qu'il eut quitté celui de mademoiselle de Montpensier; et l'on prétendoit qu'il avoit eu part à la composition de son roman de *Zaïde*. Le duc de La Rochefoucault fut lié avec elle de l'amitié la plus étroite. *M. de La Rochefoucault*, disoit-elle, *m'a donné de l'esprit, et j'ai réformé son cœur*. Il y a des choses dites par elle, qu'on peut fort bien ajouter aux maximes de son ami. Elle mourut à Paris, en 1693, à l'âge de soixante ans.

Moréri, il est dit qu'elles sont telles que Virgile les auroit données lui-même, s'il avoit entendu le français.

Lamonnoie a fait son épitaphe ainsi :

« Quand Ségrais, affranchi des terrestres liens,
Descendit plein de gloire aux Champs-Elysiens,
Virgile en bon français lui fit une harangue;
Et comme à ce discours Ségrais parut surpris :
Si je sais, lui dit-il, le fin de votre langue,
C'est vous qui me l'avez appris.

Il faut avouer que cette épitaphe est aussi exagérée que ridicule.

De ses ouvrages en prose, on peut lire *les Nouvelles françaises* et le *Segresiana*; l'un et l'autre contiennent des anecdotes de son temps. Le premier a été écrit pour l'amusement de mademoiselle de Montpensier; le second est un recueil fait par un de ses amis, de ce qu'il racontoit : et tous les deux n'ont été publiés que quelques années après sa mort.

L'Histoire d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, écrite aussi par madame de La Fayette, contient peu de particularités; on est fâché qu'elle n'y parle pas davantage de cette princesse. — Elle étoit fille de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, et d'Henriette de France, fille d'Henri IV. Elle naquit à Exeter, en 1644, pendant la rebellion qui mena Charles à l'échafaud. Sa gouvernante se sauva avec elle d'Angleterre, et l'amena en France, où elle fut élevée sous les yeux de la reine sa mère. Elle se fit aimer de tous ceux qui l'approchoient, par les agrémens de son esprit et par l'amabilité de ses manières. En 1661, elle épousa Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV; mais ce mariage ne fut pas heureux. Il étoit impossible que Madame estimât son mari. Il étoit entouré de favoris qui s'emparoiert de ses affections, et qui le gouvernoient. La personne qui avoit le plus d'ascendant sur lui, étoit le chevalier de Lorraine, qui se retira à Rome, le roi lui ayant donné l'ordre de quitter la cour. Louis XIV, qui admiroit Madame, et qui aimoit sa société, *lia avec elle un commerce d'amitié et de bel-esprit*; mais, selon tout ce que nous apprenons, cette liaison ne dépassa jamais les bornes prescrites par les devoirs.

Le

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 113

Le roi lui donna souvent des fêtes; il lui envoyoit des vers, et elle lui répondoit. On prétend que le marquis de Dangeau, qui étoit le confident de tous les deux, écrivoit les vers pour l'un et pour l'autre. Le roi, connoissant l'influence qu'elle avoit sur son frère Charles II, l'employa pour engager ce prince à entrer dans un traité contre la Hollande. Louis XIV fit une tournée avec sa cour, comme pour visiter les places fortes dans la Flandre. Madame étant à Calais, dit qu'elle vouloit aller voir son frère : elle passa la Manche, eut une entrevue avec Charles à Canterbury, réussit, et retourna rejoindre la cour qui l'attendoit. Peu de temps après, une mort subite l'enleva à l'âge de vingt-six ans, à Saint-Cloud, en 1670. La cour et le public furent dans la consternation; la douleur devint générale : on la crut empoisonnée. La division qui régnoit entre elle et son mari, la jalousie et l'humeur qu'il avoit montrées, surtout depuis qu'elle fut revenue d'Angleterre, firent tomber sur lui des soupçons qui ne sont pas encore entièrement effacés. Duclos, auteur qu'il n'est assurément pas indifférent de consulter, dit positivement que ce fut le chevalier de Lorraine, qui dirigeoit de Rome le complot contre Madame, et qui la fit empoisonner dans un

verre d'eau de chicorée. Madame de La Fayette et d'autres disent qu'après avoir bu cette eau, elle se trouva plus mal. Voltaire, au contraire, prétend qu'elle mourut d'une colique bilieuse. Il est certain que Madame elle-même se crut empoisonnée. Ayant fait venir l'ambassadeur d'Angleterre, elle lui parla dans sa propre langue. Le confesseur, qui étoit dans la chambre, entendant l'ambassadeur demander à la princesse si elle ne se croyoit pas empoisonnée, l'interrompit en disant : *Madame, n'accusez personne, et offrez à Dieu votre mort en sacrifice* ; ce qui l'empêcha de répondre à la question de l'ambassadeur.

Nous avons plusieurs portraits de cette aimable princesse, tous plus ou moins avantageux ; mais tous laissent d'elle les souvenirs les plus doux, les impressions les plus agréables. Quoique cent trente ans se soient écoulés depuis sa mort, quoique nous ayions été témoins des scènes les plus tragiques, et qui surpassent tout ce que l'histoire nous offre de plus terrible, on ne peut lire encore aujourd'hui *l'Histoire d'Henriette d'Angleterre*, sans éprouver pour elle le plus vif intérêt.

Madame de la Fayette ayant été dans l'intimité de Madame, on peut lui supposer de

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 115

la partialité : mais voici comment en parle Cosnac, archevêque d'Aix qui l'avoit beaucoup connue , et qui avoit été son premier aumônier.

« Madame (dit-il) avoit l'esprit en même » temps solide et délicat , du bon sens , le tact » fin , l'ame grande et juste ; éclairée sur ce » qu'il falloit faire , mais quelquefois ne le fai- » sant pas , ou par une paresse naturelle , ou » par une certaine hauteur d'ame , qui se res- » sentoit de son origine , et qui lui faisoit en- » visager ce qui étoit cependant son devoir ; » comme une bassesse. Elle méloit dans toute » sa conversation une douceur qu'on ne trou- » voit point dans les autres personnes royales. » On eût dit qu'elle s'approprioit les cœurs , » au lieu de les laisser en commun par ce *je* » *ne sais quoi* , tant rebattu , qui fait que l'on » plaît. Les gens délicats convenoient que chez » les autres il étoit copié , que chez Madame » il étoit original. »

En croyant que sa mort fût telle qu'on la soupçonna , cela augmenteroit encore nos regrets. Petite-fille d'Henri IV , fille de l'infortuné Charles I^{er}. , dérobée , non sans difficulté , aux meurtriers de son père , par les soins d'un serviteur fidèle ; à l'âge de deux ans fuyant sa patrie ; la France , sa seconde patrie , avec peine

lui accordant un asyle ; dans son enfance manquant quelquefois du nécessaire (*); devenue, enfin, l'idole de la cour de Louis XIV et du public; aimée et estimée de tous, excepté d'un mari qu'il auroit été honteux pour elle d'aimer; tombant victime, à la fleur de l'âge, de la jalousie de ce mari et de la haine de ses vils mignons : voilà des matériaux pour l'oraison la plus touchante. Mais sans dépasser les bornes qui nous sont prescrites par la vérité, il en restera encore assez pour émouvoir notre sensibilité, comme Bossuet l'a montré. C'est un devoir envers les morts de défendre leur réputation, quand on la croit injustement attaquée, de soumettre au moins aux autres les preuves qui auroient servi à fixer nos propres sentimens.

Il y a deux cents ans, que l'emploi du poison étoit fréquent en France. Pendant longtemps on n'en parla plus; mais il y en eut de nouveaux exemples, vers le milieu et sur la fin du dix-septième siècle (**). Que Madame

(*) Le cardinal de Retz raconte, qu'étant un jour d'hiver chez la reine d'Angleterre, elle lui disoit : « Si vous ne voyez pas Henriette, c'est parce que le temps est si froid que je l'ai fait rester au lit, car nous n'avons pas de bois pour échauffer son appartement. »

(**) Voyez les Mémoires de Saint-Simon, etc.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 117

ait été empoisonnée, il y a assurément lieu de le croire (*). Ce forfait horrible a-t-il été l'effet de la vengeance de quelque femme,

(*) Les lettres suivantes, écrites par l'ambassadeur d'Angleterre, Montaigu, à lord Arlington, ministre des affaires étrangères à Londres, ainsi que celle du même ambassadeur à Charles II, sont plus que suffisantes pour autoriser cette opinion.

Paris, 15 juillet 1670.

MILORD,

« Selon les ordres de votre Seigneurie, je vous envoie la bague que *Madame* avoit au doigt en mourant, laquelle vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de présenter au roi. J'ai pris la liberté de rendre compte au roi, moi-même, de quelques choses que *Madame* m'avoit chargé de lui dire, étant persuadé que la modestie n'auroit pas permis à votre Seigneurie de les dire au roi, parce qu'elles vous touchent de trop près. Il y a eu, depuis la mort de *Madame*, comme vous pouvez bien vous l'imaginer dans une occasion pareille, plusieurs bruits divers. L'opinion la plus générale, est qu'elle a été empoisonnée; ce qui inquiète le roi et les ministres au dernier point. J'en ai été saisi d'une telle manière, que j'ai eu à peine le cœur de sortir depuis. Cela, joint aux bruits qui courent par la ville, du ressentiment que témoigne le roi notre maître d'un attentat si rempli d'horreur, qu'il a refusé de recevoir la lettre de *Monsieur*, et qu'il m'a ordonné de me retirer, leur fait conclure que le roi notre maître est mécontent de cette cour, au point qu'on le dit ici; de sorte que quand j'ai été à Saint-Germain, d'où je ne fais que revenir, pour y faire les plaintes que vous m'avez ordonné d'y faire, il est impossible d'exprimer la joie

jalouse peut-être de sa faveur auprès du roi ;
ou fut-il l'effet de quelque ressentiment do-
mestique , de quelque intrigue de cour, ou

qu'on y a reçue , d'apprendre que le roi notre maître commence à s'appaiser , et que ces bruits n'ont fait aucune impression sur son esprit , au préjudice de la France. Je vous marque cela , Milord , pour vous faire connoître à quel point l'on estime l'union de l'Angleterre dans cette conjoncture , et combien l'amitié du roi est nécessaire à tous leurs desseins : je ne doute pas qu'on ne s'en serve à la gloire du roi , et pour le bien de la nation. C'est ce que souhaite avec passion la personne du monde qui est avec le plus de sincérité , etc. »

MILORD ,

« Je ne suis guère en état de vous écrire moi-même , étant tellement incommodé d'une chute que j'ai faite en venant , que j'ai peine à remuer le bras et la main. J'espère pourtant me trouver en état , dans un jour ou deux , de me rendre à Saint-Germain. *Je n'écris présentement que pour rendre compte à votre Seigneurie d'une chose que je crois pourtant que vous savez déjà , c'est que l'on a permis au chevalier de Lorraine de venir à la cour , et de servir à l'armée en qualité de maréchal-de-camp* (a).

« Si Madame a été empoisonnée , comme la plus grande partie du monde le croit , toute la France le regarde comme son empoisonneur , et s'étonne avec raison que le roi de France ait si peu de considération pour le roi notre maître , que de lui permettre de revenir à la cour , vu la

(a) Tout ce qui est en caractère *italique* , étoit en chiffres.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 119

de la politique ? C'est ce qu'on ne peut pas résoudre. Le voile qui couvrit la vérité alors, nous la dérobe encore. Mais il est hors de

manière insolente dont il en a toujours usé envers cette princesse pendant sa vie. Mon devoir m'oblige de vous dire cela, afin que vous le fassiez savoir au roi, et qu'il en parle fortement à l'ambassadeur de France, s'il le juge à propos; car je puis vous assurer que c'est une chose qu'il ne sauroit souffrir sans se faire tort. »

A U R O I.

Paris, le 15 juillet 1670.

SIRE,

« Je dois commencer cette lettre en suppliant très-humblement votre Majesté de me pardonner la liberté que je prends de l'entretenir sur un si triste sujet, et du malheur que j'ai eu d'être témoin de la plus cruelle et de la plus généreuse mort dont on ait jamais ouï parler. J'eus l'honneur d'entretenir Madame assez long-temps le samedi, jour précédent de celui de sa mort. Elle me dit qu'elle voyoit bien qu'il étoit impossible qu'elle pût jamais être heureuse avec Monsieur, lequel s'étoit emporté contre elle plus que jamais, deux jours auparavant, à Versailles, où il l'avoit trouvée dans une conférence secrète avec le roi, sur des affaires qu'il n'étoit pas à propos de lui communiquer. Elle me dit que votre Majesté et le roi de France, aviez résolu de déclarer la guerre à la Hollande, dès que vous seriez demeurés d'accord de la manière dont vous la deviez faire. Ce sont-là les dernières paroles que cette princesse me fit l'honneur de me dire avant sa maladie; car Monsieur étant entré dans ce moment, nous

doute , à ce qu'il me semble , que quel que soit le genre de la mort de Madame , son mari en étoit innocent ; et plusieurs circonstances

interrompit , et je m'en retournai à Paris. Le lendemain , lorsqu'elle se trouva mal ; elle m'appela deux ou trois fois ; et madame de Mekelbourg m'envoya chercher. Dès qu'elle me vit , elle me dit : vous voyez le triste état où je suis ; je me meurs. Hélas ! que je plains le roi mon frère ! car je suis assurée qu'il va perdre la personne du monde qui l'aime le mieux. Elle me rappela un peu après , et m'ordonna de ne pas manquer de dire au roi son frère les choses du monde les plus tendres de sa part , et de le remercier de tous ses soins pour elle. Elle me demanda ensuite si je me souvenois bien de ce qu'elle m'avoit dit le jour précédent , des intentions qu'avoit votre Majesté de se joindre à la France contre la Hollande. Je lui dis qu'oui ; sur quoi elle ajouta : je vous prie de dire à mon frère que je ne lui ai jamais persuadé de le faire par intérêt , et que ce n'étoit que parce que j'étois convaincue que son honneur et son avantage y étoient également intéressés ; car je l'ai toujours plus aimé que ma vie , et je n'ai nul autre regret , en la perdant , que celui de le quitter. Elle m'appela plusieurs fois pour me dire de ne pas oublier de vous dire cela , et me parla en anglois. Je pris alors la liberté de lui demander si elle ne croyoit pas qu'on l'eût empoisonnée ? Son confesseur , qui étoit présent , et qui entendit ce mot-là , lui dit : Madame , n'accusez personne , et offrez à Dieu votre mort en sacrifice. Cela l'empêcha de me répondre ; et quoique je lui fisse plusieurs fois la même demande , elle ne me répondit qu'en levant les épaules. Je lui demandai la

que

que j'ai rassemblées, me donnent la conviction que le chevalier de Lorraine n'en fut pas non plus coupable. Voici sur quoi je fonde cette opinion.

On a dit et répété que Louis XIV, immédiatement après la mort de Madame, interrogea un valet-de-chambre qui étoit de service auprès d'elle, et qu'on soupçonna; que ce valet-de-chambre, sur une promesse de pardon en cas que lui-même se trouvât impliqué dans

cassette où étoient toutes ses lettres, pour les envoyer à votre Majesté, et elle m'ordonna de les demander à madame de la Borde, laquelle, s'évanouissant à tout moment, et mourant de douleur de voir sa maîtresse en un état si déplorable, Monsieur s'en saisit avant qu'elle pût revenir à elle. Elle m'ordonna de prier votre Majesté d'assister tous ses pauvres domestiques, et d'écrire à milord Arlington de vous en faire souvenir. Elle ajouta à cela : dites au roi mon frère que j'espère qu'il fera pour lui, pour l'amour de moi, ce qu'il m'a promis; car c'est un homme qui l'aime et qui le sert bien. Elle dit plusieurs choses ensuite tout haut, en français; plaignant l'affliction qu'elle savoit que sa mort donneroit à votre Majesté. Je supplie encore une fois votre Majesté de pardonner le malheur où je me trouve réduit, de lui apprendre cette fatale nouvelle; puisque de tous ses serviteurs, il n'y en a pas un seul qui souhaite avec plus de passion et de sincérité son bonheur et sa satisfaction, que celui qui est,

Sire, De votre Majesté, etc. »

I.

Q

le crime, avoit communiqué des circonstances que le roi crut nécessaire de supprimer; mais cependant qu'en finissant de l'entendre, comme soulagé d'un grand poids, le roi dit : *Je respire, mon frère est innocent!* Cette anecdote disculperoit certainement Monsieur; mais il est possible qu'elle ait été ou imaginée, ou peu exactement racontée. Voici des faits plus certains.

Madame de Sévigné écrit à madame de Grignan, le 12 février 1672 :

« Le marquis de Villeroy est donc parti pour
» Lyon, comme je vous l'ai mandé; le roi lui
» fit dire par le maréchal de Créquy, qu'il
» s'éloignât : on croit que c'est pour quelques
» discours tenus chez madame la comtesse de
» Soissons (*).

» Le roi demanda à Monsieur qui revenoit
» de Paris : Eh bien! mon frère, que dit-on
» à Paris? Monsieur lui dit : On parle fort de ce
» pauvre marquis. — Et qu'en dit-on? — On dit

(*) Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Elle épousa, en 1657, Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, fils de Thomas, prince de Carignan; et de ce mariage naquit le célèbre prince Eugène, à Paris, le 19 octobre 1663.

» qu'il a voulu parler pour un autre malheu-
» reux. — Et quel malheureux, dit le roi ? —
» Pour le chevalier de Lorraine, dit Mon-
» sieur. — Mais, dit le roi, y songez-vous
» encore à ce chevalier de Lorraine ? Vous en
» souciez-vous ? Aimeriez-vous bien quelqu'un
» qui vous le rendroit ? — En vérité, répondit
» Monsieur, ce seroit le plus sensible plaisir
» que je pusse recevoir en ma vie. — Oh bien,
» dit le roi, je veux vous faire ce présent ; il
» y a deux jours que le courrier est parti ; il
» reviendra, je vous le redonne, et veux que
» vous m'ayiez toute votre vie cette obligation,
» et que vous l'aimiez pour l'amour de moi. Je
» fais plus, car je le fais maréchal-de-camp
» dans mon armée. Là-dessus Monsieur se
» jette aux pieds du roi, lui embrasse long-
» temps les genoux, et lui baise une main avec
» une joie sans égale. Le roi le relève et lui
» dit : Mon frère, ce n'est pas ainsi que des
» frères se doivent embrasser ; et il l'embrasse
» fraternellement. Tout ce détail est de très-
» bon lieu, et rien n'est plus vrai. »

Il faut observer que tous ceux qui accusent le chevalier de Lorraine d'avoir empoisonné Madame, disent que Louis XIV en eut la preuve. Mais si l'on pèse les mots rapportés

par madame de Sévigné, *aimeriez-vous bien quelqu'un qui vous le rendroit? je veux vous faire ce présent et veux que vous m'ayiez toute votre vie cette obligation, et que vous l'aimiez pour l'amour de moi*; si l'on fait sur-tout attention à cette dernière phrase, peut-on supposer le chevalier de Lorraine coupable? Le roi, qu'on doit supposer également instruit, auroit-il jamais consenti au retour à sa cour d'un homme qu'il auroit cru un empoisonneur, et l'auteur de la mort d'une personne qu'il chérissait? On peut pardonner un meurtre commis dans l'emportement d'une passion, mais non un empoisonnement concerté à quatre cents lieues, avec toute la maturité de la réflexion. Qui pouvoit répondre à Louis XIV que le chevalier de Lorraine n'empoisonneroit pas son fils, et lui-même, s'il y trouvoit son intérêt? Le roi étoit à cet égard inaccessible à toute indulgence; et sa conduite envers le maréchal de Luxembourg en est une preuve. Il le fit garder à la Bastille pour avoir consulté deux diseuses de bonne-aventure, nommées La Vigoureux et La Voisin, qui furent accusées et convaincues de préparer et de vendre des poisons. La comtesse de Soissons, qui avoit été aussi chez ces femmes, se retira à Bruxelles;

enfans, mourut en 1707, à quatre-vingt-deux ans.

Dans ses mémoires on trouve des portraits de quelques-uns des principaux acteurs dans la guerre de la Fronde, faits avec de la vérité, de l'esprit et de la finesse.

Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV, par l'abbé de Choisy.

Quoiqu'on reproche à cet auteur d'avoir donné des choses pour vraies, qui étoient au moins hasardées, et que son style soit trop familier, c'est un ouvrage cependant qui mérite d'être lu.

On a plusieurs autres ouvrages de l'abbé de Choisy, dont la vie a été très-extraordinaire. Il naquit à Paris en 1644, et y mourut en 1724. Dans sa première jeunesse, il s'habilloit en femme, et sous le nom de *comtesse des Barres*, passa quelque temps ainsi déguisé dans une terre qu'il avoit achetée près de Bourges. Un tel déguisement avoit été dans l'origine adopté par cet abbé pour faire sa cour à *Monsieur*, frère de Louis XIV. Ce prince efféminé étoit d'une figure agréable, et se plaisoit à s'habiller en femme. On le vit quelquefois à l'opéra ainsi vêtu et couvert de

perles et de diamans, avec des bracelets et un collier magnifiques. La reine mère et le cardinal ne s'opposoient pas à ce ridicule travestissement, et le public s'y accoutuma. L'abbé de Choisy étoit fils du chancelier de Monsieur, et suivoit ce prince à l'opéra et au bal comme une dame de compagnie. Voltaire suppose que c'est dans le temps qu'il étoit travesti en femme, sous le nom de *comtesse des Barres*, qu'il écrivit son Histoire Ecclésiastique ; mais il n'a fait sans doute cette plaisanterie que pour donner du ridicule à tout ce qui avoit rapport à l'église. L'Histoire Ecclésiastique de l'abbé de Choisy n'a été écrite que long-temps après : le premier volume ne fut imprimé qu'en 1703, lorsque l'auteur avoit soixante ans.

En 1685, l'abbé de Choisy fut envoyé ambassadeur auprès du roi de Siam. Le journal de son voyage, écrit d'un style aisé et agréable, est très-superficiel. En parlant des missionnaires établis à Siam, parmi lesquels se trouvoient des hommes très-savans, il dit : « J'ai une place d'écouter dans leurs assemblées, et je me sers souvent de votre méthode. Une grande modestie, point de démanègeaison de parler. Quand la balle me vient

» vient bien naturellement, et que je me sens
» instruit à fond de la chose dont il s'agit,
» alors je me laisse forcer, et je parle à demi-
» bas, modeste dans le ton de la voix aussi
» bien que dans les paroles. Cela fait un effet
» admirable; et souvent, quand je ne dis mot,
» on croit que je ne veux pas parler : au lieu
» que la bonne raison de mon silence est une
» ignorance profonde, qu'il est bon de cacher
» aux yeux des autres. »

On a dit, en faisant le parallèle des Histoi- res Ecclésiastiques des abbés de Choisy et de Fleury, que Choisy étoit plus fleuri que choisi, et que Fleury étoit plus choisi que fleuri.

Mémoires et Réflexions sur les principaux événemens du règne de Louis XIV, par le marquis de La Fare.

Le marquis de La Fare naquit dans le Vi- varais en 1664, et mourut à Paris en 1712.

Ses mémoires sont estimés pour la sincérité qu'on voit y régner; on a cependant observé que la franchise y est souvent poussée trop loin. Nous voyons quelquefois des auteurs, comme des personnes dans la société, qui, sous le ton de franchise, non seulement man- quent aux convenances, à la bienséance même,

mais qui s'enveloppent de ce voile pour satisfaire à leur humeur caustique, ou à la haine et à l'envie. Il étoit capitaine des gardes de Monsieur, et le fut ensuite de son fils M. le régent. Dans ses dernières années, il vécut entièrement avec des personnes mécontentes de la cour, qui cherchoient à critiquer et les personnes qui la composoient, et les opérations du gouvernement : il paroît que son esprit a beaucoup participé à cette disposition. V. POÉSIE.

Mémoires du duc de Saint-Simon.

Le duc de Saint-Simon naquit en 1675; il fit sa première campagne en 1692, et se distingua d'abord par sa bravoure.

On a dit qu'on ne connoissoit bien Louis XIV, sa cour et ses ministres, que depuis la publication des mémoires de cet auteur. Saint-Simon écrit comme un homme du monde qui avoit vécu à la cour dès sa jeunesse, et il peint ce qui se passoit sous ses yeux. Il étoit dans l'intimité du régent; il avoit des préventions; et pour savoir la vérité, il faut le lire avec précaution. On y trouve beaucoup de faits qui ne sont point ailleurs. Le style en est très-inégal et quelquefois obscur, et gâté par des constructions vicieuses; mais il a souvent la plus

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 131

grande énergie : il fait de la langue un usage qui surprend et rend ses détails pittoresques. Voici un tableau du camp de Compiègne, qui fera juger de son pinceau.

« On fit le siège de Compiègne dans toutes
» les formes; Créan défendit la place (*). Le
» samedi 13 septembre fut destiné à l'assaut.
» Le roi, suivi de toutes les dames, et par le
» plus beau temps du monde, alla sur le rem-
» part d'où l'on découvrit toute la plaine et
» la disposition de toutes les troupes. C'étoit
» le plus beau coup-d'œil qu'on pût imaginer,
» que toute l'armée et ce nombre prodigieux
» de curieux de toutes conditions, à distance
» des troupes pour ne les pas embarrasser, et
» ce jeu des attaquans à découvert, parce qu'il
» n'y avoit rien de sérieux que la montre, et
» qu'il n'y avoit de précautions à prendre, pour
» les uns et pour les autres, que la justesse
» des mouvemens. Mais un spectacle d'une
» autre sorte, et que je peindrois dans qua-
» rante ans comme aujourd'hui, tant il me
» frappa, fut celui que, du haut du rempart,

(*) Ce camp fut formé vers la fin d'août 1698, pour l'instruction du duc de Bourgogne, qui en fut le généralissime. Le maréchal de Boufflers, sous les ordres du prince, commandoit et dirigeoit les manœuvres.

» le roi donna à toute son armée, et à cette
» foule innombrable de spectateurs de tout
» état, tant dans la plaine que dessus le rem-
» part même. Madame de Maintenon y étoit,
» en face de la plaine et des troupes, dans sa
» chaise à porteurs, entre ses trois glaces, et
» ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant,
» à gauche, étoit assise madame la duchesse
» de Bourgogne; du même côté, en arrière
» et en demi-cercle, debout, madame la du-
» chesse, madame la princesse de Conti, et
» toutes les dames; et derrière elles, des
» hommes: à la glace droite de la chaise, le
» roi debout; et un peu en arrière, un demi-
» cercle de ce qu'il y avoit en hommes de plus
» distingué. Le roi étoit presque toujours dé-
» couvert, et à tout moment se baissoit dans la
» glace pour parler à madame de Maintenon,
» pour lui expliquer tout ce qu'elle voyoit, et
» les raisons de chaque chose. A chaque fois,
» elle avoit l'honnêteté d'ouvrir la glace de
» quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié.
» Quelquefois elle ouvroit pour faire quelques
» questions au roi; mais c'étoit presque tou-
» jours lui qui, sans attendre qu'elle parlât,
» se baissoit tout-à-fait pour l'instruire; et
» quelquefois qu'elle n'y prenoit pas garde, il

» frappoit contre la glace pour la faire ouvrir.
» Jamais il ne parla qu'à elle, excepté pour
» donner des ordres en peu de mots, et quel-
» ques réponses à madame la duchesse de Bour-
» gogne, qui tâchoit de se faire parler, et à
» qui madame de Maintenon montrait et par-
» loit par signe de temps en temps, sans ouvrir
» la glace de devant, à travers laquelle la jeune
» princesse lui crioit quelques mots. Il y avoit
» vis-à-vis la chaise à porteurs un sentier taillé
» en marches roides, qu'on ne voyoit point
» d'en haut, et une ouverture qu'on avoit faite
» dans cette vieille muraille, pour pouvoir
» aller prendre les ordres du roi d'en bas, s'il
» en étoit besoin. Le cas arriva. Crénan envoya
» Canillac, colonel de Bourgogne, qui étoit un
» des régimens qui défendoient, pour prendre
» l'ordre du roi sur je ne sais quoi ; Canillac se
» met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus
» haut que les épaules. Je le vois d'ici aussi
» distinctement qu'alors. A mesure que la tête
» dépassoit, il avoit cette chaise, le roi et
» toute son assistance, qu'il n'avoit point vue
» ni imaginée, parce que son poste étoit en
» bas, aux pieds du rempart, d'où on ne pou-
» voit découvrir ce qui étoit dessus. Ce spec-
» tacle le frappa d'un tel étonnement, qu'il

» demeura court à le regarder, la bouche ouverte, les yeux fixes, et le plus grand étonnement peint sur le visage. Il n'y eut personne qui ne le remarquât; et le roi le vit si bien, qu'il lui dit avec émotion : *eh bien ! Canillac ! montez-donc, qu'est-ce qu'il y a ?* Il acheva de monter, et vint au roi à pas lents, tremblant, et passant les yeux à droite et à gauche, d'un air éperdu. J'étois à trois pas du roi; Canillac passa devant moi, et balbutia fort bas quelque chose : *Comment dites-vous, dit le roi ? mais parlez donc.* Jamais il ne put se remettre; il tira de soi ce qu'il put. Le roi, qui n'y comprit pas grand'chose, vit bien qu'il n'en tireroit rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put, et ajouta d'un air chagrin : *allez, monsieur !* Canillac ne se le fit pas dire deux fois, regagna son escalier, et disparut. A peine étoit-il dedans, que le roi regardant autour de lui : *Je ne sais pas ce qu'a Canillac, dit-il; mais il a perdu la tramontane, et n'a plus su ce qu'il me vouloit dire.* Personne ne répondit. Vers le moment de la capitulation, madame de Maintenon apparemment demanda permission de s'en aller; le roi cria : *les porteurs de madame !* Ils vinrent,

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 135

» et l'emportèrent. Moins d'un quart-d'heure
» après, le roi se retira. Plusieurs se parlèrent
» fort bas. On ne pouvoit revenir de ce qu'on
» venoit de voir. Ce fut le même effet parmi
» tout ce qui étoit dans la plaine. Jusqu'aux
» soldats demandoient ce que c'étoit que cette
» chaise à porteurs, et le roi à tout moment
» baissé dedans. Il fallut doucement faire taire
» les officiers, et les questions des troupes.
» On peut juger de ce qu'en dirent les étran-
» gers, et de l'effet que dut faire sur eux un
» tel spectacle. Il fit du bruit dans toute l'Eu-
» rope, et y fut aussi répandu que le camp de
» Compiègne, avec toute sa pompe et toute
» sa prodigieuse splendeur.

» Cette *pompe* et cette *splendeur* étoient
» bien scandaleuses, dans l'état d'épuisement
» et de misère où la France étoit réduite, après
» une guerre qui n'étoit terminée que depuis
» neuf mois. Le roi fit présent de cent mille
» livres au maréchal de Boufflers; et tous les
» officiers généraux et particuliers se ruinèrent
» à l'envi les uns des autres. »

Il faut ajouter aux remarques que j'ai faites
sur M. de Saint-Simon, ce que dit M. Duclos.

« Aussitôt que le roi m'eut nommé historio-

» graphe , mon premier soin fut de rassembler
» les pièces qui m'étoient nécessaires.

» J'ai eu la liberté d'entrer dans les diffé-
» rens dépôts du ministère, et j'en ai fait usage
» long-temps avant d'écrire. J'ai lu une infinité
» de mémoires, et les correspondances de nos
» ambassadeurs; j'ai comparé les pièces con-
» tradictoires, et souvent éclairci les unes par
» les autres.

» Les *Mémoires* du duc de Saint-Simon,
» m'ont été utiles pour le matériel des faits
» dont il étoit instruit. Mais la manie *ducale*,
» son emportement contre les princes légiti-
» més et quelques gens en place, sont à un tel
» excès, qu'ils avertissent suffisamment d'être
» en garde contre lui.

» En effet, quelque vrai que soit un écri-
» vain, quelque air qu'il ait de l'être, la seule
» manière d'envisager les choses peut les al-
» térer. C'est ce qui arrive à cet auteur.

» J'ai donc contrebalancé son témoignage,
» par des mémoires que m'ont communiqués
» des hommes également instruits et nullement
» passionnés, par des pièces en original.»

En 1721, il fut envoyé ambassadeur en Es-
pagne, afin d'y demander l'Infante pour être
l'épouse de Louis XV : et ce fut à cette occasion
qu'on

qu'on le créa grand d'Espagne ; honneur que son descendant, le marquis de Saint-Simon, qui, depuis la révolution française, sert dans les armées espagnoles, conserve aujourd'hui.

Mémoires de madame de Staal.

Cet ouvrage est rempli de traits ingénieux et de circonstances intéressantes. Ses amours occupent une partie principale de l'ouvrage, et eurent une grande part aux chagrins de sa vie. *Tantôt elle aima sans être aimée, tantôt elle fut aimée sans qu'elle aimât.* Rien n'est mieux peint que la passion malheureuse du pauvre Monrouge, major de la Bastille. En parlant d'un de ses amans, qui la reconduisoit tous les soirs par l'une des grandes places de Paris, elle dit : *Je m'aperçus que son amour diminuoit, parce qu'au lieu d'aller droit par un des côtés, il prenoit la diagonale.* L'abbé de Chaulieu, à quatre-vingts ans, a été amoureux d'elle, et lui adressa une pièce qui commence ainsi :

Launay, qui souverainement
Possède le talent de plaire, etc.

Une de ses amies lui ayant demandé comment elle parleroit de ses intrigues galantes, elle lui répondit : *Je me peindrai en buste.*

Elle mourut à Passy près de Paris, en 1750.

Sa lettre à M. de Fontenelle, au sujet de mademoiselle Tétard, qui étoit d'une grande beauté, et qui, pour se faire connoître, contrefit la possédée, par les conseils de sa mère; cette lettre, dis-je, est trop remplie d'agrémens pour ne pas la rapporter ici toute entière : « L'aventure de mademoiselle Tétard » fait moins de bruit, Monsieur, que le témoignage que vous en avez rendu. La diversité des jugemens qu'on en porte, m'oblige à vous en parler. On s'étonne, et peut-être avec quelque raison, que le destructeur des oracles, que celui qui a renversé le trépied des sibylles, se soit mis à genoux devant le lit de mademoiselle Tétard. On a beau dire que les charmes, et non le charme de la demoiselle, l'y ont engagé; ni l'un ni l'autre ne valent rien pour un philosophe : aussi chacun en cause. Quoi! disent les critiques, cet homme qui a mis dans un si beau jour des supercheries faites à mille lieues loin, et plus de deux mille ans avant lui, n'a pu découvrir une ruse tramée sous ses yeux? Les partisans de l'antiquité (*), animés d'un

(*) C'étoit le temps des disputes sur Homère.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 139

» vieux ressentiment, viennent à la charge :
» vous verrez, disent-ils, qu'il veut encore
» mettre les prodiges nouveaux au-dessus des
» anciens. Enfin, les plus raffinés prétendent,
» qu'en bon pyrrhonien, trouvant tout incer-
» tain, vous croyez tout possible. D'un autre
» côté, les dévots paroissent fort édifiés des
» hommages que vous avez rendus au diable;
» et ils espèrent que cela pourra aller plus loin.
» Les femmes aussi vous savent bon gré du
» peu de défiance que vous avez montrée,
» contre les artifices du sexe. Pour moi, Mon-
» sieur, je suspends mon jugement, jusqu'à
» ce que je sois mieux éclaircie. Je remarque
» seulement que l'attention singulière que l'on
» donne à vos moindres actions, est une preuve
» incontestable de l'estime que le public a pour
» vous; et je trouve même dans la censure
» quelque chose d'assez flatteur, pour ne pas
» craindre que ce soit une indiscretion de vous
» en rendre compte. Si vous voulez payer ma
» confiance de la vôtre, je vous promets d'en
» faire un bon usage.» — Paris, 1713.

*Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV
et Louis XV*, par feu M. Duclos.

Duclos, né en 1705, étoit fils d'un chapelier

de Dinant en Bretagne ; mais il reçut son éducation à Paris. Il se distingua bientôt par son esprit. En 1744, il fut nommé à la mairie de Dinant. Les états de Bretagne ayant montré, en 1755, le plus grand zèle pour le service du roi, le ministre les chargea de désigner les personnes de leur province les plus dignes de recevoir des grâces de sa majesté. Duclos fut unanimement nommé par le tiers-état ; et à cette occasion, il fut ennobli par lettres-patentes. Il fut aussi nommé historiographe de France, à la place de Voltaire ; charge qu'il posséda jusqu'à sa mort. Membre de toutes les académies célèbres, en France et dans les pays étrangers, secrétaire perpétuel de l'académie française, il mourut à Paris, le 26 mars 1772, à soixante-huit ans. Il a été universellement regardé comme un homme d'une grande probité, d'une grande instruction, de talens littéraires les plus distingués de son temps, et il étoit aimé de tous ceux qui avoient l'avantage de le bien connoître. Mais M. Beauzée, dans l'éloge qu'il fit de lui à l'académie française, avoue qu'on a reproché à son ami de la vivacité dans le ton, peut-être quelque chose de plus dans la dispute. Si l'on cherchoit à obscurcir la vérité, il est vrai qu'il ne tiroit pas le

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 141

voile, il le déchiroit. S'il rencontrait des obstacles au bien, il ne les détournait point, il les renversoit.

On m'a souvent pressé, disoit Duclos, de donner quelque morceau du règne présent (). J'ai toujours répondu que je ne voulois ni me perdre par la vérité, ni m'avilir par l'adulation; mais je n'en remplis pas moins mon emploi. Si je ne puis parler aux contemporains, j'apprendrai aux fils ce qu'étoient leurs pères. Ses amis ont toujours cru qu'il écrivoit l'histoire de son temps, et on prétendoit que l'ouvrage, après la mort de l'auteur, avoit été remis dans le dépôt du ministère. Il faut supposer donc que c'est l'ouvrage en question, et qui fut publié pour la première fois après la révolution. « En 1790, on a publié, dit » l'abbé Sabatier, des *Mémoires secrets* sur » les règnes de Louis XIV et de Louis XV, » dont l'authenticité n'est point suspecte. Cette » production donne à M. Duclos, parmi les » historiens, une place plus distinguée que » celle où l'a mis son *Histoire de Louis XI*: » c'est le fruit du travail de plusieurs années; » c'est le tableau des événemens qui se sont*

(*) De Louis XV.

» passés sous ses yeux, dont il a pénétré les
» causes, et dont il a, en quelque sorte, manié
» les ressorts. »

Il existe d'autres ouvrages de Duclos, d'un grand mérite; mais celui qui, le premier, a fait sa réputation, et qui le fit recevoir à l'académie française, est l'Histoire de Louis XI, dont la première édition est de 1745 (*).

Dans ses *Considérations sur les mœurs*, on trouve des définitions exactes, de la finesse, des pensées neuves, des caractères bien saisis; et l'on convient que, sans pouvoir être mis au

(*) Cette production ingénieuse essuya de vives critiques, entre autres celle-ci :

Inclyta dum narrat Ludovici Closius acta,
Fœmina dulciloqui pendet ab ore viri :
Undique scriptorem collecta pecunia laudat ;
Et liber hic, *Prælo* teste, perennis erit.
Cur ergo tua dispungit sic virgula librum,
Pontice ? Num malus est quem Venus ipsa favet ?
Nec favisse sat est, urbis suffragia captat,
Quin et apud Veneres nobile præstat opus.
Tristis Apollo vale, sterilesque valetæ Camœnæ,
Scriptis sola meis fiat amica Venus !

Traduction.

Lorsque *Duclos* raconte les actions de Louis XI, les femmes sont enchantées de son doux langage. L'argent que produit son livre, en fait l'éloge; c'est un ouvrage

*rang des caractères de La Bruyère, c'étoit un des meilleurs ouvrages de ce genre qui eût paru depuis le grand siècle de Louis XIV, un de ceux qui annonçoit le plus de connoissance du cœur humain, et de zèle pour la pratique de toutes les vertus civiles et morales. C'est le livre d'un honnête homme, dit Louis XV, lors de sa publication. On a reproché à l'auteur trop de recherches et de petits détails; de la sécheresse, de l'obscurité même dans quelques endroits. Ce qui paroissoit décousu dans ses observations, l'auteur le mit en action dans les Confessions du comte de ***.*

Quoique lié avec ceux qui formoient ce qu'on appelloit alors le *parti philosophique*, il s'opposa toujours à leurs excès, et leur reprocha constamment qu'ils pousoient trop loin leurs maximes dangereuses, qui deviendroient un jour funestes à tous les peuples de l'Europe.

On trouve un passage remarquable dans les

immortel, si l'on en croit Prault son libraire. Pourquoi donc, cher Ponticus, le censurez-vous? Protégé par Vénus, peut-il être mauvais? C'est peu de le protéger, elle brigue pour lui les suffrages de la ville, et ce livre fameux se débite par la main des Graces. Adieu, triste Apollon, adieu, Muses stériles! que désormais Vénus seule favorise mes écrits!

Considérations sur les mœurs, et qui mérite d'être cité.

« On déclame beaucoup depuis un temps
» contre les préjugés; peut-être en a-t-on trop
» détruit : le préjugé est la loi du commun des
» hommes. Je ne puis me dispenser, à
» ce sujet, de blâmer les écrivains, qui, sous
» prétexte d'attaquer la superstition, ce qui
» seroit un motif louable et utile, si l'on s'y
» renfermoit en philosophe citoyen, cherchent
» à saper les fondemens de la morale, et don-
» nent atteinte aux liens de la société : d'autant
» plus insensés, qu'il seroit dangereux pour
» eux-mêmes de faire des prosélytes. Le fu-
» neste effet qu'ils produisent sur les lecteurs,
» est d'en faire dans la jeunesse de mauvais
» citoyens; des criminels scandaleux et des
» malheureux, dans l'âge avancé : car il y en a
» peu qui aient alors le triste avantage d'être
» assez pervers pour être tranquilles. L'em-
» pressement avec lequel on lit ces sortes d'ou-
» vrages, ne doit pas flatter les auteurs qui
» d'ailleurs auroient du mérite. Ils ne doivent
» pas ignorer que les plus misérables écrivains
» en ce genre partagent presque également cet
» honneur avec eux. La satire, la licence et
» l'impiété, n'ont jamais seules prouvé d'esprit.

Les

» Les plus misérables, par ces endroits, peu-
» vent être lus une fois; sans leurs excès, on
» ne les eût jamais nommés : semblables à ces
» malheureux que leur état condamnoit aux
» ténèbres, et dont le public n'apprend les
» noms que par le crime et le supplice. »

J'ai déjà parlé, sous l'article *Ouvrages élémentaires*, de ses *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal*; et il a eu plus de part que personne à l'édition de 1762 du Dictionnaire de l'académie française, dans laquelle on retrouve toute la justesse et la précision de son esprit.

Il existe un ouvrage très-propre à faire connoître les Français à différentes époques assez reculées, dans lequel sont rassemblés des détails curieux sur les costumes, festins, ameublemens, etc.; cet ouvrage est intitulé : *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. Il a été rédigé par le marquis de Paulmy d'Argenson, qui avoit une vaste bibliothèque à l'arsenal, où il demouroit.

Je n'ai pas indiqué les *Mémoires de madame de Maintenon*, parce que cet ouvrage n'est pas d'elle, mais de La Beaumelle; parce qu'il y a beaucoup d'erreurs, et que le style en est précieux et affecté.

Quoique la politique de l'Europe, ses rapports et les intérêts des puissances aient entièrement changé de face, sur-tout depuis quelques années, les Mémoires ou Lettres du cardinal d'Ossat, et les Mémoires de M. de Torcy, seront toujours utiles à ceux qui suivent la carrière diplomatique, et précieux pour l'historien, par leur grande véracité et par les matériaux qu'ils renferment.

Le cardinal d'Ossat, né en 1536, de parens les plus obscurs, à Cassagnabère, petite ville près d'Auch en Gascogne, dut sa fortune entièrement à son mérite. Il est un de ces rares exemples d'un grand négociateur, qui a su allier la politique avec la plus exacte probité. On a dit de lui, que dans toutes les affaires dont il étoit chargé, il prenoit ses mesures avec tant de discernement, avec tant de justesse, qu'on ne peut lui reprocher une seule fausse démarche. C'est lui qui réconcilia Henri IV avec le S.-Siège, et qui obtint son absolution de Clément VIII. Il fut récompensé par le chapeau de cardinal, et l'évêché de Rennes : il eut ensuite celui de Bayeux, et mourut à Rome en mars 1604, à l'âge de soixante-huit ans.

Le marquis de Torcy étoit le second fils du célèbre Colbert ; il avoit été employé auprès

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 147

de différentes cours; il a été regardé comme un des premiers négociateurs de l'Europe; il fut le dernier ministre des affaires étrangères sous Louis XIV, et ensuite membre du conseil de la régence pendant la minorité de Louis XV. Il mourut à Paris en 1746, à l'âge de quatre-vingt-un ans, laissant une grande réputation pour son habileté dans les affaires, ainsi que pour son intégrité et toutes les qualités qui ornent et qui rendent l'homme précieux dans la vie privée. Une personne que j'ai connue, l'avoit vu souvent chez une dame où M. de Torcy passoit habituellement ses soirées depuis un nombre d'années.

Dix ans après sa mort, on publia ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Négociations, depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, en trois volumes, divisés en quatre parties. La première partie contient les négociations pour la succession à la couronne d'Espagne, après la mort du dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, Charles II; la seconde, les négociations avec la Hollande; la troisième, celles avec l'Angleterre; et la quatrième, celles pour la paix d'Utrecht.

LETTRES de Voiture.

Elles ont eu une si grande réputation il y a plus de cent soixante ans, qu'elles méritent d'être lues, pour juger de l'esprit et du goût de ce temps-là (*).

Lettres de Bussy-Rabutin.

Elles ont été très-estimées dans leur temps et le sont encore aujourd'hui; mais on a observé que, quoique écrites en général avec noblesse et correction, *elles ne seront pas toujours approuvées par les personnes d'un goût délicat, qui préfèrent le naturel et n'aiment point ce qui est contraint ou ce qui a l'air d'être étudié.*

« Il y est toujours bel-esprit, écrivain élégant, mais homme trop plein de lui-même, » ne craignant pas d'ennuyer ses amis par la » jactance perpétuelle de son mérite, ni le

(*) Pour Voiture, voyez encore à l'article des POÈTES.

» public, qu'il avoit vraisemblablement en vue
» en écrivant à des particuliers (*). »

Lettres du comte de La Rivière.

M. de La Rivière étoit d'une naissance inférieure à celle de M. de Bussy. Il étoit fils d'un gentil-homme ordinaire de la chambre du roi. Il entra au service, et fut aide-de-camp du duc de Beaufort, dans son expédition de Gigery en Barbarie. Après s'être distingué dans plusieurs occasions, il se retira dans une terre qu'il avoit auprès de celle qu'habitoit le comte de Bussy-Rabutin, lequel avoit alors avec lui sa fille, veuve du marquis de Coligny, que La Rivière épousa à l'insu du père. La vanité de Bussy fut révoltée : il intenta un procès pour faire rompre le mariage, et, dans la suite, engagea sa fille à se déclarer elle-même contre son mari. Ce procès occasionna plusieurs *factums* où le beau-père et le gendre s'injurèrent. Bussy alla jusqu'à faire de fausses lettres, qu'il attribua à son gendre ; elles furent reconnues fausses en justice : ce qui excita contre lui l'indignation de tous les honnêtes gens. Son

(*) L'auteur des *Trois Siècles de la Littérature française.*

Lettres de madame de Sévigné.

Madame de Sévigné étoit fille de Celse-Bénigne de Rabutin, chef de la famille de Rabutin et baron de Chantal. Elle naquit en 1626; son père fut tué l'année d'après dans une descente que firent les Anglois dans l'île de Rhé. Elle épousa en 1644 le marquis de Sévigné, qui fut tué en duel par le chevalier d'Albret, en 1651. Quoiqu'elle fût restée veuve à vingt-cinq ans, elle refusa plusieurs partis très-avantageux qui se présentèrent. Elle eut un fils qui succéda à son père dans ses biens et ses titres, et une fille mariée en 1669 au comte de Grignan, commandant en Provence. M. de Grignan emmena sa femme avec lui, et madame de Sévigné ne se consolait de l'absence de sa fille que par de fréquentes lettres. Toutes ses pensées sembloient rouler sur les moyens de la revoir, tantôt à Paris où madame de Grignan venoit la trouver, tantôt en Provence où elle alloit chercher sa fille.

Nous avons deux portraits d'elle, un par M. de Bussy-Rabutin *en laid*, l'autre par madame de La Fayette *en beau*. Mais sans adopter aveuglément ni les censures de l'un, ni les louanges de l'autre, *il faut étudier son cœur*

et

et son esprit dans ses lettres. Quelques personnes ont prétendu que madame de Sévigné et sa fille, *qui soupiroient sans cesse pour leur réunion quand elles se trouvoient séparées, quelquefois s'accordoient mal quand elles étoient ensemble; et elles ont ajouté aussi, que leurs cœurs s'accordoient, et non leurs humeurs.* — « Cette accusation est non » seulement dénuée de preuve, mais de probabilité : on n'affecte pas de ce ton-là; et si » madame de Sévigné ne sentoit rien, qui donc » l'obligeoit à cette effusion de tendresse ? A » quoi bon cette pénible hypocrisie ? Heureusement elle est impossible. On contreferoit » plutôt le ton d'un amant, que le cœur d'une » mère; et madame de Sévigné ne pouvoit » puiser que dans le sien cette prodigieuse » abondance d'expressions, qui ne pouvoit se » sauver d'une ennuyeuse monotonie qu'à force » de vérité.

**Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent.**

» C'est Boileau qui l'a dit; et si ce n'étoit pas » lui, ce seroit la raison (*). »

Madame de Grignan étoit en même temps

(*) M. de La Harpe.

une fille adorée et l'amie la plus chérie. Madame de Sévigné, jusqu'à son dernier moment, ne respiroit que pour elle. Cette mère si sensible fut la victime de sa tendresse. Dans son dernier voyage à Grignan, elle donna tant de soins à sa fille, pendant une longue maladie, qu'elle en contracta une fièvre dont elle mourut, le 14 janvier 1696, à l'âge de soixante-six ans, dans les sentimens de religion qui l'avoient constamment animée.

Ses lettres seront toujours lues avec intérêt, aussi long-temps qu'on se souviendra de ce qu'étoient les Français dans le temps de Louis XIV, et elles seront toujours admirées. Elles font connoître, et connoître intimément, les mœurs, le ton, l'esprit, les usages qui régnoient dans ce temps-là, soit dans la bonne compagnie à Paris, soit à la cour à Versailles. *Madame de Sévigné met tant de ce beau naturel, dans ses lettres, qui ne se trouve qu'avec le vrai, qu'on se sent affecté des mêmes sentimens qu'elle. On partage sa joie et sa tristesse. On n'a jamais raconté des riens avec tant de grace. Enfin, madame de Sévigné est dans son genre ce que La Fontaine est dans le sien, le modèle et le désespoir de ceux qui suivent la même carrière.*

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 155

« Ceux qui aiment à réfléchir et à tirer une
» instruction de leur plaisir même , peuvent
» trouver dans ces lettres un autre avantage ;
» c'est d'y voir sans nuage l'esprit de son temps ,
» les opinions qui régnoient , ce qu'étoit le
» nom de Louis XIV , ce qu'étoit la cour , ce
» qu'étoit la dévotion , ce qu'étoit un prédica-
» teur de Versailles , ce qu'étoit le confesseur
» du roi , le jésuite La Chaise , chez qui Luxem-
» bourg accusé alloit faire une retraite ; cet
» assemblage de foiblesses , de religion et d'a-
» grément , qui caractérisoit les femmes les
» plus célèbres ; cette délicatesse d'esprit qui
» dans les courtisans se méloit à l'adulation ;
» ce ton qui étoit encore un peu celui de la
» chevalerie et de l'héroïsme , et qui n'excluoit
» pas le talent de l'intrigue. Il est peu de livres
» qui donnent plus à penser à ceux qui lisent
» pour réfléchir , et non pas seulement pour
» s'amuser (*). »

Elle avoit un talent tout particulier pour
faire d'agréables descriptions : en voici des
exemples.

« J'ai été à cette noce de mademoiselle de

(*) M. de La Harpe.

» Louvois ; que vous dirai-je ? Magnificence,
» illumination ; toute la France ; habits rebattus
» et rebrochés d'or , pierreries , brâsiers de feu
» et de fleurs ; embarras de carrosses ; cris dans
» la rue ; flambeaux allumés ; reculemens et
» gens roués ; enfin le tourbillon , la dissipa-
» tion ; les demandes sans réponses , les com-
» plimens sans savoir ce que l'on dit , les ci-
» vilités sans savoir à qui l'on parle ; les pieds
» entortillés dans les queues : du milieu de
» tout cela il sortit quelques questions de votre
» santé , où ne m'étant point assez pressée de
» répondre , ceux qui les faisoient sont de-
» meurés dans l'ignorance et dans l'indiffé-
» rence de ce qui en est. *O vanité des va-*
» *nités !* Cette belle petite de Mouchy a la
» petite vérole : on pourroit encore dire :
» *O vanité ! etc.* »

Paris , ce lundi 15 décembre 1670.

« Je m'en vais vous mander la chose la plus
» étonnante , la plus surprenante , la plus mer-
» veilleuse , la plus miraculeuse , la plus triom-
» phante , la plus étourdissante , la plus inouïe ,
» la plus singulière , la plus extraordinaire ,
» la plus incroyable , la plus imprévue , la plus
» grande , la plus petite , la plus rare , la plus

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 157

» commune , la plus éclatante , la plus secrète
» jusqu'aujourd'hui , la plus brillante , la plus
» digne d'envie ; enfin , une chose dont on ne
» trouve qu'un exemple dans les siècles pas-
» sés : encore cet exemple n'est-il pas juste.
» Une chose que nous ne saurions croire à
» Paris, comment la pourroit-on croire à Lyon ?
» Une chose qui fait crier miséricorde à tout
» le monde ; une chose qui comble de joie
» madame de Rohan et madame de Haute-
» rive ; une chose , enfin , qui se fera diman-
» che , où ceux qui la verront , croiront avoir
» la berlue ; une chose qui se fera dimanche ,
» et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je
» ne puis me résoudre à le dire ; devinez-la ,
» je vous le donne en trois (*) : jetez-vous
» votre langue au chien ? Eh bien ! il faut
» donc vous la dire. M. de Lauzun épouse
» dimanche au Louvre , devinez qui ? Je vous
» le donne en quatre ; je vous le donne en
» dix ; je vous le donne en cent. Madame de
» Coulange dit , voilà qui est bien difficile à
» deviner : c'est mademoiselle de La Vallière :
» point du tout , madame. — C'est donc made-
» moiselle de Retz ? — Point du tout ; vous êtes

(*) Manière de parler proverbiale.

» bien provinciale. Vraiment, nous sommes
» bien bêtes, dites-vous ! c'est assurément
» mademoiselle de Créqui. — Vous n'y êtes
» pas. Il faut donc à la fin vous le dire. Il épouse,
» avec la permission du roi, mademoiselle...,
» mademoiselle de ..., mademoiselle, devinez
» le nom ; il épouse mademoiselle ... ; ma foi,
» par ma foi, ma foi jurée, mademoiselle,
» la grande Mademoiselle, Mademoiselle, fille
» de feu Monsieur, Mademoiselle, petite-fille
» d'Henri IV, mademoiselle d'Eu, mademoi-
» selle de Dombes, mademoiselle de Mont-
» pensier, mademoiselle d'Orléans, Mademoi-
» selle, cousine-germaine du roi, Mademoiselle
» destinée au trône, Mademoiselle, le seul
» parti de France qui fût digne de Monsieur.
» Voilà un beau sujet de discourir. Si vous
» criez, si vous êtes hors de vous-même, si
» vous dites que nous avons menti, que cela
» est faux, qu'on se moque de vous ; que voilà
» une belle raillerie ; que cela est bien fade
» à imaginer : si enfin vous nous dites des in-
» jures, nous trouverons que vous avez raison :
» nous en avons fait autant que vous. Adieu ;
» les lettres qui seront portées par cet ordi-
» naire vous feront voir si nous disons vrai
» ou non. »

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 159

Paris, ce vendredi 19 décembre 1670.

« Ce qui s'appelle tomber du haut des nues ,
» c'est ce qui arriva hier soir aux Tuileries; mais
» il faut reprendre les choses de plus loin. Vous
» en êtes à la joie , aux transports , aux ravis-
» semens de la princesse et de son bien-heu-
» reux amant. Ce fut donc lundi que la chose
» fut déclarée comme vous avez su : le mardi
» se passa à parler , à s'étonner , à complimen-
» ter : le mercredi , Mademoiselle fit une
» donation à M. de Lauzun , avec dessein de
» lui donner les titres , les noms et les ornemens
» nécessaires pour être nommés dans le contrat
» de mariage qui fut fait le même jour. Elle
» lui donna donc , en attendant mieux , quatre
» duchés. Le premier , c'est le comté d'Eu ,
» qui est la première pairie de France et qui
» donne le premier rang ; le duché de Mont-
» pensier , dont il porta hier le nom toute la
» journée ; le duché de S.-Fargeau ; le duché
» de Chatellerault : tout cela estimé vingt-deux
» millions. Le contrat fut fait ensuite , où il
» prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin ,
» qui étoit hier , mademoiselle espéra que le
» roi signeroit , comme il l'avoit dit ; mais sur
» les sept heures du soir , sa majesté étant per-
» suadée par la reine , Monsieur , et plusieurs

» barbons, que cette affaire faisoit tort à sa réputation, il se résolut de la rompre; et après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, il leur déclara devant M. le prince, qu'il leur défendoit de plus songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté, et tout le désespoir que méritoit une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives, et tout le jour elle n'est pas sortie de son lit, sans rien avaler que des bouillons. Voilà un beau songe; voilà un beau sujet de roman ou de tragédie, mais sur-tout un beau sujet de raïsonner et de parler éternellement: c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans fin, sans cesse. Nous espérons que vous en ferez autant, et sur cela je vous baise très-humblement les mains. »

Paris, ce mercredi 24 décembre 1670.

« Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre: nous en réglions les actes et les scènes l'autre jour; nous prenions quatre

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 161

» quatre jours au lieu de vingt-quatre heures,
» et c'étoit une pièce parfaite. Jamais il ne
» s'est vu de tels changemens en si peu de
» temps; jamais vous n'avez vu une émotion
» si générale; jamais vous n'avez ouï une si
» extraordinaire nouvelle. M. de Lauzun a joué
» son personnage en perfection. Il a soutenu
» ce malheur avec une fermeté, un courage,
» et pourtant une douleur mêlée d'un pro-
» fond respect, qui l'ont fait admirer de tout
» le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix;
» mais les bonnes grâces du roi qu'il a con-
» servées, sont sans prix aussi, et sa fortune
» ne paroît pas déplorée. Mademoiselle a fort
» bien fait aussi; elle a bien pleuré: elle a
» recommencé aujourd'hui à rendre ses devoirs
» au Louvre, dont elle avoit reçu toutes les
» visites. Voilà qui est fini. Adieu.»

Lettres de madame de Maintenon.

Le recueil de ses lettres, publié par La Beaumelle, n'a paru que long-temps après la mort de madame de Maintenon. On a observé que le cœur et l'imagination dictoient les lettres de madame de Sévigné, où tout est naturel et rien apprêté; que celles de madame de Maintenon étoient plus réfléchies, et qu'il semble

qu'elle ait prévu qu'elles seroient un jour données au public. Je me permettrai d'avoir un sentiment différent. Quoique ses lettres aient l'air d'être réfléchies, elles sont cependant d'un style propre à madame de Maintenon, femme d'un esprit supérieur, mais femme compassée dans ses discours, dans ses écrits, dans sa conduite. Ses lettres sont sages, sérieuses, raisonnées; elles sont d'un autre genre que celles de madame de Sévigné, mais elles sont également naturelles, et ne décèlent jamais aucune espèce d'affectation.

On sait positivement qu'elle fut mariée à Louis XIV, selon toutes les formalités de l'église, en 1685, par Harlay, archevêque de Paris, en présence du père La Chaise, confesseur du roi; de Bontemps, premier valet-de-chambre du roi, et du marquis de Montchevreuil, ami de madame de Maintenon. Elle étoit alors dans sa cinquantième année, Louis XIV dans sa quarante-huitième. Il y a un *bref du pape adressé à sa très-chère fille, madame de Maintenon, par lequel il lui recommande de protéger l'église et la religion.* C'est une preuve que le pape étoit instruit du mariage : car il n'auroit jamais écrit ainsi à une maîtresse, à une femme quelconque, mais

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 163

seulement à celle à qui le roi avoit donné des droits légitimes pour protéger la religion. C'est un grand exemple de sagesse et de retenue dans madame de Maintenon, quelle que fût son ambition, d'avoir toujours soigneusement gardé le secret de son mariage. La princesse de Soubise, qui avoit sans doute pénétré le mystère, lui ayant écrit, termina sa lettre en se servant de la formule *avec respect*. Madame de Maintenon finissoit sa réponse en disant : « A l'égard du *respect*, qu'il n'en soit point » question entre nous. Vous n'en pourriez » devoir qu'à mon âge, et je vous crois trop » polie pour me le rappeler. »

On a observé que, plus occupée de complaire au roi que de le gouverner, elle s'étoit entièrement asservie à ses volontés. Mais c'est peut-être par l'emploi de ces moyens qu'elle avoit acquis et qu'elle conservoit son ascendant sur ce monarque. Cependant, ce continuel asservissement aux volontés et aux caprices d'un maître, sembloit la rendre quelquefois malheureuse. Elle disoit à sa nièce lady Bolingbroke : *Quel supplice d'amuser un homme qui n'est plus amusable!* et dans une autre : *Ecrivez-nous des nouvelles, car nous nous mourons d'ennui.* Dans une lettre à son frère, elle dit :

« Que ne puis-je vous donner mon expérience!
» Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui
» dévore *les grands*, et la peine qu'ils ont à
» remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas
» que je me meurs de tristesse dans une for-
» tune qu'on auroit eu peine à imaginer? J'ai
» été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs, j'ai
» été aimée par-tout. Dans un âge plus avancé,
» j'ai passé des années dans le commerce de
» l'esprit. Je suis venue à la faveur, et je vous
» proteste que tous les états laissent un vide
» affreux. »

Quand on pense au crédit dont elle jouissoit, on ne peut qu'admirer son désintéressement. Elle ne faisoit rien ni pour sa famille, ni pour elle-même, comparativement à ce qu'elle auroit pu faire et à ce que le monde attendoit. Si sa conduite à cet égard étoit l'effet du désintéressement, ou de la crainte de fixer trop sur elle et sur les siens les regards du public, c'est ce qu'on ne peut pas déterminer; mais si ceux qui cherchent à diminuer son mérite, ne veulent pas l'attribuer à un esprit de modération, il faut donc qu'on accorde à madame de Maintenon un degré de discrétion fort peu commun. Son frère, le comte d'Aubigné, ne put jamais obtenir de sa sœur qu'elle demandât pour lui

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 165

le bâton de maréchal de France, qu'il desiroit ardemment. Il fut lieutenant-général et gouverneur du Berry. C'étoit un militaire très-médiocre, et un homme fort prodigue. Il étoit caustique, plaisant, et souvent disoit des mots qui embarrassoient sa sœur. Un jour il jouoit très-gros jeu ; le maréchal de Vivonne, frère de madame de Montespan, étant entré, dit : *Il n'y a que d'Aubigné qui puisse jouer un tel jeu.* — Celui-ci répondit brusquement : *C'est que j'ai reçu mon bâton de maréchal en argent.* Sa sœur en effet lui fournissoit souvent de l'argent, pour le tirer des embarras dans lesquels il se trouvoit. Cependant il se plaignoit sans cesse. Dans une de ses lettres, elle lui dit : « On n'est malheureux que par sa faute : ce » sera toujours mon texte et ma réponse à vos » lamentations. Songez, mon cher frère, aux » voyages d'Amérique, aux malheurs de notre » père, aux malheurs de notre enfance, à ceux » de notre jeunesse, et vous bénirez la providence au lieu de murmurer contre la fortune. » Il y a dix ans que nous étions bien éloignés, » l'un et l'autre, du point où nous sommes » aujourd'hui. Nos espérances étoient si peu de » chose, que nous bornions nos vœux à trois » mille livres de rente ; vous avez à présent

» quatre fois plus, et vos souhaits ne seroient
» pas encore remplis ? Vos inquiétudes détrui-
» sent votre santé, que vous devriez conserver
» quand ce ne seroit que parce que je vous
» aime. »

Accablé de dettes, il se retira vers la fin de ses jours dans une communauté, où il mena la vie la plus dévote. Sa sœur lui fit une pension de dix mille livres, se chargeant de la régie de ses biens et du paiement de ses dettes. Il mourut en 1703, ne laissant qu'une fille, Françoise d'Aubigné, mariée en 1698 au duc, depuis maréchal de Noailles.

Arthémise d'Aubigné, sœur du père de madame de Maintenon, avoit épousé M. de Valois, marquis de Villette; et leur petite-fille Marthe-Marguerite de Villette, est cette madame de Caylus dont nous avons les *Souvenirs*, petit ouvrage fort intéressant pour ceux qui aiment les détails d'une cour qui a si long-temps fixé l'attention de l'Europe. Ils sont écrits avec une grande négligence, mais ils plaisent même par cet abandon.

A la mort de Louis XIV, arrivée le 1^{er}. septembre 1715, madame de Maintenon n'avoit que quarante-huit mille livres de pension, et la terre de Maintenon, qu'elle avoit achetée des

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 167

bienfaits du roi pour deux cent quarante mille livres, et qu'elle augmenta dans la suite (*). Voilà toute sa fortune. Elle quitta la cour et le monde. Dans une lettre à madame de Caylus, en se justifiant du parti qu'elle avoit pris de ne voir que quelques amis des plus intimes, elle dit : « Il ne me convient pas de m'exposer, ni » aux faux empressemens des heureux, ni aux » ennuis des disgraciés, ni aux murmures des » mécontents, ni à la curiosité des indiscrets. »

D'après ses vives instances, Louis XIV avoit fondé en 1686, dans l'abbaye de Saint-Cyr, à une lieue de Versailles, une communauté de trente-six dames religieuses et de vingt-quatre sœurs converses, pour élever et instruire gratuitement trois cents demoiselles, qui devoient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Elle disoit que personne n'étoit aussi malheureux, et aussi exposé aux hasards et aux dangers du monde, qu'une demoiselle noble sans parens, sans appui et sans fortune ; et que les enfans nés dans des classes inférieures, avoient des ressources dans leur état

(*) Cette terre est à dix-sept lieues de Paris, et avec les acquisitions qu'on y a jointes, son produit, avant la révolution, étoit de cent vingt mille livres de rente.

que les demoiselles nobles n'avoient point. Cette communauté fut dotée à son établissement de quarante mille écus de rente, et Louis XIV voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des rois et des reines de France. Les demoiselles, à leur entrée, devoient être âgées de sept ans au moins, et de douze ans au plus; elles n'y pouvoient demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans et trois mois; et en sortant, on leur remettoit mille écus. Mais elles n'en sortoient que pour aller auprès de leurs parens, ou pour être mariées, ou placées, soit à la cour, soit auprès d'une des princesses du sang. Madame de Maintenon donna à cet établissement toute sa forme, et fit les réglemens avec Desmarets, évêque de Chartres. Elle vouloit, disoit-elle, *faire tenir un milieu entre l'orgueil des chapitres et les petitesses des couvens.* L'éducation de la communauté de Saint-Cyr devint, sous les yeux de sa fondatrice, *un modèle pour toutes les éducations publiques. Les exercices furent distribués avec intelligence, et les demoiselles, instruites avec douceur. On leur inspira la vertu; on leur apprit l'histoire, la géographie, la musique, le dessin; on forma leur style par de petites compositions; on cultiva leur mémoire, et on eut soin de leur*

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 169

leur faire bien prononcer leur langue , et exprimer naturellement leurs pensées. Madame de Maintenon se retira à Saint-Cyr, et y fixa son séjour. *Tantôt elle instruisoit les novices ; tantôt elle partageoit avec les maitresses des classes , les soins de l'éducation. Souvent elle avoit des demoiselles dans sa chambre , et leur enseignoit les principes de la religion , et à lire et à travailler. Elle assistoit aux récréations , étoit des jeux , et en inventoit.* Elle y mourut, le 15 avril 1719, à quatre-vingt-quatre ans.

Si je me suis étendu dans cet article, plus peut-être qu'il ne paroitroit nécessaire, c'est qu'il me semble qu'en général on ne rend pas justice aux grandes qualités de cette femme célèbre. La conduite du roi à l'égard des réformés, qu'on devoit attribuer à son confesseur Le Tellier, et nullement à elle, lui attira cependant la haine des protestans et sur-tout des réfugiés. Son extrême attachement aux enfans naturels du roi, et particulièrement au duc du Maine; la part qu'on crut qu'elle avoit prise à les faire légitimer, et à décider le roi pour tout ce qui se trouvoit en leur faveur dans son testament, lui procura aussi la haine du régent. Les partisans de ce prince, ainsi que les protestans, cherchèrent à la décrier; et tout

ce qu'ils débitoient alors, laissa des impressions qui furent transmises à la postérité.

Quelques expressions que l'on cite d'elle, comme celle à lady Bolingbroke, annoncent de l'humeur, et elles sont au moins peu respectueuses pour le roi. Mais madame de Maintenon, dans sa jeunesse, avoit vécu parmi les personnes les plus aimables et les plus spirituelles, qui cherchoient à lui plaire; et quoique son étonnante élévation dût satisfaire son ambition, la contrainte continuelle où elle se trouvoit, la nécessité de se conformer aux caprices, et d'étudier les volontés d'un souverain déjà blasé sur tout ce que le monde pouvoit offrir de plus séduisant, la faisoient quelquefois penser aux temps heureux qu'elle avoit passés loin du trône, où elle étoit libre de suivre ses goûts sans être contrariée.

Lettres Persannes, par Montesquieu.

V. la seconde partie, article MONTESQUIEU.

Lettres de mademoiselle Aissé, avec des notes.

Ces lettres sont utiles pour montrer les mœurs qui régnoient dans le temps de la régence et au commencement de la majorité de Louis XV.

M O R A L E.

~~~~~  
**Œ**UVRES de Montaigne.

Montaigne naquit en 1533, au château de ce nom, dans le Périgord. Son père ayant mis près de lui un allemand qui ne s'énonçoit qu'en latin, cette langue lui devint aussi familière que la langue française. Il acheva ses études au collège de Bordeaux, sous le célèbre George Buchanan, écossais, qui y étoit l'un des professeurs d'alors, et aussi sous Muret, homme également illustre par son goût et son érudition. Montaigne étoit destiné pour la robe; il devint conseiller au parlement de Bordeaux; mais il quitta cette profession par dégoût. *L'étude qui l'attachoit le plus, étoit celle de l'homme; et il alla l'observer dans les différentes contrées de l'Europe.* Après avoir parcouru la France, il voyagea en Allemagne, en Suisse, en Italie, *toujours en observateur curieux et en philosophe profond.* Il fut par-tout honoré et distingué. De retour dans sa patrie, il fut élu maire de Bordeaux, place recherchée dans ce temps. Il fut envoyé par les Bordelois

pour négocier leurs affaires à la cour : il y étoit distingué par Charles IX, qui avoit du goût pour les lettres ; mais il se retira enfin dans son château de Montaigne , et s'y livra tout entier à l'étude. Il fut affligé , vers la fin de ses jours , par les douleurs de la pierre et par des coliques violentes. Cependant il refusa toujours de consulter les médecins : *ils connoissent bien Galien, disoit-il, mais nullement les malades.* Il mourut d'une esquinancie , qui le priva pendant trois jours de l'usage de la parole ; mais il conserva entièrement son esprit , et il écrivoit ce qu'il vouloit dire. Sentant sa fin approcher , quelques gentils-hommes de ses voisins vinrent , à sa prière , pour l'assister dans ses derniers momens. Le 15 septembre 1592, après avoir été confessé et administré , il fit dire la messe dans sa chambre. A l'élévation de l'hostie , il se leva sur son lit pour l'adorer , et expira dans ce moment , à l'âge de soixante ans.

« Dans la plupart des auteurs ( dit Montequieu ), je vois l'homme qui écrit ; dans Montaigne , l'homme qui pense. »

Il avoit le don très-rare de parler de lui , sans trop choquer les autres , et sans les rebuter par son amour-propre. En voici la raison : c'est

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 173

que Montaigne ne parle pas de lui par orgueil, comme J. J. Rousseau, mais cherche à connaître l'humanité par les épreuves qu'il fait sur lui-même. On peut le mettre au premier rang des moralistes. Il étoit véritablement philosophe et homme de bien.

Il observe avec vérité que *la modération dans les plaisirs permis, pouvoit seule en assurer la durée*. Epicure étoit d'un pareil sentiment. « Les princes, dit Montaigne, ne » prennent pas plus de goût aux plaisirs, dans » leur satiété, que les enfans de chœur à la » musique. »

En parlant des effets de l'imagination, il dit : « Le laboureur n'a du mal que quand il en a ; » l'autre a souvent la pierre en l'ame avant » qu'il l'ait aux reins. Vous tourmenter de » maux futurs possibles, par la prévoyance, » c'est prendre votre robe fourrée dès la Saint- » Jean, parce que vous pourriez en avoir be- » soin à Noël. »

« Quelque philosophe que je sois, disoit-il, » je le veux être ailleurs qu'en papier. » Il vouloit mettre les maximes de la philosophie en pratique. Mais en parlant de lui-même, il dit aussi très-plaisamment : « Je suis tantôt sage,

» tantôt libertin; tantôt vrai, tantôt menteur;  
» chaste, impudique, libéral, prodigue et  
» avare; et tout cela selon que je me vire. »

Il écrivoit sans ordre ni méthode. On a dit de lui que c'étoit l'homme du monde qui savoit le moins ce qu'il alloit dire, et qui cependant savoit le mieux ce qu'il disoit. Son style n'est *ni pur, ni correct, ni précis, ni élégant*; mais il est *simple, vif, énergique*. Il exprime naïvement de grandes choses.

« Ah! l'aimable homme (dit madame de Sévigné), qu'il est de bonne compagnie!  
» C'est mon ancien ami; mais à force d'être  
» ancien, il m'est nouveau. »

Il desiroit qu'on corrigéât les abus qui existoient dans la législation et dans l'administration de la justice; il auroit voulu plus de simplicité dans les loix et dans les formes. En parlant de la jurisprudence, telle qu'elle étoit déjà il y a deux cents ans, il disoit: « Il y a  
» plus de livres sur les livres que sur autres  
» jets; nous ne faisons que nous entreglosser. »  
Que diroit-il aujourd'hui s'il voyoit les loix innombrables, et les commentaires sans fin que nous avons en Angleterre?

« Les philosophes du dix-huitième siècle, se

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 175

» sont souvent appuyés du témoignage de Montaigne ; plusieurs même, et principalement » J. J. Rousseau , se sont approprié ses idées, » avec la seule précaution de rajeunir son style. » Une considération qui n'a pas encore été » présentée, suffira pour l'excuser d'avoir servi » de modèle à ces écrivains dangereux. On a » remarqué que , pendant les grandes calamités qui ont désolé les nations, à certaines » époques , l'athéisme s'étoit répandu , et que » les hommes s'étoient ainsi privés de la seule » consolation qui reste dans le malheur. A l'époque désastreuse où vivoit Montaigne , tous » les liens de la société étoient rompus ; les » grands du royaume sacrifioient l'état à leur » ambition ; le peuple étoit divisé en deux factions irréconciliables ; les campagnes étoient » dévastées , l'industrie étoit éteinte ; et la » guerre civile n'étoit interrompue , pendant » quelques instans , que par des trêves sanglantes. D'un côté , une secte orgueilleuse » vouloit établir une république au sein de » l'état ; de l'autre , une ligue puissante et hypocrite cherchoit à changer la dynastie régnante. » Au milieu de ces fléaux , une insensibilité produite par le désespoir , s'empara de » quelques hommes , et les conduisit jusqu'à

» méconnoître un Dieu qui permettoit tant de  
» crimes. Le même effet, né de la même cause,  
» avoit été remarqué à la décadence de l'em-  
» pire romain. Montaigne n'alla pas si loin.  
» Doué d'un caractère doux et tranquille, il  
» se reposa sur *l'oreiller du doute* ; il discuta  
» alternativement le pour et le contre, sans  
» se permettre de tirer une conclusion. Les  
» philosophes du dix-huitième siècle, en adop-  
» tant isolément quelques-unes de ses idées,  
» outrèrent les conséquences ; ils s'énogueil-  
» lirent adroitement d'être les disciples d'un  
» homme dont le nom étoit justement res-  
» pecté (\*). »

Mais il est fâcheux pour eux, et très-heureux pour Montaigne, que long-temps avant sa mort tous ses doutes eussent cessé, ayant renoncé à ses erreurs, et ayant quitté ce monde avec l'espérance d'en trouver le pardon dans un Dieu si rempli de bontés et de miséricorde.

#### SAINT-ÉVREMOND.

Charles de Saint-Denis de Saint-Evremond, d'une maison noble et ancienne de la Basse-Normandie, naquit à Saint-Denis-le-Guast, près

---

(\*) M. Petitot.



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 177

de Coutances, en 1613; mourut à Londres en 1703, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et fut enterré à l'abbaye de Westminster.

C'étoit un homme aimable et instruit; mais ses saillies caustiques lui attirèrent souvent des ennemis. Il fut renfermé trois mois à la Bastille, pour des critiques contre le cardinal Mazarin. Il fut pendant quelque temps très en faveur auprès du grand Condé, alors duc d'Enguien, qui le fit capitaine de ses gardes; mais quelques plaisanteries aux dépens du prince, lui firent perdre et sa faveur et sa place. Dans la guerre de la Fronde, Saint-Evremond s'attacha au parti du roi, ce qui lui valut le grade de maréchal-de-camp. Le traité des Pyrénées avec l'Espagne ne fut pas approuvé de tout le monde; et Saint-Evremond, dans une lettre au maréchal de Créquy, en fit une critique très-amère. La lettre étant devenue publique, le roi donna l'ordre d'arrêter l'auteur. Il en fut prévenu, et se retira en Angleterre, où il fut accueilli avec distinction à la cour de Charles II. Ses amis employèrent tout leur crédit pour obtenir son rappel, mais sans succès, jusqu'au moment où Saint-Evremond, trop âgé, ne put en profiter; il disoit alors qu'il aimoit mieux rester avec des gens accoutumés

à sa loupe (\*), que de la rapporter dans son pays (\*\*).

Il faisoit à Londres les délices de la société de la célèbre Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, à laquelle il adressa plusieurs de ses ouvrages. Ses contemporains disent qu'il avoit une imagination vive, un jugement solide, et la mémoire la plus heureuse, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il y a des lettres de lui à Ninon Lenclos (\*\*\*), écrites peu de temps

---

(\*) Saint-Evremond avoit une loupe au front.

(\*\*) « Votre héros, M. le comte de Grammont, qui s'intéresse à votre repos, comme vous vous intéressez à sa gloire, seroit d'avis que vous vous éloignassiez des lieux où vous êtes, qui rappellent sans cesse à votre esprit l'image de madame de Mazarin, et qui, dès-là, ne sont plus propres qu'à nourrir votre douleur.

» Ces lieux ne sont pour toi qu'un séjour de tristesse;

» Et loin d'être touchés de tes cris superflus,

» Ils te font souvenir sans cesse

» Qu'elle fut et qu'elle n'est plus!

» Rien ne doit t'engager d'y rester davantage.

» Quitte, quitte un séjour fatal à ton repos;

» Repasse sur notre rivage,

» Et viens retrouver ton héros. »

*Lettre à Saint-Evremond, de M. de C\*\*\*.* Le nom ne se trouve pas.

(\*\*\*) Ninon Lenclos mourut à Paris, le 17 octobre 1705, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 179

avant sa mort, avec autant de légèreté de style et de gaieté d'humeur qu'il en montra dans sa jeunesse. Il conserva toujours son enjouement; il aimoit la société des jeunes gens, et se plaisoit au récit de leurs aventures. *L'idée des amusemens dont il n'étoit plus en état de jouir, au lieu de le chagriner par d'inutiles regrets, sembloit l'égayer et occuper agréablement son esprit.* Il fit un portrait de lui-même, qu'on disoit être parfaitement juste. — « Il vit (dit-il) » dans une condition méprisée de ceux qui » ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, » goûtée de ceux qui font consister leur bonheur dans la raison. Jeune, il a haï la dissipation, persuadé qu'il falloit du bien pour les incommodités d'une longue vie : vieux, » il a de la peine à souffrir l'économie, croyant » que le besoin est peu à craindre quand on a » peu de temps à être misérable. Il se loue » de la nature, il ne se plaint point de la fortune. Il hait le crime, il souffre les fautes, » il plaint les malheureux. Il ne cherche point » dans les hommes ce qu'ils ont de mauvais, » pour les décrier; il trouve ce qu'ils ont de ridicule pour s'en réjouir : il se fait un plaisir » secret de le reconnoître; il s'en feroit un plus » grand de le découvrir, si la discrétion ne

» l'en empêchoit. La vie est trop courte, à son  
» avis, pour lire toutes sortes de livres. Il ne  
» s'attache point aux écrits les plus savans pour  
» acquérir de la science, mais aux plus sensés  
» pour fortifier sa raison : tantôt il cherche  
» ceux qui peuvent donner de la délicatesse à  
» son goût, tantôt ceux qui peuvent donner de  
» l'agrément à son génie. »

Saint - Evremond vécut avec les personnes les plus illustres de son siècle ; et l'approbation qu'elles donnèrent à ses ouvrages, leur procura une grande vogue. On ne les lit presque plus aujourd'hui que par curiosité ; et si j'en parle ici, c'est parce que Saint-Evremond a passé une grande partie de sa vie en Angleterre ; que ses cendres reposent dans notre pays, et que les Anglois avoient et conservent encore pour lui une grande considération.

Les meilleurs de ses écrits sont : un ouvrage sur *les Grecs et les Romains* ; un sur *les choses qui sont d'usage dans la vie* ; des *maximes* ; des *pensées détachées* ; quelques lettres, et *la conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Cannaie*, qui cependant est attribuée, et avec raison je crois, au président Charleval.

« Saint-Evremond (dit M. de La Harpe)  
» eut, dans le dernier siècle, une réputation

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 181

» prodigieuse : il en a perdu beaucoup , et  
» peut-être trop , dans celui-ci. Soit par in-  
» souciance , soit par une espèce de vanité que  
» l'on sait avoir été dans son caractère , et qu'il  
» ne cache pas dans ses écrits , il n'imprimoit  
» jamais rien , regardant comme au - dessous  
» d'un homme de condition le titre d'auteur ,  
» en même temps qu'il desiroit la réputation  
» du talent. Ses ouvrages , circulant d'abord  
» dans les sociétés qui donnoient le ton aux au-  
» tres , y acquéroient cette sorte de renommée ,  
» la plus facile et la moins dangereuse , qui  
» s'augmente par la curiosité d'avoir ce que  
» tout le monde n'a pas , par l'indulgence que  
» l'on a toujours pour les manuscrits , et par  
» la disposition à juger un homme du monde  
» d'autant plus favorablement , qu'on lui sup-  
» pose moins de prétentions , et qu'on exige  
» moins de lui. De plus , rien de ce qu'il faisoit  
» n'avoit la forme et l'importance d'un ouvrage :  
» c'étoient des morceaux détachés qui paroïs-  
» soient de temps en temps par l'officieuse in-  
» fidélité de quelques amis : on se les arrachoit  
» de toutes parts. Ce qu'ils avoient de mérite  
» excitoit moins de jalousie , soit parce que  
» l'auteur étoit éloigné , soit parce que lui-  
» même avoit l'air d'abandonner tout ce qu'il

» écrivoit à ceux qui voudroient s'en empa-  
» rer. Les fautes n'étoient pas mises sur son  
» compte : on supposoit de la négligence dans  
» les copistes. Nous avons vu depuis beaucoup  
» d'exemples de cette existence mixte, de bel-  
» esprit et d'homme du monde, et nous avons  
» toujours vu que l'un de ces deux titres adou-  
» cissoit extrêmement la sévérité que l'on a  
» d'ordinaire pour l'autre.

» Enfin, il est juste d'avouer que plusieurs de  
» ses morceaux avoient de quoi plaire malgré  
» leurs défauts, et peuvent encore aujourd'hui  
» être lus avec quelque plaisir. Saint-Evremond  
» sut éviter dans sa prose l'enflûre de Balzac et  
» l'affectation de Voiture. Il avoit réellement  
» un caractère de style qui étoit à lui, et qui  
» tenoit à celui de son esprit. Sa philosophie  
» étoit douce et mesurée ; c'étoit un épicu-  
» réisme bien entendu ; sa raison n'avoit point  
» l'austérité chagrine des moralistes de Port-  
» Royal ; son érudition étoit exempte du pé-  
» dantisme dont les savans n'étoient pas encore  
» entièrement défaits. Son goût pour le plaisir  
» est du moins celui de ce qu'on appelle hon-  
» nêtes-gens ; il rejette tout excès. Son style,  
» quoique inégal, trop peu correct et trop  
» peu soigné, prouve généralement le talent

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 183

» d'écrire, celui de rendre souvent sa pensée  
» avec une facilité assez élégante. Les expres-  
» sions ne lui manquent point, et quelquefois  
» elles sont heureuses; il saisit sur plusieurs ob-  
» jets des rapprochemens d'idées, qui, sans être  
» rigoureusement justes, ont un fond de vérité  
» ingénieusement aperçu. . . . On trouve beau-  
» coup de choses bien pensées et bien dites  
» dans ses *Considérations sur les Romains*,  
» dans ses *Dissertations morales, historiques*  
» *et politiques*; et l'on conçoit que cette liberté  
» de penser sur toutes sortes de matières, qui  
» alors étoit rare, et sa manière d'écrire aisée  
» et spirituelle, sa facilité à discourir de tout  
» agréablement, quoiqu'il n'approfondît rien,  
» aient pu avoir assez d'attrait pour faire dire  
» aux libraires, qui ne jugent que sur la vogue  
» et le débit : *Faites-nous du Saint-Evremond.*

» Mais lorsqu'après sa mort, et dans un temps  
» où les personnes et les choses qui l'avoient  
» fait valoir n'étoient plus, on rassembla dans  
» une volumineuse collection tous ces frag-  
» mens épars, qui séparément avoient fait tant  
» de fortune. Ce recueil, qui montrait Saint-  
» Evremond tout entier, le réduisit à sa juste  
» valeur. Les grands modèles qui avoient paru  
» en tout genre de poésie, firent sentir le peu

» que valoit la sienne, qui même n'en mérite  
» pas le nom. Ses prétendues comédies, dé-  
» nuées de toute apparence de comique; ses  
» froides galanteries, que ne soutenoit plus le  
» nom de la fameuse Hortense Mancini; ses  
» dialogues, ses madrigaux, ses épîtres, ses  
» sonnets, cette foule de vers de toute espèce,  
» qui ne sont que de la prose rimée, tout ce  
» fatras fut mis au rang des vieilleries du temps  
» passé; et dans sa prose même, le mélange du  
» bon et du mauvais, inconvénient ordinaire  
» des recueils, et sur-tout des recueils posthu-  
» mes, rendit les lecteurs d'autant plus sévères,  
» que les éditeurs l'avoient été moins. Saint-  
» Evremond, que tous les critiques avoient  
» respecté, et que Bayle avoit appelé un *au-*  
» *teur incomparable*, tomba peu-à-peu dans  
» la classe des écrivains médiocres. . .

» Ce qu'on appelle les Œuvres de Saint-Evre-  
» mond, est en grande partie composé de let-  
» tres. . . . Les siennes sont, pour la plupart,  
» très-médiocres. . . Mais heureusement il s'y  
» rencontre aussi quelques lettres de la célèbre  
» Ninon de Lenclos: celles-là n'étoient pas écri-  
» tes pour le public, on le voit bien; et on les lit  
» avec d'autant plus de plaisir, qu'elle y montre,  
» avec la même franchise, et son caractère, et

son



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 185

» son esprit, et que tous deux la font aimer.  
» C'est pour elle que Saint-Evremond fit ces  
» quatre vers, à-peu-près les seuls qu'on ait  
» retenus de lui :

L'indulgente et sage nature  
A formé l'ame de Ninon  
De la volupté d'Epicure  
Et de la vertu de Caton.

*Réflexions et Maximes* (\*), par M. le duc  
de La Rochefoucault.

Elles eurent des admirateurs très-zélés dans  
le temps qu'elles parurent ; elles en ont encore  
aujourd'hui, et elles essuyèrent alors, comme  
à présent, des critiques bien fondées.

Madame de Sévigné dit à sa fille : « Voilà  
» les maximes de M. de La Rochefoucault,  
» revues, corrigées et augmentées. C'est de sa  
» part que je vous les envoie ; il y en a de

---

(\*) « Si nous voulions d'abord en critiquer le titre (dit  
l'abbé Sabatier), nous dirions que le mot *maxime* ne  
sauroit convenir qu'à des vérités évidentes et consacrées  
par une adoption générale, non à des pensées qui peuvent  
être vraies, mais qui sont nouvelles, et qui ne doivent  
être regardées que comme le fruit de la méditation d'un  
homme qui réfléchit pour lui-même, sans avoir le droit  
de prétendre fixer les idées d'autrui. »

» divines, et à ma honte, il y en a que je  
» n'entends point : Dieu sait comment vous les  
» entendrez. »

« Les maximes de La Rochefoucault (dit  
» Montesquieu) sont les proverbes des gens  
» d'esprit. »

Il établissoit pour principe que l'amour-propre, avec lequel il mêle et confond quelquefois l'intérêt personnel, est le mobile de toutes nos actions; et cette pensée fait la base de ses maximes. Elle est présentée avec finesse sous une variété d'aspects, d'une manière piquante et toujours concise. Selon lui, la vanité ou l'orgueil est tellement enraciné dans l'homme, se cache avec tant de subtilité dans son cœur, conserve un tel empire sur tous ses mouvemens, qu'il est presque impossible que toutes ses actions ne soient pas un effet de ce vice radical.

*M. de La Rochefoucault a observé dans une atmosphère peu favorable à la justesse de ses conclusions. Elevé au milieu des intrigues et des cabales, acteur lui-même, témoin probablement des victimes des artifices et des perfidies d'un parti formé sous l'apparence de l'intérêt général, mais réellement pour des intérêts particuliers, sa sensibilité s'est aigrie,*

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 187

*ses lumières quelquefois se sont méprises ; parce qu'il ne voyoit du côté de la cour rien que de louche , et qu'il n'éprouvoit de l'autre que des procédés qui le révoltoient. On peut le regarder comme un juge plein d'adresse et de sagacité , principalement occupé à trouver des coupables (\*)*.

« Les maximes de La Rochefoucault , dit M. de La Harpe , calomnient souvent la nature humaine , en supposant que ce qu'elle a de meilleur , part d'un principe vicieux. . . . . On peut dire que cet ouvrage non seulement attriste et flétrit l'ame , mais qu'il a un grand défaut en morale : c'est de ne montrer le cœur humain que sous un jour défavorable. Il y auroit peut-être tout autant de sagacité , et beaucoup plus de justice , à démêler aussi ce qu'il y a dans l'homme de noble et de vertueux. Il y a assurément un avantage réel de faire voir à l'homme tout ce qu'il porte en lui de principes du bien , de lui faire sentir tout ce dont il est capable , et de l'élever ainsi à ses propres yeux. Au contraire , en généralisant trop la satire , il semble que tout le monde la mérite , et par conséquent personne n'en est

---

(\*) Les Trois Siècles de la Littérature française.

flétri; car là où l'on inculpe tous les hommes, nul ne peut être noté. »

M. de La Harpe examine et relève ensuite un grand nombre de ses maximes les plus frappantes.

Malgré les observations que nous avons faites, et les critiques que nous avons rapportées, nous dirons cependant avec l'auteur des *Trois Siècles de la Littérature française*, « que M. de La Rochefoucault doit être regardé » comme un génie qui fait honneur à sa naissance, à son siècle, à sa nation. Notre but » n'est pas d'empêcher qu'on ne l'admire, mais » d'empêcher qu'on ne le croie toujours sur » sa parole. Nous pensons y être d'autant plus » obligés, que la plupart des jeunes gens et » même des auteurs, faute de réfléchir, se sont » laissé séduire, et se sont même servis de ce » témoignage imposant, pour appuyer des idées » fausses, absurdes, et quelquefois dangereuses. Il est bon d'ailleurs qu'on ait une » idée plus juste de l'humanité. L'homme est » assez fragile pour le mal, assez prompt et » assez habile pour l'excuser, sans lui en » planir la route et lui fournir des subterfuges » pour se justifier de l'avoir commis. Ne reprochons qu'à nous-mêmes, non à la nature,

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 189

» les vices qui nous tyrannisent. Quand bien  
» même la nature seroit vicieuse, la société  
» nous offre des moyens, la religion nous four-  
» nit des secours, qui réduiront toujours le  
» méchant à n'imputer qu'à lui seul le juste  
» blâme de sa perversité.»

Le duc de La Rochefoucault, au commen-  
cement de sa carrière, fut lié avec la duchesse  
de Longueville, qui l'engagea à entrer dans  
les querelles de la Fronde. Il disoit d'elle, à  
cette occasion, ces vers tirés de la tragédie  
d'Alcionée, de Du Ryer :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,  
J'ai fait la guerre aux rois, je l'eusse faite aux Dieux.

vers qu'il parodia ensuite quand il se fut brouillé  
avec elle (\*). Long-temps après il se forma

---

(\*) Elle étoit fille de Henri II, prince de Condé, et  
épousa, à l'âge de vingt-trois ans, Henri d'Orléans, duc  
de Longueville. Le cardinal de Retz, en parlant de lui,  
dit : « Le duc de Longueville avoit de la vivacité, de  
» l'agrément, de la libéralité, de la justice, de la va-  
» leur, de la grandeur; et il ne fut jamais qu'un homme  
» médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent  
» infiniment au-dessus de sa capacité. »

Il s'étoit engagé dans la guerre civile, en partie par  
amitié pour le prince de Condé, en partie par l'influence  
de sa femme; et jamais femme n'a joué un rôle plus

une liaison entre lui et madame de La Fayette, qui dura jusqu'à sa mort. Madame de Sévigné étoit l'amie intime de tous les deux. Elle dit

---

extraordinaire qu'elle. Pendant les troubles de la Fronde, elle tâcha de faire soulever Paris et la Normandie. Se servant de l'ascendant qu'elle avoit pris sur M. de Turenne, elle voulut l'engager à faire révolter l'armée qu'il commandoit. Pour s'acquérir de la popularité, elle alla faire ses couches à l'Hôtel-de-ville de Paris, pendant que la ville étoit bloquée. Le corps municipal tint l'enfant sur les fonts de baptême, qui fut nommé Charles Paris. En 1650, les princes et M. de Longueville furent arrêtés, et elle n'évita de l'être que par la fuite. La guerre civile terminée, elle revint en France. Elle protégeoit les savans, et se mit à la tête d'un parti littéraire. Elle voulut enfin se retirer du monde; elle alla à Moulins, où elle se renferma dix mois dans le couvent de Sainte-Marie. Après la mort du duc de Longueville, arrivée en 1663, elle quitta la cour entièrement. Unie de sentimens avec les solitaires de Port-Royal-des-Champs, elle y fit bâtir une maison, et partagea son temps entre cette retraite et le monastère des carmelites du faubourg S.-Jacques, à Paris, où elle mourut, le 15 avril 1679, âgée de soixante-un ans.

Madame de Sévigné, en parlant des sentimens d'une personne véritablement pénitente, dit : « Telle étoit madame de Longueville, cette pénitente et sainte princesse : elle n'oublioit pas son état, ni les abymes dont Dieu l'avoit tirée; elle en conservoit le sentiment pour fonder sa pénitence et sa vive reconnoissance envers Dieu. »

Elle n'eut d'enfant que celui dont j'ai parlé, prince d'une

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 191

en écrivant à sa fille : « M. de La Roche-  
» foucault dit que je contente son idée sur  
» l'amitié, avec toutes ses circonstances et dé-  
» pendances. »

Dans une autre lettre, elle dit : « Pour M. de  
» La Rochefoucault, il alloit comme un enfant  
» revoir Verteuil, et les lieux où il a chassé  
» avec tant de plaisir : je ne dis pas, où il a été  
» amoureux ; car je ne crois pas que ce qui  
» s'appelle *amoureux*, il l'ait jamais été. »

C'est dommage que madame de Sévigné n'ait  
pas donné sa définition d'être amoureux ; car  
il est impossible qu'un *amoureux*, le plus  
*amoureux* s'exprime avec plus d'ardeur, plus  
de feu et plus de sentiment que lui, quand il  
parle de madame de Longueville.

On disoit que son courage ne l'abandonnoit  
jamais que dans la perte des personnes qui  
lui étoient chères ; et que même alors il savoit  
se résigner. Au fameux passage du Rhin, il eut  
un de ses fils tué, et un autre blessé. Madame  
de Sévigné dit à cette occasion : « Cette grêle

---

grande espérance, qui fut tué, à l'âge de vingt-trois ans,  
au passage du Rhin, en 1672. Ainsi la famille de Longue-  
ville s'est éteinte dans la personne de la duchesse de  
Nemours, fille du duc de Longueville, par sa première  
femme.

192           ESSAIS SUR LA

» est tombée sur lui en ma présence; il a été  
» très-vivement affligé; ses larmes ont coulé  
» du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché  
» d'éclater. » Et puis dans une autre lettre :  
» Je vous conseille d'écrire à M. de La Roche-  
» foucault sur la mort du chevalier, et sur la  
» blessure de M. de Marsillac. J'ai vu son cœur  
» à découvert dans cette cruelle aventure. Il  
» est au premier rang de ce que je connois de  
» courage, de mérite, de tendresse et de rai-  
» son. Je compte pour rien son esprit et ses  
» agrémens. »

Voici un portrait que nous avons de lui, et qu'on trouve à la fin des lettres de madame de Maintenon.

« Il avoit une physionomie heureuse, l'air  
» grand, beaucoup d'esprit, et peu de savoir.  
» Il étoit intrigant, souple, prévoyant; mais je  
» n'ai pas connu un ami plus solide, plus ou-  
» vert, ni de meilleur conseil. Il aimoit à rail-  
» ler. Il disoit que *la bravoure personnelle lui*  
» *paroissoit une folie*; et il étoit pourtant très-  
» brave. Il conserva jusqu'à la mort la vivacité  
» de son esprit, qui étoit toujours agréable,  
» quoique naturellement sérieux. »

En voici encore un autre, par le cardinal de Retz.



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 193

« M. de La Rochefoucault a voulu se mêler  
» d'intrigue dès son enfance, et en un temps  
» où il ne sentoit pas les petits intérêts, qui  
» n'ont jamais été son foible, et où il ne con-  
» noissoit pas les grands, qui, d'un autre sens,  
» n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capa-  
» ble d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi;  
» car il avoit des qualités qui eussent suppléé  
» à toutes autres qu'à celles qu'il n'avoit pas.  
» Sa vue n'étoit pas assez étendue, et il ne  
» voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit  
» de sa portée; mais son sens, qui étoit très-  
» bon dans la spéculation, joint à sa douceur,  
» à son insinuation, et à sa facilité de mœurs  
» qui étoit admirable, devoient compenser  
» plus qu'elles n'ont fait le défaut de sa pé-  
» nétration. Il a toujours eu une irrésolution  
» habituelle; mais je ne sais à quoi attribuer  
» même cette irrésolution. Elle n'a pu venir  
» en lui de la fécondité de son imagination,  
» qui n'est rien moins que vive; je ne la puis  
» donner à la stérilité de son jugement; car  
» quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il  
» a un bon fonds de raison. Nous voyons les  
» effets de cette irrésolution, quoique nous  
» n'en connoissions pas la cause. Il n'a jamais  
» été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat. Il n'a

» jamais été par lui-même bon courtisan ;  
» quoiqu'il eût toujours eu bonne intention de  
» l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti ,  
» quoiqu'il ait été toute sa vie engagé ; cet  
» air de honte et de timidité que vous lui voyez  
» dans la vie civile , s'étoit tourné dans les af-  
» faire en air d'apologie. Il croyoit toujours en  
» avoir besoin ; ce qui , joint à ses maximes ,  
» ne marque pas assez de foi à la vertu et à  
» la pratique. Il est toujours sorti des affaires  
» avec autant d'impatience qu'il y étoit entré.  
» Ce qui me fait conclure qu'il eût beaucoup  
» mieux fait de se connoître et de se réduire  
» à passer , comme il eût pu , pour le cour-  
» tisan le plus poli , et pour le plus honnête  
» homme , à l'égard de la vie commune , qui  
» eût paru dans son siècle. »

J'ajouterai à cet article quelques circon-  
stances de la dernière maladie et de la mort  
de cet homme célèbre. Mais c'est madame de  
Sévigné qui parlera , et elle ne vous ennuiera  
pas.

« M. de La Rochefoucault a été et est en-  
» core considérablement malade ; il est mieux  
» aujourd'hui ; mais c'étoit toute l'apparence  
» de la mort : une grosse fièvre , une oppres-  
» sion , une goutte remontée. Il étoit question

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 195

» de l'Anglois, des médecins, et de frère Ange ;  
» il a choisi son parrain ; c'est donc frère Ange  
» qui le tuera, si Dieu l'a ordonné ainsi. »

« Je crains bien » dit-elle dans une autre  
lettre « que nous ne perdions cette fois M. de  
» La Rochefoucault ; sa fièvre a continué ; il  
» reçut hier notre Seigneur ; mais son état est  
» une chose digne d'admiration ; il est fort  
» bien disposé pour sa conscience, voilà qui  
» est fait : du reste, c'est la maladie et la mort  
» de son voisin dont il est question ; il n'en  
» est pas effleuré ; il n'en est pas troublé ; il  
» entend plaider devant lui la cause des mé-  
» decins, du frère Ange et de l'Anglois, d'une  
» tête libre, sans daigner quasi dire son avis :  
» je reviens à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

» Il ne vit point hier matin madame de La  
» Fayette, parce qu'elle pleuroit, et qu'il re-  
» cevoit notre Seigneur ; il envoya savoir à  
» midi de ses nouvelles : croyez-moi, ma fille,  
» ce n'est pas inutilement qu'il a fait des ré-  
» flexions toute sa vie ; il s'est approché de  
» telle sorte ces derniers momens, qu'ils n'ont  
» rien de nouveau ni d'étranger pour lui. M. de  
» Marsillac arriva avant-hier à minuit, si comblé

» de douleur amère, que vous ne le seriez pas  
» autrement pour moi ; il fut long-temps à se  
» faire un visage et une contenance ; enfin, il  
» entra et trouva M. de La Rochefoucault dans  
» cette chaise, peu différent de ce qu'il est  
» toujours. Comme c'est lui qui est son ami  
» parmi tous ses enfans, on fut persuadé que  
» le dedans étoit troublé ; mais il n'en parut  
» rien, et il oublia de lui parler de sa maladie.  
» Ce fils resortit pour crever. »

M. de La Rochefoucault mourut à Paris, le  
17 mars 1680, à l'âge de soixante-huit ans.

« Vous me parlez enfin de la mort de M. de  
» La Rochefoucault » dit encore madame de  
Sévigné ; « elle est encore toute sensible en  
» ce pays-ci, et M. de Marsillac n'a point en-  
» core pris la contenance d'un homme con-  
» solé ; il remplit parfaitement le personnage  
» du meilleur fils qui fût jamais, et d'un fils  
» qui a perdu son intime ami en perdant son  
» père. J'ai fait vos complimens à madame de  
» La Fayette ; ce n'est plus la même personne ;  
» je ne crois pas qu'elle puisse jamais ôter de  
» son cœur le sentiment d'une telle perte ; je  
» l'ai sentie, et par moi et par elle. . . Madame  
» de La Fayette me mande qu'elle est plus

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 197

» touchée qu'elle-même ne le croyoit, étant  
» occupée de sa santé et de ses enfans; mais  
» ses soins ont fait place à la véritable tris-  
» tesse de son cœur : elle est seule dans le  
» monde : elle me regrette fort, à ce qu'elle  
» dit. J'aurois fait mon devoir assurément dans  
» cette occasion unique dans la vie. Cette pau-  
» vre femme ne peut serrer la file d'une ma-  
» nière à remplir cette place.

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

» Elle me dit ce vers, que j'ai pensé mille  
» fois pour elle. »

*Les Caractères de La Bruyère, avec les  
Mœurs de ce siècle, — et les Caractères de  
Théophraste, traduits du grec par le même  
auteur.*

Jean de La Bruyère naquit à Dourdan en 1639. Bossuet le fit venir à Paris pour enseigner l'histoire à M. le Dauphin, et il resta jusqu'à la fin de sa vie attaché à ce prince en qualité d'homme-de-lettres, avec une pension de mille écus. Il publia son livre des *Caractères* en 1687, fut reçu à l'académie française en 1693, et mourut à Paris en 1696, d'un coup d'apoplexie.

Son ouvrage des *Caractères* est regardé comme l'un des plus parfaits pour le style, et il est rempli de pensées profondes et ingénieuses. Dans l'espace de peu de lignes, il met ses personnages en scène de vingt manières différentes; et en une seule page il peint tous les ridicules d'un sot, ou tous les vices d'un méchant, ou toute l'histoire d'une passion, ou tous les traits d'une ressemblance morale. Nul prosateur n'a imaginé plus d'expressions nouvelles, n'a créé plus de tournures fortes et piquantes. Sa concision est pittoresque, et sa rapidité lumineuse. Quoiqu'il aille vite, vous le suivez sans peine; il a un art particulier pour laisser souvent dans sa pensée une espèce de réticence, qui ne produit pas l'embarras de comprendre, mais le plaisir de deviner (\*).

« Les efforts qu'on a faits, dit l'abbé Sabatier, pour imiter ses *Caractères*, n'ont servi qu'à prouver combien ils sont inimitables. Avant de s'attacher au même genre, il eût fallu être doué, comme lui, de ce coup-d'œil perçant, qui pénétroit dans les plus profonds replis du cœur, de cette vigoureuse subtilité

---

(\*) M. de La Harpe.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 199

» qui en saisissoit les mouvemens dans leur  
» source, de cette énergie supérieure qui les  
» a si profondément tracés, de ce génie enfin  
» qui ne sauroit être que le résultat de la force  
» des idées, et de la chaleur du sentiment.

» On a souvent essayé de transporter, dans  
» les ouvrages de morale ou de philosophie,  
» sa manière de peindre et de s'exprimer. On  
» a cru que des idées serrées, des phrases  
» substantielles, des réticences factices, rap-  
» procheroient de ce modèle, et l'on n'a pas  
» senti qu'en prenant un ton qui n'appartient  
» véritablement qu'à lui, on tomberoit dans la  
» sécheresse, dans la froideur, dans l'obscu-  
» rité. Pour paroître penser profondément, ce  
» n'est pas assez de prétendre dire beaucoup  
» de choses en peu de mots; la briéveté de  
» l'expression doit s'allier à la clarté des idées;  
» et c'est pour ne l'avoir pas fait, que plusieurs  
» de nos écrivains célèbres sont quelquefois  
» si obscurs et si entortillés. D'ailleurs, la per-  
» fection du discours exige de la liaison dans  
» les idées, de la variété dans les tours, de  
» l'harmonie dans le style; et si on eût été  
» convaincu de cette vérité, nous n'aurions  
» pas tant de penseurs, dont les plus longs  
» ouvrages peuvent se réduire en morceaux

» détachés, qu'il est facile de transposer à son  
» gré, sans rien déranger de l'économie du  
» discours, précisément parce qu'il n'y a au-  
» cune économie (\*). »

« On peut considérer La Bruyère comme moraliste et comme écrivain. Comme moraliste, il paroit moins remarquable par la profondeur que par la sagacité. Montaigne, étudiant l'homme en lui-même, avoit pénétré plus avant dans les principes essentiels de la nature humaine. — La Rochefoucault a présenté l'homme sous un rapport plus général, en rapportant à un seul principe le ressort de toutes les actions humaines. La Bruyère s'est attaché particulièrement à observer les différences que le choc des passions sociales, les habitudes d'état et de profession, établissent dans les mœurs et la conduite des hommes. Montaigne et La Rochefoucault ont peint l'homme de tous les temps et de tous les lieux; La Bruyère a peint le courtisan, l'homme de robe, le financier, le bourgeois du siècle de Louis XIV. »

« En lisant avec attention les *Caractères* de La Bruyère, il me semble qu'on est moins

---

(\*) Les Trois Siècles de la Littérature française.



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 201

frappé des pensées que du style ; les tournures et les expressions paroissent avoir quelque chose de plus brillant , de plus fin , de plus inattendu que le fond des choses même ; et c'est moins l'homme de génie que le grand écrivain qu'on admire. »

« Mais le mérite de ce grand écrivain, quand il ne supposeroit pas le génie , suppose une réunion des dons de l'esprit, aussi rare que le génie. »

« Il ne suffit pas de connoître les propriétés des mots, de les disposer dans un ordre régulier, de donner même aux membres de la phrase une tournure symétrique et harmonieuse ; avec cela on n'est encore qu'un écrivain correct, et tout au plus élégant. »

« Le langage n'est que l'interprète de l'ame ; et c'est dans une certaine association des sentimens et des idées avec les mots qui en sont les signes, qu'il faut chercher le principe de toutes les propriétés du style. . . . »

« . . . . Je ne parle pas des anciens, chez qui l'élocution étoit un art si étendu et si compliqué ; je citerai Despréaux et Racine, Bossuet et Montesquieu, Voltaire et Rousseau : ce n'étoit pas l'instinct qui produisoit sous leur plume ces beautés et ces grands effets auxquels notre

langue doit tant de richesses et de perfection ; c'étoit le fruit du génie , sans doute , mais du génie éclairé par des études et des observations profondes. »

« Quelque universelle que soit la réputation dont jouit La Bruyère , il paroitra peut-être hardi de le placer , comme écrivain , sur la même ligne que les grands hommes qu'on vient de citer ; mais ce n'est qu'après avoir relu , étudié , médité ses Caractères , que j'ai été frappé de l'art prodigieux et des beautés sans nombre qui semblent mettre cet ouvrage au rang de ce qu'il y a de plus parfait dans notre langue. »

« Sans doute La Bruyère n'a ni les élans et les traits sublimes de Bossuet ; ni le nombre , l'abondance et l'harmonie de Fénelon ; ni la grace brillante et abandonnée de Voltaire ; ni la sensibilité profonde de Rousseau ; mais aucun d'eux ne m'a paru réunir au même degré la variété , la finesse et l'originalité des formes et des tours , qui étonnent dans La Bruyère. Il n'y a peut-être pas une beauté de style propre à notre idiome , dont on ne trouve des exemples et des modèles dans cet écrivain (\*). »

---

(\*) Mélanges de Littérature , par M. Suard.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 203

Les portraits que cet ouvrage renferme furent dans le temps appliqués à des personnes connues, et cela contribua encore à augmenter sa vogue. On disoit que lui et Molière avoient corrigé plus de ridicules et mis plus de bienséances dans le public, que tous les moralistes ensemble.

Quoique Boileau l'accusât d'avoir pris Montaigne et Charron (\*) pour ses maîtres, et d'avoir puisé beaucoup de ses pensées dans leurs ouvrages, il estimoit infiniment les *Caractères de La Bruyère*, et il composa les vers suivans pour être mis au bas du portrait de l'auteur :

Tout esprit orgueilleux qui s'aime,  
Par mes leçons se voit guéri;  
Et dans mon livre si chéri,  
Apprend à se haïr lui-même.

---

(\*) Charron, né en 1541, mourut d'un coup d'apoplexie, dans une rue de Paris, en 1603, à soixante-deux ans. Il étoit un des écrivains les plus célèbres de son temps, et l'ami intime de Montaigne. Son *Traité de la Sagesse* ayant été furieusement attaqué par les jésuites, ils soulevèrent contre lui l'université de Paris, la Sorbonne et le parlement; mais le président Jeannin décida, que l'on devoit regarder l'ouvrage comme un livre d'état, et permettre sa vente : preuve remarquable des lumières et du courage de ce grand et illustre magistrat.

La Bruyère, comme tous les grands écrivains de son siècle (eh! quel siècle!), fut le défenseur zélé de la religion. Il attaqua les esprits-forts de ce temps-là, et il les combattit victorieusement. Il faut croire que les portraits qu'il nous donne, sont peints d'une manière un peu outrée; et sans doute ils ne sont ainsi frappés, que pour montrer le vice sous les couleurs les plus odieuses. Telle est la manière avec laquelle il faut exposer et les vices et les ridicules; et quoique La Bruyère ainsi que Molière les aient peints avec des traits peut-être plus forts que l'exacte vérité, cependant, comme ces vices et ces ridicules existoient réellement, ils voulurent les rendre ou burlesques, ou dégoûtans; et par-là ils réussirent à les corriger. — Si, par exemple, je voulois peindre les mœurs de certaines personnes à Paris, vers la fin du dernier siècle, je pourrois le faire par le fragment suivant, que le hasard a fait tomber entre mes mains. Mais par ce trait seul, on ne doit pas juger de tous ceux qui composoient en ce temps-là la première classe de la société. Il y avoit alors, comme auparavant, des personnes des deux sexes les plus estimables, et des mœurs exemplaires.

ELVIRE;

ANECDOTE.

Sunt mores pravi, ex perversâ philosophiâ nati, aris  
et throno graviores inimici, quàm hostes nume-  
rosi, quàm milites indomiti.

*S. Aug. cont. Epic. in Epist. ad Domit.*

Des mœurs dépravées, qu'une fausse philosophie a  
engendrées, sont pour le trône et pour l'autel,  
des ennemis plus cruels, que de nombreuses ar-  
mées et des soldats indomptés.

LES femmes sont encore plus sensibles aux  
louanges qu'on donne à leur esprit, qu'à celles  
qui sont prodiguées à leurs charmes, et sur-  
tout si elles viennent d'un homme dont la ré-  
putation rend le suffrage flatteur. L'histoire  
suivante en est la preuve; et tout ce qu'elle  
renferme est de la plus grande vérité. Elle s'est  
passée il y a près de vingt-cinq ans, époque  
où la manie du bel-esprit étoit dans toute sa  
force.

Le chevalier de C\*\*\*\*\* rencontra plusieurs  
fois madame la comtesse de L\*\*\*, dans une  
maison où la société étoit assez nombreuse; on  
y causoit, on y jouoit, et chacun avoit la faci-  
lité de s'assortir. La comtesse, que j'appellerai

dit un certain nombre de phrases consacrées à exprimer la sensibilité, elle n'avoit plus rien à y ajouter. Alors ils revenoient l'un et l'autre au bel-esprit, ainsi qu'à toutes ces choses que fournissent les comparaisons de Corneille et de Racine; et ils ne parloient que de génie et de talens. Cependant tout cela commençoit à ennuyer le chevalier, lorsqu'un jour, frappé de l'extrême désir qu'avoit Elvire d'être comptée au rang des femmes d'esprit, il est à présumer, dit-il en lui-même, que celui qui persuaderoit à Elvire qu'elle a plus d'esprit qu'aucune des femmes les plus vantées, n'auroit bientôt plus rien à désirer d'elle. J'ai beau jeu pour devenir cet heureux mortel, d'après le prix qu'elle paroît mettre à mon suffrage; mais cela entraînera des lettres, exigera des assiduités; et il faudra, pendant quelque temps, étaler tout l'appareil des grands sentimens, pour une femme dont au fond je me soucie fort peu. Essayons une autre voie, piquante par sa nouveauté; persuadons à Elvire qu'une femme supérieure doit s'élever au-dessus de ce vieux protocole de sentimens, et n'envisager l'amour que comme une convenance de société. Ce projet l'amusoit. Arrivé de bonne heure dans la maison où Elvire passoit la soirée, le chevalier  
la

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 209

la trouva seule dans son coin, occupée à rêver. Tout le monde jouoit : c'étoit une occasion favorable pour le chevalier de développer son système, sans être interrompu. — Il m'est venu dans l'esprit, lui dit-il, le projet d'un singulier roman. J'ai, comme vous le savez, réfléchi sur le caractère des femmes, et parce que je suis porté à l'observation, et parce qu'elles sont pour moi l'objet le plus intéressant. L'héroïne de mon roman, n'aura rien de commun avec toutes celles qu'on a jusqu'ici présentées comme des modèles : l'amour n'est point dans la nature ; c'est l'ouvrage des hommes vivant en société, et encore plus celui des femmes. — Elle voulut l'interrompre. — Laissez-moi achever, madame, et songez que je veux m'élever avec vous aux principes primitifs. Ce que je vais vous exposer n'est pas fait pour être conçu par toutes les femmes ; mais votre discernement supérieur démêlera bientôt la vérité de mon système. Oui, madame, cette préférence exclusive, cet attachement unique, ne sont que le produit de l'ambition des femmes et de l'orgueil des hommes : les animaux n'éprouvent rien de semblable, et les sauvages s'unissent sans amour, quittent, reprennent une femme, ou courent à un autre objet sans

connoître les tourmens de la jalousie. Dans les harems de l'Orient, où l'homme est en toute liberté, le maître a des objets de préférence passagers; il n'a de jalousie que celle que la propriété inspire; et ses femmes ont bien plus l'envie de dominer sur les autres esclaves, que de régner sur son cœur. Ce qu'on appelle vertu, dans les femmes, est une institution politique, dictée par la sagesse, pour prévenir les désordres. Mais les philosophes s'affranchissent sans inconvénient, des liens qui ne sont utiles que pour contenir le vulgaire. Vous savez qu'à Sparte les femmes paroissent presque nues, et qu'on prètoit les plus belles à des hommes distingués par leurs talens, comme de beaux moules pour y former des hommes également partagés des avantages de l'esprit et du corps. L'amour étoit amorti dans son principe, parce que la curiosité manquoit à des hommes qui parcouroient des yeux tout ce que l'on semble cacher ailleurs, pour irriter les desirs. La pudeur n'existoit pas non plus, et cependant aucun peuple n'a été plus courageux, plus tempérant et plus vertueux. Comment pouvoir imaginer un amour constant, réuni à la possession? La délicatesse des sentimens est une invention des femmes, qui ont cherché à



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 211

affermir et à prolonger leur pouvoir en exal-  
tant l'imagination. Si l'on en croit la plupart  
des femmes, leurs sens n'entrent pour rien  
dans le commerce de l'amour, et elles ne cèdent  
que pour donner une preuve de leur sensibi-  
lité; mais alors, leur dirai-je, pourquoi aimer  
un homme? pourquoi ne pas vous attacher à  
une femme, si l'attrait invincible des sexes  
n'est compté pour rien dans les sentimens que  
vous éprouvez? Je pense, madame, que vous  
entrevoiez mon système. L'héroïne de mon  
roman est une femme d'un esprit supérieur à  
tous les préjugés, qui a remonté aux principes  
des sentimens, et qui se donne à son amant  
par un pur effet de son goût, sans exiger de  
lui aucun serment, sans lui imposer la loi d'une  
assiduité gênante, ou celle d'un commerce de  
lettres, qui devient au bout de huit jours un  
devoir fatigant, ou qui se change en combats  
d'esprit, dans lesquels chacun veut enchérir  
sur l'autre..... Mais, dit-elle, votre héroïne ne  
sera plus qu'une catin. — Ici le chevalier té-  
moigna la plus grande surprise. Ah! madame,  
s'écria-t-il, comment une femme qui a autant  
d'esprit que vous, peut-elle ainsi confondre les  
objets? Une catin, pour me servir de votre ex-  
pression, est une femme qui cède promptement

à la plus foible émotion de ses sens, ou à l'ivresse de son imagination, et qui n'use point de sa raison pour démêler ce qui se passe en elle. Prête à rougir de ce qu'elle a fait, elle est à-la-fois victime des préjugés qui la tourmentent, et des erreurs qui l'entraînent. Mais la femme que j'ai dans la pensée, sait pourquoi elle s'abandonne, et quelles en seront les suites; elle est en paix avec sa raison, se rend compte de son goût, et ne se laisse point aveugler par des illusions sentimentales dont le vide, bientôt découvert, la livre au repentir. Elle ne donne jamais aucun droit sur elle dont on puisse abuser, et ne s'expose jamais aux artifices de ces hommes qui font de l'amour un métier, qui s'applaudissent de leurs ruses, et qui se moquent de la crédulité des femmes qu'ils ont trompées. Déterminée par un goût plus ou moins raisonné, elle ne pense pas qu'on ait remporté sur elle un triomphe qui assure un empire sur ses volontés. C'est en mettant un si grand prix aux faveurs des femmes, qu'on s'impose des gênes qui fatiguent de part et d'autre; c'est en faisant un grand crime de céder à l'amour, qu'on en a souvent fait commettre de véritables. Vous avez de la sincérité, continua le chevalier, et si vous en voulez

faire usage, vous conviendrez qu'une femme sent promptement si elle cédera à l'homme qui s'occupe d'elle; alors la défense n'est plus que simulée, et c'est un gouverneur de place qui, pour son honneur, se fait livrer quelques assauts. Il ne s'agit, dans le plan que je fais suivre à l'héroïne de mon roman, que de supprimer des formalités de convention, qui habituent à la fausseté, et qui ne peuvent tromper que des novices. — Elvire convint que ce sujet étoit neuf et extraordinaire; et l'heure du souper mit un terme à la conversation. Le chevalier fut quatre ou cinq jours sans revoir Elvire, et il attendit qu'elle lui parlât la première. — Avez-vous encore songé à votre roman, lui dit-elle? — Oui, madame, et j'ai même déterminé la manière dont se livre l'héroïne; car elle ne trouveroit pas bon qu'on se servît du mot céder. — Eh! faites-vous durer long-temps ce commerce? — D'autant plus long-temps, madame, qu'on ne fait aucun serment, et que chacun a le droit de rompre, sans entrer dans aucune explication, et sans qu'on puisse lui faire le plus léger reproche. On fait, des commerces d'amour, des engagements presque aussi sérieux et aussi solennels que celui du mariage; et de-là vient qu'ils sont languissans;

de-là vient que les brouilleries se multiplient, sans ranimer l'amour par la vivacité du raccommodement. Sur quoi peut-on fonder l'amour, si ce n'est sur le goût? Laissez-le donc seul agir, rompre ou perpétuer une association. Il n'y a, lui ajouta-t-il, qu'un seul serment dans celle dont je vous parle, c'est celui d'une discrétion sans bornes; et si les lettres peuvent compromettre, elles doivent être rendues réciproquement chaque soir; car enfin, l'écriture ne doit pas avoir plus d'effet que la parole que l'air dissipe à l'instant. On n'a pas besoin de confidens, pour entendre le récit des torts que suppose la jalousie, et pour présider à des raccommodemens; car quels torts reprocher à des personnes dont une indépendance absolue caractérise le sentiment? et de quels torts les reproches ont-ils jamais préservé? Peut-on dire à quelqu'un, ayez de l'appétit? Peut-on le gronder de n'en pas avoir? Le sentiment calme et raisonné dont jouissent nos amans, ne les expose à aucun orage, et ils n'ont besoin de personne pour être heureux. Dites à un homme : il faut que vous restiez ici quatre heures. Quelque agréables que soient le lieu ou les personnes qui l'habitent, il éprouve une inquiétude vague, à l'aspect de l'espace de

temps qu'il doit rester, et bientôt la contrainte lui rendra moins agréables le lieu et les personnes. Mais s'il peut à chaque instant les quitter, le temps s'écoulera rapidement, et il demeurera un jour entier sans porter ailleurs ses desirs. Il en est de même de nos sentimens : abandonnez-les à eux-mêmes, ils se soutiendront bien mieux, que si quelque contrainte faisoit une loi de leur durée. — Le chevalier avoit fixé les yeux sur Elvire, en parlant de discrétion et de profond secret, et il crut remarquer une certaine satisfaction se manifester sur son visage, par l'attention qu'elle avoit donnée à ces paroles. Quelques jours après, ils parlèrent encore du roman, et le chevalier hasarda de lui dire : Il m'est venu, madame, dans l'idée, en considérant combien votre esprit est supérieur à celui des autres femmes.... Il s'arrêta.... Eh bien, dit-elle !... Vous ne vous en offenserez pas, reprit le chevalier.... Eh bien ! j'ai pensé un instant que vous seriez femme à vous livrer à mon système.... Sa physionomie étoit attentive, et le chevalier fit semblant de croire qu'Elvire étoit fâchée..... Pardon, madame, j'ai songé uniquement à votre esprit ; mais en réfléchissant, je vous avoue que je n'ai pas cru que vous eussiez

dans le caractère cette force.... Je ne blâmerois pas autant que vous le croyez, interrompit-elle, une femme qui se conduiroit d'après vos idées, si elles étoient chez elle systématiques, et qu'elles ne servissent pas de prétexte à un prompt abandon à ses desirs. — Le chevalier ne manqua pas d'applaudir à cette distinction, et ajouta : Comment ! vous auriez assez de raison, car c'est le mot, pour être cette femme ? Mais non, vous savez que j'ai une grande idée de vous, et vous voulez encore l'augmenter sans qu'il vous en coûte rien... Vous devez assez me connoître, dit-elle, pour savoir que je ne joue rien.... Cela est vrai, reprit le chevalier ; cependant il y a loin de l'opinion à l'exécution ; et une femme peut être indulgente sur les goûts et les fautes même d'autrui, sans être disposée à suivre leur exemple. A ces mots, il s'arrêta en la regardant. Que regardez-vous, dit-elle ? — Je considère votre fraîcheur, l'éclat qui brille dans vos yeux, et je me dis que, possesseur de tant d'appas, je priserois encore plus dans vous la profondeur d'esprit qui détermineroit votre abandon ; mais au reste, parce que je sais vous rendre justice, il n'est pas dit que j'aie ce qu'il faut pour vous plaire ; et vous pourriez être résolue à tenter  
une

une grande épreuve, sans que j'eusse le bonheur d'y être associé.... Cela ne se peut pas, dit-elle : où trouverois-je un homme plus propre à suivre avec moi une nouvelle route, que celui qui l'a découverte?... Je crois, sans présomption, ajouta-t-il, que vous avez raison : il faudroit avec tout autre développer notre système ; car à présent je dis notre : et combien peu de gens en état de l'entendre ! et combien croiroient que c'est l'artifice d'une femme galante, pour arriver promptement à son but ! Au reste, madame, c'est assez plaisanter sur un objet qui enflamme mon imagination, lorsque cet objet se trouve avoir quelque rapport avec vous. Permettez-moi donc de parler d'autre chose ; car il ne seroit pas bien à vous de vous moquer d'un homme qui vous a ouvert, peut-être indiscrètement, son ame. Je veux songer seul désormais à mon roman, et à une femme qui soit pour moi le beau idéal, et qui ne se trouve pas, je crois, dans la nature. Hélas ! dit-il ensuite, j'avois cru un instant que cette femme existoit !.... Eh ! qui peut vous rendre certain, reprit-elle, qu'elle n'existe pas ?.... Vous, parce que vous êtes la seule de toutes celles que j'ai connues, qui m'ayiez semblé pouvoir réaliser ce beau

songe.... Que faut-il faire , pour vous prouver que vous êtes dans l'erreur?... Je suppose que vous plaisantez ; mais je vais vous répondre comme si vous parliez sérieusement. Je ne puis aller chez vous , parce qu'il vous est difficile de faire fermer votre porte : il faut donc que vous veniez demain à six heures chez moi , à condition que sans aucun des préambules de la galanterie ordinaire , sans aucun étalage de beaux sentimens , devenus des lieux communs , vous serez toute entière à moi , comme je serai entièrement à vous tout le temps que durera notre goût réciproque ; à condition encore que la jalousie , enfant de l'amour-propre , ne troublera jamais notre union. Elle se mit à rire , en disant : je le veux bien , et lui tendit sa main , que le chevalier baisa mille fois. Vous serez bien surpris , dit-elle.... Je serois le plus heureux des hommes , parce que vous êtes charmante , et sur-tout parce que votre esprit me plaît et m'étonne chaque jour davantage... Vous resterez donc chez vous à m'attendre?... Ecoutez , je sais que je pourrois sortir sans inconvénient ; mais enfin , comme tout est possible ; comme vous êtes peut-être supérieure encore à ce que je vous crois , je vous attendrai jusqu'à six heures et demie , et pas une



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 219

minute de plus.... Eh bien! soit, dit-elle en riant.... Il la quitta promptement, en répétant: vous n'oseriez. — Le lendemain, à six heures et un quart, il la vit entrer chez lui dans le plus galant déshabillé, et couverte d'un long mantelet; il eut l'air de tomber en extase et dans le ravissement. Toutes les conventions furent exactement observées; ils se quittèrent enchantés l'un de l'autre, sans rien se promettre, et sans faire aucun serment. Le chevalier avoit la disposition d'un petit appartement au Louvre, dont il lui donna une clef. Ils s'y rendoient à une heure convenue, certains jours; et aucun nuage n'obscurcissoit l'humeur d'Elvire, aucun orage ne troubloit leur union: Le chevalier mit au-dessus d'un sofa, en vers, qui exprimoient la liberté dont ils jouissoient :

De cette retraite charmante  
Ecartant les soins, les soupirs,  
L'Amour, sans flèches, s'y présente,  
Suiyi des faciles plaisirs;  
Il bannit ici du langage  
Les chaînes, les flammes, les traits,  
Et le ridicule étalage  
Des sermens qu'on ne tient jamais.  
Jamais les décentes chimères  
N'éloignent l'instant du plaisir :

Pourquoi perdre en préliminaires  
Un temps accordé pour jouir ?  
L'amour est une préférence,  
Le sentiment est le desir ;  
Le bonheur est la jouissance,  
Ou bien son charmant souvenir.

Leur liaison dura quelques mois. Ils se retrouvèrent souvent dans la maison où ils avoient fait connoissance ; et aucun empressement, aucune familiarité ne manifestoient leur union. Elvire eut quelques occasions de lui écrire ; mais rien dans ses lettres ne pouvoit compromettre sa réputation. Le chevalier arriva un jour chez elle plutôt qu'à l'ordinaire, et il la trouva sur un grand sopha dans un négligé élégant. Vous êtes charmante , lui dit-il, et il s'avança pour l'embrasser ; elle se leva brusquement , en mettant le doigt sur sa bouche pour lui faire signe d'être plus circonspect. Il regarda autour de lui , et ne vit personne. Il causa ensuite quelques momens indifféremment ; et pour éclaircir le mystère , il lui dit : Madame , il fait bien beau aujourd'hui ; et à l'instant , ouvrant la porte , il passa dans une autre pièce où il y avoit un balcon. Il répéta encore que le temps étoit beau , pour l'inviter à en jouir sur le balcon ; elle s'y rendit aussitôt. Il y a , lui

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 221

dit-il, quelque mystère dont je voudrais bien être instruit, et je crois que dans votre cabinet de toilette..... Justement, dit-elle; le comte de \*\*\*\* s'y est caché lorsqu'il a entendu votre carrosse. .... Il est d'une bien jolie figure, lui dit le chevalier, et fort aimable: y a-t-il longtemps que vous êtes d'accord ensemble? .... Depuis deux jours il est revenu de son régiment; mais il y a plus de six mois qu'il m'aime. .... Rentrons, lui dit-il: il ne faut pas retarder vos plaisirs et les siens. Il resta dix minutes, et sortit en lui disant à voix basse: Convenez que je suis un philosophe pratique. .... Et moi, dit-elle, bien digne d'être votre élève.

Par l'histoire d'Elvire, on verra que ce qu'on appeloit *le progrès des lumières* dans l'esprit des femmes, peu susceptibles d'ailleurs des froids calculs de la philosophie, n'étoit propre qu'à répandre une corruption universelle. On voyoit déjà, à l'époque que j'ai citée, leur pernicieuse influence; et après la révolution, par l'effet des faux principes, et des principes mal entendus et mal appliqués, les mœurs et les convenances, les loix et les règles qui sont indispensables pour le maintien de l'ordre social, ayant été détruits, il dut nécessairement s'ensuivre les plus grands dérèglemens.

P A S C A L.

Blaise Pascal naquit à Clermont en Auvergne, en 1623. Son père, président de la cour des aides, fut lui-même le premier précepteur de son fils; mais pour être plus à portée de lui procurer l'instruction dont il paroissoit avide, il le mena à Paris. Les mathématiques eurent pour le jeune Pascal, l'attrait le plus marqué. Son père lui donna quelques notions générales; mais voyant l'extrême penchant de son fils pour cet objet, et craignant qu'il ne se dégoûtât de ses autres études, sur-tout de celles de la jurisprudence à laquelle il l'avoit destiné, il l'empêcha d'avoir aucun livre qui pût lui servir de guide. Cependant la gêne qu'il éprouvoit à satisfaire son goût, sembloit le rendre encore plus ardent; et on découvrit qu'il avoit enfin réussi, à force d'y penser et de travailler seul, à deviner jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide. Son père enfin le laissa suivre l'impulsion de son génie, et lui fournit les ouvrages des meilleurs géomètres. A l'âge de seize ans, il publia un *Traité des Sections coniques*. De la géométrie il passa aux autres parties des mathématiques. A l'âge de dix-neuf ans il inventa une *machine arithmétique* très-

singulière, par laquelle on fait toutes sortes de supputations, non seulement sans plume et sans jetons, mais sans savoir l'arithmétique. Il fut l'un des premiers qui prouvèrent que les effets qu'on avoit attribués au vide, sont causés par la pesanteur de l'air. Il donna la solution de quelques problèmes qui avoient occupé les meilleurs géomètres. Fortement persuadé que Dieu ne lui avoit accordé une santé foible et douloureuse, que pour fixer ses regards et son espoir sur lui, il chercha son unique consolation dans les devoirs et la pratique de la religion. L'église de France étoit à cette époque divisée en deux partis, les *jansénistes* et les *molinistes*. Les *jansénistes*, parti le plus foible, étoient opprimés par les jésuites, qui se voyoient alors tout-puissans. Pascal adopta les principes de Jansenius, se retira à Port-Royal-des-Champs, et se consacra dans cette retraite à l'étude de l'écriture sainte. Les *jansénistes* avoient toujours combattu leurs adversaires par des raisonnemens; Pascal en jugeoit mieux; il appela au secours du raisonnement les armes redoutables du ridicule. Il fit contre les jésuites les *Lettres Provinciales*, qui sont un mélange de la plaisanterie la plus fine et de l'éloquence la plus forte. Le

pape, le conseil d'état, les parlemens même les condamnèrent comme un libelle ; mais tous ces anathèmes ne servirent qu'à les répandre. Boileau les regardoit comme l'ouvrage en prose le plus parfait dans la langue française. Il faut rapporter à ces lettres, dit Voltaire, *l'époque de la fixation du langage* (\*). *Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières Lettres Provinciales, et Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières.* Bossuet, interrogé lequel de tous les ouvrages écrits en français, il aimeroit le mieux avoir fait, quant au style, à la composition et à l'esprit, répondit : *Les Lettres Provinciales.* Gibbon dit qu'il lisoit les *Lettres Provinciales* une fois tous les ans, depuis sa première jeunesse. Madame de Sévigné dit dans une lettre à madame de Grignan :

« Quelquefois, pour nous amuser, nous lions les petites lettres de Pascal : bon Dieu, quel charme ! Je songe toujours à ma fille, et combien cette justesse de raisonnement seroit digne d'elle. Peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces

---

(\* ) M. de Voltaire, cependant, oublie Péliisson.  
dialogues

» dialogues de Platon qui sont si beaux? Et  
» lorsqu'après les dix premières lettres, il  
» s'adresse aux révérends pères, quel sérieux!  
» quelle solidité! quelle force! quelle élo-  
» quence! quel amour pour la vérité et la re-  
» ligion! quelle manière de la soutenir et de  
» la faire entendre! C'est tout cela qu'on trouve  
» dans les huit dernières lettres. Je suis assurée  
» que vous ne les avez jamais lues qu'en grapil-  
» lant, par-ci par-là, les endroits plaisans. Mais  
» ce n'est point cela, quand on les lit à loisir.»

Près de cent cinquante ans sont passés depuis qu'elles ont été écrites, et *on n'y trouve pas un seul mot qui ne soit pas le mot propre, et du meilleur goût.* Mais aujourd'hui le fond de cet ouvrage si célèbre, et qui a produit une si grande sensation, est sans intérêt; et quand on en a lu quelques lettres, on se lasse de les poursuivre.

Les *Pensées de Pascal* n'ont été publiées que vingt ans après la mort de l'auteur. Elles sont le résultat et le fruit de ses réflexions profondes sur la religion. Ses infirmités l'empêchèrent de finir l'ouvrage, et on n'y trouve que des fragmens sans liaison et sans ordre. Voltaire a trouvé bon de les attaquer; il appelle l'auteur un *misanthrope sublime* et un *vertueux fou*. Pascal n'avoit pas seulement

défendu la religion, mais il avoit piqué Voltaire sur un point très-sensible. Il avança que *la poésie n'avoit point d'objet fixe. — Pourquoi parler de ce qu'on n'entend pas, dit Voltaire? Ce sublime génie qui savoit tant de choses, et qui les savoit si bien, ne se connoissoit que très-médiocrement en poésie.*

« Les Pensées de Pascal, nous le répétons, »  
» étonnent l'imagination et remuent le cœur.  
» Il est impossible de renfermer en moins de  
» mots plus de raison, plus de cette éloquence  
» qui naît du sentiment vif des objets. Bayle  
» avoit raison de dire que des lumières et une  
» conduite semblables à celles de Pascal mor-  
» tifiant plus les libertins, que si on leur lâ-  
» choit une douzaine de missionnaires. Dans  
» un autre endroit, il ajoute : *Ils ne pourront*  
» *plus dire qu'il n'y a que les petits esprits*  
» *qui aient de la piété; car on leur en fait*  
» *voir de la mieux poussée dans un des plus*  
» *grands géomètres, des plus subtils métaphy-*  
» *siciens, et des plus pénétrants esprits qui*  
» *aient jamais été au monde.* Si cette réflexion  
» n'est pas bien écrite, elle est au moins très-  
» concluante (\*). »

---

(\*) Les Trois Siècles de la Littérature française.



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 227

M. de La Harpe, après avoir parlé des *Let-  
tres Provinciales*, dit : « Mais une conception  
» bien plus haute, ce fut celle du grand ou-  
» vrage qu'il ne put que méditer et n'eut pas  
» le temps de composer, et où il se proposoit  
» de prouver invinciblement la nécessité et la  
» vérité de la révélation; ce qui ne veut pas  
» dire pour ceux qui connoissent leur langue  
» et leur religion, qu'il eût jamais pensé à  
» expliquer les mystères par une théorie pu-  
» rement humaine; ce qui seroit détruire la  
» foi pour élever la raison. Pascal n'étoit pas  
» capable de cette inconséquence anti-chré-  
» tienne; il vouloit seulement démontrer les  
» motifs de crédibilité fondés sur la certitude  
» des faits et des conséquences, de manière  
» à ce que la raison n'ait rien à y opposer,  
» et qu'elle seroit forcée d'avouer qu'il suffit  
» de ce que Dieu nous a voulu apprendre,  
» pour croire ce qu'il a voulu nous cacher.  
» Ce plan est très-philosophique, très-exécu-  
» table; et personne ne pouvoit l'exécuter  
» mieux que Pascal, à en juger seulement par  
» les fragmens qui nous restent, tout informes  
» qu'ils nous sont parvenus. La liaison des  
» idées est nécessairement perdue: c'est une  
» force principale qui manque pour le but de

» l'ouvrage; mais celle de pensée et d'expression suffiroit pour l'immortaliser. . . . »

Pascal, comme beaucoup d'autres écrivains, avoit l'habitude d'écrire toutes les pensées qui se présentent sur le sujet qui l'occupoit, et de les fondre ensuite dans un ensemble régulier. La mort l'ayant surpris avant qu'il eût mis en ordre ce travail, il ne nous est resté qu'un petit nombre de pensées; mais quoique l'auteur même ne les regardât que comme des matériaux absolument informes, dans ces pensées cependant on découvre tous les talens de ce grand écrivain.

Toutes les pensées de Pascal, ainsi que nous l'avons dit, sont sublimes, et portent l'empreinte d'un génie profond; mais toutes ne sont pas neuves. L'une de celles qu'on admire le plus, et qui frappe vivement l'imagination, est celle-ci : *Dieu est comme un cercle, dont le centre est par-tout, et la circonférence nulle part.* On trouve dans Rabelais la même pensée, laquelle il tenoit peut-être de quelques philosophes grecs : *Allez, amis, en protection de cette sphère intellectuelle, de laquelle en tout lieu est le centre, et n'a, en lieu aucun, circonférence, que nous appelons Dieu* (\*).

---

(\*) L. v. ch. 48.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 229

La santé de Pascal, vers la fin de sa carrière, s'affoiblissant progressivement, il devint sombre et mélancolique. Ayant été se promener avec quelque ami dans un carosse à quatre chevaux, les deux premiers prirent au pont de Neuilly le mors aux dents, et se précipitèrent dans la Seine. La secousse rompit les traits qui les attachoient, et le carosse demeura sur le bord du précipice. La machine frêle et languissante de Pascal reçut une commotion, dont il ressentit toujours depuis les effets. On eut beaucoup de peine à le faire revenir d'un long évanouissement. De même que le comte d'Olivarez, qui croyoit quelquefois voir un spectre, Pascal croyoit voir un abyme à son côté gauche; et il y faisoit souvent mettre une chaise pour se rassurer. C'est une chose curieuse et utile, mais en même temps douloureuse et humiliante pour l'homme, d'observer les effets produits par une imagination frappée, soit que ce malheur provienne d'un accident, ou naisse de quelque idée singulière et bizarre. L'impression une fois faite, la raison peut rarement l'effacer; la moindre circonstance rappelle à chaque instant cette idée : un son, une parole, la vue de quelque objet suffit pour reproduire la chimère; et quoiqu'elle soit jugée telle par celui qui en est

affecté, il ne peut parvenir à la chasser. Qu'est-ce donc que l'esprit humain, exposé à être dérangé si facilement? Personne n'avoit plus d'esprit que Pascal, ni plus de profondeur dans la pensée; mais ce grand génie, après un accident des plus communs, devient la proie d'une imagination troublée. Le comte d'Olivarez, malgré les erreurs dans lesquelles l'ambition l'avoit entraîné, étoit un des premiers hommes d'état de son temps; un homme d'un grand caractère, d'une ame forte et élevée. Cependant, après qu'il fut relégué à Toro, en se livrant à la mélancolie, son imagination se troubla, et il croyoit voir souvent un fantôme qui lui annonçoit sa mort. On peut citer de nombreux exemples du même genre. Pascal mourut le 19 août 1662, à l'âge de trente-neuf ans.

*Théorie des Sentimens agréables*, par Lévesque de Pouilly.

Petit ouvrage qui a été imprimé plusieurs fois, et qui est très-estimé.

On disoit de l'auteur que *son esprit étoit orné de toutes les fleurs de la littérature, sans qu'il y entrât aucune des épines de l'érudition; il étoit doux, aimable, simple et patient, sans aucune de ces prétentions qui malheureusement*

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 231

déparent quelquefois *les savans*. Il mourut à Rheims, universellement regretté, en 1750, à l'âge de cinquante-neuf ans.

*Introduction à la Connoissance de l'Esprit Humain, suivie de Réflexions et de Maximes*, par le marquis de Vauvenargues.

« Ce livre, où les idées morales sont souvent » profondes, où l'expression est quelquefois » négligée, mais énergique, où l'on voit par- » tout une ame pleine d'humanité, jointe à un » caractère plein de force, peut, à plusieurs » égards, être comparé à nos meilleurs livres » de morale. Il a une plus grande étendue » d'idées que La Rochefoucault : il n'a point le » tour original, fort et rapide de La Bruyère, » mais il peint souvent par de grands traits » l'homme que La Bruyère n'a peint que par » les ridicules et les foiblesses; s'il n'a pas » l'éloquence et la sublimité de Pascal, il n'a » pas non plus cette philosophie ardente et » sombre qu'on lui a justement reprochée; celle » de Vauvenargues est plus douce, elle tend la » main à l'homme, le rassure et l'élève (\*). »

« Vauvenargues, à qui son talent assigne

---

(\*) M. Thomas.

une place honorable parmi les écrivains, se distingue encore, par le genre de sa philosophie, de la plupart de nos moralistes, qui en général n'ont considéré la nature humaine que sous le point de vue le plus affligeant, qui ont sondé le cœur de l'homme pour y trouver les replis dans lesquels se réfugie et se cache le vice; Vauvenargues y a cherché sur-tout les ressources qu'il conserve pour la vertu. Ils veulent rabaisser notre orgueil en dévoilant le mystère de nos foiblesses; son but à lui est de nous relever le courage, en nous apprenant le secret de nos forces. « Il y a peut-être (dit-il quelque part), il y a peut-être » autant de vérités parmi les hommes que d'erreurs, autant de bonnes qualités que de mauvaises, autant de plaisirs que de peines; mais » nous aimons à contrôler la nature humaine » pour essayer de nous élever au-dessus de » notre espèce, pour nous enrichir de la considération dont nous tâchons de la dépouiller. » Nous sommes si présomptueux, que nous » croyons pouvoir séparer notre intérêt personnel de celui de l'humanité, et médire du » genre humain sans nous compromettre. Cette » vanité ridicule a rempli les livres des philosophes d'invectives contre la nature. L'homme est

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 233

» est maintenant en disgrâce chez ceux qui  
» pensent; c'est à qui le chargera de plus de  
» vices. Mais peut-être est-il sur le point de  
» se relever, et de se faire restituer toutes ses  
» vertus; car la philosophie a ses modes comme  
» les habits, la musique, l'architecture, etc. »

» Tel est en général le caractère de la philosophie de Vauvenargues; elle est douce et encourageante; fidèle à son opinion, il cherche à mettre en valeur ces vertus, auxquelles il croit parce qu'il en a le sentiment; il ne réprimande pas, il instruit; et c'est en cela qu'il se rapproche beaucoup plus des philosophes anciens que des modernes (\*). »

Mais on a observé aussi qu'on trouve dans cet ouvrage *quelques réflexions qui tiennent du paradoxe, ou qui, mal entendues, pourroient être contraires à la religion.*

Dans la retraite de Prague, conduite par le maréchal de Belle-Isle, à la fin de 1742, les fatigues et le froid causèrent à M. de Vauvenargues des maladies qui lui firent perdre la vue. Il mourut en 1747, à l'âge de trente-sept ans.

---

(\*) *Mélanges de Littérature*, par M. Suard.

ORATEURS.

BOSSUET.

**J**ACQUES-BÉNIGNE BOSSUET naquit à Dijon, en 1627, d'une ancienne famille de robe. A l'âge de seize ans, il prononça un sermon à l'hôtel de Rambouillet, devant une assemblée choisie, sur un sujet qu'on lui donna dans l'instant (\*). A vingt-cinq ans, il reçut en Sorbonne le bonnet de docteur, et devenu chanoine à Metz, il s'appliqua avec un grand zèle à convertir les protestans. Cet objet devint, pour ainsi dire, une passion en lui; et c'est à ce desir ardent, qu'il faut attribuer ses nombreux écrits sur des matières de controverse, et principalement dirigés contre la religion réformée. Il compta parmi ses convertis l'illustre Turenne. A l'occasion du sermon prêché en 1668, pour le sacrement de la confirmation qu'on devoit administrer à M. de Turenne, le roi lui donna l'évêché de Condom.

---

(\*) Il étoit onze heures du soir; ce qui fit dire à Voiture, qui étoit présent, *qu'il n'avoit jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard.*



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 235

En 1670, il lui confia l'éducation de M. le Dauphin ; mais un an après, Bossuet se démit de son évêché, disant qu'il ne pouvoit garder une épouse avec laquelle il ne vivoit pas. En 1680, il eut la charge de premier aumônier de madame la Dauphine, et en 1681, il fut nommé à l'évêché de Meaux. En 1697, il fut déclaré conseiller d'état, et l'année d'après, premier aumônier de madame la duchesse de Bourgogne. C'est dans ce temps-là que commença sa fameuse controverse avec Fénelon, qui venoit de publier son livre de *l'Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*. Bossuet l'attaqua à outrance. Ses ennemis attribuèrent cet emportement à des motifs de jalousie ; les autres, à son extrême aversion pour toute nouveauté en matière de religion. Aussi zélé pour l'exactitude de la morale que pour la pureté de la foi, ses mœurs étoient des plus irréprochables ; sa vie ; au milieu d'une cour où règnoient les plaisirs et le luxe, étoit austère et uniforme ; et pour consacrer tout son temps à l'étude, et aux devoirs de son état, il se retira enfin dans son diocèse. Ainsi, dit un auteur, après avoir effrayé, par sa morale éloquente, les souverains et les grands de la terre, il consola par cette

même éloquence les foibles confiés à ses soins. Il instruisoit et soulageoit les pauvres ; il descendoit même jusqu'à faire le catéchisme aux enfans. C'étoit un spectacle rare et touchant, dit ce même auteur, de voir le grand Bossuet transporté de la cour et de la chapelle de Versailles, dans une église de village, apprenant aux paysans à supporter leurs maux avec patience, rassemblant avec tendresse leurs jeunes familles autour de lui ; aimant l'innocence des enfans et la simplicité des pères, et découvrant dans leur naïveté, dans leurs affections, dans leurs mouvemens même, cette vérité que l'on trouve ailleurs si rarement. Il ne se permettoit que des délassemens fort courts, aucun luxe, aucune indulgence, et mourut, au milieu de ses occupations pieuses, le 12 avril 1704, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Parmi ses nombreux ouvrages, on distingue l'*Exposition de la Doctrine catholique*, qui, à ce qu'on prétend, avoit opéré la conversion de Turenne ; son *Discours sur l'Histoire universelle*, ses *Oraisons funèbres*, et un *Abrégé de l'Histoire de France*.

Le *Discours sur l'Histoire universelle* a été composé, par ce grand prélat, pour l'instruction de son élève, M. le Dauphin.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 237

« Ce discours, dit l'abbé Sabatier, est un » chef-d'œuvre qui réunit tout-à-la-fois ce que » le génie a de plus sublime, la politique de » plus profond, la morale de plus sage, le » style de plus vigoureux et de plus brillant, » l'art de plus étonnant. Il n'est point d'ou- » vrage chez les anciens, où le caractère d'une » raison supérieure se fasse mieux sentir. Le » sujet en est grand, le dessein vaste, le rap- » port des parties bien combiné, l'expression » toujours proportionnée à la dignité de la » matière. »

*Après y avoir cherché, dans la politique humaine, les causes des grandes révolutions, il rapporte tout aux décrets de l'Être suprême qui dispose des empires.* Il ne faut donc pas nous étonner que de nouveaux philosophes aient osé lancer quelques critiques sur cet ouvrage, quoique dès sa naissance il eût acquis une célébrité si grande, qu'elle auroit dû le mettre à l'abri de toute censure.

« On a accusé Bossuet d'avoir été, dans ce » chef-d'œuvre, plus orateur qu'historien, et » plus théologien que philosophe; d'y avoir » parlé trop des Juifs, trop peu des peuples » qui rendent si intéressante l'histoire ancienne, » et d'avoir, en quelque sorte, sacrifié l'univers

» à une nation que toutes les autres affectent  
» de mépriser..... Il répondoit à ce reproche ,  
» que s'il avoit paru, dans un si grand tableau,  
» négliger le reste de la terre, pour le seul  
» peuple à qui le vrai Dieu fût connu, c'étoit  
» qu'il avoit cru devoir, non seulement à ce  
» Dieu dont il étoit le ministre, mais encore  
» à la France, dont le sort étoit confié à ses  
» leçons, de montrer par-tout au jeune prince,  
» dans cette vaste peinture, l'objet le plus  
» propre à forcer les rois à être justes, c'est-  
» à-dire, l'Être éternel et tout-puissant dont  
» l'œil sévère les observe, et dont l'arrêt ter-  
» rible doit les juger (\*). »

*Son éloquence est en même temps simple et rapide, forte et touchante; et d'après l'opinion des écrivains français les plus à portée d'en juger, Bossuet a été dans le siècle de Louis XIV, et reste encore aujourd'hui à la tête de leurs orateurs. « Jamais personne n'a parlé de Dieu avec tant de dignité. La Divinité est dans ses discours comme dans l'univers, remuant tout, agitant tout. — Dans son éloquence sublime, il se place entre Dieu et l'homme, il s'adresse à eux tour-à-tour. —*

---

(\*) D'Alembert.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 239

Souvent il nous réveille par le rapprochement de la gloire et de l'infortune, de l'excès des grandeurs, et de l'excès de la misère. Il traîne l'orgueil humain sur les bords des tombeaux; mais après l'avoir humilié par ce spectacle, il le relève tout-à-coup par le contraste de l'homme mortel et de l'homme dégagé de ce monde et uni à Dieu. Qui, mieux que lui, a parlé de la vie, de la mort, de l'éternité, du temps? Ces idées par elles-mêmes inspirent à l'imagination une espèce de terreur, qui n'est pas loin du sublime. Elles portent l'ame à un recueillement austère, qui lui fait mépriser les objets de la vie comme indignes d'elle, et semble la détacher de l'univers. A travers une foule de sentimens qui l'entraînent, Bossuet ne fait que prononcer de temps en temps des mots; et ces mots alors font frissonner, comme les cris interrompus que le voyageur entend quelquefois pendant la nuit, dans le silence des forêts, et qui l'avertissent d'un danger qu'il ne connoit pas. — Mais ce qui le distingue le plus, c'est l'impétuosité de ses mouvemens, c'est son ame qui se mêle à tout. Il semble que du sommet d'un lieu élevé, il découvre de grands événemens qui se passent sous ses yeux, et qu'il les raconte à des hommes qui sont en

bas. — Comme le style n'est que la représentation des mouvemens de l'ame, son élocution est rapide et forte. — Il crée ses expressions comme ses idées. — Il force impérieusement la langue à les suivre ; et au lieu de se plier à elle, il la domine et l'entraîne. — Elle devient l'esclave de son génie, mais c'est pour acquérir de la grandeur. — Lui seul a le secret de sa langue : elle a je ne sais quoi d'antique et de fier, d'une nature inculte, mais hardie. — On pourroit peindre ses idées, si la peinture étoit aussi féconde que son langage. Toutes ses images sont des sensations vives ou terribles. — Il faut que les hommes ordinaires veillent sur eux. Bossuet a la familiarité des grands hommes, qui ne redoutent pas d'être vus de près. — Il est sûr de ses forces, et saura les retrouver au besoin. Tel est cet orateur célèbre, qui, par ses beautés et ses défauts, réunit les véritables traits auxquels on peut reconnoître le génie (\*). »

Il a quelquefois des incorrections, et même des duretés de style, lesquelles sans doute il auroit bien su corriger, si un génie aussi supérieur avoit pu descendre à un travail aussi minutieux.

---

(\*) Thomas.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 241

Cependant il ne faut pas, en parlant de Bossuet, que notre admiration nous éblouisse. Je me rappelle ce que me disoit une femme en parlant d'une personne qu'elle aimoit : « Je l'aime éperduement, mais non pas aveuglément. » On peut reprocher à Bossuet l'intolérance extrême de ses opinions religieuses. On ne sauroit jamais lui pardonner l'animosité qu'il montra envers Fénelon. Dans leurs contestations, on voit leurs différens caractères. Au commencement d'une réponse de Fénelon à un écrit véhément de Bossuet, Fénelon s'exprime à-peu-près ainsi : « Je ne fais, Monseigneur, que vous exposer très-humblement mes raisons, et vous me répondez par des injures. » Il apostropha Fénelon par le nom de Montan, chef d'une secte d'hérétiques qui a paru dans le deuxième siècle; et madame de Guyon, l'amie de Fénelon, par celui de Priscille, prétendue prophétesse et disciple de Montan. Cette apostrophe injurieuse déplut à tout le monde, et fit peu d'honneur à Bossuet; on croit même qu'elle le priva du chapeau de cardinal qui lui avoit été destiné.

On peut comparer l'éloquence de Bossuet à un torrent qui vous entraîne; celle de Fénelon à une rivière limpide qui coule à travers des

prairies parsemées de fleurs, et qu'on contemple avec délices.

Avant Bossuet, les oraisons funèbres n'avoient eu d'autre but que celui de faire l'éloge de ceux pour qui elles étoient prononcées. Bossuet a le premier, fait servir les tristes appareils des morts pour l'instruction des vivans. Parmi ses oraisons funèbres, lesquelles sont toutes des chefs-d'œuvre d'éloquence, on admire surtout celle qui fut faite pour la reine d'Angleterre, veuve de Charles I<sup>er</sup>.; celle de sa fille Henriette, duchesse d'Orléans, et celle du grand Condé; et on peut y joindre même celle de la princesse palatine.

Le sermon qu'il prononça aux Carmelites pour la profession religieuse de madame de La Vallière, ne mérite pas moins l'admiration que ses oraisons funèbres : même style, mêmes beautés, même force, même éloquence; et l'on y reconnoît toujours ce maître, si maître, pour me servir de son expression envers S. Augustin, de toucher les cœurs et de vous enlever avec lui au-dessus de ce monde. Toute la cour s'y trouva, et il n'y eut personne qui ne fondît en larmes.

Bossuet prononça l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre dans l'église de Sainte-Marie



de Chaillot, où reposoit le cœur de cette princesse, et il prit pour son texte :

*Et nunc reges, intelligite; erudimini qui iudicatis terram. — Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre.*

Dans son exorde, il annonce avec hauteur qu'il va instruire les rois, et il dit :

« Celui qui règne dans les cieux, et de qui  
» relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance,  
» est aussi celui qui se glorifie de faire la loi  
» aux rois, et de leur donner, quand il lui  
» plaît, de grandes et terribles leçons. Soit  
» qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse;  
» soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur  
» laisse que leur propre foiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine  
» et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme  
» il le fait lui-même, pour le bien du monde;  
» et il leur fait voir en la retirant, que toute  
» leur majesté est empruntée, et que, pour  
» être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins  
» sous sa main et sous son autorité suprême.  
» C'est ainsi qu'il instruit les princes, non seulement par des discours et par des paroles,

» mais encore par des effets et par des exem-  
» ples : *Et nunc reges, intelligite; erudimini*  
» *qui judicatis terram*. Chrétiens, que la mé-  
» moire d'une grande reine, fille, femme,  
» mère de rois si puissans et souverains de trois  
» royaumes, appelle de tous côtés à cette triste  
» cérémonie, ce discours vous fera paroître un  
» de ces exemples redoutables qui étalent aux  
» yeux du monde sa vanité toute entière. Vous  
» verrez dans une seule vie toutes les extré-  
» mités des choses humaines, la félicité sans  
» bornes aussi bien que les misères; une lon-  
» gue et paisible jouissance d'une des plus  
» nobles couronnes de l'univers; tout ce que  
» peuvent donner de plus glorieux la naissance  
» et la grandeur, accumulé sur une tête, qui  
» ensuite est exposée à tous les outrages de la  
» fortune; la bonne cause d'abord suivie de  
» bons succès, et depuis, des retours soudains,  
» des changemens inouis; la rebellion, long-  
» temps retenue et à la fin tout-à-fait maîtresse;  
» nul frein à la licence; les loix abolies; la  
» majesté violée par des attentats jusqu'alors  
» inconnus; l'usurpation et la tyrannie sous le  
» nom de liberté; une reine fugitive qui ne  
» trouve aucune retraite dans trois royaumes,  
» et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 245

» triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer en-  
» trepris par une princesse malgré les tempê-  
» tes; l'océan étonné de se voir traversé tant  
» de fois en des appareils si divers et pour  
» des causes si différentes; un trône indigne-  
» ment renversé et miraculeusement rétabli.  
» Voilà les enseignemens que Dieu donne aux  
» rois; ainsi fait-il voir au monde le néant de  
» ses pompes et de ses grandeurs. Si les pa-  
» roles nous manquent, si les expressions ne  
» répondent pas à un sujet si vaste et si relevé,  
» les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le  
» cœur d'une grande reine, autrefois élevé par  
» une si longue suite de prospérités, et puis  
» plongé tout-à-coup dans un abyme d'amer-  
» tume, parlera assez haut; et s'il n'est pas per-  
» mis aux particuliers de faire des leçons aux  
» princes sur des événemens si étranges, un  
» roi me prête ses paroles pour leur dire : *Et*  
» *nunc, reges*, etc. Entendez, ô grands de la  
» terre! instruisez-vous, arbitres du monde. »

Il peint les horreurs de la guerre civile :  
Cromwel, au milieu des troubles, actif et im-  
pénétrable, hypocrite et hardi, dogmatisant  
et combattant; montrant l'étendard de la li-  
berté, et précipitant le peuple dans la servi-  
tude : la reine, luttant contre le malheur, en

vain cherchant des vengeurs, ne recevant que des refus et des affronts; apprenant la nouvelle de ses armées vaincues, celle du roi son époux, de ses amis, de ses fidèles serviteurs, plongés dans les fers ou périssant sur l'échafaud; celle d'une fille chérie morte de douleur et de chagrin entre les mains des meurtriers de son père. La reine obligée de céder, de tout abandonner, jusqu'à l'espoir même; mais dans la chute de l'état, restant ferme parmi ses débris. Après avoir déployé ce grand spectacle sur la terre, il montre Dieu au haut des cieux, précipitant les révolutions, élevant et brisant les trônes.

Après avoir fait l'éloge de l'infortuné Charles I<sup>er</sup>, il ajoute :

« Grande reine, je satisfais à vos plus tendres desirs, quand je célèbre ce monarque; » et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si chéri. »

Vous savez, Madame, que Henriette, duchesse d'Orléans, faisait les délices de la cour de Louis XIV; qu'elle étoit adorée du public, et qu'elle fut inopinément enlevée à l'âge de vingt-six ans. Elle expira à Saint-Cloud, et

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 247

on apprit, à Versailles et à Paris, la nouvelle de sa maladie et de sa mort, presque au même instant. Bossuet fut chargé de son oraison funèbre. *L'église est tendue de noir, le cercueil est dans le chœur, la cour est assemblée; le nombre des assistans, que leur amour pour Madame avoit amenés, est immense; et Bossuet, monté en chaire placée entre le cercueil et l'autel, commence par un exorde où règnent la simplicité et le calme; mais lorsqu'il parle sur la mort si inattendue d'une princesse si chérie, il s'écrie tout-à-coup: « O nuit » désastreuse! ô nuit effroyable, où retentit » comme un éclat de tonnerre cette étonnante » nouvelle: Madame se meurt, Madame est » morte! . . . . Rien n'a jamais surpassé la » fermeté de son ame, ni ce courage paisible » qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé » par sa naturelle situation au-dessus des acci- » dens les plus redoutables. Oui, Madame fut » douce envers la mort, comme elle l'étoit en- » vers tout le monde. Son grand cœur n'a ni ne » s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle » ne la brave pas non plus avec fierté, con- » tente de l'envisager sans émotion, et de la » recevoir sans trouble. Triste consolation, » puisque, malgré ce grand courage, nous*

» l'avons perdue ! C'est la grande vanité des  
» choses humaines : après que, par le dernier  
» effet de notre courage, nous avons pour ainsi  
» dire surmonté la mort, elle éteint en nous  
» jusqu'à ce courage par lequel nous semblions  
» la défier. » Et montrant l'endroit où son corps  
étoit placé, il dit : « La voilà, malgré ce grand  
» cœur, cette princesse si admirée et si ché-  
» rie ; la voilà telle que la mort nous l'a faite :  
» Encore ce reste, tel qu'il est, va-t-il dispa-  
» roître. Cette ombre de gloire va s'évanouir,  
» et nous l'allons voir dépouillée, même de  
» cette triste décoration. Elle va descendre à  
» ces sombres lieux, à ces demeures souter-  
» raines, pour y dormir dans la poussière avec  
» les grands de la terre, comme parle Job,  
» avec ces rois et ces princes anéantis, parmi  
» lesquels à peine peut-on la placer, tant les  
» rangs y sont pressés, tant la mort est prompte  
» à remplir ces places. Mais ici notre imagi-  
» nation nous abuse encore : la mort ne nous  
» laisse pas assez de corps pour occuper quel-  
» que place, et on ne voit là que les tombeaux  
» qui fassent quelque figure. Notre chair change  
» bientôt de nature ; notre corps prend un  
» autre nom ; même celui de cadavre, dit  
» Tertullien, parce qu'il nous montre encore  
quelque

» quelque forme humaine , ne lui demeure pas  
» long-temps ; il devient un je ne sais quoi qui  
» n'a plus de nom dans aucune langue , tant  
» il est vrai que tout meurt en lui , jusqu'à ces  
» termes funèbres par lesquels on exprimoit  
» ses malheureux restes.

» C'est ainsi que la puissance divine , juste-  
» ment irritée contre notre orgueil , le pousse  
» jusqu'au néant ; et que , pour égaler à ja-  
» mais les conditions , elle ne fait de nous tous  
» qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces  
» ruines ? Peut-on appuyer quelque grand  
» dessein sur ces débris inévitables des choses  
» humaines ? »

Dix mois auparavant , Bossuet avoit prononcé  
devant Henriette d'Orléans l'oraison funèbre  
de sa mère , la reine d'Angleterre.

« J'étois donc encore destiné à rendre ce  
» devoir à très-haute et très-puissante prin-  
» cesse , Henriette - Anne d'Angleterre , du-  
» chesse d'Orléans ! Elle , que j'avois vue si  
» attentive pendant que je rendois le même  
» devoir à la reine sa mère , devoit être sitôt  
» après le sujet d'un discours semblable ! et  
» ma triste voix étoit réservée à ce déplorable  
» ministère ! O vanité , ô néant , ô mortels igno-  
» rans de leurs destinées ! L'eût-elle cru , il y

» a dix mois ? Et vous, Messieurs, eussiez-  
» vous pensé, pendant qu'elle versoit tant de  
» larmes en ce lieu, qu'elle dût sitôt vous y  
» rassembler pour la pleurer elle-même ? Prin-  
» cesse, le digne objet de l'admiration de deux  
» grands royaumes, n'étoit-ce pas assez que  
» l'Angleterre pleurât votre absence, sans être  
» encore réduite à pleurer votre mort ? Et la  
» France, qui vous revit avec tant de joie,  
» environnée d'un nouvel éclat, n'avoit-elle  
» plus d'autres pompes et d'autres triomphes  
» pour vous, au retour de ce voyage fameux  
» d'où vous aviez remporté tant de gloire et  
» de si belles espérances ? *Vanité des vanités,*  
» *et tout est vanité.* Ce texte, qui convient à  
» tous les états et à tous les événemens de  
» notre vie, par une raison particulière, de-  
» vient propre à mon lamentable sujet, puis-  
» que jamais les vanités de la terre n'ont été  
» si clairement découvertes ni si hautement  
» confondues. Non, après ce que nous venons  
» de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie  
» n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une ap-  
»arence, les graces et les plaisirs ne sont  
» qu'un dangereux amusement : tout est vain  
» en nous, excepté le sincère aveu que nous  
» faisons devant Dieu de nos vanités, et le



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 251

» jugement arrêté qui nous fait mépriser tout  
» ce que nous sommes. »

Mais ayant abattu cet orgueil et cette vanité qui ont leurs sources dans les choses de ce monde, il relève l'homme et le force à se respecter par ces seules qualités qu'il renferme en lui-même, et qui seules sont dignes de notre admiration.

« Mais, continue-t-il, dis-je la vérité ?  
» L'homme, que Dieu a fait à son image,  
» n'est-il qu'une ombre? . . . . Il ne faut pas  
» permettre à l'homme de se mépriser tout  
» entier, de peur que croyant, avec les im-  
» pies, que notre vie n'est qu'un jeu où règne  
» le hasard, il ne marche sans règle et sans  
» mesure au gré de ses aveugles desirs.

» Il faut donc penser, chrétiens, qu'outre  
» le rapport que nous avons du côté du corps,  
» avec la nature changeante et mortelle, nous  
» avons d'un autre côté un rapport intime avec  
» Dieu, parce que Dieu même a mis quelque  
» chose en nous qui peut confesser la vérité de  
» son être, en adorer la perfection, en admirer  
» la plénitude ; quelque chose qui peut se sou-  
» mettre à sa souveraine puissance, s'abandon-  
» ner à sa haute et incompréhensible sagesse,  
» se confier en sa bonté, craindre sa justice,

» espérer son éternité. De ce côté, si l'homme  
» croit avoir en lui de l'élévation, il ne se  
» trompera pas; car, comme il est nécessaire  
» que chaque chose soit réunie à son principe,  
» et que c'est pour cette raison, dit *l'Ecclé-*  
» *siaste*, que le corps retourne à la terre dont  
» il a été tiré, il faut, par la suite du même  
» raisonnement, que ce qui porte en nous sa  
» marque divine, ce qui est capable de s'unir  
» à Dieu, y soit aussi rappelé. Or, ce qui doit  
» retourner à Dieu, qui est la grandeur pri-  
» mitive et essentielle, n'est-il pas grand et  
» élevé? C'est pourquoi, quand je vous ai dit  
» que la grandeur et la gloire n'étoient parmi  
» nous que des noms pompeux; vides de sens  
» et de choses, je regardois le mauvais usage  
» que nous faisons de ces termes. Mais pour  
» dire la vérité dans toute son étendue, ce  
» n'est ni l'erreur, ni la vanité qui ont inventé  
» ces noms magnifiques; au contraire, nous  
» ne les aurions jamais trouvés, si nous n'en  
» avions porté le fonds en nous-mêmes. Car  
» où prendre ces nobles idées dans le néant?  
» La faute que nous faisons n'est donc pas de  
» nous être servis de ces noms; c'est de les  
» avoir appliqués à des objets indignes. »

Bossuet étoit en même temps le guide

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 253

spirituel et l'ami intime du grand Condé. Dans la péroraison qui termine l'oraison funèbre de ce prince, l'orateur invite tous ceux qui étoient présens, à l'environner, et à venir pleurer sur la cendre de ce grand homme.

« Venez, peuples, venez maintenant; mais  
» venez plutôt, princes et seigneurs; et vous  
» qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux  
» hommes les portes du ciel; et vous, plus que  
» tous les autres, princes et princesses, nobles  
» rejetons de tant de rois, lumières de la  
» France, mais aujourd'hui obscurcies et cou-  
» vertes de votre douleur comme d'un nuage;  
» venez voir le peu qui nous reste d'une si  
» auguste naissance, de tant de grandeur, de  
» tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts:  
» voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence  
» et la piété pour honorer un héros : des ti-  
» tres, des inscriptions, vaines marques de ce  
» qui n'est plus; des figures qui semblent pleu-  
» rer autour d'un tombeau, et de fragiles ima-  
» ges d'une douleur que le temps emporte avec  
» tout le reste; des colonnes qui semblent vou-  
» loir porter jusqu'au ciel le magnifique té-  
» moignage de notre néant; et rien enfin ne  
» manque dans tous ces honneurs, que ce-  
» lui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces

» foibles restes de la vie humaine, pleurez sur  
» cette triste immortalité que nous donnons  
» aux héros. Mais approchez en particulier,  
» ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans  
» la carrière de la gloire, ames guerrières et  
» intrépides! Quel autre fut plus digne de vous  
» commander? Mais dans quel autre avez-vous  
» trouvé le commandement plus honnête? Pleu-  
» rez donc ce grand capitaine, et dites tous en  
» gémissant : voilà celui qui nous menoit dans  
» les hasards; sous lui se sont formés tant de  
» renommés capitaines, que ses exemples ont  
» élevés aux premiers honneurs de la guerre;  
» son ombre eût pu encore gagner des batailles,  
» et voilà que dans son silence son nom même  
» nous anime; et ensemble il nous avertit que  
» pour trouver à la mort quelque reste de nos  
» travaux, et n'arriver pas sans ressource à  
» notre éternelle demeure avec les rois de la  
» terre, il faut encore servir le roi du ciel.  
» Servez donc ce roi immortel et si plein de  
» miséricorde, qui vous comptera un soupir  
» et un verre d'eau donné en son nom, plus  
» que tous les autres ne feront jamais pour  
» tout votre sang répandu, et commencez à  
» compter le temps de vos utiles services, du  
» jour que vous vous serez donnés à un maître

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 255

» si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas  
» à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a  
» bien voulu mettre au rang de ses amis? Tous  
» ensemble, en quelque degré de sa confiance  
» qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau,  
» versez des larmes avec des prières; et admi-  
» rant dans un si grand prince une amitié si  
» commode et un commerce si doux, con-  
» servez le souvenir d'un héros dont la bonté  
» avoit égalé le courage. Ainsi puisse-t-il tou-  
» jours vous être un cher entretien! Ainsi puis-  
» siez-vous profiter de ses vertus! et que sa  
» mort que vous déplorez, vous serve à-la-  
» fois de consolation et d'exemple! »— Et puis  
sentant sa voix s'affoiblir, il ajoute : « Pour  
» moi, s'il m'est permis, après tous les autres,  
» de venir rendre les derniers devoirs à ce  
» tombeau, ô prince! le digne sujet de nos  
» louanges et de nos regrets, vous vivrez éter-  
» nellement dans ma mémoire; votre image  
» y sera tracée, non point avec cette audace  
» qui promettoit la victoire : non, je ne veux  
» rien voir en vous de ce que la mort y efface.  
» Vous aurez dans cette image des traits im-  
» mortels : je vous y verrai tel que vous étiez  
» à ce dernier jour, sous la main de Dieu,  
» lorsque sa gloire commença à vous apparoltre.

» C'est là que je vous verrai plus triomphant  
» qu'à Fribourg et à Rocroy; et ravi d'un si  
» beau triomphe, je dirai en actions de graces  
» ces belles paroles du bien-aimé disciple :  
» *Et hæc est victoria quæ vincit mundum,*  
» *fides nostra; la véritable victoire, celle*  
» *qui met sous nos pieds le monde entier,*  
» *c'est notre foi.* Jouissez, prince, de cette  
» gloire; jouissez-en éternellement par l'im-  
» mortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces  
» derniers efforts d'une voix qui vous fut con-  
» nue; vous mettrez fin à tous ces discours.  
» Au lieu de déplorer la mort des autres,  
» grand prince, dorénavant je veux apprendre  
» de vous, à rendre la mienne sainte : heu-  
» reux si, averti par ces cheveux blancs du  
» compte que je dois rendre de mon admi-  
» nistration, je réserve au troupeau que je  
» dois nourrir de la parole de vie, les restes  
» d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui  
» s'éteint! »

Dans cette même oraison, se trouve un pa-  
rallèle du prince de Condé et de M. de Tu-  
renne, qui mérite d'être rapporté. Il y peint  
à grands traits le génie de ces deux grands  
hommes, qu'il avoit connus particulièrement,  
et qui possédoient l'un et l'autre les plus rares  
talens;

talens, mais qui savoient les exercer chacun d'une manière différente.

« C'a été, dans notre siècle, un grand spectacle de voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes que la voix commune de toute l'Europe éga- loit aux plus grands capitaines des siècles passés. . . . . Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires? L'un paroît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de soudaines illuminations : celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité; celui-là d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent; plus hardi à faire qu'à parler; résolu et déterminé au-dedans, lors même qu'il paroît soit embarrassé au-dehors. L'un, lorsqu'il paroît dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire; mais toutefois s'avance par ordre, et vient comme par degré aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie. L'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille, s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par de continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain,

» et fait taire l'envie; l'autre jette d'abord une  
» si vive lumière, qu'elle n'ose l'attaquer. L'un,  
» enfin, par la profondeur de son génie et les  
» incroyables ressources de son courage, s'é-  
» lève au-dessus des plus grands périls, et sait  
» même profiter de toutes les infidélités de la  
» fortune; l'autre, et par l'avantage d'une si  
» haute naissance, et par ces grandes pensées  
» que le ciel envoie par une espèce d'instinct  
» admirable, dont les hommes ne connoissent  
» pas le secret, semble né pour entraîner la  
» fortune dans ses desseins, et forcer les des-  
» tinées. Et afin que l'on vît toujours, dans ces  
» deux hommes, de grands caractères, mais  
» divers; l'un, emporté d'un coup soudain,  
» mourut pour son pays : l'armée le pleure  
» comme son père, et la cour et tout le monde  
» gémit; l'autre, élevé par les armes au comble  
» de la gloire, meurt dans son lit en publiant  
» les louanges de Dieu, et laisse tous les cœurs  
» remplis de l'éclat de sa vie. Quel spectacle,  
» de voir et d'étudier ces deux hommes, et  
» d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime  
» que méritoit l'autre ! »

La princesse palatine avoit joué un rôle  
marquant dans les intrigues de la Fronde. Elle  
étoit fille de Charles, duc de Mantoue, et de



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 259

Catherine de Lorraine. Elle épousa le prince Edouard, comte palatin du Rhin, fils de Frédéric, électeur palatin et roi de Bohême. Elle mourut à Paris âgée de soixante-huit ans, *après avoir passé plusieurs années dans les plus austères pratiques de la religion. Cette femme, supérieure par son génie, qui avoit tant de capacité pour les affaires et des talens pour le gouvernement, ajoutoit foi aux songes; et nous apprenons de Bossuet et d'autres, que sa conversion fut l'effet d'un rêve. Voici le portrait que le cardinal de Retz a fait d'elle.*

« Madame la princesse palatine estimoit au-  
» tant la galanterie qu'elle en aimoit le solide.  
» Je ne crois pas que la reine Élisabeth d'An-  
» gleterre ait eu plus de capacité pour con-  
» duire un état. Je l'ai vue dans la faction, je  
» l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé  
» par-tout également de la sincérité. »

Bossuet dit dans son oraison funèbre : « Que  
» lui servirent ses rares talens? Que lui servit  
» d'avoir mérité la confiance intime de la cour,  
» d'en soutenir le ministre deux fois éloigné,  
» contre sa mauvaise fortune, contre ses  
» propres frayeurs, contre la malignité de  
» ses ennemis, et enfin contre ses amis, ou  
» partagés, ou irrésolus, ou infidèles? Que ne

» lui promet-on pas dans ces besoins? Mais  
» quel fruit lui en revint-il, sinon de connoître  
» par expérience le foible des grands politi-  
» ques, leurs volontés changeantes ou leurs pa-  
» roles trompeuses, la diverse face des temps,  
» les amusemens des promesses, l'illusion des  
» amitiés de la terre, qui s'en vont avec les  
» années et les intérêts, et la profonde obscu-  
» rité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais  
» ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien  
» ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché  
» ni moins trompeur à lui-même qu'aux au-  
» tres? O éternel roi des siècles, qui possédez  
» seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous pré-  
» fère! voilà ce qui éblouit les ames qu'on  
» appelle grandes! »

Comme c'est dans les grands génies que la médiancée vient d'ordinaire chercher son aliment, on n'a pas manqué d'attribuer à Bossuet des histoires scandaleuses. Voltaire dit que lorsqu'on demandoit au père La Chaise si Bossuet étoit moliniste, il répondoit que *Bossuet étoit plus mauléoniste que moliniste*, à cause de mademoiselle de *Mauléon*, à laquelle Bossuet s'intéressoit. La Beaumelle lui a donné (\*) pour fils

---

(\*) Mémoires de Maintenon.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 261

**Thémiseuil de Saint-Hyacinthe (\*), comme provenant de mademoiselle Des Vieux, laquelle,**

---

(\*) L'Histoire littéraire nous apprend que le vrai nom de Thémiseuil Saint-Hyacinthe, étoit Hyacinthe Cordonnier, et qu'il naquit à Orléans, en septembre 1684, de Jean-Jacques Cordonnier de Bélair, et d'Anne-Marie Mathé. Sa mère étant devenue veuve, se retira avec son fils à Troyes. N'ayant que très-peu de fortune pour subsister, elle y donnoit des leçons de guitare; et son fils, qui étoit homme-de-lettres et de beaucoup d'esprit, donnoit des leçons d'italien. Il avoit pour élève une pensionnaire de l'abbaye Notre-Dame; et ses leçons, quoique moins funestes pour lui, eurent les mêmes suites pour son élève, que celles d'Abeilard à Héloïse. Il fut forcé de quitter Troyes, où M. de Bossuet, évêque de cette ville, et neveu du grand Bossuet, l'avoit beaucoup accueilli; et sur ses liaisons avec le neveu, on fabriqua l'histoire scandaleuse dont nous venons de parler. Saint-Hyacinthe, après avoir parcouru une grande partie de l'Europe, se fixa à Bréda, où il épousa une demoiselle de condition, et mourut dans cette ville, en 1746. Il avoit été lié avec Voltaire, qui fit alors les plus grands éloges de lui; mais ils se brouillèrent à Londres. Saint-Hyacinthe prétendoit que Voltaire avoit eu, en Angleterre, des procédés en matière d'intérêt et autres, si contraires aux bonnes mœurs, qu'il s'y étoit attiré le mépris de beaucoup d'honnêtes gens. Voltaire, depuis cette époque, lui porta toujours la haine la plus implacable, et ne cessa de l'accabler d'injures les plus outrées. Cette querelle, ainsi que la naissance qu'on lui attribuoit, mais sur-tout son ouvrage intitulé *le Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, tout cela avoit contribué à le rendre un objet de

dit Voltaire (\*), prit le nom de *Mauléon*, petite terre que Bossuet lui avoit achetée. Mais ces assertions, entièrement dénuées de preuves, ne sont regardées que comme les fruits de la méchanceté et de la médisance. Voltaire haïssoit Saint-Hyacinthe; et ni La Beaumelle, ni Voltaire, ne pouvoient aimer Bossuet : le premier, dans sa qualité de protestant et de réfugié, devoit l'avoir en aversion, et Voltaire également en qualité d'ennemi de la religion chrétienne, dont Bossuet s'étoit montré le défenseur le plus ardent et le plus zélé.

#### B O U R D A L O U E.

Louis Bourdaloue naquit à Bourges, en 1632. Il prit l'habit de jésuite en 1648. Ses dispositions pour l'éloquence engagèrent les supérieurs de sa société à le faire passer de la province à la capitale; et Paris bientôt retentit de ses sermons. Il occupa assurément une place marquante dans le premier rang des orateurs de

---

l'attention publique, et en quelque sorte fameux. Dans cet ouvrage il attaque, avec des plaisanteries très-fines, ces commentateurs *qui prodiguent à pleines mains et l'érudition et l'ennui*, tels que monsieur et madame Dacier, et depuis eux, tant d'autres encore.

(\*) Siècle de Louis XIV.

ce temps-là; et ses sermons sont regardés encore aujourd'hui comme des chefs-d'œuvre d'éloquence de la chaire. Comme Louis XIV aimoit à l'entendre de préférence à tout autre, on l'appeloit *le roi des prédicateurs, et le prédicateur des rois*. Ses manières étoient simples, modestes et prévenantes; mais son ame étoit pleine de vigueur, et nulle considération ne fut jamais capable d'altérer sa franchise et sa sincérité. Il avoit un talent particulier pour assister et consoler les malades. Il passa sa vie dans des exercices pieux, et mourut le 13 mai 1704, à l'âge de soixante-douze ans, admiré de son siècle et respecté même des ennemis des jésuites. On a observé que sa conduite étoit la meilleure réfutation des Lettres Provinciales.

Louis XIV lui dit un jour : *Mon Père, vous devez être bien content de moi, madame de Montespan est à Clagny (\*)*. — *Oui, Sire*, répondit Bourdaloue; *mais Dieu seroit plus satisfait, si Clagny étoit à soixante-dix lieues de Versailles*.

Madame de Maintenon, ainsi qu'on le voit

---

(\*) Maison de campagne près de Versailles, qui avoit été bâtie exprès pour madame de Montespan.

dans le recueil de ses lettres, vouloit absolument avoir Bourdaloue pour directeur; mais Bourdaloue s'en défendit toujours, en répondant que ses études ne lui permettoient pas de confesser ailleurs que dans son confessionnal de l'église de la rue Saint-Antoine.

Une chose fort singulière à l'égard de Bourdaloue, c'est que son père avoit été pendant dix ans jésuite, n'ayant quitté les jésuites que deux ans avant la prêtrise.

« La manière du père Bourdaloue a cela de  
» particulier, que, dans ses discours, les preu-  
» ves se succèdent les unes aux autres, avec  
» un ordre et un développement qui ajoutent  
» un nouveau degré de lumière aux premières  
» idées qu'il met en avant. Il ne se borne pas,  
» comme la plupart des orateurs, dont le seul  
» talent est de savoir raisonner, à des discus-  
» sions sèches et purement méthodiques; il  
» joint la chaleur à la netteté des pensées, et  
» la véhémence à la justesse des raisonnemens.  
» Il sent tout ce qu'il conçoit; ce qui donne  
» à sa dialectique une ame et une vie qui en  
» communiquent toute l'activité, soit à l'au-  
» diteur, soit au lecteur. Son style est aussi  
» simple que noble, aussi clair que profond,  
» aussi nombreux qu'énergique. La lecture des  
SS.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 265

» SS. Pères avoit enrichi son esprit de cette  
» abondance de preuves qu'il développe avec  
» supériorité, et auxquelles son génie ajoute  
» une nouvelle force, qui les met dans un jour  
» nouveau, et plus frappant que dans leur  
» source même (\*). »

F L É C H I E R.

Ce prédicateur célèbre naquit à Pernes, dans le diocèse de Carpentras, en 1632. Il fut élevé auprès de son oncle le père Hercule Audiffret, général de la congrégation de la Doctrine-Chrétienne, homme pieux et savant, et l'un des premiers qui portèrent dans les discours de la chaire les véritables principes de l'éloquence. Fléchier ayant quitté cette congrégation après la mort de son oncle, vint à Paris. Il s'y fit bientôt remarquer comme homme-de-lettres et comme prédicateur. Louis XIV le distingua : en 1685, il le nomma à l'évêché de Lavaur; et en 1687, à celui de Nismes. En le nommant au premier, il lui dit : *Ne soyez pas surpris si j'ai récompensé si tard votre mérite; j'appréhendois d'être privé du plaisir de vous entendre.*

---

(\*) Les Trois Siècles de la Littérature française.

Une anecdote qui mérite d'être rapportée, montre en même temps l'humanité de ce prélat illustre, et sa sévérité envers ceux qui en violeient les loix.

Une fille infortunée, que ses parens avoient contrainte à se faire religieuse, avoit eu le malheur de succomber à un amour violent, et celui de ne pouvoir cacher à la supérieure les suites de sa foiblesse. Fléchier apprit que celle-ci, qui étoit dame d'une grande naissance, avoit puni la jeune religieuse de la manière la plus cruelle; qu'elle l'avoit enfermée dans un cachot, où, couchée sur de la paille, et réduite au pain et à l'eau, elle attendoit avec impatience la mort, pour être délivrée de ses souffrances. L'évêque de Nismes se transporte dans le couvent, et après beaucoup de résistance, se fit ouvrir le cachot. Dès que cette infortunée aperçut son pasteur, elle lui tendit ses foibles bras, comme à son libérateur, lui jetant un regard qui perça le cœur des spectateurs. Fléchier se tournant vers la supérieure, « Je devois, lui dit-il, si je n'écou-  
» tois que la justice humaine, vous faire mettre  
» à la place de cette victime de votre barbarie;  
» mais le Dieu de clémence, dont je suis le  
» ministre, m'ordonne d'user envers vous de



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 267

» l'indulgence que vous n'avez pas eue pour  
» elle. » Il fit aussitôt sortir de cette horrible  
demeure l'infortunée religieuse, et il ordonna  
qu'on eût pour elle tous les soins possibles. Ils  
ne purent lui conserver la vie, et elle mourut  
après quelques mois de langueur, en bénissant  
le vertueux Fléchier (\*).

La douceur, une dévotion pure, une piété  
simple et exempte de faste, la charité dans tous  
ses rapports, caractérisoient les discours et les  
actions de Fléchier. Le diocèse de Nismes étoit  
plein de protestans, qu'il ne chercha à ramener  
à l'église catholique que par la persuasion. Il  
fit régner dans son diocèse un esprit de tolé-  
rance propre à maintenir la paix entre les ca-  
tholiques et les réformés, et tous partagèrent  
également ses bienfaits. Dans la disette en 1709,  
il répandit des charités immenses sans distinc-  
tion, *réglées uniquement sur ce qu'ils souf-  
froient et non sur ce qu'ils croyoient. Il avoit  
soin de cacher les actes de sa bienfaisance,*

---

(\*) On a fait un drame de cette aventure, qui vient  
tout nouvellement, en décembre 1802, d'être remis au  
théâtre; mais au lieu de Fléchier, on a substitué Fé-  
nelon, et l'on suppose que l'histoire s'est passée dans le  
diocèse de Cambrai.

*quand ils tomboient sur des personnes que leur état forçoit à dissimuler leur misère. Il joignoit alors à la promptitude et à l'abondance des secours ces attentions délicates qui en sauvent l'humiliation, mais que la piété quelquefois se dispense d'avoir pour les malheureux, quand le devoir plutôt que le sentiment la porte à soulager l'infortune. A tant de vertus, Fléchier joignoit une extrême modestie, mais une modestie noble. Fils d'un fabriquant de chandelles, il n'avoit ni la sottise de chercher à cacher sa naissance, ni la vanité de s'en faire un titre de gloire. Un jour il se trouva, pour ainsi dire, forcé de sortir de sa simplicité ordinaire. Une personne à la cour trouvoit fort étrange qu'un homme sorti de la fabrique de son père, fût placé sur le siège épiscopal, et ce courtisan eut l'ineptie de lui faire sentir ce qu'il pensoit. Avec ces sentimens, lui répondit Fléchier, je crains que si vous étiez né ce que je fus, vous n'eussiez fait des chandelles.*

On raconte une circonstance de lui assez extraordinaire, mais qui est parfaitement bien constatée. Peu de temps avant de mourir, il eut un songe qu'il croyoit lui annoncer sa fin prochaine. Il fit venir un sculpteur, et lui

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 269

ordonna de faire le dessin le plus modeste pour son tombeau, dans la crainte que la reconnaissance de ses parens ne voulût lui élever un monument trop remarquable. Le sculpteur fit le dessin ; mais les neveux du prélat l'empêchèrent de le lui présenter, cherchant à écarter de l'esprit de leur oncle l'idée d'un événement si affligeant pour eux, quoique attendu par lui avec la plus parfaite tranquillité. Fléchier se plaignit du délai, et le sculpteur alors lui expliqua la cause. *Mes neveux*, lui répondit Fléchier, *font peut-être ce qu'ils doivent, ce que leurs sentimens pour moi leur inspirent ; mais faites ce que je vous ai demandé.* De deux dessins qu'on lui présenta, il choisit le plus simple, et dit à l'architecte : *Mettez la main à l'œuvre, car le temps presse.* Il mourut bientôt après à Montpellier, le 16 février 1710, à soixante-dix-huit ans, également pleuré par les catholiques et les protestans.

Membre de l'académie française, il en forma une à Nismes sur son modèle.

Le style de Fléchier n'est jamais impétueux, mais il est pur et éloquent. Dans un parallèle de lui et de Bossuet, on a dit : « Fléchier devoit autant à l'art qu'à la nature ; Bossuet devoit plus à la nature qu'à l'art. Fléchier disoit qu'on

*parloit pour les sens , et que l'on écrivoit pour l'esprit ; Bossuet remplissoit les deux objets. Il remuoit l'imagination , et faisoit penser tout à-la-fois. Fléchier présente moins que lui ce grand mérite de penseur , si rarement joint à celui de l'éloquence. »*

L'oraison funèbre de Turenne est regardée comme le chef-d'œuvre de Fléchier. Après avoir peint avec simplicité *les talens d'un général et les vertus d'un sage* , il raconte avec rapidité les derniers succès de ce grand homme. Il fait voir l'Allemagne troublée, l'ennemi confondu ; l'aigle prenant déjà l'essor, et prêt à s'envoler dans les montagnes ; l'artillerie tonnant de toutes parts pour favoriser la retraite de l'armée impériale ; la France et l'Europe dans l'attente d'un grand événement. L'orateur s'arrête ; il s'adresse à Dieu, qui dispose également et des vainqueurs et des vaincus. Alors il fait voir le héros étendu sur ses trophées ; il présente l'image de ce corps pâle et sanglant , auprès duquel, dit-il, fume encore la foudre qui l'a frappé ; et il montre dans l'éloignement les images de la religion et de la patrie éplorées. Il faut l'entendre lui-même : « Turenne meurt, tout se confond ; la fortune » chancelle, la victoire se lasse ; le courage des

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 271

» troupes est abattu par la douleur, et ranimé  
» par la vengeance ; les blessés pensent à la  
» perte qu'ils ont faite, et non aux blessures  
» qu'ils ont reçues ; et les pères mourans en-  
» voient leurs fils pleurer sur leur général  
» mort (\*). »

Il y a des morceaux de la plus grande beauté, mais je citerai sur-tout celui où Fléchier parle de la modestie de Turenne.

« Cet honneur qui lui est dû à tant de titres,  
» ne diminue point sa modestie. A ce mot, je  
» ne sais quel remords m'arrête ; je crains de  
» publier ici des louanges qu'il a si souvent  
» rejetées, et d'offenser après sa mort une  
» vertu qu'il a tant aimée pendant sa vie. Mais  
» accomplissons la justice, et louons-le sans  
» crainte en un temps où nous ne pouvons  
» être suspects de flatterie, ni lui susceptible  
» de vanité. Qui fit jamais de si grandes cho-  
» ses ? Qui les dit avec plus de retenue ? Rem-  
» portoit-il quelque avantage ? à l'entendre,  
» ce n'étoit pas qu'il fût habile, c'est que l'en-  
» nemi s'étoit trompé. Rendoit-il compte d'une

---

(\*) M. de Saint-Hilaire, général distingué, ayant été blessé à mort par le même boulet qui tua Turenne, disoit à son fils qui se désoloit : *Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme.*

» bataille? il n'oublioit rien, sinon que c'étoit  
» lui qui l'avoit gagnée. Racontoit-il quelques-  
» unes de ces actions qui l'avoient rendu si  
» célèbre? on eût dit qu'il n'en avoit été que  
» le simple spectateur, et l'on doutoit si c'étoit  
» lui qui se trompoit ou la renommée. Re-  
» venoit-il de ces glorieuses campagnes qui  
» ont rendu son nom immortel? il fuyoit les  
» acclamations populaires, il rougissoit de ses  
» victoires; il venoit recevoir des éloges comme  
» on vient faire des apologies : il n'osoit pres-  
» que aborder le roi, parce qu'il étoit obligé  
» par respect de souffrir patiemment les louan-  
» ges dont sa majesté ne manquoit jamais de  
» l'honorer. C'est alors que, dans le doux re-  
» pos d'une condition privée, ce prince, se  
» dépouillant de toute la gloire qu'il avoit  
» acquise pendant la guerre, et se renfermant  
» dans une société peu nombreuse de quelques  
» amis, s'exerçoit sans bruit aux vertus civiles.  
» Sincère dans ses discours, simple dans ses  
» actions, fidèle dans ses amitiés, exact dans  
» ses devoirs, réglé dans ses desirs, grand  
» même dans les moindres choses, il se cache,  
» mais sa réputation le découvre; il marche  
» sans suite et sans équipage, mais chacun dans  
» son esprit le met sur un char de triomphe :

on

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 273

» on compte, en le voyant, les ennemis qu'il  
» a vaincus, non pas les serviteurs qui le  
» suivent ; tout seul qu'il est, on se figure  
» autour de lui ses vertus et ses victoires qui  
» l'accompagnent. Il y a je ne sais quoi de  
» noble dans cette honnête simplicité ; et moins  
» il est superbe, plus il devient vénérable. »

« L'oraison funèbre du duc de Montausier »  
dit M. de La Harpe « mérite d'être distinguée,  
» comme le portrait fidèle et bien tracé d'un  
» homme qui fut à la cour, droit, intègre et  
» véridique. Elle a cela de remarquable, qu'elle  
» paroît exempte de toute exagération, et que  
» tout ce que dit le panégyriste, est confirmé  
» par les traditions qui nous restent, et con-  
» forme à l'opinion générale. Le style a plus  
» de sévérité et de gravité que dans les autres  
» ouvrages du même auteur : il étoit ami de  
» Montausier, et il semble qu'il ait emprunté  
» cette fois quelque chose de son caractère : . . .  
» en voici quelques traits. *Il alloit porter son*  
» *encens avec peine sur les autels de la For-*  
» *tune, et revenoit chargé du poids des pensées*  
» *qu'un silence contraint avoit retenues.* Après  
» avoir parlé des services qu'il avoit rendus  
» dans le temps de la Fronde, Fléchier con-  
» tinue ainsi : *Quelle justice lui rendit-on ?*

» *On approuva ses services, et bientôt on les*  
» *oublia. Dans ces jours de confusion et de*  
» *trouble, où les graces tomboient sur ceux*  
» *qui savoient à propos se faire soupçonner*  
» *ou se faire craindre, on le négligea comme*  
» *un serviteur qu'on ne pouvoit pas perdre ;*  
» *et l'on ne songea pas à sa fortune, parce*  
» *qu'on n'avoit rien à craindre de sa vertu.*  
» *C'est peindre en traits concis et énergiques*  
» *l'esprit de la cour et celui du temps : Tacite*  
» *n'auroit pas mieux dit.*

» *A l'occasion du respect qu'inspiroit l'au-*  
» *tere piété de Montausier, il en donne une*  
» *preuve digne de remarque. L'insensé ferma*  
» *devant lui ses lèvres impies, et retint tou-*  
» *jours sous un silence forcé, mais respec-*  
» *tueux, ses vaines et sacrilèges pensées.* »

#### C H E M I N A I S.

Le père Cheminai, jésuite, se fit distinguer de bonne heure ; mais sa carrière malheureusement ne fut pas de longue durée. Né avec un corps foible et une ame ardente, il acheva de détruire sa santé par l'amour de l'étude et par ses fréquentes prédications dans les églises de Paris, ainsi qu'à la cour. Il fut universellement admiré pour ses talens et révééré pour



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 275

sa piété. Il mourut en 1689, âgé de trente-huit ans.

« De l'onction, du sentiment, l'heureux talent de la persuasion, l'ont fait placer parmi les prédicateurs, au même rang que Racine occupe parmi les poètes tragiques. La route du cœur est, sans contredit, la première qu'un orateur chrétien doit chercher. La grande maxime qui doit lui servir de règle, et celle qui honore les talens du père Chénin, sera toujours celle-ci : *Si vis me flere, dolendum est primum ipse tibi* (\*). . . »  
*Hor. Art. poet. v. 102.*

Voulez-vous que je pleure ? il faut pleurer vous-même.

M A S S I L L O N.

Jean-Baptiste Massillon, fils d'un notaire d'Hières en Provence, naquit en 1663. Il vint à Paris pour achever ses études, et il entra dans la congrégation de l'Oratoire (\*\*), en 1681. Il se fit aimer dans le monde par les agrémens

---

(\*) Les Trois Siècles de la Littérature française.

(\*\*) La congrégation de l'Oratoire étoit une communauté religieuse, mais on n'y faisoit pas de vœux. Les pères de l'oratoire étoient les antagonistes des jésuites, et passoient pour être jansénistes. Beaucoup de gens-de-

de son esprit, et par ses manières polies et affectueuses. Mais il déplut à ses confrères; ses talens lui firent des jaloux, et ses supérieurs trouvèrent quelque prétexte pour l'envoyer dans une de leurs maisons au diocèse de Meaux. L'oraison funèbre qu'il prononça quelque temps après, de Henri de Villars, archevêque de Vienne en Dauphiné, enleva tous les suffrages. Le père de La Tour, général de la congrégation de l'Oratoire, le rappela à Paris. Il y devint bientôt célèbre. Après avoir prêché un jour à Versailles, Louis XIV. lui dit : *Mon Père, quand j'ai entendu les autres prédicateurs, j'ai été très-content d'eux : pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même.* Le régent le nomma en 1717 à l'évêché de Clermont. L'académie française le reçut un de ses membres en 1719. L'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, femme du régent, fut le dernier discours qu'il prononça à Paris. Il se retira dans son diocèse, et ne le quitta plus. Sa douceur et ses bienfaits lui gagnèrent

---

lettres distingués avoient été de l'oratoire, dans leur jeunesse. Le célèbre Mallebranche a été oratorien, ainsi que le président Hénault.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 277

tous les cœurs; son exemple, le desir d'acquiescer son estime, la crainte de la perdre; joints à ses conseils et à ses discours, influèrent d'une manière remarquable sur les mœurs de ses diocésains. Il mourut à Clermont le 28 septembre 1742, âgé de soixante-dix-neuf ans.

« Le nom de Massillon est devenu parmi  
» nous celui de l'éloquence chrétienne, c'est-  
» à-dire, de l'éloquence de la raison et du  
» sentiment. La sienne, sans prétendre au  
» sublime, offre un ton simple, noble, inté-  
» ressant, affectueux, naturel; un style pur,  
» correct, élégant, qui pénètre l'ame sans la  
» contraindre ni l'agiter. Les sermons de cet  
» orateur ne sont pas toujours dépourvus de  
» ces traits de force, de chaleur, qui ébran-  
» lent; mais une marche paisible, également  
» vive et insinuante, forme son véritable ca-  
» ractère. Il puisoit, dans la sensibilité de son  
» ame, la douceur, l'abondance, le pathétique  
» et l'élégance continue qui flattent dans ses  
» productions. Le sentiment est son ressort  
» favori; et l'on ne sauroit disconvenir qu'il  
» est impossible d'en employer de meilleur,  
» pour insinuer, à ceux qui nous écoutent ou  
» qui nous lisent, l'amour de la vérité et celui  
» des devoirs.

» Bourdaloue, comme un conquérant redou-  
» table, entraîne, subjugué, force de se rendre  
» aux armes de la raison : Massillon, comme  
» un négociateur habile, procède avec moins  
» de rapidité, avec plus de douceur, quelque-  
» fois plus sûrement, et amène insensiblement  
» au terme qu'il s'est proposé. L'un s'adresse  
» à l'esprit, et le domine : l'autre s'attache à  
» l'ame, la captive et l'attendrit. Le premier  
» a la dignité, la force et le feu continu de  
» Démosthènes : le second, l'abondance, l'a-  
» dresse et le naturel de Cicéron.

» Le mérite qui distingue éminemment les  
» sermons de Massillon de tous les autres,  
» est la connoissance du cœur humain qu'ils  
» annoncent; connoissance aussi délicate que  
» juste et profonde. Les peintures qu'il fait des  
» mœurs sont toujours ressemblantes, parce  
» qu'il ne les a point dessinées d'après quel-  
» ques sociétés particulières. Il a pénétré jus-  
» qu'à la source. De-là il tire le sujet de ses  
» tableaux, toujours rendus avec le coloris qui  
» leur convient. N'attaquer que les désordres  
» extérieurs, passagers, n'est pas toujours un  
» moyen sûr d'intéresser l'auditeur, et de ré-  
» primer la corruption publique. Les passions  
» veulent être attaquées dans leur germe : il

» faut les suivre sous toutes les formes qu'elles  
» prennent, les forcer dans tous les retran-  
» chemens, les opposer elles-mêmes à elles-  
» mêmes, et les confondre dans les ressources  
» qu'elles emploient pour se justifier. Par cet  
» art admirable, personne n'a mieux possédé,  
» que l'évêque de Clermont, le talent de se  
» rendre sensible et intéressant pour tout le  
» monde (\*). »

On a observé qu'il étoit à Bourdaloue comme prédicateur, ce que Racine étoit à Corneille comme poète dramatique : car il ne s'agit point ici d'oraisons funèbres, dans lesquelles Bossuet l'emporte sur l'un et sur l'autre. « Massillon, dit d'Alembert, excelle dans cette éloquence qui va droit à l'ame, mais qui l'agite sans la déchirer. Il va chercher au fond du cœur ces replis cachés où les passions se couvrent ; et il les développe avec une onction si tendre, qu'il subjugué moins qu'il n'entraîne. Sa diction, toujours facile et pure, est de cette simplicité noble sans laquelle il n'y a ni bon goût, ni véritable éloquence : simplicité qui, étant réunie dans Massillon à l'harmonie la plus séduisante, en emprunte encore des graces

---

(\*) Les Trois Siècles de la Littérature française.

nouvelles. Ce qui met le comble au charme que fait éprouver ce style, c'est qu'on sent que tant de beautés ont coulé de source et n'ont rien coûté à celui qui les a produites. Il lui échappe même quelquefois, quoique rarement, des négligences qu'on peut appeler heureuses, parce qu'elles achèvent de faire disparaître l'empreinte du travail. »

On cite de lui un morceau du plus grand effet, et qui prouve tout l'empire que peut avoir l'éloquence sur les hommes *rassemblés*. Massillon, prêchant sur le jugement dernier, suppose qu'il est prochain; ensuite, que c'est dans le moment même; il interpelle ses auditeurs, et demande combien Dieu trouveroit de justes parmi eux, combien pourroient paraître à cet instant en sa présence avec une conscience pure? Cette figure, habilement employée, ses paroles, ses regards, eurent un tel effet, qu'une grande partie de ses auditeurs se leva agitée et tremblante.

Ecoutez ce passage dans son sermon sur la mort :

« Hélas! regardez derrière vous : où sont  
» vos premières années? Que laissent-elles de  
» réel dans votre souvenir? Pas plus qu'un  
songe

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 281

» songe de la nuit; vous avez rêvé que vous  
» avez vécu. . . . Qu'est-ce donc que le peu  
» de chemin qui vous reste à faire? Croyons-  
» nous que les jours à venir aient plus de  
» réalité que les passés? . . . . Regardez le  
» monde tel que vous l'avez vu dans vos pre-  
» mières années, et tel que vous le voyez  
» aujourd'hui : une nouvelle cour a succédé à  
» celle que vos premiers ans ont vue; de nou-  
» veaux personnages sont montés sur la scène;  
» les grands rôles sont remplis par de nouveaux  
» acteurs; ce sont de nouveaux événemens,  
» de nouvelles intrigues, de nouvelles passions,  
» de nouveaux héros dans la vertu comme dans  
» le vice, qui font le sujet des louanges, des  
» dérisions, des censures publiques; un nou-  
» veau monde s'est élevé insensiblement, et  
» sans que vous vous en soyiez aperçu, sur  
» les débris du premier. Tout passe avec vous  
» et comme vous; une rapidité que rien n'ar-  
» rête, entraîne tout dans les abymes de l'éter-  
» nité; nos ancêtres nous en frayèrent hier le  
» chemin, et nous allons le frayer demain à  
» ceux qui viendront après nous. Les âges se  
» renouvellent, la figure du monde passe sans  
» cesse; les morts et les vivans se remplacent  
» et se succèdent continuellement; rien ne

» demeure; tout change, tout s'use, tout s'é-  
» teint : Dieu seul demeure toujours le même.  
» Le torrent des siècles, qui entraîne tous les  
» hommes, coule devant ses yeux; et il voit,  
» avec indignation, de foibles mortels em-  
» portés par ce cours rapide, l'insulter en  
» passant. »

« Bossuet et Massillon », dit M. de La Harpe,  
« sont donc les modèles par excellence que  
» nous avons à considérer principalement dans  
» l'éloquence chrétienne; l'un, dans l'oraison  
» funèbre, l'autre, dans le sermon.

» La France peut se vanter d'avoir en Bossuet  
» son Démosthènes, comme dans Massillon elle  
» a eu son Cicéron. Ainsi c'est à la religion que  
» nous devons ce que la langue française a de  
» plus parfait dans l'éloquence; c'est à elle que  
» nous devons *Athalie*, ce qu'il y a de plus  
» parfait dans notre poésie; c'est à elle que  
» nous devons le discours sur *l'Histoire uni-*  
» *verselle*, le plus beau monument historique  
» dans toutes les langues; c'est à elle que nous  
» devons *les Provinciales*, le chef-d'œuvre de  
» la critique; c'est à elle enfin que nous devons  
» *les Lettres philosophiques* de Fénelon, ce  
» que nous avons de plus éloquent en philo-  
» sophie. Voilà ce qu'a produit le siècle de la



» religion, qui a été celui du génie : que le  
» nôtre avoue qu'il lui a été plus facile d'en  
» être le détracteur que le rival, ou qu'il ose  
» nous produire en concurrence les chefs-  
» d'œuvre de l'impiété ! »

On trouve fréquemment dans ses sermons des portraits frappans. « Jetez les yeux vous-  
» mêmes, dit-il, sur une de ces personnes  
» qui ont vieilli dans les passions, et que le  
» long usage des plaisirs a rendues également  
» inhabiles et au vice et à toutes les vertus.  
» Quel nuage éternel sur l'humeur ! Quel fonds  
» de chagrin et de caprice ! Rien ne plaît,  
» parce qu'on ne sauroit plus soi-même se  
» plaire : on se venge sur tout ce qui nous  
» environne des chagrins secrets qui nous dé-  
» chirent ; il semble qu'on fasse un crime au  
» reste des hommes, de l'impuissance où l'on  
» est d'être encore aussi criminel qu'eux ; on  
» leur reproche en secret ce qu'on ne peut  
» plus se permettre à soi-même, et l'on met  
» l'humeur à la place des plaisirs. »

En parlant de la mort d'un réprouvé, il dit :  
« Alors le pécheur mourant ne trouvant plus  
» dans le souvenir du passé que des regrets  
» qui l'accablent ; dans tout ce qui se passe  
» à ses yeux, que des images qui l'affligent ;

» dans la pensée de l'avenir, que des hor-  
» reurs qui l'épouvantent; ne sachant plus à  
» qui avoir recours, ni aux créatures qui lui  
» échappent, ni au monde qui s'évanouit, ni  
» aux hommes qui ne sauroient le délivrer de  
» la mort, ni au Dieu juste qu'il regarde comme  
» un ennemi déclaré, dont il ne doit plus at-  
» tendre d'indulgence; il se roule dans ses  
» propres horreurs; il se tourmente, il s'agite  
» pour fuir la mort qui le saisit, ou du moins  
» pour se fuir lui-même; il sort de ses yeux  
» mourans je ne sais quoi de sombre et de  
» farouche, qui exprime les fureurs de son  
» ame; il pousse du fond de sa tristesse des  
» paroles entrecoupées de sanglots, qu'on n'en-  
» tend qu'à demi; on ne sait si c'est le déses-  
» poir ou le repentir qui les a formées; il jette  
» sur un Dieu crucifié des regards affreux, et  
» qui laissent douter si c'est la crainte ou l'es-  
» pérance, la haine ou l'amour qu'ils expri-  
» ment; il entre dans des saisissemens où l'on  
» ignore si c'est le corps qui se dissout, ou  
» l'ame qui sent l'approche de son juge; il  
» soupire profondément, et l'on ne sait si c'est  
» le souvenir de ses crimes qui lui arrache  
» ces soupirs, ou le désespoir de quitter la  
» vie. Enfin, au milieu de ces tristes efforts,

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 285

» ses yeux se fixent, ses traits changent, son  
» visage se défigure; sa bouche livide s'en-  
» tr'ouvre d'elle-même; tout son corps frémit;  
» et, par ce dernier effort, son ame infortunée  
» s'arrache, comme à regret, de ce corps de  
» boue, tombe entre les mains de Dieu, et  
» se trouve seule au pied du tribunal redou-  
» table. »

J'ajouterai à cet article de l'éloquence de la chaire, le parallèle fait par l'abbé des Fontaines (\*) des oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier et Mascaron (\*\*).

« Les oraisons funèbres de Fléchier sont

---

(\*) Pierre Des Fontaines, mort en 1745, auteur de plusieurs ouvrages.

(\*\*) Jules Mascaron, fils d'un fameux avocat du parlement d'Aix, naquit à Marseille, en 1634. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et se distingua de bonne heure par ses talens. Ayant prêché plusieurs fois devant la cour, Louis XIV fut si charmé de ses discours, qu'il le nomma à l'évêché de Tulle, ensuite, en 1678, à celui d'Agen, où il mourut, en 1703. Il remplissoit les préceptes de la religion en véritable chrétien. Il étoit en même temps d'une grande piété, d'une vertu inébranlable, et plein d'indulgence pour les foiblesses d'autrui. Son exemple, sa persuasion avoient tant d'effet, qu'on prétend que de trente mille calvinistes qu'il avoit trouvés dans son diocèse, il n'en laissa à sa mort que

» fort au-dessus de ses panégyriques des saints,  
» et plus encore au-dessus de ses sermons.  
» Mais, quoiqu'il soit vraiment éloquent dans  
» ses oraisons funèbres, quoiqu'il y soit insi-  
» nuant, touchant, et même sublime quelque-  
» fois, on y trouve cependant une symmétrie  
» de style trop étudiée, et qui est contraire  
» à la belle éloquence. Fléchier a trop sou-  
» vent le compas et le niveau à la main ; il  
» veut marcher presque toujours sur des fleurs,  
» et n'y marche qu'à pas comptés. Bossuet au  
» contraire ne fait presque jamais usage de  
» l'antithèse, dédaignant l'art, ne se livrant  
» qu'à la nature, sacrifiant l'exactitude et les  
» agrémens du langage à l'énergie et à la

---

deux mille, ayant converti les autres. Quelques courtisans trouvèrent qu'il s'exprimoit quelquefois avec un peu trop de liberté, dans ses sermons ; le roi répondit : *il fait son devoir, faisons le nôtre*. Il vint à la cour, pour la dernière fois, en 1694. Louis XIV fut si touché par un sermon qu'il y prononça, quoique d'un âge avancé, qu'en sortant il lui dit avec une espèce d'enthousiasme : *Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point*.

On doit remarquer, à l'égard de Mascaron, qu'il est le seul et le premier orateur qui, dans ses oraisons funèbres seulement (et en quoi je ne le trouve point blâmable), ait cité les auteurs profanes, soit poètes, soit historiens.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 287

» sublimité des pensées. L'éloquence de Mas-  
» caron est fort différente de celle de Fléchier  
» et de Bossuet. Il n'a ni l'élégance de l'un,  
» ni la force de l'autre ; plus nerveux, plus  
» élevé, moins délicat, moins poli que le pre-  
» mier ; quelquefois aussi sublime que le se-  
» cond ; moins judicieux que l'un et l'autre... »

---

HISTOIRE NATURELLE.

*HISTOIRE naturelle, générale et particulière*, par Buffon.

Georges-Louis Le Clerc, comte de Buffon; membre de l'académie française, membre et trésorier perpétuel de celle des sciences, intendant du jardin des Plantes, naquit le 7 septembre 1707 (\*), et mourut à Paris le 16 avril 1788, à quatre-vingt-un ans, universellement aimé et respecté. Quoique lié d'amitié avec plusieurs *philosophes modernes*, il ne voulut jamais s'associer à eux dans leurs desseins secrets. Il déclara, avant de recevoir les sacrements, « que ses erreurs en matière de » foi avoient été celles de son esprit, mais » jamais celles de son cœur. »

« Peu d'hommes, dit Voltaire, ont été mieux » traités de la nature. Au corps d'un athlète,

---

(\*) Le septième jour de la semaine, à sept heures du matin, baptisé à sept heures du soir. C'est Buffon lui-même qui faisoit une plaisanterie de ce jeu de la nature et du hasard. On a remarqué que Linnée, le plus grand naturaliste qui ait existé après Buffon, étoit né aussi le 7 septembre, et en 1707.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 289

» il joignoit l'ame d'un sage; et sa figure mâle  
» et noble annonçoit le caractère de son tem-  
» pérément et de son génie. »

Son histoire naturelle est ce qu'il y a de plus achevé et de plus étendu sur cet immense sujet : mais des connoissances encore plus étendues et plus exactes, acquises dans l'histoire naturelle par les voyages qui ont été faits dans la dernière partie du siècle passé, ont fourni beaucoup d'articles à ajouter à l'ouvrage de Buffon, et montré des erreurs à y corriger.

On l'accuse de s'être laissé entraîner quelquefois par l'ardeur de son imagination, à laquelle on doit probablement attribuer quelques-uns de ses systèmes que la physique et la raison, autant que la religion, ont fait rejeter. Sa théorie de la terre, ses opinions sur les planètes, sur la formation des montagnes, sur le feu primitif, sur la reproduction des êtres vivans, ont été sévèrement critiquées. Il faut avouer que cette dernière opinion paroît une étrange chimère. Buffon trouvoit l'origine de tous les corps végétans et animés, dans les particules organiques universellement répandues dans les animaux et les végétaux, qui prennent, selon lui, la forme de chaque partie du corps organisé par les moyens de certains

moules intérieurs, et se réunissent ensuite dans un réservoir commun pour former l'animal ou la plante. Mais il falloit remonter à l'origine de ces particules organiques, avant de nous faire l'histoire de leurs voyages.

Avant lui on regardoit le miroir ardent d'Archimède comme une fable. M. de Buffon est le premier qui en ait prouvé *la possibilité*, en faisant faire un miroir qui fondoit le plomb et l'étain à cent quarante pieds de distance, et qui allumoit le bois encore de beaucoup plus loin.

« Il est permis, en rendant hommage à  
» Buffon, d'abandonner toutes ses erreurs,  
» dont les nouvelles découvertes nous désa-  
» busent de jour en jour. Sa comète qui a  
» détaché les planètes du soleil, son feu cen-  
» tral, le refroidissement successif des diffé-  
» rentes parties du globe, et tant d'autres  
» hypothèses pourront subir le même sort  
» que les brillantes rêveries de Platon; mais  
» il lui restera toujours la grandeur de ses  
» vues, l'élévation et la magnificence de son  
» style. La plupart de ses continuateurs n'ont  
» été que ses copistes; et convenons qu'il est  
» assez facile d'imiter ce style à demi-poéti-  
» que, qui a fait dire à Voltaire, quand on



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 291

» lui parloit de l'histoire naturelle, *pas si naturelle*. Ce reproche étoit injuste à l'égard  
» de Buffon, qui avoit eu le mérite de créer  
» sa manière, qui étoit riche sans effort, et  
» qui, lorsqu'il déployoit toute sa parure, ne  
» sembloit qu'adapter un style convenable à  
» la majesté de ses idées. Mais la critique  
» reste dans toute sa force pour quelques-uns  
» de ceux qui l'ont suivi. . . . »

Comme écrivain, il faut le placer peut-être  
de premier sur la liste des auteurs français.  
« Correction, harmonie, propriété d'images,  
clarté continue, enchaînement dans les idées;  
il n'est aucune des qualités d'un grand écri-  
vain dont il n'offre le modèle. Si des juges  
sévères ont paru desirer quelque chose dans  
sa diction, c'est la simplicité qu'exigeoit, se-  
lon eux, la matière qu'il avoit embrassée. »

« Rousseau a été regardé comme un de nos  
plus grands écrivains en prose, et comme un  
des peintres les plus éloquens de la nature;  
mais Buffon méritera toujours de lui être pré-  
féré sous l'un et l'autre de ces rapports. Mar-  
chant sur les traces d'Aristote et de Pline, ce  
grand homme consacra sa vie entière à l'étude  
de la nature, et accumula cette multitude de  
matériaux nécessaires à l'édifice immense et

majestueux qu'il éleva. Son style lumineux a constamment une dignité noble qui convient aux objets que l'auteur décrit; l'éloquence dont la diction est animée, ne dégénère jamais en déclamation; elle ne se permet aucun écart, elle ne sort jamais du ton qui convient au sujet, et elle se soutient toujours au milieu des détails minutieux dans lesquels le naturaliste est obligé d'entrer (\*). »

J'ajouterai à cet article de Buffon un extrait de l'*Histoire de la Philosophie du dix-huitième siècle*, par M. de La Harpe, tiré du *Mercure de France*, du 25 décembre 1802.

« Le milieu du dix-huitième siècle fut marqué par trois grandes entreprises, l'*Esprit des Loix*, l'*Histoire Naturelle*, et l'*Encyclopédie* : trois mémorables productions qui parurent presque en même temps, mais qui n'avoient pas, à beaucoup près, le même caractère, ni le même dessein, quoique appartenant toutes trois à cet esprit philosophique dont je dois suivre la marche et les différens effets. La seconde de ces trois productions, qui par elle-même appartient aux sciences

---

(\*) Essai qui précède la nouvelle édition de la Grammaire de Port-Royal.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 293

physiques, nous seroit ici étrangère, si l'auteur, qui sut réunir aux connoissances du naturaliste le talent de l'écrivain, n'exigeoit de nous, sous ce rapport, le tribut d'honneur que tout Français doit à un homme tel que Buffon, dont le nom est un des titres de la gloire nationale. Je laisse aux savans à examiner ce qu'il a été dans la science; mais on convient qu'il en a embelli la langue; et ses hypothèses, qui depuis long-temps ne séduisent plus personne, n'ôtent rien au mérite de son style, qui, dans la partie descriptive et historique de ses ouvrages, a toujours charmé ses lecteurs, dont la plupart ne peuvent guère savoir, ou même s'embarrassent peu s'il les a trompés. Il est du petit nombre des écrivains originaux qui ont donné à l'idiôme qu'ils manioient le caractère de leur génie, en même temps qu'ils l'approprioient à des sujets nouveaux. Beaucoup d'auteurs avoient écrit sur la physique; mais Buffon fut le premier qui, des immenses richesses de cette science, ait fait celle de la langue française, sans corrompre ou dénaturer l'une ni l'autre. Son livre est en ce genre un trésor de beautés inconnues avant lui. Il y règne un ton d'élévation soutenu; sa phrase a du nombre, et son expression

a de la force : ce sont là les qualités de son talent, auquel il n'a manqué, ce me semble, qu'un peu plus de souplesse et de flexibilité. L'historien de la nature est noble, fécond, majestueux comme elle, mais pas toujours aussi varié. Comme elle, il s'élève sans effort et sans secousse; il sait ensuite descendre aux petits détails, sans y paraître étranger; mais il nous y attacherait encore davantage, si le travail qui soigne toujours sa composition, ne lui ôtoit pas la grace de la simplicité. Ce n'est pas qu'il soit jamais ni roide comme Thomas, ni apprêté comme Fontenelle; mais la noblesse de sa diction, toujours travaillée, ne lui permet guère le gracieux que les lecteurs délicats peuvent désirer, parce que le sujet le comportoit. D'ailleurs, sublime quand il déploie à nos yeux l'immensité des êtres, quand il peint les bienfaits ou les rigueurs de la nature, les productions de la terre et les influences des climats, il est peut-être moins intéressant lorsqu'il nous raconte les mœurs de ces animaux devenus nos amis et nos bienfaiteurs, qu'il n'est énergique et terrible quand il trace ceux que leur férocité sauvage a mis contre nous en état de guerre. Juste envers les anciens qui l'ont précédé dans le même genre, il loue

de bonne foi Pline et Aristote; et dans l'opinion générale, il est plus grand écrivain que tous les deux.

» N'a-t-on pas outré la critique, quand on lui a fait une sorte de reproche de cette même éloquence de style qui a fait sa gloire et la fortune de son livre? J'ose croire que cette critique, qui est de Voltaire, est une de ces injustices trop fréquentes, qui, successivement rappelées et reconnues, infirmeront plus ou moins son autorité dans les matières même où elle est en général reconnue. Il auroit voulu que Buffon se réduisît à *instruire*; mais excepté les sciences de calcul, je ne connois, je l'avoue, aucun genre où il soit défendu de plaire en instruisant, pourvu qu'il n'y ait pas disconvenance entre le genre et les ornemens. Est-elle dans Buffon? Je ne l'y ai pas vue; et ce n'est pas de lui qu'il falloit dire:

Dans un style ampoulé, parlez-nous de physique.

VOLTAIRE.

Du moins, je ne me suis point aperçu qu'il y eût chez lui d'enflure, et je ne l'aime pas plus qu'un autre. Le plaisir ne nuit point à l'instruction; au contraire, c'est ce plaisir même que l'on trouvoit à lire Buffon, qui a familiarisé

parmi nous les études de la nature ; et ses détracteurs lui font un tort de ce qui est un mérite , non pas par l'agrément seul , mais encore par l'utilité , s'il est vrai qu'il y en ait eu à répandre parmi nous le goût de cette science ; et généralement il y en a. Je sais que la mode , qui en France se mêle de tout pour tout gâter , en avoit fait un abus , et j'avoue que je n'approuve pas plus les femmes qui suivoient les cours de physique , de chymie et d'anatomie , que Boileau n'approuvoit les écolières de Sauveur (\*) et de Roberval (\*\*); mais c'est l'inconvénient attaché à tout , et qui ne détruit pas ce qui est bien en soi. Le remède d'ailleurs naît bientôt de la même source que le mal , parce qu'une mode succédant à une mode , toutes passent ainsi l'une après l'autre , et il n'en reste bientôt que l'avantage de l'instruction pour ceux qui doivent être instruits.

» Si Buffon eût donné dans l'affectation et l'emphase , je ne songerois pas à l'excuser ; mais il ne me paroît pas qu'il aille chercher le

---

(\*) Joseph Sauveur , fameux mathématicien , mort en 1716.

(\*\*) Roberval , physicien et géomètre , mort en 1675.  
sublime

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 297

sublime hors de l'occasion et hors des choses : il le saisit quand il se présente à lui. Longin, qui l'admet dans les historiens, ne l'auroit pas interdit, sans doute, à celui de la nature. Pourquoi voudroit-on que le style de Buffon fût moins élevé et moins riche que son génie et son sujet ? Quel sujet ! En est-il un plus fait pour agrandir la pensée et l'expression ? Quoi ! l'aspect de la nature, considérée seulement dans les objets qu'elle offre à tous les yeux, émeut tout homme qui n'est pas insensible ; elle frappe notre imagination par des impressions continuelles et contrastées ; les horreurs d'une solitude sauvage dans le moment où la nuit vient encore la noircir, et le charme d'une campagne riante quand le jour vient l'éclairer ; les détours des bocages et les profondeurs des cavernes ; la fraîcheur des prairies et la vieillesse des forêts ; la menaçante hauteur des montagnes, et l'agreste simplicité du hameau qui est à leurs pieds ; la majesté des mers dans leur calme et dans leur courroux ; tous ces objets agissent sur nous, nous donnent de nouvelles sensations et de nouvelles idées ; le voyageur, même vulgaire, devient éloquent quand il a vu les Alpes ; et celui dont les regards embrassent l'universalité de la création ;...

celui qu'une contemplation habituelle arrête sur un spectacle toujours sublime, n'auroit pas le droit de l'être!...

» Les erreurs de Buffon l'ont exposé à un reproche plus grave, que je ne rappelle ici que pour observer à sa louange qu'il a, du moins autant qu'il étoit en lui, prévenu, par un acte solennel de soumission à l'église, l'abus qu'on pourroit faire de ses théories conjecturales sur la formation du globe. Il sut que la religion y avoit paru compromise, et il se hâta de déclarer, dans un des volumes de son *Histoire Naturelle*, qu'il professoit le plus profond respect pour nos saintes écritures, et pour l'autorité de l'église, qui en est la seule interprète; il explique ses hypothèses de manière à faire voir qu'elles pouvoient s'accorder avec les récits de la création dans la Genèse, et désavoue formellement toutes les conséquences que l'irréligion en voudroit tirer. La Sorbonne, qui étoit prête à le censurer, crut devoir se contenter de cet acte de christianisme; et, plus prudente que l'Inquisition d'Italie, qui avoit autrefois condamné Galilée fort mal à propos de toute manière, la Sorbonne se souvint du *mundum tradidit disputationi eorum*, et pensa qu'on pouvoit



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 299

laisser conjecturer les physiciens sur ce que l'auteur de la nature n'avoit pas jugé nécessaire d'expliquer.

» Les athées n'en revendiquent pas moins Buffon à cause des résultats apparens de sa mauvaise physique, et je ne vois pas trop ce qu'ils peuvent y gagner. S'il fut athée, ce ne seroit qu'une raison de plus de concevoir comment un grand esprit a raisonné si mal sur la nature, en méconnoissant son auteur; et comment un génie d'une trempe bien supérieure, un Newton, avoit une vénération si religieuse pour le créateur qu'il reconnoissoit pour la seule cause possible du mouvement dont lui, Newton, a le premier connu et démontré les loix. On sent combien ce contraste est loin d'être défavorable à la religion, qui, sans avoir aucun besoin de ce fragile appui des lumières humaines, se trouve pourtant, par un ordre secret qu'il faut admirer, et à la honte de ses ennemis, avoir attiré à elle, depuis son origine, tout ce que le monde a eu de plus grand dans tous les genres, et avoir soumis tant de beaux génies à la foi d'un évangile prêché par de pauvres pêcheurs.

» C'est à Dieu seul de savoir et de juger ce que Buffon pensoit : ce qui est certain en

fait, c'est qu'il a voulu recevoir à sa mort les sacremens de l'église, que, par un scandale alors presque passé en usage, nos philosophes se faisoient un devoir et une gloire d'éloigner; que loin de faire cause commune avec eux, il étoit notoirement au nombre de leurs adversaires les plus déclarés, au point de ne plus venir à l'académie depuis que la secte y dominoit; qu'il étoit à la tête de cette partie de nos confrères ( et je me fais honneur d'avoir été du nombre ), qui repousoient de toutes leurs forces Condorcet, lors de cette singulière élection qui coupa en deux l'académie, de manière que Condorcet l'emporta d'une voix (\*) sur Bailly, aussi savant que lui pour le moins, et bien meilleur écrivain. Tels sont les faits publics; et j'en pourrois ajouter beaucoup de particuliers, dont personne n'a été plus près que moi; mais ceux-là suffisent ici pour prouver ce que savent tous ceux qui ont connu la littérature; que de tous les écrivains célèbres, il n'y en a pas un que *la secte philosophiste* puisse moins réclamer que Buffon: je puis assurer qu'il l'a toujours eue en horreur...

---

(\*) « Il en eut seize, et Bailly quinze. Jamais aucune élection n'avoit offert ni ce nombre, ni ce partage. »

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 301

» Son caractère et son existence dans le monde s'accordent parfaitement avec cette aversion marquée qu'il eut toujours pour les *philosophes*. Il ne les craignoit pas plus qu'il ne les aimoit : sa considération personnelle en France et en Europe étoit égale à sa renommée. On sait de quels honneurs il fut comblé par le gouvernement ; et il lui étoit attaché par reconnaissance et par principes. L'agitation d'un parti intrigant et frondeur, ne pouvoit convenir en aucune manière à la vie laborieuse et noblement paisible qui fixoit Buffon dans son jardin royal des Plantes, dont il étoit comme le souverain, et dont il fut trente ans le bienfaiteur : c'est à lui seul que le jardin et le cabinet durent leur ordre et leur magnificence. Enrichi par ses travaux et par des récompenses royales, il jouissoit en paix de tout ce qui peut environner une vieillesse heureuse et honorée, sortoit peu de sa maison, et ne quittoit Paris que pour aller, dans la belle saison, chercher les mêmes jouissances dans ses beaux domaines de Montbard. Il est peu d'hommes dont l'existence sociale ait fait autant d'honneur aux lettres. Il se devoit ce respect qu'il garda toujours, de ne la compromettre jamais en la mêlant à aucun scandale ; et alors le scandale se méloit

trop souvent au fracas de notre littérature. Voltaire faisoit, il est vrai, plus de bruit que lui; il étoit plus craint et plus recherché, comme étant la voix de l'opinion de chaque jour; mais Buffon étoit beaucoup plus respecté, parce que cette même opinion n'avoit jamais troublé sa gloire, ni n'avoit jamais séparé sa personne de ses talens.

» Sa figure, sa taille, sa démarche, sa vieillesse, dont il n'avoit guère que les cheveux blancs, tout en lui étoit noble et imposant au premier aspect, et faisoit aimer la simplicité de son langage et de sa conversation, qui, sans cela peut-être, auroient paru au-dessous de son nom. Il laissa une grande fortune que devoit recueillir un fils rempli de qualités aimables. . . . Il en jouissoit à peine. . . . Je l'ai connu, j'ai été avec lui dans les fers, et j'avois vu son père dans sa gloire. Le père a échappé à la révolution; il étoit mort. . . . La révolution a dévoré le fils, le tombeau, la statue et l'héritage de Buffon. *Deus, quis novit potestatem iræ tuæ?* »

---

P O È T E S.

PIERRE RONSARD.

**J**E ne parlerai point des ouvrages des poètes qui ont précédé Ronsard; ils ne peuvent guère ni amuser ni intéresser un étranger : je ne parle même de celui-ci qu'à cause de la haute considération dont il jouissoit, et dans le public et chez quelques grands personnages de son temps, et non pour son véritable mérite comme poète.

Il étoit né, en 1524, d'une famille noble, dans le Vendômois. Son père, Louis de Ronsard, étoit maître-d'hôtel du roi François I<sup>er</sup>. Pierre vint à Paris très-jeune, fit ses premières études au collège de Navarre, entra à la cour à l'âge de douze ans, comme page du dauphin fils de François I<sup>er</sup>. , et, après la mort du dauphin, resta au service de son frère le duc d'Orléans. Ce prince le donna comme page à Jacques V, roi d'Écosse, marié en premières noces à Magdeleine de France, fille aînée de François I<sup>er</sup>. (\*), et en secondes

---

(\*) Voici des vers envoyés par Clément Marot au roi

304            **ESSAIS SUR LA**

noces à Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise. Jacques V étoit un prince tres-accomplí pour le temps ou il vécut. Il avoit du goût pour la poésie ; plusieurs anciennes chansons écossaises sont de lui , et ses talens lui acquirent une réputation chez l'étranger. C'est de lui que l'Arioste veut parler dans ces vers :

*Zerbino di belezza , è di valere ,  
Sopra tutti signori era eminenti , etc.*

---

d'Écosse , le 1<sup>er</sup>. janvier 1535, jour de son mariage avec la princesse Magdeleine :

*Viens , prince , viens ; la fille au roi de France  
Veut estre tiens , et ton amour poursuit :  
Pour toi s'est mise en royale ordonnance ;  
Au temple va , grand'noblesse la suit :  
Maint diamant sur la teste reluit  
De la brunette ; et ainsi attournée ,  
Son teint pour vrai semble une claire nuit ,  
Quand elle est bien d'étoiles couronnée.*

*Brunette elle est ; mais pourtant elle est belle ,  
Et te peux suivre en tous lieux , où iras ,  
En chaste amour. Danger fier , et rebelle  
N'y a que voir. D'elle tu jouiras :  
Mais , s'il te plaist , demain tu nous diras  
Lequel des deux t'a le plus grief été ,  
Ou la longueur du jour que desiras ,  
Ou de la nuit la grande bréveté.*

Et

Et dans la stance suivante :

Pero che data fine a la gran festa,  
Il mio Zerbino in Scotia fe ritorno.

Ronsard a dit :

Ce roi d'Écosse étoit en la fleur de ses ans,  
Ses cheveux non tondus, comme fin or luisans,  
Cordonnés et crespés, flottans dessus sa face,  
Et sur son cou de lait lui donnoient bonne grace.  
Son port étoit royal, son regard vigoureux ;  
De vertus, et d'honneur, et de guerre amoureux ;  
La douceur et la force illustroient son visage,  
Si que Vénus et Mars en avoient fait partage.

Ronsard ayant accompagné le roi Jacques en Écosse, y resta deux ans, et ensuite six mois en Angleterre. De retour en France, il cultiva les belles-lettres avec ardeur et avec succès ; mais il avoit une singulière et vicieuse affectation de mettre par-tout de l'érudition, et à former des mots tirés du grec et du latin. Boileau, dans l'*Art Poétique*, en parlant des premiers poètes français, dit :

Marot, bientôt après, fit fleurir les ballades,  
Tourna des triolets, rima des mascarades,  
A des refrains réglés asservit les rondeaux,  
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux ;

I.

Q q

Ronsard , qui le suivit , par une autre méthode ,  
Réglant tout , brouilla tout , fit un art à sa mode ,  
Et toutefois long-temps eut un heureux destin ;  
Mais sa muse , en français parlant grec et latin ,  
Vit dans l'âge suivant , par un retour grotesque ,  
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.  
Ce poète orgueilleux , trébuché de si haut ,  
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut .

Mais jamais poète n'a été plus idolâtré que Ronsard dans son temps. On l'appelloit le *Prince des Poètes*. Le premier prix des jeux floraux (\*) lui ayant été décerné , et la récompense étant regardée comme au-dessous de

---

(\*) Clémence Isaure , demoiselle de Toulouse , célèbre par son esprit et par sa vertu , a vécu vers la fin du quatorzième siècle , ou au commencement du quinzième. Elle institua les *jeux floraux* , qu'on célèbre tous les ans à Toulouse , dans le mois de mai. On y fait son éloge , et on y couronne de fleurs la statue de marbre de Clémence , qui est dans la maison-de-ville. Elle laissa un fonds , pour le prix qu'on donne à ceux qui ont le mieux réussi en chaque genre de poésie qu'on leur propose. Les prix sont une violette d'or , une ancolie , que ceux de Toulouse nomment *églantine* , qui est d'argent , et un souci , ou , comme ils nomment cette fleur , un *gauchet* , de même métal. Ce sont les capitouls ou échevins de Toulouse , qui distribuent les prix.

Il y avoit encore plus anciennement à Toulouse , une académie de dames qui jugeoit les ouvrages poétiques.



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 307

son mérite, la ville de Toulouse fit faire une Minerve d'argent massif, d'un prix considérable, et la lui envoya accompagnée d'un décret, dans lequel on appeloit Ronsard *le Poète français par excellence*.

Marguerite, duchesse de Savoie, fille de François I<sup>er</sup>, princesse célèbre pour son savoir et ses vertus, faisoit les plus grands éloges de lui à son frère Henri II, qui le combla de bienfaits.

Marie Stuart, reine d'Écosse, joignoit à ses autres qualités beaucoup de goût pour la poésie (\*). Étant devenue reine de France par

---

(\*) A la mort de François II, arrivée en 1560, Marie, à cette occasion, exprima sa douleur dans une romance, dont elle fit les vers et composa la musique.

En mon triste et doux chant,  
D'un ton fort lamentable,  
Je jette un œil touchant  
De perte irréparable ;  
Et en soupirs cuisans,  
Je passe mes beaux ans.

Fut-il un tel malheur  
De dure destinéc,  
Ni si triste douleur  
De dame infortunée,  
Qui mon cœur et mon œil  
Voi en bière et cercueil ?

l'avènement au trône de son mari François II,  
elle donna à Ronsard un buffet fort riche, où

---

Qui en mon doux printemps  
Et fleur de ma jeunesse,  
Toutes les peines sens  
D'une extrême tristesse;  
Et en rien n'ai plaisir  
Qu'en regret et desir.

Si, en quelque séjour,  
Soit en bois, ou en prés,  
Soit à l'aube du jour,  
Ou soit sur la vesprée,  
Sans cesse mon cœur sent  
Le regret d'un absent.

Si je suis en repos,  
Sommeillant sur ma couche,  
J'oy qu'il me tient propos,  
Je le sens qui me touche.  
En labour, en recoy  
Toujours est près de moi.

Mets, chanson, ici fin  
A si triste complainte,  
Dont sera le refrain :  
Amour vraye et sans feinte.

Et lorsqu'elle quitta la France, bientôt après, elle écrivit  
ce sonnet-ci :

Adieu, plaisant pays de France,  
O ma patrie  
La plus chérie,  
Qui as nourri ma jeune enfance!

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 309

il y avoit un vase en forme de rosier, représentant le mont Parnasse, au haut duquel étoit un Pégase, avec cette inscription :

*A RONSARD,*

*l'Apollon et la source des Muses.*

François II, Charles IX et Henri III lui prodiguèrent toute sorte de faveurs. Il fut le premier qui introduisit l'*ode* dans la langue française. De tous ses ouvrages, *la Promesse*, *les quatre Saisons*, *l'Hymne à l'Éternité*, sont les seuls qui méritent d'être cités.

Ronsard ayant pris l'état ecclésiastique, il fut nommé prieur de Croix-Valo, de Saint-Côme-lès-Tours, et abbé de Bellozane. Il mourut à Saint-Côme, le 27 décembre 1585, âgé de soixante ans.

C H A R L E S I X.

Charles IX naquit à Saint-Germain-en-Laie le 27 juin 1550, succéda à son frère François II

---

Adieu France, adieu mes beaux jours;  
La nef qui disjoint nos amours  
N'a c'y de moi que la moitié :  
Une part te reste, elle est tienne;  
Je la fie à ton amitié  
Pour que de l'autre il te souviene.

en 1560, et mourut à vingt-quatre ans, le 30 mai 1574, deux ans après le massacre de la Saint-Barthélemy, massacre dont il eut le plus grand repentir.

Peut-être faut-il attribuer les crimes qui furent commis sous le règne de ce prince, plutôt à l'ascendant que la reine sa mère avoit pris sur lui, et aux conseils perfides des ministres et des courtisans, qu'à un caractère naturellement cruel et vicieux. Il monta sur le trône à l'âge de dix ans, et à treize ans il fut déclaré majeur. Quels sont les vertus et les vices qui peuvent caractériser un prince dans un âge si tendre ? et ne doit-on pas rapporter tout ce qu'il fait à ceux dont il est entouré ?

Son amour pour les beaux-arts et pour les lettres, se montra dès sa première jeunesse. Il les aimait avec passion, et il ne cessa jamais de les protéger. De telles dispositions n'annoncent nullement un naturel féroce, et désignent au contraire un esprit qui veut s'instruire pour son bonheur et pour celui des autres. Il appelloit souvent les gens-de-lettres auprès de sa personne ; et en rendant justice au mérite, il joignoit toujours des récompenses aux éloges. Son amour pour les lettres lui inspira l'idée

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 311

d'établir une espèce d'académie, aux séances de laquelle il fut toujours l'assistant le plus assidu, exigeant que tous les membres qui la composaient fussent assis, se couvrissent, et n'ôtassent le chapeau que lorsqu'on adresseroit la parole au roi; et qu'à l'exception de cette cérémonie de bienséance, tous devoient, lorsqu'ils étoient assemblés, se regarder comme égaux.

Il montra de bonne heure des talens pour la poésie et pour l'éloquence, écrivant aussi purement et aussi élégamment qu'aucun de ses contemporains.

Les poètes qu'il protégea le plus, sont Desportes et Ronsard, mais sur-tout le dernier. Il ordonna dans tous ses voyages qu'on le logeât dans la maison qu'il occuperoit. Devant aller à Amboise, il écrivit à Ronsard ce billet-ci :

Donc, ne t'amuse plus à faire ton ménage :  
Maintenant n'est plus temps de faire jardinage ;  
Il faut suivre ton roi, qui t'aime par sus tout,  
Pour les vers qui de toi coulent braves et doux ;  
Et crois, si tu ne viens me trouver à Amboise,  
Qu'entre nous adviendra une bien grande noise.

On a encore de lui les deux morceaux qui suivent, également adressés à Ronsard :

Ton esprit est, Ronsard, plus gaillard que le mien ;  
Mais mon corps est plus jeune et plus fort que le tien :  
Par ainsi je conclus qu'en savoir tu me passe,  
D'autant que mon printemps tes cheveux gris efface.

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,  
Doit être à plus haut prix que celui de régner :  
Tous deux également nous portons des couronnes ;  
Mais roi, je la reçois, poète, tu la donnes.  
Ton esprit, enflammé d'une céleste ardeur,  
Eclate par soi-même, et moi par ma grandeur.  
Si du côté des Dieux nous cherchons l'avantage,  
Ronsard est leur mignon, si je suis leur image.  
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,  
Te soumet les esprits dont je n'ai que les corps :  
Elle t'en rend le maître, et te fait introduire  
Où le plus fier tyran n'a jamais eu d'empire.  
*Elle amollit les cœurs et soumet la beauté :*  
*Je puis donner la mort, toi l'immortalité (\*).*

---

(\*) Ces vers, si on en excepte le mot de *mignon*, qui tient au temps, pourroient être avoués par le meilleur poète. Ils ont été écrits par un roi, il y a deux cent cinquante ans, et je doute si on en trouve qui puissent leur être comparés, dans le volumineux recueil des vers de Frédéric II. Voici ce que j'ai vu écrit de la main de l'impératrice Catherine II, dans une lettre à M. de M\*\*\*\*\*, qui les lui avoit envoyés :

« Vous voulez que je vous donne la solution d'un problème qui vous occupe, dites-vous, depuis long-temps ; et ce problème est, d'où vient que Charles IX, roi de  
Ayant

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 313

Ayant parlé de Charles IX comme poète, cela me rappelle que Henri IV a fait aussi des vers. Voici une chanson de lui, adressée à Gabrielle d'Estrées :

Charmante Gabrielle,  
Percé de mille dards,  
Quand la gloire m'appelle  
Sous les drapeaux de Mars :  
Cruelle déparlie !  
Malheureux jour !  
Que ne suis-je sans vie,  
Ou sans amour !

Partagez ma couronne,  
Le prix de ma valeur ;  
Je la tiens de Bellone,  
Tenez-la de mon cœur :  
Cruelle déparlie !  
Malheureux jour !  
C'est trop peu d'une vie  
Pour tant d'amour.

On a conservé aussi un impromptu, qu'il

---

France, écrivait plus élégamment que le poète Ronsard? Eh bien! je vous le dirai. — C'est que la cour épure la langue, non les auteurs. A Constantinople même, c'est la langue du sérail (qui cependant n'est pas la cour la plus éclairée du monde) qui est la langue la plus élégante, la plus mêlée d'arabe et de persan; c'est, enfin, le langage le plus relevé, le plus poli, le plus cérémonieux.

I.

R r

chanta en soupant chez la duchesse de Sully,  
qui étoit une Courtenay, et fort glorieuse :

Je bois à toi, Sully ;

Mais j'ai failli :

Je devois dire à vous, adorable duchesse,  
Pour boire à vos appas,  
Faut avoir chapeau bas.

M. de Noailles ayant écrit sur le lit de  
Marguerite de Bourbon, comtesse de Clèves,  
les deux lignes qui suivent :

Nul heur, nul bien ne me contente,  
Absent de ma divinité,

Henri IV, alors roi de Navarre, entrant dans  
la chambre un peu après, et voyant ces vers,  
y ajouta :

N'appellez pas ainsi ma tante,  
Elle aime trop l'humanité.

Ce n'est pas assurément pour le mérite de  
ces vers, que je les ai cités ; c'est parce que  
la moindre petite bagatelle de ce prince si ai-  
mé, et qui vivra éternellement dans l'esprit des  
Français et même des étrangers, plait et inté-  
resse. Il y a quelque chose dans Henri IV, qui,  
pour me servir d'une expression de madame de  
Sévigné, nous attache à lui comme à de la glu.



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 315

Il y a eu de plus grands hommes, et des hommes d'un génie beaucoup supérieur; mais aucun roi n'a plus obtenu l'amour de la postérité. Tout en regrettant quelquefois ses foiblesses, et même en improuvant quelques-unes de ses actions, on ne cesse pas de l'aimer. Dans la chanson adressée à *la belle Gabrielle*, on voit l'ame passionnée en amour; et dans les deux impromptus, on retrouve cette naïveté, cette franchise, cette bonhomie qui le caractérisoient. Bon roi, excellent maître, honnête homme, ami constant, brave chevalier, franc et loyal gentil-homme, père tendre et affectionné, et, à quelques infidélités près, l'un des meilleurs maris qu'il y eut jamais : telles sont les qualités qu'on retrouve toujours dans Henri IV.

M A L H E R B E.

Ce poète naquit à Caen en 1556, sous le règne d'Henri II, d'une famille ancienne, celle de Malherbe de Saint-Agrian, qui suivit en Angleterre l'armée du duc de Normandie. Etant encore très-jeune, il alla en Provence et s'attacha au grand-prieur Henri d'Angoulême, fils naturel d'Henri II.

Malherbe étant venu à Paris, le duc de

Bellegarde, par ordre d'Henri IV, le logea chez lui. Racan, page du roi, et cousin-germain de madame de Bellegarde, y logeoit aussi; et de-là il eut occasion de connoître Malherbe, et de se former par ses instructions. Racan chercha à copier son maître, mais il étoit bien inférieur au modèle; ses talens consistoient dans un genre de poésie tout-à-fait différent:

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,  
Racan, chanter Phyllis, les bergers et les bois (\*).

Malherbe étoit aussi remarquable par son humeur caustique, ses saillies et ses réparties, que le fut Piron dans le siècle dernier. Mais il y avoit cette différence dans leurs caractères, que Piron étoit compatissant et généreux, Malherbe, avare, égoïste et intolérant. Quoiqu'il eût de la peine à articuler, et qu'il eût la voix foible, il aimoit à réciter. Son ami et son élève Racan, lui ayant observé un jour qu'il n'entendoit pas bien une pièce qu'il lui lisoit, il le quitta brusquement et fut plusieurs années sans le voir. Dînant chez l'archevêque de Rouen, il s'endormit après le dîné. L'archevêque le réveilla pour le mener à un sermon

---

(\*) Boileau.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 317

qu'il devoit prêcher : *Dispensez-m'en*, *Monseigneur*, disoit Malherbe, *je dormirai bien sans cela*. — Louis XIII étant dauphin, écrivit une lettre au roi son père. Henri IV, tout content, montra la lettre à Malherbe. Elle étoit signée *Loys*. Malherbe ne s'arrêta qu'à la signature, et demanda brusquement si monsieur le dauphin ne s'appeloit pas *Louis*? — *Sans doute*, répondit Henri IV. — *Et pourquoi donc*, reprit Malherbe, *le fait-on signer Loys*? Le roi surpris, ordonna qu'on signeroit *Louis*; et l'on prétend que ce n'est que depuis ce temps-là que Louis XIII et ses successeurs signèrent *Louis* au lieu de *Loys*.

Malherbe mourut à Paris en 1628, à l'âge de soixante-treize ans (\*). Il y a un bel éloge de lui par Boileau, et qui est en même temps reconnu pour n'avoir rien d'exagéré.

Enfin Malherbe vint, et le premier en France,  
Fit sentir dans ses vers une juste cadence;  
D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir,  
Et réduisit sa muse aux règles du devoir.

---

(\*) Il a vécu sous six rois de France, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il pouvoit donc fort bien dire, en parlant de la mort :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre  
N'en défend pas nos rois.

Par ce sage écrivain la langue réparée,  
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.  
Les stances avec grace apprirent à tomber,  
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.  
Tout reconnut ses loix, et ce guide fidèle  
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.  
Marchez donc sur ses pas; aimez sa pureté,  
Et de son tour heureux imitez la clarté.

Boileau, comme nous l'avons vu, représente Malherbe comme le premier poète français qui ait écrit avec goût et avec correction. Aussi le desir d'améliorer sa langue, et de la rendre plus pure et plus harmonieuse, formoit une vraie passion dans lui. Il prétendoit que la cour, sous Henri IV, étoit devenue *un peu gasconne*; il travailloit, disoit-il, à la *dégasconner*. Le roi avoit conservé quelques expressions du jargon de son pays; d'autres s'en servoient aussi; et Malherbe, lorsqu'il les entendoit, ne manquoit jamais de les reprendre, n'épargnant pas même le roi; mais Henri IV, loin de s'en offenser, reconnoissoit toujours que Malherbe avoit raison. L'on raconte que son confesseur, dans le dessein de lui inspirer plus de résignation dans ses derniers momens, lui peignoit le bonheur d'une autre vie, mais en employant des termes si vulgaires et si peu

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 319

corrects, que Malherbe l'interrompit brusquement, en criant : « Ne m'en parlez pas davantage, votre mauvais style m'en dégoûteroit. » On ajoute aussi qu'une heure avant de mourir, et lorsqu'on le croyoit près d'expirer, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre sa garde sur un mot qui n'étoit pas français. C'est comme ce qui arriva dans la suite au père Bouhours, qui, sur le point de mourir, dit : *Je m'en vais, ou je m'en vas, car on peut dire l'un et l'autre.* Enfin, jusqu'au dernier instant, il nous reste toujours quelque trace de ce qui nous a le plus occupé dans la vie.

Plusieurs vers de Malherbe ont fait proverbe.

Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Tout le plaisir des jours est dans leurs matinées.

Mars est comme l'Amour ; ses travaux et ses peines  
Veulent de jeunes gens.

J'ai honte de brûler pour une ame glacée.

La nuit est déjà proche, à qui passe midi.

Le sort en est jeté, l'entreprise en est faite.

Que d'épines, Amour, accompagnent tes roses!

Un homme dans la tombe est un navire au port.

Il faut ou vous aimer, ou ne point vous connoître.

320           ESSAIS SUR LA

Mais elle (\*) étoit du monde où les plus belles choses  
    Ont le pire destin ;  
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,  
    L'espace d'un matin.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles, *etc.*  
Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,  
    Est sujet à ses lois,  
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre  
    N'en défend pas nos rois.

Tout le monde sait par cœur cette magnifi-  
que strophe :

Là (\*\*) se perdent ces noms de maîtres de la terre,  
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre ;  
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs ;  
Et tombent avec eux, d'une chute commune,  
    Tous ceux que leur fortune  
    Faisoit leurs serviteurs, *etc.*

---

(\*) Mademoiselle du Perrier. On trouve à-peu-près la même pensée dans Tristan l'Hermite.

Ce fut une si rare et si parfaite chose,  
Qu'on ne peut la dépeindre avec l'humain discours ;  
Elle passa pourtant, de même qu'une rose,  
Et sa beauté plus vive eut des termes plus courts.

Comparer une jeune et belle personne qui meurt, à une fleur qui passe, c'est une figure qui s'offre dans toutes les langues du monde ; mais il est certain que Malherbe a très-agréablement exprimé cette pensée.

(\*\*) Dans le tombeau.

Et

Et celle sur la *Renommée* :

Nymphé qui jamais ne sommeilles ;  
Et dont les messagers divers  
En un moment sont aux oreilles  
Des peuples de tout l'univers.

Ainsi que les deux qui suivent, l'une sur la  
Paix, et l'autre sur le Temps :

C'est en la paix que toutes choses  
Succèdent selon nos desirs.  
Comme au printemps naissent les roses,  
En la paix naissent les plaisirs.

Le temps, d'un insensible cours,  
Nous porte au terme de nos jours :  
C'est à notre sage conduite,  
Sans murmurer de ce défaut,  
De nous consoler de sa fuite,  
En le ménageant comme il faut.

Ses Lettres offrent de temps en temps de  
charmantes pensées :

« La vie est un jeu où, jusqu'à ce que vous  
» ayiez tout perdu, vous perdez tous les jours  
» quelque chose. »

« J'ai été long-temps à vous retenir, Ma-  
» dame ; mais quand on est couché sur les  
» fleurs, on a peine à se lever, etc. »

On peut citer les vers suivans de Malherbe

comme l'un des premiers exemples de la poésie française noble et sublime. Ils sont à la louange d'Henri IV, qui venoit de rétablir la tranquillité publique, en la faisant succéder aux malheurs de la guerre civile. Le poète adresse cette prière à Dieu :

Conforme donc, Seigneur, ta grace à nos pensées ;  
Ote-nous ces objets qui, des choses passées,  
Ramènent à nos yeux le triste souvenir ;  
Et comme sa valeur, maltresse de l'orage,  
A nous donner la paix a montré son courage,  
Fais luire sa prudence à nous l'entretenir.  
La terreur de son nom rendra nos villes fortes ;  
On n'en gardera plus ni les murs, ni les portes ;  
Les veilles cesseront au sommet de nos tours ;  
Et le peuple, qui tremble aux fureurs de la guerre,  
Si ce n'est pour danser, n'aura plus de tambours.

. . . . .  
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années ,  
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs.  
Toute sorte de biens comblera nos familles ;  
La moisson de nos champs laissera nos faucilles ,  
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Il est assez extraordinaire ( comme dit M. Geoffroy dans le journal des Débats ) que M. de La Harpe ne parle pas de ces vers dans son Cours de Littérature , quoiqu'ils méritent assurément d'être remarqués , soit pour la



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 323

richesse des pensées et des expressions, soit parce qu'ils contrastent d'une manière frappante avec l'idiôme comparativement barbare et grotesque de Marot; cependant il n'y a que neuf années entre la mort de celui-ci et la naissance de Malherbe. Ils sont donc une preuve que le goût, ainsi que la langue, avoient fait des progrès surprenans vers la perfection dans ce court espace de temps.

Pendant la guerre de la ligue, Malherbe et un gentil-homme nommé La Roque, dans quelque occasion, poursuivirent si vivement Sully, que celui-ci, à ce que prétendoit Malherbe, en garda toujours le souvenir; et qu'en conséquence, il empêcha quelquefois le roi de répandre sur lui les graces qu'il avoit dessein de lui accorder: chose absolument incompatible avec la probité si reconnue de Sully,

VOITURE.

Vincent Voiture naquit à Amiens, en 1598. Il fut reçu à l'académie française en 1634. Il étoit aussi remarquable par les agrémens de son esprit, que par ses poésies pleines d'enjouement et de finesse: *il a su être gai sans être burlesque*. Il fut interprète de la reine mère, Anne d'Autriche; et il avoit la place,

auprès de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, d'introducteur des ambassadeurs. Ayant été envoyé pour quelques affaires en Espagne, il apprit la langue espagnole dans une si grande perfection, qu'il composa des vers qu'on croyoit être de Lopez de Vega. Il écrivit aussi en espagnol un éloge du comte duc d'Olivarez, qu'on admira pour la beauté de l'expression et la pureté du style, mais dont il ne nous reste qu'un fragment assez imparfait. Dans deux voyages qu'il fit à Rome, il y fut très-accueilli, et se distingua par la correction avec laquelle il parloit et écrivoit la langue italienne. Il étoit aimé par les personnes les plus distinguées à la cour, pour lesquelles il avoit des complaisances qu'il n'avoit point pour ses égaux; on disoit qu'*avec eux il faisoit le petit souverain, et qu'il ne se contraignoit qu'avec les grands*. Il mourut à Paris en 1648, âgé de cinquante ans.

Il avoit pour le vin une aversion si forte, que jamais il ne put en goûter; mais il aimoit à l'excès les femmes et le jeu. Ayant perdu un soir chez *Monsieur*, frère de Louis XIII, quatorze cents louis; et ayant besoin de deux cents pour compléter la somme, il écrivit en ces termes à Costar, son ami :

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 325

« Envoyez-moi, je vous prie, promptement  
» deux cents louis, dont j'ai besoin pour ache-  
» ver la somme de quatorze cents que je perdis  
» hier au jeu; vous savez que je ne joue pas  
» moins sur votre parole que sur la mienne.  
» Si vous ne les avez pas, empruntez-les : si  
» vous ne trouvez personne qui veuille vous  
» les prêter, vendez tout ce que vous avez,  
» jusqu'à votre bon ami M. Paucquet; car ab-  
» solument il me faut deux cents louis. Voyez  
» avec quel empire parle mon amitié; c'est  
» qu'elle est forte : la vôtre, qui est encore  
» foible, diroit : Je vous supplie de me prêter  
» deux cents louis, si vous le pouvez sans vous  
» incommoder : je vous demande pardon si  
» j'en use si librement. »

Costar lui fit cette réponse :

« Je n'aurois jamais ru avoir tant de plaisir  
» pour si peu d'argent. Puisque vous jouez sur  
» ma parole, je garderai toujours un fonds  
» pour la dégager : je vous assure de plus qu'un  
» de mes parens a toujours mille louis, dont  
» je puis disposer comme s'ils étoient dans  
» votre cassette; je ne voudrois pourtant pas  
» vous exposer par-là à quelque perte consi-  
» dérable. Un de mes amis me dit hier que

» *feu son bien* avoit été le meilleur ami qu'il  
» eût au monde : je vous conseille de garder  
» le vôtre ; je vous renvoie votre promesse.  
» Je suis surpris que vous en usiez ainsi avec  
» moi , après ce que je vous vis faire l'autre  
» jour pour madame de Balzac. »

J'ai déjà parlé de ses lettres. Ses poésies consistent en épltres , élégies , sonnets , ballades , rondeaux , chansons , etc.

Voici des vers adressés à la reine mère ; Anne d'Autriche , qui feront connoître sa manière. — Ces vers ne se trouvent pas dans ses ouvrages imprimés , mais ils sont rapportés dans les *Mémoires de madame de Motteville*.

La reine , étant à Ruel , aperçut Voiture qui se promenoit dans les jardins avec un air rêveur ; elle lui demanda à quoi il pensoit , et bientôt après il lui apporta ces vers :

Je pensois , si le cardinal  
( J'entends celui de la Valêtes )  
Pouvoit voir l'éclat sans égal  
Dans lequel maintenant vous êtes !  
J'entends celui de la beauté ;  
Car auprès je n'estime guère ,  
Cela soit dit sans vous déplaire ,  
Tout l'éclat de la majesté.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 327

Je pensais que la destinée,  
Après tant d'injustes malheurs,  
Vous a justement couronnée  
De gloire, d'éclat et d'honneurs ;  
Mais que vous étiez plus heureuse,  
Lorsque vous étiez autrefois,  
Je ne veux pas dire amoureuse,  
La rime le veut toutefois.

Je pensais que ce pauvre Amour,  
Qui toujours vous prête ses charmes,  
Est banni loin de votre cour,  
Sans ses traits, son arc et ses armes ;  
Et ce que je puis profiter,  
En passant près de vous ma vie,  
Si vous pouvez si maltraiter  
Ceux qui vous ont si bien servie.

Je pensais ( nous autres poètes  
Nous pensons extravagamment )  
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,  
Vous feriez, si dans ce moment  
Vous avisiez dans cette place  
Venir le duc de Buckingham,  
Et lequel seroit en disgrâce,  
Du duc ou du père *Vincent* (\*) ?

---

(\*) Nom de baptême de Voiture.

M. de La Harpe dit que c'étoit le nom du confesseur de la reine. Son confesseur étoit un Espagnol qui pouvoit peut-être avoir le nom de Vincent; mais ici M. de La Harpe

Ces vers sont familiers, et même un peu hardis; mais Anne d'Autriche avoit une certaine coquetterie qui permettoit cet oubli de la grandeur en faveur de la beauté. « La reine, dit madame de Motteville, ne s'en offensa pas, et trouva les vers si jolis, qu'elle les garda long-temps dans son cabinet. »

Un soir qu'on jouoit aux proverbes à l'hôtel de Rambouillet, Voiture en dit un qui ne plut pas. Comme tout le monde savoit que Voiture étoit fils d'un marchand de vin, madame des Loges, en y faisant allusion, dit : *Celui-là ne vaut rien, percez-nous-en d'un d'autre*; et il applaudit lui-même à ce jeu de mots.

A la mort de Voiture, l'académie française porta le deuil. L'académie, je crois, pour aucun autre académicien, ne le porta depuis, pas même pour le grand Corneille. Voiture, qui lui étoit si inférieur, mourut le 27 mai 1648, époque à laquelle Corneille avoit donné tous ses chefs-d'œuvre. Il se trouva aux obsèques de Voiture, et l'on remarqua dans lui une grande modestie.

Voiture est regardé en France comme le

---

doit dire que la reine, par plaisanterie, appeloit Voiture son confesseur, à cause du surnom de *père Vincent*.  
père

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 329

père de ce genre de poésie qui tient le milieu  
entre le sérieux et le burlesque.

Voiture qui si galamment  
Avoit fait, je ne sais comment,  
Les Muses à son badinage,  
Voiture est mort, c'est grand dommage (\*)!

Mais ce n'est pas le seul genre dans lequel  
Voiture avoit du mérite. Ecoutez ce que dit  
Boileau de lui dans une de ses satyres :

Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,  
Qui ne vole au sommet, tombe au plus bas degré ;  
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace et de Voiture,  
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure?

Et dans sa neuvième épître :

Condé même, Condé, ce héros formidable,  
Et non moins qu'aux Flamands, aux flatteurs redoutable,  
Ne s'offenseroit pas, si quelque adroit pinceau  
Traçoit de ses exploits le fidèle tableau ;  
Et dans Sénéf en feu, contemplant sa peinture,  
Ne désavoueroit pas Malherbe ni Voiture.

Les vers suivans, tirés d'une des épîtres de  
Voiture au grand Condé, ont été fort admirés  
dans le temps.

Nous autres faiseurs de chansons,  
De Phébus sacrés nourrissons,

---

(\*) *Pompe funèbre de Voiture*, par Sarasin.

Peu prisés au siècle où nous sommes,  
Saurions bien mieux vendre nos sons,  
S'ils faisoient revivre les hommes,  
Comme ils font revivre les noms. . . .

Commencez, seigneur, à songer  
Qu'il importe d'être et de vivre;  
Pensez à vous mieux ménager.  
Quel charme a pour vous le danger,  
Que vous aimiez tant à le suivre?  
Si vous aviez, dans les combats,  
D'Amadis l'armure enchantée,  
Comme vous en avez le bras  
Et la vaillance tant vantée,  
Seigneur, je ne me plaindrois pas.  
Mais en nos siècles où les charmes  
Ne font pas de pareilles armes,  
Qu'on voit que le plus noble sang,  
Fût-il d'Hector ou d'Alexandre,  
Est aussi facile à répandre  
Que l'est celui du plus bas rang;  
Que, d'une force sans seconde,  
La mort sait ses traits élancer,  
Et qu'un peu de plomb peut casser  
La plus belle tête du monde,  
Qui l'a bonne y doit regarder.  
Mais une telle que la vôtre  
Ne se doit jamais hasarder :  
Pour votre bien et pour le nôtre,  
Seigneur, il vous la faut garder.



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 331

C'est injustement que la vie  
Fait le plus petit de vos soins :  
Dès qu'elle vous sera ravie ,  
Vous en vaudrez de moitié moins.  
Ce respect , cette déférence ,  
Cette foule qui suit vos pas ,  
Toute cette vaine apparence ,  
Au tombeau ne vous suivront pas.  
Quoi que votre esprit se propose ,  
Quand votre course sera close ,  
On vous abandonnera fort ;  
Et , seigneur , c'est fort peu de chose  
Qu'un demi-dieu , quand il est mort.

Du moment que la fière Parque  
Nous a fait entrer dans la barque  
Où l'on ne reçoit point les corps ,  
Et la gloire et la renommée  
Ne sont que songe et que fumée ,  
Et ne vont point jusques aux morts.  
Au-delà des bords du Cocyte ,  
Il n'est plus parlé de mérite ,  
Ni de vaillance , ni de sang ;  
L'ombre d'Achille ou de Thersite ,  
La plus grande et la plus petite ,  
Vont toutes en un même rang.

B E N S E R A D E.

Ce poète, membre de l'académie française,  
naquit à Lyons dans la Haute-Normandie, en  
1612, et mourut à Paris en 1691.

Tt 2

PIERRE LEMOINE, jésuite.

Malgré les louanges qui ont été prodiguées à ce poète par différens auteurs, je n'en aurois pas parlé, s'il n'étoit, je pense, celui qui le premier en France ait donné un poème épique. La *Franciade* de Ronsard, dont il n'a fait que quatre chants, le *Moyse sauvé* de Saint-Amand, la *Pucelle* de Chapelain (\*), le *Clovis* de Desmarets, l'*Alaric* de Scudery, le *Charlemagne*

---

(\*) Jean Chapelain, mort en 1674. Son poème de la *Pucelle* fut publié, pour la première fois, en 1656; et telle étoit alors la réputation de l'auteur, et la protection que Colbert lui avoit accordée, qu'il eut d'abord six éditions. Il fut bientôt après condamné par le public, et personne ne peut, sans éprouver de l'ennui et du dégoût, le lire aujourd'hui. On y trouve cependant, de temps à autre, quelques morceaux qui se font remarquer, comme par exemple le portrait de la Terreur :

Entre le haut des cieux et le bas de la terre,  
Dans la plaine étendue où règne le tonnerre,  
Habite la Terreur, qui, par cent froides mains,  
Serre et glace les cœurs des malheureux humains.

C'est de Chapelain que parle Boileau dans ces vers, en imitant son style ampoulé, boursoufflé et énigmatique.

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,  
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve;  
Et de son lourd marteau, martelant le bons-sens,  
A fait de méchans vers douze fois douze cents.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 335

de Laboureur, le *Childebrand* de Carel, le *Saint-Paulin* de Perrault, tous ces poèmes, depuis long-temps relégués dans l'oubli, parurent, à ce qui me semble, après le *Saint-Louis* du père Lemoine.

Né en 1602, Lemoine entra de bonne heure chez les jésuites, et devint un membre distingué de cette célèbre société. Il mourut à Paris, en 1672.

Outre le poème de *Saint-Louis*, le père Lemoine a écrit un grand nombre d'autres ouvrages, tant en prose qu'en vers. Boileau, consulté sur cet auteur, répondit *qu'il étoit trop fou pour qu'il en dît du bien, et trop poète pour qu'il en dît du mal*. Les juges les plus impartiaux ont trouvé dans le *Saint-Louis* un mélange de beautés, avec des figures gigantesques, des antithèses outrées, des pensées extravagantes, et des expressions les plus exagérées. Je ne chercherai pas à relever ses défauts, mais on peut citer parmi ses beautés les passages suivans.

Lorsqu'il fait descendre le sultan d'Égypte dans les souterrains destinés à conserver les corps de ses ancêtres, il dit :

Sous les pieds de ces monts taillés et suspendus,  
Il s'étend des pays ténébreux et perdus,

Des déserts spacieux, des solitudes sombres,  
Faites pour le séjour des morts et de leurs ombres.  
Là sont les corps des rois et les corps des sultans,  
Diversement rangés selon l'ordre des temps.  
Les uns sont enchâssés dans de creuses images,  
A qui l'art a donné leur taille et leurs visages ;  
Et dans ces vains portraits qui sont leurs monumens,  
Leur orgueil se conserve avec leurs ossemens.  
Les autres, embaumés, sont posés en des niches,  
Où leurs ombres, encor éclatantes et riches,  
Semblent perpétuer, malgré les loix du sort,  
La pompe de leur vie en celle de leur mort.  
De ce muet sénat, de cette cour terrible,  
Le silence épouvante, et la face est horrible.  
Là sont les devanciers avec leurs descendans :  
Tous les règnes y sont, on y voit tous les temps ;  
Et cette antiquité, ces siècles dont l'histoire  
N'a pu sauver qu'à peine une obscure mémoire,  
Réunis par la mort en cette sombre nuit,  
Y sont sans mouvement, sans lumière et sans bruit.

C'est dans ses Entretiens poétiques, je crois,  
qu'il y a un passage fort curieux pour un homme  
de son état, un jésuite enfin, et pour le temps  
où il l'écrivait :

Dieu, comme le soleil, rempli de ses bontés  
Les lieux déserts non moins que les lieux habités.

.....  
Il n'est rien que sa main n'élève et ne cultive,  
Rien qui sous ses regards et dans son sein ne vive.

Celui

Celui qui s'est soumis au culte de la *croix*,  
Celui qui du *Talmud* suit les bizarres loix,  
Le Maure, le payen, le Turc et le Brachmane,  
Le pur et le souillé, le saint et le profane,  
Sujets à sa conduite, et nourris par ses soins,  
Le trouvent toujours prêt à remplir leurs besoins.  
Il conserve son calme au milieu des mosquées,  
De l'encens qui se brûle aux *démons*, offusquées.  
Sans dépit, de sa main il soutient les autels  
*Des serpens et des chats* adorés des mortels.  
Aux courses du pirate il prête ses étoiles,  
Il lui prête les vents qui remplissent ses voiles;  
Et la mer, comme lui, sert sans distinction  
Le dévot de la Mecque et celui de Sion, *etc.*

« Le poëme de *Saint-Louis, ou la Couronne*  
» *reconquise sur les Infidèles*, » dit l'auteur  
des Trois Siècles de la Littérature française,  
« offre des richesses qui, quoique barbares,  
» ne laissent pas de faire naître la surprise et  
» l'admiration. Quel dommage, que ce génie  
» poétique ne soit pas né un siècle plus tard!  
» La lecture des vers de Racine et de Boileau  
» lui auroit inspiré ce goût qui manquoit à  
» ses talens; et, à en juger par les morceaux  
» d'élévation et de force qu'on admire dans  
» son poëme, il occuperoit un des premiers  
» rangs parmi les poètes sublimes. »

Il étoit fils naturel d'un *mattre des comptes* nommé Lhuillier; mais on lui donna le nom de Chapelle, parce qu'il étoit né au village de La Chapelle, entre Saint-Denis et Paris. *La légèreté de son esprit, l'enjouement de son caractère, le firent rechercher des personnes du premier rang et des hommes-de-lettres les plus célèbres.* Un de ses contemporains a observé qu'il avoit dans la conversation les charmes qu'on admire dans ses ouvrages : une chaleur douce, mais si séduisante, qu'on ne pouvoit s'empêcher de prendre beaucoup de part à tout ce qu'il disoit. Il aimoit tous les plaisirs; mais il aimoit au-dessus de tout sa liberté, et il ne la sacrifia à personne. Content de huit mille livres de rentes viagères, il ne voulut jamais contracter d'engagement d'aucun genre, et mourut pour ainsi dire en épicurien, dans le mois de septembre 1686, à l'âge de soixante-dix ans.

Il étoit l'ami intime de Boileau, de Racine et de Molière, qui le consultoient souvent sur leurs ouvrages; et il ne les ménageoit point. Un jour Boileau lui lut, à la fin du repas, un de ses poèmes que Chapelle critiqua. *Tais-toi,*

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 339

Lui dit Boileau, *tu es ivre*. — *Je ne suis pas si ivre de vin*, répondit Chapelles, *que tu l'es de tes vers*. Racine le pria de lui dire ce qu'il pensoit de sa Bérénice : *Ce que j'en pense*, dit Chapelles ?

Marion pleure, Marion crie,  
Marion vent qu'on la marie.

et Racine étoit frappé de la justesse de sa critique. On lui reproche de manquer de correction, et de tomber quelquefois dans le bas ; mais l'ouvrage qu'il composa avec Bachaumont, intitulé *Le Voyage de Provence*, est regardé comme un modèle de cette poésie facile dictée par le plaisir et l'indolence. Ses autres poésies sont dans le même genre, mais elles n'ont pas toutes le même mérite.

LA COMTESSE DE LA SUZE.

Elle étoit fille du marquis de Coligny. Elle naquit à Paris en 1618, épousa en premières noces un gentil-homme écossais, et en secondes, le comte de La Suze. Cette dernière noce fut pour elle très-malheureuse. Madame de La Suze étant aussi admirée pour les agréments de son esprit que pour la beauté de sa personne, son mari devint jaloux ; et craignant

que ces qualités, ajoutées à une figure douce, mais passionnée, ne lui procurassent trop d'adorateurs, il résolut de la confiner dans une de ses terres. Pour empêcher que ce projet ne fût exécuté, elle quitta la religion protestante qui étoit celle de son mari, et se fit catholique. A la suite de beaucoup de tracasseries, madame de La Suze obtint un arrêt du parlement pour casser le mariage. Le comte de La Suze qui ne vouloit pas consentir à cette séparation, à la fin l'accorda, moyennant la somme de vingt-cinq mille écus que madame de La Suze lui paya. Dans le cours du procès avec son mari, madame de La Suze se trouvant au palais avec ses amis, et M. de La Suze avec les siens, dans le nombre desquels on comptoit M. le duc de La Feuillade, celui-ci dit au parti de madame : Vous avez la rime de votre côté, et nous, nous avons la raison du nôtre. — Ce n'est donc pas, dit madame de La Suze, sans rime ni raison que nous plaidons, M. le duc. Devenue libre et rendue à elle-même, elle cultiva les lettres, et sur-tout les talens qu'elle avoit pour la poésie. Sa maison étoit le rendez-vous des beaux-esprits, dont plusieurs l'ont célébrée. Elle mourut en 1673, à l'âge de cinquante-cinq ans. On a d'elle des



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 341

*madrigaux*, des *chansons*, mais elle a excellé principalement dans l'*élégie*. Le président de Fieubet mit au bas de son portrait ce quatrain :

Quæ dea sublimi rapitur per inania curru ?  
An Juno, an Pallas ? Num Venus ipsa venit ?  
Si genus inspicias, Juno ; si scripta, Minerva ;  
Si spectes oculos, mater Amoris erit.

La traduction en vers français de cette inscription, ne répond pas à la beauté du latin.

Quelle déesse ainsi vers nous descend des cieux ?  
Est-ce Vénus, Pallas, ou la reine des dieux,  
Dont nous ressentons la présence ?  
Toutes trois en vérité :  
C'est Junon par sa naissance,  
Minerve par sa science,  
Et Vénus par sa beauté.

*Elégie par madame de La Suze.*

Fière et foible raison, qui, par de vains combats,  
Choques les passions et ne les détruis pas,  
Ne me tourmente plus ; tes forces sont bornées,  
Et l'on ne change point l'ordre des destinées :  
Elles font à leur gré le tissu de nos jours,  
Et forment, dans le ciel, le nœud de nos amours.  
Tu sais bien que mon cœur, pour se vaincre lui-même,  
T'opposa mille fois au dieu qui veut que j'aime ;  
Mais, quoi qu'on puisse dire au mépris de ses loix,  
Aimer ou n'aimer pas, n'est pas à notre choix.

A son divin pouvoir il faut enfin se rendre :  
Un mortel contre un dieu pourroit-il se défendre ?  
Je l'avois combattu, ce dangereux pouvoir,  
Par les plus grands efforts qu'exige le devoir :  
L'esprit enfin lassé d'une si rude guerre,  
Une nuit qui, voyant les beautés de la terre,  
Sembloit n'avoir éteint la lumière du jour  
Que pour favoriser les desseins de l'Amour,  
Et qui, chassant du cœur les importunes craintes,  
Mettoit en liberté les soupirs et les plaintes,  
Je disois, près des bords d'un bois délicieux,  
Qui m'ôtoit aux regards des astres envieux :  
Qu'un mal qu'on trouve doux met de trouble dans l'ame!  
Et que d'un feu qui plait aisément on s'enflamme !  
Hélas ! que dans l'ardeur des plus pressans desirs,  
La pudeur à l'amour dérobe de plaisirs,  
Tyrcis ! et que souvent, à tes desirs rebelle,  
Secrètement mon cœur a murmuré contre elle !  
Que tes charmans appas ont sur moi de pouvoir !  
Et que dans cet état je craindrois de te voir !  
Je croyois que les vents emportoient mes paroles ;  
Mais, las ! je me flattois d'espérances frivoles.  
Quelle fut ma surprise, et que devins-je, ô Dieux !  
Lorsque soudain Tyrcis vint s'offrir à mes yeux !  
Je le connus, malgré les ombres infidelles,  
Douce auparavant, en ce moment cruelles,  
A sa taille divine, à cet air fier et doux,  
Qui surprit tant de cœurs et fit tant de jaloux ;  
A ce charme secret qui fit naître ma flamme ;  
Mais je le connus mieux au trouble de mon ame.

LA FONTAINE.

Jean La Fontaine naquit à Château-Thierry en Champagne, en 1621. A dix-neuf ans il entra chez les pères de l'Oratoire, où il resta à-peu-près deux ans. De retour à Château-Thierry, son père, maître particulier des eaux et forêts, crut devoir le revêtir de sa charge, qu'il exerça pendant quelques années.

C'est une anecdote assez constatée, que le jeune La Fontaine ayant entendu lire l'ode de Malherbe sur l'assassinat de Henri IV, son goût pour la poésie se développa dès ce moment. Il s'appliqua à lire les meilleurs écrivains en prose et en vers, anciens et modernes; mais il avouoit que, de tous les auteurs français, Rabelais, Marot et d'Urfé (\*) lui causoient le plus de plaisir. Parmi les auteurs italiens, il

---

(\*) Honoré d'Urfé, comte de Châteauneuf, naquit à Marseille, en 1567, et mourut, en 1625, à Ville-Franche en Piémont, où il s'étoit retiré. Ce fut pendant sa retraite en Piémont, qu'il composa son *Astrée*, roman pastoral, qui pendant long-temps fit les délices des amateurs de romans. Mais ce qui rendit ce roman plus intéressant, c'est que tous les faits ont un fondement véritable, dans l'histoire des amours de l'auteur avec Diane de Château-Morand, ainsi que dans celle des aventures amoureuses de la cour de Henri IV.

344      ESSAIS SUR LA

faisoit ses délices de Bocace et de l'Arioste. La duchesse de Bouillon (\*), exilée à Château-Thierry, lui avoit, dit-on, fait faire ses premiers contes. Rappelée à Paris, elle l'y ramena. La Fontaine avoit un de ses parens auprès du sur-intendant Fouquet, qui lui procura une pension. Fouquet devint son protecteur et son ami; et la reconnoissance de La Fontaine dura autant que sa vie. Après la disgrâce de Fouquet (\*\*), La Fontaine entra en qualité de gentil-homme chez Henriette d'Angleterre, femme de *Monsieur*, frère de Louis XIV. La mort lui ayant enlevé cette aimable princesse, il trouva de nombreux protecteurs parmi les personnes du plus haut rang, telles que le duc de Bourgogne, le prince de Conti et le duc de Vendôme. Mais madame de La Sablière, liée avec tous les beaux-esprits de ce temps-là, le retira chez elle, où il demeura près de vingt ans. Cette amie et bienfaitrice généreuse, étant venue à mourir, il se trouva, pour ainsi dire, sans savoir où se loger. Comme

---

(\*) Nièce du cardinal Mazarin.

(\*\*) *Les malheurs de Fouquet comblèrent La Fontaine de gloire. Tandis que les courtisans fuyoient celui qui avoit été leur idole; au bruit de sa disgrâce, La Fontaine et Pélisson le défendirent courageusement.*

il sortoit de chez elle, il rencontra son ami M. d'Hervart, riche fermier-général, qui étoit dans sa voiture, et qui la fit arrêter. *Je suis charmé de vous rencontrer*, dit-il à La Fontaine; *j'ai su le malheur qui vous est arrivé, et j'allois vous prier de venir loger chez moi.* — *J'y allois*, lui répondit La Fontaine; mots qui faisoient honneur à tous les deux, et sur-tout pour la naïveté parfaite avec laquelle La Fontaine les disoit. Il avoit toujours vécu dans une égale indolence sur la religion, ainsi que sur les affaires de ce monde; mais une maladie qui lui survint vers la fin de l'année 1692, le fit rentrer en lui-même. Après quelques entretiens avec le père Poujet, de l'Oratoire, il se prépara pour une confession générale. Il jeta au feu quelques écrits qui étoient prêts à être publiés, déclara, en présence d'une députation de l'académie venue à sa prière pour l'entendre, ses regrets et son profond repentir du scandale qu'il avoit donné par ses Contes; et après cet acte solennel, il reçut les saints sacremens. Il mourut à Paris, le 13 mars 1695, à l'âge de soixante-quatorze ans, *dans les plus vifs sentimens de la religion.* Lorsqu'on le déshabilla, on le trouva couvert d'un cilice.

Avant de parler des ouvrages de La Fontaine, il ne sera pas déplacé, ce me semble, de donner ici son portrait, tracé par un de ses amis.

« Vous me demandez le portrait de M. de  
» La Fontaine ; et vous me le demandez, Ma-  
» dame, avec autant d'instance que si je pou-  
» vois vous refuser quelque chose. Cependant  
» les obligations que je vous ai, sont d'une  
» nature, qu'elles ne me permettent pas de  
» vous désobéir en quoi que ce soit. Tout ce  
» que je souhaiterois aujourd'hui, ce seroit de  
» vous faire une peinture de mon ami, si fi-  
» dèle et si animée, que je ne vous laissasse  
» plus le regret de n'en avoir pas connu l'ori-  
» ginal.

» Je dois d'abord ôter de votre esprit la  
» mauvaise impression que pourroit y avoir  
» laissée la lecture d'un portrait que l'on a  
» fait de M. de La Fontaine, et que vous avez  
» trouvé parmi quantité d'autres (\*); et vous  
» dire que quoiqu'il rende justice aux ouvrages  
» de cet excellent auteur, il ne la rend pas de  
» même à sa personne.

» On peut dire que celui qui l'a fait, a

---

(\*) Dans les Caractères de La Bruyère.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 347

» plutôt songé à faire un beau contraste en  
» opposant la différence qui se trouvoit, à ce  
» qu'il prétendoit, entre les ouvrages et la per-  
» sonne d'un même homme, qu'à faire un por-  
» trait qui ressemblât. On voit qu'il n'a pas  
» assez étudié son sujet. Il semble même qu'il  
» s'y soit copié traits pour traits, et qu'il ait  
» trouvé dans lui-même toute la grossièreté  
» et toute la stupidité qu'il donne si généreu-  
» sement à la personne de M. de La Fontaine.  
» Il faut pourtant avouer que celle de cet au-  
» teur fameux, ne prévenoit pas beaucoup en  
» sa faveur. Il étoit semblable à ces vases sim-  
» ples et sans ornemens, qui renferment au-  
» dedans des trésors infinis. Il se négligeoit,  
» étoit toujours habillé très-simplement, avoit  
» dans le visage un air grossier; mais cepen-  
» dant, dès qu'on le regardoit un peu attenti-  
» vement, on trouvoit de l'esprit dans ses yeux;  
» et une certaine vivacité, que l'âge même  
» n'avoit pu éteindre, faisoit voir qu'il n'étoit  
» rien moins que ce qu'il paroissoit.

» Il est vrai aussi qu'avec des gens qu'il  
» ne connoissoit point, ou qui ne lui conve-  
» noient pas, il étoit triste et rêveur; et que,  
» même à l'entrée d'une conversation avec des  
» personnes qui lui plaisoient, il étoit froid

» quelquefois : mais dès que la conversation  
» commençoit à l'intéresser, et qu'il prenoit  
» parti dans la dispute, ce n'étoit plus cet  
» homme rêveur, c'étoit un homme qui par-  
» loit beaucoup et bien, qui citoit les anciens,  
» et qui leur donnoit de nouveaux agrémens.  
» C'étoit un philosophe, mais un philosophe  
» galant ; en un mot, c'étoit La Fontaine, et  
» La Fontaine tel qu'il est dans ses livres.

» Il étoit encore très-aimable parmi les plai-  
» sirs de la table. Il les augmentoit ordinaire-  
» ment par son enjouement et par ses bons  
» mots, et il a toujours passé avec raison pour  
» un très-charmant convive.

» Si celui qui a fait son portrait l'avoit vu  
» dans ces occasions, il se seroit absolument  
» dédit de tout ce qu'il avance de sa fausse  
» stupidité. Il n'auroit point écrit que M. de  
» La Fontaine ne pouvoit pas dire ce qu'il  
» venoit de voir. Il auroit avoué au contraire  
» que le commerce de cet aimable homme,  
» faisoit autant de plaisir que la lecture de  
» ses livres.

» Aussi tous ceux qui aiment ses ouvrages  
» (et qui est-ce qui ne les aime pas?) aimoient  
» aussi sa personne. Il étoit admis chez tout  
» ce qu'il y a de meilleur en France. Tout le



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 349

» monde le desiroit; et si je voulois citer toutes  
» les illustres personnes et tous les esprits su-  
» périeurs qui avoient de l'empressement pour  
» sa conversation, il faudroit que je fisse la  
» liste de toute la cour.

» Je ne prétends pas néanmoins sauver ses  
» distractions; j'avoue qu'il en a eu : mais si  
» c'est le foible d'un grand génie et d'un grand  
» poète, à qui les doit-on plutôt pardonner  
» qu'à celui-ci?

» Voilà, Madame, tout ce que je puis vous  
» apprendre de la personne de mon ami. . . »

On a tant parlé des distractions de La Fontaine, qu'il ne seroit que trop superflu d'en rapporter des exemples ici. Je n'en citerai que deux. Il louoit beaucoup un jeune homme, qu'il trouva un jour dans une société. On lui dit : *C'est votre fils*. — Il répondit : *Ah ! j'en suis bien aise*. Il avoit fait un conte dans lequel il mettoit, dans la bouche d'un moine, une allusion fort impure; il dédia ce conte au fameux Arnaud, et il fallut que Racine et Boileau lui fissent sentir combien la dédicace d'un conte licencieux, à un homme tel qu'Arnaud, choquoit la décence et le bon sens. Ses distractions et son air, au premier abord presque aussi stupide que naïf, faisoient dire à

madame de La Sablière qui avoit congédié son monde : *Je n'ai gardé avec moi que mes trois bêtes, mon chien, mon chat et La Fontaine.*

La France posséda dans le même temps deux hommes, qui, pour l'originalité de leur génie et pour leurs rares talens, se faisoient distinguer d'une manière frappante au milieu des grands hommes dont ils se trouvoient entourés. La Fontaine et Molière naquirent à une année de distance l'un de l'autre, et ils furent toujours liés de la plus tendre amitié.

M. Champfort, dans son éloge de La Fontaine (\*), dit :

« Je pourrois saisir une multitude de rap-  
» ports entre plusieurs personnages de Molière,  
» et d'autres de La Fontaine ; montrer entre  
» eux des ressemblances frappantes dans la  
» marche et dans le langage des passions ; mais  
» négligeant les détails de ce genre, j'ose con-  
» sidérer l'auteur des Fables d'un point de vue  
» plus élevé. Je ne cède point au vain desir  
» d'exagérer mon sujet, maladie trop commune  
» de nos jours ; mais sans méconnoître l'inter-  
» valle immense qui sépare l'art si simple de

---

(\*) Ouvrage d'un grand mérite, et qui a remporté le prix au jugement de l'académie de Marseille, le 25 août 1774.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 351

» l'apologue , et l'art si compliqué de la co-  
» médie , j'observerai , pour être juste envers  
» La Fontaine , que la gloire d'avoir été avec  
» Molière le peintre le plus fidèle de la nature  
» et de la société , doit rapprocher ici ces deux  
» grands hommes. Molière , dans chacune de  
» ses pièces , ramenant la peinture des mœurs  
» à un objet philosophique , donne à la comédie  
» la moralité de l'apologue. La Fontaine , trans-  
» portant dans ses fables la peinture des mœurs ,  
» donne à l'apologue une des grandes beautés  
» de la comédie , les caractères. Doués tous  
» les deux , au plus haut degré , du génie d'ob-  
» servation , génie dirigé dans l'un par une  
» raison supérieure , guidé dans l'autre par un  
» instinct non moins précieux , ils descendent  
» dans le plus profond secret de nos travers  
» et de nos foiblesses ; mais chacun , selon la  
» double différence de son genre et de son  
» caractère , les exprime différemment. Le pin-  
» ceau de Molière doit être plus énergique et  
» plus ferme , celui de La Fontaine plus dé-  
» licat et plus fin. L'un rend les grands traits  
» avec une force qui le montre comme supé-  
» rieur aux nuances ; l'autre saisit les nuances  
» avec une sagacité qui suppose la science des  
» grands traits. Le poète comique semble s'être

» plus attaché aux ridicules, et a peint quel-  
» quefois les formes passagères de la société;  
» le fabuliste semble s'adresser davantage aux  
» vices, et a peint une nature encore plus gé-  
» nérale. Le premier me fait plus rire de mon  
» voisin; le second me ramène plus à moi-  
» même. Celui-ci me venge davantage des sot-  
» tises d'autrui; celui-là me fait mieux songer  
» aux miennes. L'un semble avoir vu les ri-  
» dicules comme un défaut de bienséances,  
» choquant pour la société; l'autre, avoir vu  
» les vices comme un défaut de raison, fâ-  
» cheux pour nous-mêmes. Après la lecture  
» du premier, je crains l'opinion publique;  
» après la lecture du second, je crains ma  
» conscience. Enfin, l'homme corrigé par Mo-  
» lière, cessant d'être ridicule, pourroit de-  
» meurer vicieux; corrigé par La Fontaine,  
» il ne seroit plus ni vicieux, ni ridicule, il  
» seroit raisonnable et bon; et nous nous trou-  
» verions vertueux comme La Fontaine étoit  
» philosophe, sans nous en douter.

» Tels sont les principaux traits qui carac-  
» térisent chacun de ces grands hommes; et si  
» l'intérêt qu'inspirent de tels noms me permet  
» de joindre à ce parallèle quelques circons-  
» tances étrangères à leur mérite, j'observerai  
que,

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 353

» que, nés l'un et l'autre précisément à la  
» même époque, tous deux sans modèles parmi  
» nous, sans rivaux, sans successeurs, liés pen-  
» dant leur vie d'une amitié constante, la même  
» tombe les réunit après leur mort; et que la  
» même poussière couvre les deux écrivains  
» les plus originaux que la France ait jamais  
» produits (\*). »

« C'est une singularité bien frappante », dit  
M. Champfort, « de voir un écrivain tel que  
» La Fontaine, né sous un roi dont les bien-  
» faits allèrent étonner les savans du nord,  
» vivre négligé, mourir pauvre, et près d'al-  
» ler, dans sa caducité, chercher loin de sa  
» patrie les secours nécessaires à la simple  
» existence. C'est qu'il porta toute sa vie la  
» peine de son attachement à Fouquet, en-  
» nemi de Colbert », ou plutôt, dont Colbert  
étoit le persécuteur le plus invétéré. Parmi les  
écrivains dont Colbert présentait les noms à  
la bienfaisance du roi, le nom de La Fontaine  
assurément ne se trouvoit pas; *et une fois  
négligé, ce fut une raison de l'être toujours.*  
On a dit aussi que les contes de La Fontaine

---

(\*) Ils ont l'un et l'autre leur sépulture dans la chapelle  
de S. Joseph, rue Montmartre.

avoient déplu à Louis XIV, et qu'il regardoit ses fables même à-peu-près comme il regardoit les tableaux de Téniers; il reconnoissoit l'habileté du peintre, et n'aimoit pas son genre. Son goût le portoit vers le grand, le beau, le sublime; par nature et par habitude, fastueux; des peintures simples, et tout ce qui sortoit de son genre, quelque spirituel qu'il fût, ne lui plaisoit pas. *Louis XIV, mêlant à la grandeur naturelle de son ame quelques nuances de la fierté espagnole, qu'il sembloit tenir de sa mère; Louis XIV, si sensible au mérite des Corneille, des Racine, des Boileau, ne se retrouvoit point dans les fables.* Si peu de fiel avoit le bon La Fontaine, qu'ayant succédé à Colbert lui-même à l'académie française, dans son discours de réception il s'étendit en louanges et sur les qualités de Colbert comme ministre, et sur la protection qu'il avoit accordée aux arts et aux lettres.

« Enfin, dit-il, notre prince a mis cette  
» compagnie en un si haut point, que les per-  
» sonnes les plus élevées tiennent à honneur  
» d'être de ce corps; moi qui vous en fais le  
» remerciement, je n'y puis paroître sans vous  
» faire regretter celui à qui je succède dans  
» cette place, homme dont le nom ne mourra

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 355

» jamais, infatigable ministre qui a mérité si  
» long-temps les bonnes grâces de son maître.  
» Combien dignement s'est-il acquitté de tous  
» les emplois qui lui ont été confiés ! Combien  
» de fidélité, de lumières, d'exactitude, de  
» vigilance ! Il aimoit les lettres et les savans,  
» et les a favorisés autant qu'il a pu (\*). »

Mais une chose unique, je crois, c'est qu'après la mort de La Fontaine, sa femme ayant été tourmentée pour le paiement de quelques charges publiques, M. d'Armenonville, intendant de Soissons, déclara, par l'autorité du roi, la famille La Fontaine exempte de toute imposition, privilège dont elle jouit toujours après : ce qui fit dire à M. de La Harpe que  
« La Fontaine avoit payé à sa patrie un assez  
» beau tribut en lui laissant ses ouvrages et  
» son nom. »

« Nommer la fable, c'est nommer La Fontaine. Le genre et l'auteur ne font plus qu'un.  
» Esope, Phédre, Pilpay, Avienus, avoient  
» fait des fables. Il vient et les prend toutes,  
» et ces fables ne sont plus celles d'Esope,

---

(\*) Discours prononcé par La Fontaine, à sa réception à l'académie française, le 2 mai 1684.

» de Phédre, de Pilpay, d'Avienus : ce sont  
» les fables de La Fontaine.

» Il a tellement imprimé son caractère à  
» ses écrits, et ce caractère est si aimable,  
» qu'il s'est fait des amis de tous ses lecteurs.  
» On adore en lui cette *bonhomie*, devenue  
» dans la postérité un de ses attributs distinc-  
» tifs, mot vulgaire ennobli en faveur de deux  
» hommes rares, Henri IV et La Fontaine. *Le*  
» *bon homme*, voilà le nom qui lui est resté,  
» comme on dit, en parlant d'Henri, *le bon*  
» *roi*. Ces sortes de dénominations, consacrées  
» par le temps, sont les titres les plus sûrs et  
» les plus authentiques. Ils expriment l'opinion  
» générale, comme les proverbes attestent  
» l'expérience des siècles (\*). »

Quelques-uns de ses contes sont peut-être trop longs; et je ne dirai pas que la pudeur n'y est point ménagée, mais que la décence y est quelquefois choquée.

« Je réclame pour La Fontaine », dit Champfort, « l'indulgence dont il a fait l'ame de sa » morale; et déjà l'auteur des fables a sans » doute obtenu la grace de l'auteur des contes; » grace que ses derniers momens ont encore

---

(\*) M. de La Harpe.



» mieux sollicitée. Je le vois, dans son repen-  
» tir, imitant en quelque sorte ce héros (\*)  
» dont il fut estimé, qu'un peintre ingénieux  
» nous représente déchirant de son histoire  
» le récit des exploits que sa vertu condam-  
» noit; et si le zèle d'une pieuse sévérité re-  
» prochoit encore à La Fontaine une erreur  
» qu'il a pleurée lui-même, j'observerois qu'elle  
» prit sa source dans l'extrême simplicité de  
» son caractère; car c'est lui qui, plus que Boi-  
» leau,

Fit, sans être malin, ses plus grandes malices (\*\*).

» Je remarquerois que les écrits de ce genre  
» ne passèrent long-temps que pour des jeux  
» d'esprit, des *joyeusetés folâtres*, comme le  
» dit Rabelais, dans un livre plus licencieux,  
» devenu la lecture favorite et publiquement  
» avouée des hommes les plus graves de la na-  
» tion: j'ajouterois que la reine de Navarre (\*\*\*)  
» princesse d'une conduite irréprochable, et  
» même de mœurs austères, publia des contes

---

(\*) Le grand Condé.

(\*\*) Vers de Boileau.

(\*\*\*) Marguerite de Valois, sœur de François I<sup>er</sup>,  
et grand'mère d'Henri IV.

» beaucoup plus libres, sinon par le fonds,  
» du moins par la forme, sans que la médi-  
» sance se permit, même à la cour, de soup-  
» çonner sa vertu. Mais en abandonnant une  
» justification trop difficile de nos jours, s'il  
» est vrai que la décence dans les écrits aug-  
» mente avec la licence des mœurs, bornons-  
» nous à rappeler que La Fontaine donna dans  
» ses contes le modèle de la narration badine;  
» et puisque je me permets d'anticiper ici sur  
» ce que je dois dire de son style et de son  
» goût, observons qu'il eut sur Pétrone, Ma-  
» chiavel et Bocace, malgré leur élégance et  
» la pureté de leur langage, cette même su-  
» périeurité que Boileau, dans sa dissertation  
» sur Joconde, lui donne sur l'Arioste lui-  
» même. »

Dans la préface de ses contes, La Fontaine observe : « On me dira que j'eusse mieux fait  
» de supprimer quelques circonstances, ou tout  
» au moins de les déguiser. Il n'y avoit rien de  
» plus facile; mais cela auroit affibli le conte,  
» et lui auroit ôté de sa grace. Tant de cir-  
» conspection n'est nécessaire que dans les ou-  
» vrages qui promettent beaucoup de retenue  
» dès l'abord, ou par leur sujet, ou par la  
» manière dont on les traite. Je confesse qu'il

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 359

» faut garder en cela des bornes, et que les  
» plus étroites sont les meilleures. Aussi faut-il  
» m'avouer que trop de scrupule gâteroit tout.  
» Qui voudroit réduire Bocace à la même pu-  
» deur que Virgile, ne feroit assurément rien  
» qui vaille, et pécheroit contre les loix et la  
» bienséance en prenant à tâche de les obser-  
» ver. Car, afin que l'on ne s'y trompe pas, en  
» matière de vers et de prose, l'extrême pudeur  
» et la bienséance sont deux choses bien diffé-  
» rentes. Cicéron fait consister la dernière à dire  
» ce qu'il est à propos qu'on dise, eu égard au  
» lieu, au temps, et aux personnes qu'on en-  
» tretient. Ce principe une fois posé, ce n'est  
» pas une faute de jugement que d'entretenir  
» les gens d'aujourd'hui de contes un peu li-  
» bres. Je ne péche pas non plus en cela contre  
» la morale. S'il y a quelque chose dans nos  
» écrits qui puisse faire impression sur les ames,  
» ce n'est nullement la gaieté de ces contes ;  
» elle passe légèrement : je craindrois plutôt  
» une douce mélancolie, où les romans les plus  
» chastes et les plus modestes sont très-capa-  
» bles de nous plonger, et qui est une grande  
» préparation pour l'amour. »

Madame de Sévigné, en écrivant à madame  
de Grignan, dit :

« Mais n'avez-vous point trouvé jolies les  
» cinq ou six fables de La Fontaine, qui sont  
» dans un des tomes que je vous ai envoyés ?  
» Nous en étions l'autre jour ravis, chez M. de  
» La Rochefoucault. Nous apprîmes par cœur  
» celle du Singe et du Chat. Comme cela est  
» peint ! Et la Citrouille et le Rossignol ? Cela  
» est digne du premier tome. »

Et dans une autre lettre : « Ne jetez point  
» si loin ces livres de La Fontaine ; il y a des  
» fables qui vous raviront, et des contes qui  
» vous charmeront. La fin des *Oies de Frère*  
» *Philippe*, les *Rémois*, le *Petit-Chien*, tout  
» cela est très-joli ; il n'y a que ce qui n'est  
» point de ce style qui est plat. Je voudrais  
» faire une fable qui lui fit entendre combien  
» cela est misérable de forcer son esprit à sortir  
» de son genre, et combien la folie de vouloir  
» chanter sur tous les tons fait une mauvaise  
» musique. »

Mais La Fontaine, naturellement inconstant  
dans l'application de ses talents, dit :

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles,  
A qui le bon Platon compare nos merveilles,  
Je suis chose légère, et vole à tout sujet ;  
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 361

A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.  
J'irois plus haut peut-être au temple de Mémoire,  
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours, etc.

Dans son style, *tout enchanteur qu'il est, on trouve des fautes de construction et de langage; mais peut-être sa poésie seroit moins admirable, si elle étoit plus travaillée : cette noble négligence même, décèle son originalité.*

Il est généralement dit que La Fontaine étoit un poète *par instinct*; que la nature avoit tout fait pour lui, l'art rien; qu'il ignoroit les combinaisons de l'esprit, et mettoit naturellement en vers ce que son imagination lui présentoit. M. Champfort, dans son éloge, s'élève contre cette opinion; il l'appelle un préjugé vulgaire, et il soutient que les fables de La Fontaine ne sont pas uniquement *les fruits d'un instinct heureux, mais ceux d'un art très-approfondi.*

*Je vois cet homme extraordinaire, doué d'un talent qu'il ignore jusqu'à vingt-cinq ans, s'enflammer tout-à-coup à la lecture d'une ode de Malherbe, comme Mallebranche à celle d'un livre de Descartes. Mais La Fontaine abandonna bientôt Malherbe. Il s'aperçut qu'une naïveté fine et piquante étoit le vrai caractère de son esprit.*

*Ainsi le talent de La Fontaine ne se forma*

*que par degrés ; il ne put être que le fruit de la maturité. Il faut du temps à certains esprits pour connoître les qualités différentes dont l'assemblage forme leur vrai caractère, les combiner, les assortir, fortifier les traits primitifs par l'imitation des écrivains qui ont avec eux quelque ressemblance. Jusqu'alors, l'auteur ne faisant pas usage de tous ses moyens, ne se présente point avec tous ses avantages. C'est un athlète, doué d'une force réelle, mais qui n'a point encore appris à se placer dans une attitude qui puisse la développer toute entière.*

La Fontaine, dans ses lettres à sa femme, à mesdames de Bouillon et de La Sablière, à Saint-Evremond, etc., ainsi que dans les différentes préfaces de ses ouvrages, se montre non seulement homme d'esprit, mais se fait voir encore pour être doué d'un esprit très-observateur, dans le monde même où il ne passoit que pour un enfant. Il étoit très-instruit dans la littérature ancienne ; tous les anciens auteurs lui étoient familiers. *Il avoit étudié, avec son ami Bernier, les principes de Descartes et de Gassendy : ainsi La Fontaine avoit tout ce qu'on peut demander à un homme occupé d'ouvrages d'imagination ; il n'étoit pas*

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 363

*resté assurément au-dessous des lumières de son siècle.* Il avoit, il est vrai, des distractions qui l'empêchoient souvent d'être à la conversation, qui lui faisoient faire des réponses ou naïves, ou simples, ou ridicules; mais n'est-il pas probable que ces distractions n'étoient que l'effet d'une application profonde au sujet dont il étoit occupé? J'ai connu un homme qui avoit l'air le plus lourd, qui étoit le plus distrait, et souvent entièrement absent à ce qu'on disoit autour de lui; qui cependant, en écrivant, exprimoit des idées les plus subtiles, de la manière la plus claire, la plus naturelle, la plus correcte; et il y a nombre de pareils exemples (\*).

Quelque *bel-esprit* disoit de La Fontaine, en faisant allusion à ses fables et à ses manières: « qu'il étoit avec les bêtes l'homme le plus spirituel, et l'homme le plus bête avec les gens spirituels. » Cependant il falloit qu'il ne fût pas si bête avec les gens spirituels, si l'on en juge par l'épigramme suivante, faite contre un

---

(\*) On a dit du fameux Antoine Arnaud, l'antagoniste de Mallebranche, que *son visage auroit annoncé la stupidité plutôt que l'esprit, si ses yeux n'avoient parlé en faveur de son génie.* C'est absolument le portrait qu'on nous a donné de La Fontaine.

364      ESSAIS SUR LA

homme très-spirituel, contre Furetière, qui l'avoit provoqué. Furetière avoit dit, mais je ne me rappelle pas à quelle occasion, que quoique La Fontaine fût maître particulier des eaux et forêts, il ne savoit cependant pas la différence entre bois en grume et bois marmenteau. On prétend que Furetière avoit reçu, pour les injures qu'il prodiguoit, et sur-tout à quelques membres de l'académie, des coups de bâton; et La Fontaine, sortant de son insouciance naturelle, lui fit cette épigramme:

Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière,  
Qui décides toujours, et sur toute matière,  
    Quand de tes chicanes outré,  
    Guilleragues t'eut rencontré,  
Et frappant sur ton dos comme sur une enclume,  
Eut à coups de bâton secoué ton manteau,  
Le bâton, dis-le nous, étoit-ce *bois en grume*,  
    Ou bien du *bois marmenteau*?

Depuis il arrangea l'épigramme autrement; M. de Guilleragues, probablement, ne voulant pas être nommé. La voici:

Toi qui de tout as connoissance entière,  
Ecoute, ami Furetière,  
    Lorsque certaines gens,  
Pour se venger de tes dicts outrageans,



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 365

Frappoient sur toi comme sur une enclume,  
Avec un bois porté sous le manteau,  
Dis-nous si c'étoit *bois en grume*,  
Ou si c'étoit *bois marmantau*?

Qu'on lise La Fontaine avec attention, on y trouvera une infinité de traits qui prouvent un esprit en même temps fin et profond. Où trouveroit-on deux vers qui fournissent autant de sujets de réflexion, que les deux que j'ai cités déjà dans ma lettre qui précède ces Essais?

Je lis au front de ceux qu'un vain faste environne,  
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Où trouvera-t-on une idée et une expression plus délicate que dans ces vers d'Adonis?

Rien ne manque à Vénus, ni les lys, ni les roses,  
Ni le mélange exquis des plus aimables choses,  
Ni ce charme secret dont l'œil est enchanté,  
Ni la grace, plus belle encor que la beauté.

Dans ses *œuvres diverses*, il y a des morceaux très-agréables et très-spirituels; mais on y trouve aussi des articles qui ne méritoient nullement d'être conservés, et que lui-même probablement n'auroit jamais mis au jour. C'est un grand malheur pour la mémoire d'un auteur aussi célèbre que l'est La Fontaine, que

son porte-feuille soit tombé entre les mains de gens sans goût, sans discernement, et dont l'esprit étoit peu délicat. Combien d'hommes de génie, et doués de talens supérieurs, n'ont pas, dans certains momens, écrit des choses qui n'étoient que le fruit d'un enthousiasme aveugle alors, mais qu'une mûre réflexion leur faisoit ensuite réprouver ?

Je citerai ici une élégie pour M. Fouquet, qui fait peut-être encore plus d'honneur aux sentimens, qu'aux talens de l'auteur. Qu'on songe que cette élégie fut écrite lorsque Fouquet étoit renfermé, par ordre du roi, dans une prison d'état, et persécuté par Colbert alors tout-puissant.

Remplissez l'air de cris, dans vos grottes profondes,  
Pleurez, Nymphes de Vaux (\*), faites croître vos ondes;  
Et que l'Anqueil (\*\*) enflé ravage les trésors  
Dont les regards de Flore ont embelli ses bords.  
On ne blâmera pas vos larmes innocentes;  
Vous pouvez donner cours à vos douleurs pressantes;  
Chacun attend de vous ce devoir généreux :  
Les destins sont contens, Oronte est malheureux.

---

(\*) Magnifique terre et château qui appartenoit à Fouquet.

(\*\*) Petite rivière qui passe à Vaux.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 367

Vous l'avez vu naguère au bord de vos fontaines,  
Qui, sans craindre du sort les faveurs incertaines,  
Plein d'éclat, plein de gloire, adoré des mortels,  
Reçoit les honneurs qu'on ne doit qu'aux autels.  
Hélas ! qu'il est déchu de ce bonheur suprême !  
Que vous le trouveriez différent de lui-même !  
Pour lui les plus beaux jours sont de secondes nuits :  
Les soucis dévorans, les regrets, les ennuis,  
Hôtes infortunés de sa triste demeure,  
En des gouffres de maux le plongent à toute heure.  
Voilà le précipice où l'ont enfin jeté  
Les attrails enchanteurs de la prospérité.  
Dans le palais des rois cette plainte est commune :  
On n'y connoît que trop les jeux de la fortune,  
Ses trompeuses faveurs, ses appas inconstans ;  
Mais on ne les connoît que quand il n'est plus temps.  
Lorsque sur cette mer on vogue à pleines voiles,  
Qu'on croit avoir pour soi les vents et les étoiles,  
Il est bien mal-aisé de régler ses desirs :  
Le plus sage s'endort sur la foi des zéphirs ;  
Jamais un favori ne borne sa carrière :  
Il ne regarde pas ce qu'il laisse en arrière ;  
Et tout ce vain amour des grandeurs et du bruit,  
Ne le sauroit quitter qu'après l'avoir détruit.  
Tant d'exemples fameux que l'histoire en raconte,  
Ne suffisoient-ils pas, sans la perte d'Oronte ?  
Ah ! si ce faux éclat n'eût pas fait ses plaisirs,  
Si le séjour de Vaux eût borné ses desirs,  
Qu'il pouvoit doucement laisser couler son âge !  
Vous n'avez pas chez vous ce brillant équipage,

Cette foule de gens qui s'en vont chaque jour  
Saluer à longs flots le soleil de la cour ;  
Mais la faveur du Ciel vous donne en récompense  
Du repos, du loisir, de l'ombre et du silence,  
Un tranquille sommeil, d'innocens entretiens ;  
Et jamais à la cour on ne trouve ces biens.  
Mais quittons ces pensers, Oronte nous appelle.  
Vous, dont il a rendu la demeure si belle,  
Nymphes, qui lui devez vos plus charmans appas,  
Si le long de vos bords *Louis* porte ses pas,  
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage :  
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage ;  
Du titre de clément rendez-le ambitieux :  
C'est par-là que les rois sont semblables aux dieux.  
Du magnanime *Henri* qu'il contemple la vie :  
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.  
Inspirez à *Louis* cette même douceur ;  
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.  
Oronte est à présent un objet de clémence :  
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,  
Il est assez puni par son sort rigoureux,  
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

La Fontaine adressa une ode à Louis XIV en faveur de Fouquet. Avant de la présenter, il l'envoya à son ami en prison ; et il y a un passage dans une lettre de La Fontaine, en réponse aux remarques qui paroissent avoir été faites par Fouquet, lequel montre que cet infortuné ministre possédoit une grandeur  
d'ame

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 369

d'ame peu commune dans une position aussi accablante. « Je viens enfin à cette apostille », dit La Fontaine, « où vous dites que je de- » mande trop basement une chose qu'on doit » mépriser. Ce sentiment est digne de vous; » et en vérité, celui qui regarde la vie avec » une telle indifférence, ne mérite aucune- » ment de mourir; mais peut-être n'avez-vous » pas considéré que c'est moi qui parle, moi » qui demande une grace qui nous est plus » chère qu'à vous. Il n'y a point de termes si » humbles, si pathétiques et si pressans, que » je ne m'en doive servir en cette occasion. » Quand je vous introduirai sur la scène, je » vous prêterai des paroles convenables à la » grandeur de votre ame. Cependant, permet- » tez-moi de vous dire que vous n'avez pas » assez de passion pour une vie telle que la » vôtre. Je tâcherai pourtant de mettre mon » ode en l'état où vous souhaitez qu'elle soit, » et je serai toujours, etc. (\*) »

« J'admurerai sans doute », dit M. Champfort, « il le faut bien, un chef-d'œuvre de » poésie et de sentiment dans sa touchante

---

(\*) Extrait d'une lettre de La Fontaine à M. Fouquet, datée de Paris, le 30 janvier 1665.

» élégie sur cette fameuse disgrâce. Mais si je  
» le vois, deux ans après la chute de son bien-  
» faiteur, pleurer à l'aspect du château où  
» M. Fouquet avoit été détenu (\*); s'il s'arrête  
» involontairement autour de cette fatale pri-  
» son dont il ne s'arrache qu'avec peine; si je  
» trouve l'expression de cette sensibilité, non  
» dans un écrit public, monument d'une re-  
» connoissance souvent fastueuse, mais dans  
» l'épanchement d'un commerce secret, je  
» partagerai sa douleur, j'aimerai l'écrivain  
» que j'admire. O La Fontaine! essuie tes lar-  
» mes; écris cette fable charmante des *Deux*  
» *Amis*; et je sais où tu trouves l'éloquence  
» du cœur et le sublime de sentiment. Je re-  
» connois le maître de cette vertu qu'il nomme,  
» par une expression nouvelle, *le don d'être*  
» *ami*. Qui l'avoit mieux reçu de la nature, ce  
» don si rare? Qui a mieux éprouvé les illu-  
» sions du sentiment? Avec quel intérêt, avec  
» quelle bonne foi naïve, associant dans un  
» même recueil plusieurs de ses immortels  
» écrits à la traduction de quelques harangues  
» anciennes, ouvrage de son ami Maucroix,

---

(\*) M. Fouquet fut d'abord mis à la Bastille, puis transféré à Pignerol.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 371

» ne se livre-t-il pas à l'espérance d'une com-  
» mune immortalité? Que mettre au-dessus  
» de son dévouement à ses amis, si ce n'est  
» la noble confiance qu'il avoit lui-même en  
» eux?....»

La fable de Psyché est un peu trop longue, à la vérité, et trop mêlée d'épisodes, mais qui avertissent qu'on lit *La Fontaine*, et font mieux sentir par la comparaison ce qui manque à *Apulée*. . . . Elle est racontée dans l'original avec un sérieux trop monotone, et n'est pas exempte de mauvais goût : il y a des pensées ridiculement recherchées. *La Fontaine* l'a rendue beaucoup plus agréable, en y mêlant ce badinage qui naissoit si facilement sous sa plume. Ce n'est pas non plus *Apulée* qui auroit fait cette chanson que *Psyché* entend dans le palais de l'Amour, et qui semble composée par le dieu lui-même (\*).

Tout l'univers obéit à l'Amour ;  
Belle Psyché, soumettez-lui votre ame.  
Les autres dieux à ce dieu font la cour,  
Et leur pouvoir est moins doux que sa flamme.  
Des jeunes cœurs c'est le suprême bien :  
Aimez, aimez, tout le reste n'est rien.

---

(\*) M. de La Harpe.

Sans cet amour, tant d'objets ravissans,  
Lambris dorés, bois, jardins et fontaines,  
N'ont point d'attraits qui ne soient languissans,  
Et leurs plaisirs sont moins doux que ses peines.  
Des jeunes cœurs c'est le suprême bien :  
Aimez, aimez, tout le reste n'est rien.

La Fontaine dit dans sa préface de la fable  
ou roman de Psyché :

« On ne s'imaginera jamais qu'une fable con-  
» tée en prose, m'ait tant emporté de loisir.  
» Car pour le principal point, qui est la con-  
» duite, j'avois mon guide; il m'étoit impos-  
» sible de m'égarer. Apulée me fournissoit la  
» matière; il ne restoit que la forme, c'est-à-  
» dire, les paroles : et d'amener de la prose  
» à quelque point de perfection, il ne semble  
» pas que ce soit une chose fort mal-aisée :  
» c'est la langue naturelle de tous les hommes.  
» Avec cela, je confesse qu'elle me coûte au-  
» tant que les vers; que si jamais elle m'a coûté,  
» c'est dans cet ouvrage. Je ne savois quel ca-  
» ractère choisir : celui de l'histoire est trop  
» simple, celui du roman n'est pas encore assez  
» orné, et celui du poëme l'est plus qu'il ne  
» faut. Mes personnages me demandoient quel-  
» que chose de galant; leurs aventures étant



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 373

» pleines de merveilleux en beaucoup d'en-  
» droits, me demandoient quelque chose d'hé-  
» roïque et de relevé. D'employer l'un en un  
» endroit, et l'autre en un autre, il n'est pas  
» permis : l'uniformité de style est la règle la  
» plus étroite que nous ayions. J'avois donc  
» besoin d'un caractère nouveau, et qui fût  
» même de tous ceux-là ; il me le falloit ré-  
» duire dans un juste tempérament ; j'ai cher-  
» ché ce tempérament avec un grand soin : que  
» je l'aie ou non rencontré, c'est ce que le  
» public m'apprendra.

» Mon principal but est toujours de plaire :  
» pour en venir là, je considère le goût du  
» siècle. Or, après plusieurs expériences, il  
» m'a semblé que ce goût se porte au galant  
» et à la plaisanterie ; non que l'on méprise  
» les passions ; bien loin de cela, quand on  
» ne les trouve pas dans un roman, dans un  
» poëme, dans une pièce de théâtre, on se  
» plaint de leur absence. Mais dans un conte  
» comme celui-ci, qui est plein de merveilleux,  
» à la vérité, mais d'un merveilleux accompa-  
» gné de badineries, et propre à amuser des  
» enfans, il a fallu badiner depuis le commen-  
» cement jusqu'à la fin ; il a fallu chercher du  
» galant et de la plaisanterie : quand il ne

» l'auroit pas fallu, mon inclination m'y portoit;  
» et peut-être y suis-je tombé en beaucoup  
» d'endroits contre la raison et la bienséance: »

Mon admiration pour cet auteur, lequel a pour moi tant de charmes; mon penchant pour cet homme si aimable, si naïf et si bon, suffisoient seuls pour m'entraîner, en parlant de lui et de ses ouvrages, au-delà des bornes que je me suis généralement prescrites; mais j'avois aussi un motif puissant, c'est que le véritable caractère et le génie de La Fontaine sont rarement sentis par les étrangers; et, si j'ose le dire, j'ai quelquefois trouvé qu'ils ont été également méconnus ou mal compris par des Français même (\*). Le *bon homme*, ses distractions, sa naïveté, sa manière charmante de raconter, les occupent de sorte à ne pas toujours saisir l'intention de l'auteur, à ne pas savoir apprécier son esprit fin et pénétrant.

Il me reste encore une observation, c'est que La Fontaine, quoique le plus doux, le

---

(\*) Un Français, qui passe jusqu'à un certain point pour un homme instruit, en regardant un portrait de La Fontaine, et qui répond exactement à la description de sa personne, que j'ai citée, m'a dit : *Je n'y reconnois pas La Fontaine, il n'a pas son air goguenard*. Jamais le mot de *goguenard* n'a été plus mal placé.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 375

plus patient des hommes, cependant, à raison de la sensibilité de son ame, devoit repousser vivement l'offense. Il put pardonner l'injustice qu'il éprouva de la part de Colbert, mais il ne permit jamais qu'on l'injuriât gratuitement; et c'est ce que Lully et Furetière ont éprouvé à leur honte et à leur grand regret. Nous avons vu l'épigramme qu'il fit contre le dernier; son poëme contre Lully, intitulé *le Florentin*, est encore plus mordant. Mais ce qui est extraordinaire, c'est que La Fontaine, non satisfait de la vengeance qu'il avoit déjà tirée de Lully, voulut encore l'exposer à la risée publique, en donnant la petite comédie intitulée aussi *le Florentin*, laquelle est restée au théâtre; et l'on pourroit presque l'accuser d'avoir porté trop loin le ressentiment.

FRANÇOIS-SÉRAPHIN REGNIER  
DES MARAIS.

Ce poëte naquit à Paris en 1632, où il fit ses études. Le duc de Créquy le mena avec lui à Rome; et il apprit si parfaitement l'italien, qu'il fit une ode dans cette langue, que l'académie de la Crusca de Florence jugea être de Pétrarque; mais au lieu d'être humiliée de

sa méprise, elle choisit l'auteur pour un de ses membres. Il fut élu, en 1670, membre de l'académie française, et ensuite, en 1684, secrétaire perpétuel de cette académie. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint plusieurs bénéfices. Il mourut à Paris en 1715, à quatre-vingt-un ans, aussi regretté qu'il avoit été pendant sa vie aimé et respecté pour ses qualités personnelles, *pour son amabilité, son amour de la vérité, et pour une exacte probité dans tous les rapports de la vie.*

Il a laissé plusieurs ouvrages. Outre ce qu'il a écrit dans sa propre langue, on a de lui une traduction en vers italiens des odes d'Anacréon, et des poésies latines, italiennes et espagnoles.

Il existe de ce poète divers petits morceaux qu'on retiendra dans tous les temps, parce qu'ils ont de la grace et de l'agrément. Tel est celui-ci sur *l'inutilité des voyages* :

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,  
Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,  
Sert Rome et Luther de son oncle,  
Et qui comptant bientôt pour rien  
Le romain, le luthérien,  
Finit sa course vagabonde,  
Par n'être pas même chrétien.  
Rarement à courir le monde  
Devient-on plus homme de bien.

En

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 377

En voici un autre, traduit du *Pastor Fido*,  
qui n'est pas moins agréable; c'est le monolo-  
gue d'Amarillis, acte III, scène 4.

Se'l peccar è si dolce,  
Se'l non-peccar si necessario : o troppo  
Imperfetta natura  
Che repugni alla legge;  
O troppo dure legge  
Che la natura offendi.

Le desir est si vif, la défense est si juste :  
Sans doute, ou la nature est imparfaite en soi,  
Qui nous donne un penchant que condamne la loi;  
Ou la loi doit passer pour une loi trop dure,  
Qui condamne un penchant que donne la nature.

Ces vers parurent en 1655. Tout le monde  
crut que ce ne pouvoit être qu'une dame qui  
les avoit faits, et on les attribua à madame de  
La Suze; mais Regnier les réclama.

MADAME DESHOULIÈRES.

Antoinette du Ligier de La Garde naquit à  
Paris, en 1634. Son père, le comte de La  
Garde, jouissoit d'une fortune considérable.  
La nature avoit rassemblé en mademoiselle de  
La Garde les agrémens de la figure et de l'es-  
prit, à un point qu'il est rare de rencontrer.  
Voici la description qu'on a faite de sa personne.

1.

Bbb

« Elle avoit une beauté peu commune, la taille un peu au-dessus de la médiocre, un maintien naturel, des manières nobles et prévenantes, un enjouement plein de vivacité, mais quelquefois un penchant à cette mélancolie douce qui n'est pas ennemie des plaisirs, et que quelques-uns de ses ouvrages savent inspirer. Elle dansoit à merveille, montoit bien à cheval, et ne faisoit rien qu'avec grace. » Les langues latine, italienne et espagnole, lui étoient familières. En 1651, elle fut mariée à Guillaume de La Fon de Boisguerin Deshoulières, gentilhomme du Poitou, bon officier, et l'un des meilleurs ingénieurs de son temps. Il s'attacha au grand Condé, appelé alors *Monsieur le Prince*, et le suivit en Flandres, où ce prince fut fait généralissime des armées d'Espagne. En attendant le retour de son époux, madame Deshoulières se retira chez ses parens, où elle s'appliqua à étudier les œuvres de Gassendy (\*). Le prince de Condé ayant pris Rocroy en septembre 1653, au nom du roi d'Espagne, en donna le commandement à M. Deshoulières. Sa femme se

---

(\*) Professeur royal de mathématiques à Paris; contemporain et rival de Descartes, naquit en 1592, à Chantersier, bourg de Provence, et mourut à Paris, le 25 octobre 1655.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 379

rendit près de lui, et y resta deux ans. Elle alla ensuite s'établir à Bruxelles. Don Juan d'Autriche (\*) étoit alors gouverneur des Pays-Bas ; il devoit seconder le prince de Condé. Louis de Bénavidez, marquis de Caracena, avoit quitté son gouvernement du Milanez, pour servir sous don Juan. Un grand nombre de jeunes seigneurs espagnols et italiens venoient apprendre l'art de la guerre sous de si grands capitaines, ce qui, joint à la noblesse flamande et étrangère, composoit une cour des plus brillantes. Madame Deshoulières y parut avec éclat. Elle avoit l'avantage de parler les langues espagnole et italienne, et son esprit et sa beauté lui gagnèrent tous les cœurs. Condé même étoit compté parmi ses adorateurs. Madame Deshoulières, au lieu de se faire une gloire de retenir soumis à ses charmes un aussi grand héros, aima mieux mériter son estime :

---

(\*) Fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Marie Calderona, fameuse comédienne. Son père lui donna le même nom que portoit le célèbre fils naturel de Charles-Quint. Il commanda avec distinction les armées espagnoles, en Italie et en Flandres ; mais il fut complètement battu par les Portugais, à Estremuros. Vers la fin de sa vie, il eut la direction principale des affaires, à la cour de Charles II, et mourut à Madrid, en 1679, à l'âge de cinquante ans.

elle calma , par ses refus et ses discours , le feu qu'elle avoit allumé , et changea l'amour du prince en une amitié qu'il conserva toujours pour elle. Sa situation cependant devint des plus pénibles ; on avoit saisi en France tous les biens de son mari ; les Espagnols ne payoient pas ses appointemens. Elle prit enfin la résolution de se retirer de Bruxelles ; on lui en fit un crime ; on prétendoit qu'elle avoit été en correspondance avec le gouvernement français ; on l'arrêta au mois de février 1657 , et on la renferma au château de Vilvorden , qui est sur le chemin de Bruxelles à Malines. On parloit de lui faire son procès ; et elle eut besoin de tout son courage pour se soutenir dans ce nouveau malheur. Elle dit que , pendant huit mois que dura sa captivité , elle trouva sa consolation dans la lecture de l'écriture sainte et des pères de l'église. M. Deshoulières , aussitôt qu'il apprit son arrestation , se rendit à Bruxelles pour solliciter sa liberté ; mais n'éprouvant que des refus , il prit la résolution de tenter de la délivrer lui-même. Dans cette vue , il retourna à l'armée ; il y servit avec son exactitude ordinaire ; mais au mois d'octobre , il la quitta secrètement , accompagné de quelques soldats qui lui étoient attachés ; il se



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 381

transporta à Vilvorden; et s'étant introduit dans le château sous prétexte d'un ordre du prince de Condé, il délivra son épouse, et prit avec elle la route de France. Il avoit fait savoir d'avance à M. Le Tellier, ministre de la guerre, le dessein qu'il avoit conçu, et son intention de profiter de l'amnistie que le roi offroit à tous ceux qui voudroient revenir. Arrivé à la cour, M. le Tellier le présenta au roi, à la reine mère, et au cardinal Mazarin. On lui accorda le grade de *maréchal de bataille*, ainsi que le gouvernement de Cette en Languedoc; et l'on trouva à la cour et à Paris, que madame Deshoulières répondoit pleinement au bruit qu'avoient fait sa beauté et son esprit. C'étoit la mode alors de faire des *portraits*, c'est-à-dire, de tracer la figure et le caractère des personnes qu'on vouloit distinguer. Deux portraits furent composés pour madame Deshoulières, l'un en vers et prose, par le célèbre comte de Grammont, qu'il fit imprimer sous le nom d'*Amarillis*. Ce nom pastoral fut longtemps le nom favori de madame Deshoulières; elle préféra dans la suite le nom de *Célimène*. L'autre portrait est en vers, par Lignières (\*),

---

(\*) François Pajot de Lignières, poète français, mort

et fut suivi de deux autres par le même auteur. Mais parmi tous les éloges qu'on lui a donnés, rien n'est plus joli que ces quatre vers mis au bas d'une gravure qu'on a d'elle, et qui apparemment devoit servir de frontispice à ses ouvrages :

Si Corinne en beauté fut célèbre autrefois,  
Si des vers de Pindare elle effaça la gloire,  
Quel rang doivent tenir, au temple de Mémoire,  
Les vers que tu vas lire, et les traits que tu vois ?

Pendant que M. Deshoulières servoit tantôt dans les armées, tantôt sous M. de Vauban, en fortifiant des places pour couvrir les frontières, madame Deshoulières fit un voyage en Dauphiné et en Provence, avec ses amies la marquise de La Charce et ses filles. Elles quittèrent Paris en 1672, et prirent la route de Lyon. Elles allèrent visiter les bords du Lignon, et ces vallées délicieuses que d'Urfé a rendues si célèbres par les amours d'Astrée et de Céladon. On passa le Rhône; et après avoir traversé le Dauphiné, elles arrivèrent au château de La Charce près du bourg de Nions.

---

à Paris, en 1704, à soixante-seize ans; plus connu pour avoir critiqué Boileau, et par ses sentimens d'impiété, que par ses talens.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 383

Ce fut dans ce lieu , environné de hautes montagnes , que madame Deshoulières s'arrêta près de trois ans. Le même sentiment qui l'avoit portée sur les bords du Lignon , la conduisit vers la fontaine de Vaucluse , la rivière de Sorgues , et tous les beaux lieux qui environnent Avignon. Elle visita les endroits consacrés par les amours de Laure et de Pétrarque ; elle se rappeloit ce qu'il y a de beau dans les ouvrages de ce poète , et elle mit , dans une épître à mademoiselle de La Charce , ce qui s'étoit alors présenté à son imagination :

Quand vous me pressez de chanter  
Pour une fontaine fameuse ,  
Vous avez oublié que je suis paresseuse ,  
Qu'un simple madrigal pourroit m'épouvanter ;  
Qu'entre une santé languissante ,  
Et d'illustres amis par le sort outragés ,  
Mes soins sont toujours partagés.  
Par plus d'une raison , devenez moins pressante ,  
Daphné , vous ne savez à quoi vous m'engagez.  
Peut-être croyez-vous que , toujours insensible ,  
Je décrirai dans mes vers ,  
Entre de hauts rochers , dont l'aspect est terrible ,  
Des prés toujours fleuris , des arbres toujours verts ;  
Une source orgueilleuse et pure ,  
Dont l'eau , sur cent rochers divers ,  
D'une mousse verte couverts ,

S'épanche, bouillonne, murmure ;  
Des agneaux bondissans sur la tendre verdure ,  
Et de leurs conducteurs les rustiques concerts.  
De ce fameux désert la beauté surprenante ,  
Que la nature seule a pris soin de former ,  
Amusoit autrefois mon ame indifférente :  
Combien de fois, hélas ! m'a-t-elle su charmer !  
Cet heureux temps n'est plus : languissante , attendrie ,  
Je regarde indifféremment -  
Les plus brillantes eaux , la plus verte prairie ;  
Et du soin de ma bergerie ,  
Je ne fais même plus mon divertissement.  
Je passe tout le jour dans une rêverie  
Qu'on dit qui m'empoisonnera :  
A tout autre plaisir mon esprit se refuse ;  
Et si vous me forcez à parler de Vaucluse ,  
Mon cœur tout seul en parlera.  
Je laisserai conter , de sa source inconnue ,  
Ce qu'elle a de prodigieux ,  
Sa fuite , son retour , et la vaste étendue  
Qu'arrose son cours furieux.  
Je suivrai le penchant de mon ame enflammée :  
Je ne vous ferai voir , dans ces aimables lieux ,  
Que Laure tendrement aimée ,  
Et Pétrarque victorieux.  
Aussi bien de Vaucluse ils font encor la gloire :  
Le temps, qui détruit tout , respecte leurs plaisirs ;  
Les ruisseaux , les rochers , les oiseaux , les zéphyr ,  
Font tous les jours leur tendre histoire.  
Oui , cette vive source , en roulant sur ces bords ,  
Semble nous raconter les tourmens , les transports  
Que

Que Pétrarque sentoit pour la divine Laure :  
Il exprima si bien sa peine , son ardeur ,  
    Que Laure , malgré sa rigueur ,  
    L'écouta , plaignit sa langueur ,  
    Et fit peut-être plus encore.  
Dans cet antre profond , où , sans autres témoins  
    Que la Naiade et le Zéphyre ,  
    Laure sut , par de tendres soins ,  
De l'amoureux Pétrarque adoucir le martyre ;  
Dans cet antre où l'Amour tant de fois fut vainqueur ,  
    Quelque fierté dont on se pique ,  
    On sent élever dans son cœur  
Ce trouble dangereux par qui l'amour s'explique ,  
    Quand il alarme la pudeur.  
Ce n'est pas seulement dans cet antre écarté ,  
Qu'il reste de leurs feux une marque immortelle :  
Ce fertile vallon , dont on a tant vanté  
    La solitude et la beauté ,  
Voit mille fois le jour , dans la saison nouvelle ,  
    Les rossignols , les serins , les pinçons ,  
    Répéter sous son vert ombrage ,  
    Je ne sais quel doux badinage ,  
Dont ces heureux amans leur donnoient des leçons.  
Leurs noms sur ces rochers peuvent encor se lire :  
    L'un avec l'autre est confondu ;  
    Et l'ame à peine peut suffire  
Aux tendres mouvemens que leur mélange inspire.  
    Quel charme est ici répandu !  
A nous faire imiter ces amans tout conspire.  
Par les soins de l'Amour leurs soupirs conservés ,

Enflamment l'air qu'on y respire;  
Et les cœurs qui se sont sauvés  
De son impitoyable empire,  
A ces déserts sont réservés.

Tout ce qu'a de charmant leur beauté naturelle,  
Ne peut m'occuper un moment :

Les restes précieux d'une flamme si belle  
Font de mon jeune cœur le seul amusement.

Ah ! qu'il m'entretient tendrement  
Du bonheur de la belle Laure !

Et qu'à parler sincèrement,  
Il seroit doux d'aimer, si l'on trouvoit encore  
Un cœur comme le cœur de son illustre amant !

Elle revint à Paris en 1675, au grand contentement de ses nombreux amis. Mais il lui resta toujours un attachement tout particulier pour les solitudes du Dauphiné, dont elle disoit que l'idée inspiroit à son ame une sorte de charme inexplicable. C'est peut-être ce qui l'engagea dans la suite à choisir ce pays pour la retraite de deux de ses filles, qui se firent religieuses à Nions.

A son retour à Paris, elle trouva les esprits occupés de la comparaison du mérite de Racine et de Corneille. Madame Deshoulières s'éleva en faveur de celui-ci, avec une chaleur extrême. Elle avouoit que Racine avoit parfaitement réussi dans le style tendre et dans

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 387

les situations touchantes, mais que n'ayant point cette force de pensée et ce génie sublime qui caractérisent Corneille, il avoit pris une route différente; et qu'en cela même il s'étoit avoué son inférieur. C'est à la vivacité de ce sentiment en faveur de Corneille, qu'il faut attribuer la part qu'elle prit avec la société qui s'assembloit à l'hôtel de Rambouillet, pour soutenir Pradon. Madame Deshoulières pouvoit croire que Corneille, sous quelques rapports, étoit supérieur à tout autre; mais il étoit peu digne d'elle d'avoir jamais songé à mettre Pradon en parallèle avec Racine; et l'on ne sauroit lui pardonner le sonnet (\*) qu'elle

---

(\*) Dans un fauteuil doré, Phédre, tremblante et blême,  
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien;  
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien,  
Contre l'affreux dessein d'attenter à soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime;  
Rien ne change son cœur ni son chaste maintien:  
La nourrice l'accuse, elle s'en punit bien.  
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

Une grosse Aricie, au cuir rouge, aux crins blonds,  
N'est là que pour montrer deux énormes tetons,  
Que, malgré sa froideur, Hippolyte idolâtre.

Il meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats;  
Et Phédre, après avoir pris de la mort-aux-rats,  
Vient en se confessant mourir sur le théâtre.

fit pour jeter du ridicule sur la *Phédre* de Racine, le chef-d'œuvre peut-être de ce grand poète.

Madame Deshoulières, qui s'étoit distinguée dans des morceaux détachés, voulut entreprendre des pièces qui demandoient tout l'art de la composition. Elle écrivit un opera, ensuite une comédie; et puis, prenant un vol encore plus élevé, elle donna deux tragédies, *Genseric, roi des Vandales*, et *Jules Antoine*; elle en prit les sujets dans le roman d'*Astrée* et dans celui de *Cléopâtre*. Mais l'enthousiasme étant passé, elle devint un juge sévère de ses propres ouvrages; elle avoua franchement ses défauts, et abandonna pour toujours le genre dramatique.

En 1684, l'académie de Padoue l'agrégea à son corps; et le savant Charles Patin (\*), l'un de ses membres, fut chargé de lui en donner l'avis. En 1689, l'académie d'Arles la reçut aussi au nombre de ses membres. L'académie française ne pouvant pas, selon les règles, l'admettre dans cette compagnie, faisoit lire

---

(\*) Homme de talens supérieurs. Né à Paris, en 1663, il mourut à Padoue, en 1694. Il avoit été obligé de s'expatrier, pour avoir écrit et répandu un ouvrage satyrique.



plusieurs de ses ouvrages dans les séances publiques, comme un hommage rendu à son génie et à ses talens.

Elle fut attaquée en 1682 d'un cancer au sein, qui continua d'empirer. Il paroît qu'au commencement de l'année 1686, ses souffrances étoient extrêmes; mais ses peines, au lieu de l'abattre, ranimèrent sa piété, et ne changèrent point son caractère. C'est pendant le cours de cette cruelle maladie qu'elle composa une partie de ses meilleurs ouvrages. En 1693, elle perdit M. Deshoulières, qui mourut à Paris à l'âge de soixante-douze ans; ils avoient été unis pendant quarante-deux ans, et avoient eu trois filles et un fils. Deux des filles, comme je l'ai déjà observé, s'étoient faites religieuses; l'autre est mademoiselle Deshoulières dont je parlerai. Au commencement de janvier 1694, le mal dont madame Deshoulières étoit affligée fit des progrès alarmans. *Lorsqu'elle vit la mort s'approcher de près, elle demanda les secours de la religion; et s'étant confessée et fait administrer les saints sacremens, elle cessa de souffrir et de vivre, le 17 février 1694, à l'âge de soixante ans.*

Son fils ne lui survécut que quelques mois; il mourut dans le mois d'août de la même

année. Il étoit officier dans le corps du génie. Son peu de conduite avoit donné du chagrin à sa famille; *mais comme le principe en étoit beaucoup d'esprit et trop de vivacité*, l'application avoit succédé, et *M. de Vauban avoit conçu les meilleures espérances de lui.*

Madame Deshoulières, à toutes ses autres qualités, joignoit celles d'amie fidelle et généreuse, d'épouse attachée à ses devoirs, et de tendre mère. Avec tout ce qu'on s'attend de trouver dans un homme instruit, elle possédoit toutes les qualités qui forment les charmes de son sexe. Cependant, pour montrer encore l'esprit d'intolérance qui régnoit alors, même dans les âmes les plus sensibles, elle célébra, comme Quinault, la révocation de l'édit de Nantes, et plaça cet acte parmi les plus beaux monumens de la gloire de Louis XIV.

Il y a de madame Deshoulières des bagatelles très-jolies et très-ingénieuses, telles que l'épître de Gas, son épagueul, à Courte-Oreille, tournebroche de M.....

Mais ses idylles passent pour le meilleur de ses ouvrages.

« A l'époque où nos succès, dans tous les » genres dramatiques, fondèrent à jamais la

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 391

» gloire littéraire de la nation, la poésie pas-  
» torale, dont les tableaux ne présentent or-  
» dinairement qu'un drame simple et rustique,  
» eut parmi nous un moment d'éclat, qu'il  
» faut marquer par une observation et par des  
» regrets. Il semble en effet que la nature,  
» qui réunit autour d'un grand prince tant de  
» grands hommes d'un génie si différent, ait  
» voulu que, dans le même temps où Molière  
» et Bossuet, Corneille et Fénelon, Racine et  
» La Bruyère, Pascal et La Fontaine, fixoient  
» la langue française par leurs chefs-d'œuvre,  
» madame Deshoulières l'enrichît aussi de quel-  
» ques idylles, les seules qu'on relise encore  
» avec un véritable plaisir (\*). »

L E R U I S S E A U.

IDYLLE. — En 1684.

Ruisseau, nous paroissions avoir un même sort ;  
D'un cours précipité, nous allons l'un et l'autre,  
    Vous à la mer, nous à la mort.  
Mais, hélas ! que d'ailleurs je vois peu de rapport  
    Entre votre course et la nôtre !  
Vous vous abandonnez, sans remords, sans terreur,  
    A votre pente naturelle ;

---

(\*) Mercure de France.

Point de loi parmi vous ne la rend criminelle.  
La vieillesse, chez vous, n'a rien qui fasse horreur :  
Près de la fin de votre course,  
Vous êtes plus fort et plus beau  
Que vous n'étiez à votre source ;  
Vous retrouvez toujours quelque agrément nouveau.  
Si de ces paisibles bocages  
La fraîcheur de vos eaux augmente les appas,  
Votre bienfait ne se perd pas :  
Par de délicieux ombrages,  
Ils embellissent vos rivages.  
Sur un sable brillant, entre des prés fleuris,  
Coule votre onde toujours pure ;  
Mille et mille poissons, dans votre sein nourris,  
Ne vous attirent point de chagrins, de mépris :  
Avec tant de bonheur, d'où vient votre murmure ?  
Hélas ! votre sort est si doux !  
Taisez-vous, ruisseau ; c'est à nous  
A nous plaindre de la nature.  
De tant de passions que nourrit notre cœur,  
Apprenez qu'il n'en est pas une  
Qui ne traîne après soi le trouble, la douleur,  
Le repentir ou l'infortune.  
Elles déchirent nuit et jour  
Les cœurs dont elles sont maîtresses ;  
Mais de ces fatales foiblesses  
La plus à craindre, c'est l'amour.  
Ses douceurs même sont cruelles :  
Elles font cependant l'objet de tous les vœux ;  
Tous les autres plaisirs ne touchent point sans elles.  
Mais des plus forts liens le temps use les nœuds,

Et

Et le cœur le plus amoureux  
Devient tranquille, ou passe à des amours nouvelles.  
Ruisseau, que vous êtes heureux!  
Il n'est point parmi vous de ruisseaux infidèles.  
Lorsque les ordres absolus  
De l'Être indépendant qui gouverne le monde,  
Font qu'un autre ruisseau se mêle avec votre onde,  
Quand vous êtes unis, vous ne vous quittez plus.  
A ce que vous voulez, jamais il ne s'oppose :  
Dans votre sein il cherche à s'abyster ;  
Vous et lui, jusques à la mer,  
Vous n'êtes qu'une même chose.  
De toute sorte d'unions  
Que notre vie est éloignée!  
De trahisons, d'horreurs et de dissensions,  
Elle est toujours accompagnée.  
Qu'avez-vous mérité, ruisseau tranquille et doux,  
Pour être mieux traité que nous?  
Qu'on ne me vante point ces biens imaginaires,  
Ces prérogatives, ces droits,  
Qu'inventa notre orgueil pour masquer nos misères :  
C'est lui seul qui nous dit que, par un juste choix,  
Le Ciel mit, en formant les hommes,  
Les autres êtres sous leurs loix.  
A ne nous point flatter, nous sommes  
Leurs tyrans plutôt que leurs rois.  
Pourquoi vous mettre à la torture ?  
Pourquoi vous renfermer dans cent canaux divers?  
Et pourquoi renverser l'ordre de la nature,  
En vous forçant de jaillir dans les airs ?

Si tout doit obéir à nos ordres suprêmes,  
Si tout est fait pour nous, s'il ne faut que vouloir,  
Que n'employons-nous mieux ce souverain pouvoir?  
Que ne régnerons-nous sur nous-mêmes?

Mais, hélas! de ses sens esclave malheureux,  
L'homme ose se dire le maître  
Des animaux, qui sont peut-être  
Plus libres qu'il ne l'est, plus doux, plus généreux,  
Et dont la foiblesse a fait naître  
Cet empire insolent qu'il usurpe sur eux.

Mais, que fais-je? où va me conduire  
La pitié des rigneurs dont contre eux nous usons?  
Ai-je quelque espoir de détruire  
Des erreurs où nous nous plaisons?

Non, pour l'orgueil et pour les injustices  
Le cœur humain semble être fait.  
Tandis qu'on se pardonne aisément tous les vices,  
On n'en peut souffrir le portrait.  
Hélas! on n'a plus rien à craindre;  
Les vices n'ont plus de censeur.

Le monde n'est rempli que de lâches flatteurs:  
Savoir vivre, c'est savoir feindre.  
Ruisseau, ce n'est plus que chez vous  
Qu'on trouve encor de la franchise:

On y voit la laideur ou la beauté qu'en nous  
La bizarre nature a mise.  
Aucun défaut ne s'y déguise;

Aux rois comme aux bergers, vous les reprochez tous.  
Aussi ne consulte-t-on guère  
De vos tranquilles eaux le fidèle cristal.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 395

On évite de même un ami trop sincère :  
Ce déplorable goût est le goût général.  
Les leçons font rougir, personne ne les souffre ;  
Le fourbe veut paroître homme de probité.  
    Enfin, dans cet horrible gouffre  
    De misère et de vanité,  
    Je me perds ; et plus j'envisage  
La foiblesse de l'homme et sa malignité,  
    Et moins, de la Divinité,  
    En lui je reconnois l'image.  
Courez, ruisseau, courez ; fuyez-nous, reportez  
Vos ondes dans le sein des mers dont vous sortez ;  
Tandis que , pour remplir la dure destinée  
    Où nous sommes assujettis ,  
Nous irons reporter la vie infortunée  
    Que le hasard nous a donnée ,  
Dans le sein du néant d'où nous sommes sortis.

M. de La Harpe, dans sa critique des œuvres de madame Deshoulières, est très-peu indulgent, et peut-être un peu trop minutieux. On peut croire qu'il étoit fort peu disposé à la louer, lorsqu'il dit : « De cette éclogue, des » trois idylles que j'ai préférées aux autres, et » des vers adressés à ses enfans, *dans ces prés* » *fleuris*, je composerois la couronne poétique » de madame Deshoulières. » En la comparant avec Ségrais, il fait cette distinction : « Sé- » grais a plus de talent poétique que madame

» Deshoulières, quoique celle-ci, qui écrivoit  
» trente ans plus tard, ait une diction plus  
» pure. » Mais il observe : « Il n'y a plus guère  
» que les gens-de-lettres qui connoissent Sé-  
» grais. » Cependant tout le monde connoît  
madame Deshoulières; et pourquoi la connoît-  
on? C'est qu'elle plait, et plaira toujours. Voici  
l'éclogue dont M. de La Harpe parle, ainsi  
que les vers de madame Deshoulières à ses  
enfans.

É C L O G U E.

La terre fatiguée, impuissante, inutile,  
Préparoit à l'hiver un triomphe facile.  
Le soleil sans éclat précipitant son cours,  
Rendoit déjà les nuits plus longues que les jours;  
Quand la bergère Iris, de mille appas ornée,  
Et malgré tant d'appas amante infortunée,  
Regardant les buissons à demi-dépouillés :  
Vous que mes pleurs, dit-elle, ont tant de fois mouillés,  
De l'automne en courroux ressentez les outrages.  
Tombez, feuilles, tombez, vous dont les noirs ombrages  
Des plaisirs de Tyrcis faisoient la sûreté,  
Et payez le chagrin que vous m'avez coûté.  
Lieux toujours opposés au bonheur de ma vie,  
C'est ici qu'à l'amour je me suis asservie :  
Ici j'ai vu l'ingrat qui me tient sous ses lois;  
Ici j'ai soupiré pour la première fois.  
Mais tandis que pour lui je craignois mes foiblesses,  
Il appelloit son chien, l'accabloit de caresses.



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 397

Du désordre où j'étois, loin de se prévaloir,  
Le cruel ne vit rien, ou ne voulut rien voir.  
Il loua mes moutons, mon habit, ma houlette;  
Il m'offrit de chanter un air sur sa musette;  
Il voulut m'enseigner quelle herbe va paissant,  
Pour reprendre sa force, un troupeau languissant;  
Ce que fait le soleil des vapeurs qu'il attire :  
N'avoit-il rien, hélas! de plus doux à me dire?

*Vers allégoriques à ses enfans.*

Dans ces prés fleuris  
Qu'arrose la Seine,  
Cherchez qui vous mène,  
Mes chères brebis.  
J'ai fait, pour vous rendre  
Le destin plus doux,  
Ce qu'on peut attendre  
D'une amitié tendre;  
Mais son long courroux  
Détruit, empoisonne  
Tous mes soins pour vous,  
Et vous abandonne  
Aux fureurs des loups.  
Seriez-vous leur proie,  
Aimable troupeau,  
Vous, de ce hameau  
L'honneur et la joie;  
Vous qui, gras et beau,  
Me donniez sans cesse,  
Sur l'herbette épaisse,  
Un plaisir nouveau?

ESSAIS SUR LA

Que je vous regrette !  
Mais il faut céder :  
Sans chien , sans houlette ,  
Puis-je vous garder ?  
L'injuste fortune  
Me les a ravis .  
En vain j'importune  
Le Ciel par mes cris :  
Il rit de mes craintes ;  
Et sourd à mes plaintes ,  
Houlette ni chien ,  
Il ne me rend rien .  
Puissiez-vous , contentes ,  
Et sans mon secours ,  
Passer d'heureux jours ,  
Brebis innocentes ,  
Brebis , mes amours !  
Que Pan vous défende !  
Hélas ! il le sait ,  
Je ne lui demande  
Que ce seul bienfait .  
Oui , brebis chéries ,  
Qu'avec tant de soins  
J'ai toujours nourries ,  
Je prends à témoins  
Ces bois , ces prairies ,  
Que si les faveurs  
Du dieu des pasteurs  
Vous gardent d'outrages ,  
Et vous font avoir ,  
Du matin au soir ,

De gras pâturages,  
J'en conserverai,  
Tant que je vivrai,  
La douce mémoire ;  
Et que mes chansons,  
En mille façons,  
Porteront sa gloire,  
Du rivage heureux  
Où, vif et pompeux,  
L'astre qui mesure  
Les nuits et les jours,  
Commencant son cours,  
Rend à la nature  
Toute sa parure,  
Jusqu'en ces climats  
Où, sans doute las  
D'éclairer le monde,  
Il va chez Thétis,  
Rallumer dans l'onde  
Ses feux amortis.

Sa fille, Antoinette-Thérèse Deshoulières, naquit à Paris, en 1662. Elle montra, dès sa plus tendre jeunesse, des dispositions pour la poésie; et Corneille, Benserade, et quelques autres des meilleurs poètes de ce temps, ainsi que sa mère, lui donnèrent des leçons.

Lorsqu'elle étoit encore très-jeune, Benserade lui écrivit un sonnet, qui commence ainsi :

400      E S S A I S   S U R   L A

Fille d'une merveille , et merveille elle-même ,  
Deshoulières va joindre à ses charmes divers  
Les charmes du Parnasse ; et déjà de ses vers , *etc.*

.....

Mais elle n'avoit point le génie de sa mère. Elle écrivoit mieux en prose qu'en vers. Cependant une ode qu'elle composa , et qui fut publiée en 1688 , sur la fondation de Saint-Cyr et l'établissement des cadets , remporta le prix à l'académie française , quoique Fontenelle eût écrit sur le même sujet. Elle n'avoit pas non plus à l'extérieur les agrémens de sa mère ; mais on nous dit que ses yeux étoient vifs et gracieux ; que ses manières étoient aisées et nobles , sa conversation spirituelle et agréable , et qu'elle plaisoit sans être belle. Elle étoit passionnément aimée par un M. de Caze , et elle répondit à son amour. On sait seulement qu'il étoit au service , et qu'il fut tué en 1692. Voici des vers qu'elle composa à l'occasion de son départ pour l'armée ; elle ne le revit plus.

A L' A U R O R E .

Ah ! ne te presse point , Déesse , de paroître ;  
Pour partir , mon berger n'attend que ton retour :  
    Il me laisse ; et tout plein d'amour ,  
Peut-être , comme moi , craint-il de voir renaître  
    Les brillantes clartés du jour.

Arrête !

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 401

Arrête! Je frémis, ta présence m'étonne.  
Que me présage, hélas! ce douloureux effroi?  
On diroit que Tyrsis pour toujours m'abandonne :  
Que puis-je imaginer de plus affreux pour moi ?

*Elle ne cachoit pas une passion qui étoit fondée sur la vertu, ni des regrets qui prouvoient sa candeur et sa sensibilité.* Elle dit sur sa mort :

J'ai perdu ce que j'aime, et je respire encore!  
Est-ce assez, quand Tyrsis vient de perdre le jour,  
Qu'un affreux chagrin me dévore?  
Ne dois-je que des pleurs à son fidèle amour ?

Pourquoi faut-il, hélas! qu'une loi trop sévère  
Nous fasse, malgré nous, survivre à nos malheurs?  
Pourquoi nous dérober cette heureuse chimère,  
Dont le charme a séduit tant d'héroïques cœurs?

Tyrsis, je n'aurois qu'à te suivre :  
Mon repos aujourd'hui dépendroit seul de moi;  
Et j'écouterois sans effroi  
La cruelle raison qui m'ordonne de vivre,  
Quand, malgré mon amour, je ne vis plus pour toi!

Tristes réflexions de ma douleur mortelle,  
Redoublez, s'il se peut, vos pénibles horreurs;  
Prêtez ce secours à mes pleurs :  
Ce cœur malheureux et fidèle  
N'attend plus que de vous la fin de ses douleurs.

Elle fut attaquée de la même maladie qui

emporta sa mère. Après plusieurs mois de souffrances, elle mourut à Paris dans le mois d'août 1718, âgée de cinquante-six ans, et fut inhumée dans l'église de Saint-Roch, auprès de sa mère.

Q U I N A U L T.

Philippe Quinault naquit à Paris, d'une famille d'honnêtes bourgeois, en 1636. Tristan L'Hermite (\*) fut son premier maître en poésie. Il prit Quinault chez lui, et de-là ses ennemis prétendoient qu'il avoit été son domestique : pauvre et bien plate vengeance. Avant l'âge

---

(\*) Il étoit gentil-homme de La Marche. Son nom étoit François Tristan ; mais on le surnomma L'Hermite, à cause qu'il descendoit de la famille qui donna naissance au fameux Pierre L'Hermite, auteur de la première croisade. Il y a un roman de Tristan, intitulé *le Page disgracié*, qu'on regarde comme étant les mémoires de sa vie. La tragédie de *Marianne*, qui se soutient encore, est de lui. Il mourut en 1655, à cinquante-quatre ans. Voici l'épithaphe qu'il composa pour lui-même :

Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine,  
Je me flattai toujours d'une espérance vaine ;  
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur,  
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paroître ;  
Je vécus dans la peine attendant le bonheur,  
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 403

de trente ans, il donna seize pièces au théâtre, toutes en cinq actes et en vers. Sa comédie de *la Mère Coquette* a été regardée dans le temps comme une pièce la plus achevée; elle a resté au théâtre, et elle est estimée encore; mais, à l'exception de cette pièce, tout ce qu'il a écrit pour le théâtre français est bien médiocre. Sa tragédie d'*Astrate, roi de Tyr*, eut cependant un si grand succès, qu'on la joua plus de trente fois de suite. Boileau la ridiculisa par ces vers :

C'est-là ce qu'on appelle un ouvrage achevé :  
Sur-tout, l'anneau royal me paroît bien trouvé.  
Son sujet est conduit d'une belle manière ;  
Et chaque acte, en sa pièce, est une pièce entière.

Boileau disoit dans une autre occasion, que, dans les tragédies de Quinault, tout, jusqu'à *je vous hais*, se disoit tendrement. Il abandonna donc la tragédie et la comédie, et adopta le genre lyrique de l'opéra, où il surpassa tous

---

On mit au bas de son portrait, peint par Guernier, ces vers-ci :

Elevé dans la cour dès ma tendre jeunesse,  
J'abordai la Fortune, et n'en eus jamais rien;  
Car j'aimai la Vertu, cette ingrate maîtresse,  
Qui fait braver la peine et mépriser le bien.

les poètes de sa nation. Il étoit aimable, doux, sensible, et ses ouvrages portent l'empreinte de son caractère. Sa pensée est toujours claire, souvent ingénieuse ; son expression pure ; et l'on admire le tour naturel de son style. *Il paroit rarement animé par le génie poétique, mais très-familiarisé avec les graces ;* et personne n'a mieux démontré que lui, combien on peut rendre la langue française souple et pliante.

Ce fut après que ses opera parurent, et même après la mort de Quinault, que Boileau lui rendit plus de justice qu'il n'avoit fait auparavant.

« Quinault, dit-il, avoit beaucoup d'esprit, » et un talent tout particulier pour faire des » vers bons à être mis en chant ; mais ces vers » n'étoient pas d'une grande force, ni d'une » grande élévation. . . . .

» Dans le temps où j'écrivois contre lui, nous » étions tous deux fort jeunes, et il n'avoit pas » fait alors beaucoup d'ouvrages, tels que ceux » qui lui ont acquis dans la suite une juste » réputation. »

Lully, l'Orphée de ce temps-là, le préféroit à tous les autres poètes ; *il trouvoit en lui une oreille délicate, et une extrême docilité.* On prétend même qu'il lui a fait souvent sacrifier



LITTÉRATURE FRANÇAISE. 405

de beaux vers pour seconder ses compositions musicales. Tous ses opera sont précédés de prologues consacrés aux louanges de Louis XIV. Ses opera les plus estimés sont *Alceste*, *Thésée*, *Roland*, *Atys*, et sur-tout *Armide*.

En 1670, il fut élu membre de l'académie française, et son discours de réception fut très-admiré. Il eut une autre occasion remarquable, pour déployer ses talens comme orateur. Ayant été envoyé à la tête d'une députation de l'académie pour complimenter le roi sur ses conquêtes, comme il alloit commencer sa harangue, il apprit la nouvelle très-inattendue de la mort de M. de Turenne, et il en parla, sans être préparé, avec une éloquence si touchante et si naturelle, que tous ceux qui étoient présens furent extraordinairement affectés.

A l'âge de cinquante-trois ans, il tomba dans une maladie de langueur. La mort de Lully, l'année précédente, l'avoit beaucoup frappé. Il voulut se préparer pour cet événement qui termine notre vaine, courte, et toujours incertaine carrière. Quinault étoit pénétré des plus profonds sentimens de la religion. Mais ce qui marque l'esprit de ce temps-là en matière de dévotion, et qui montre combien les personnes les plus dévotes, les plus

Depuis qu'une nymphe inconstante  
A trahi son amour et m'a manqué de foi ,  
Ces lieux jadis si beaux n'ont plus rien qui m'enchanter.  
Ce que j'aime a changé , tout a changé pour moi.

L'inconstante n'a plus l'empressement extrême  
De cet amour naissant qui répondoit au mien ;  
Son changement paroît en dépit d'elle-même :

Je ne le connois que trop bien.

Sa bouche quelquefois dit encor qu'elle m'aime ;  
Mais son cœur ni ses yeux ne m'en disent plus rien.

Ce fut dans ces vallons , où , par mille détours ,  
L'Inachus prend plaisir à prolonger son cours ;

Ce fut sur ce charmant rivage

Que sa fille volage

Me promit de m'aimer toujours.

Le zéphyr fut témoin , l'onde fut attentive ,  
Quand la nymphe jura de ne changer jamais ;  
Mais le zéphyr léger et l'onde fugitive  
Ont bientôt emporté les sermens qu'elle a faits.

Vous juriez autrefois que cette onde rebelle  
Se feroit vers sa source une route nouvelle ,  
Plutôt qu'on ne verroit votre cœur dégagé.  
Voyez couler ces flots dans cette vaste plaine ;  
C'est le même penchant qui toujours les entraîne :  
Leur cours ne change point , et vous avez changé.

Le mal de mes rivaux n'égale point ma peine.  
La douce illusion d'une espérance vaine

Ne les fait point tomber du faite du bonheur :  
Aucun d'eux comme moi n'a perdu votre cœur.

. . . . .

*Isis, act. 1. sc. 2.*

*Alceste*, quoique regardé comme plus foible que quelques autres opera de Quinault, a de grandes beautés. Voltaire cite comme telles ce que dit Hercule à Pluton, et ce que chantent les suivans de Pluton.

Si c'est te faire outrage  
D'entrer par force dans ta cour,  
Pardonne à mon courage,  
Et fais grace à l'amour.

*Les suivans.*

Tout mortel doit ici paroître :  
On ne peut naître  
Que pour mourir.  
De cent maux le trépas délivre :  
Qui cherche à vivre,  
Cherche à souffrir.  
Venez tous sur nos sombres bords.  
Le repos qu'on desire,  
Ne tient son empire  
Que dans le séjour des morts.  
Chacun vient ici-bas prendre place :  
Sans cesse on y passe;  
Jamais on n'en sort.

C'est

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 409

C'est pour tous une loi nécessaire.

L'effort qu'on peut faire ,

N'est qu'un vain effort.

Est-on sage

De fuir ce passage ?

C'est un orage

Qui mène au port.

« Voltaire », dit M. de La Harpe, « avoit  
» une admiration particulière pour le quatrième  
» acte de *Roland*. Il le regardoit comme une  
» des productions les plus heureuses du talent  
» dramatique; et il est difficile de n'être pas  
» de l'avis d'un si bon juge en cette matière.  
» C'est sans doute une situation vraiment théâ-  
» trale, que celle de Roland, qui vient, plein  
» de l'espérance et de la joie de l'amour, au  
» rendez-vous indiqué par Angélique, et qui  
» trouve à chaque pas les preuves de sa trahison.  
» La gaieté naïve des bergers qui célèbrent les  
» amours d'Angélique et de Médor, et déchi-  
» rent innocemment le cœur du malheureux  
» héros, forme un nouveau contraste avec la  
» fureur sombre qui le possède.

R O L A N D.

Où suis-je, juste ciel ! où suis-je, malheureux! *etc.*

» Qui n'a pas entendu répéter cent fois, par

I.

F ff

410           ESSAIS SUR LA

» ceux qui ont l'oreille sensible à la mélodie  
» des vers lyriques, ce monologue de Roland?

Ah ! j'attendrai long-temps : la nuit est loin encore.

Quoi ! le soleil veut-il luire toujours ?

Jaloux de mon bonheur, il prolonge son cours

Pour retarder la beauté que j'adore.

O nuit ! favorisez mes desirs amoureux !

Pressez l'astre du jour de descendre dans l'onde ;

Déployez dans les airs vos voiles ténébreux :

Je ne troublerai plus , par mes cris douloureux ,

Votre tranquillité profonde.

Le charmant objet de mes vœux

N'attend que vous pour rendre heureux

Le plus fidèle amant du monde.

O nuit ! favorisez mes desirs amoureux !

» Ce poète a tellement soigné le quatrième  
» acte, que le style en est soutenu jusque dans  
» les paroles des divertissemens, si souvent né-  
» gligées dans Quinault, et qui sont ici pleines  
» d'élégance et de douceur. Qu'on en juge par  
» celles-ci :

Quand on vient dans ce bocage,  
Peut-on s'empêcher d'aimer ?  
Que l'amour, sous cet ombrage,  
Sait bientôt nous désarmer !  
Sans effort il nous engage  
Dans les nœuds qu'il veut former.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 411

Que d'oiseaux sous ce feuillage !  
Que leur chant doit nous charmer !  
Nuit et jour par leur ramage  
Leur amour sait s'exprimer.  
Quand on vient dans ce bocage,  
Peut-on s'empêcher d'aimer ?

» Horace et Anacréon, n'auroient pas dés-  
» avoué la naïveté amoureuse de ces deux chan-  
» sons :

Angélique est reine, elle est belle ;  
Mais ses grandeurs ni ses appas  
Ne me rendroient pas infidèle :  
Je ne quitterois pas  
Ma bergère pour elle.

Quand des riches pays arrosés par la Seine  
Le charmant Médor seroit roi,  
Quand il pourroit quitter Angélique pour moi,  
Et me faire une grande reine,  
Non, je ne voudrois pas encor  
Quitter mon berger pour Médor.

» Quinault eut, comme Racine, ce bonheur  
» assez rare, que le dernier de ses ouvrages fut  
» aussi le plus beau. Sa muse, qui mit sur la  
» scène les fabuleux enchantemens d'Armide,  
» étoit la véritable enchanteresse : c'est là que  
» l'élégance du style est la plus continue ; que  
» les situations ont le plus d'intérêt ; qu'il y a

412            E S S A I S   S U R   L A

» le plus d'invention allégorique, le plus de  
» charmes dans les détails. . . . »

Plusieurs vers des opéra de Quinault, comme  
plusieurs des vers de Malherbe, sont devenus  
proverbes.

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

*Médée à Jason, dans Thésée.*

Songaride, ce jour est un grand jour pour vous.

*Alys.*

Louis XIV dit ce vers à madame de Maintenon, en la menant à l'autel le jour de leur mariage.

Les maux d'autrui savent nous rendre sages.

*Isis.*

J'ai tout perdu, j'attends le trépas sans effroi.

*Isis.*

La valeur, à mes yeux, a des charmes bien doux.

*Thésée.*

Je cède aux sentimens que la nature inspire.

*Thésée.*

Quinault étant regardé comme le créateur  
des tragédies lyriques en France, je finirai cet  
article par une citation des *Trois Siècles de la  
Littérature française.*

« On a reproché à sa versification trop de

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 413

» mollesse, sans faire attention qu'une versifi-  
» cation serrée et énergique auroit été déplacée  
» dans des drames, dont les sentimens tendres  
» et efféminés font le charme principal. Il est  
» donc plus coupable, à cet égard, aux yeux  
» de la morale, qu'aux yeux de la poésie. D'ail-  
» leurs, il savoit s'élever, quand les circons-  
» tances et les caractères exigeoient plus de  
» force et d'élévation. Le couplet de l'opera  
» de *Proserpine*, qui commence par ces mots,

**Les superbes géans armés contre les dieux,  
Ne nous donnent plus d'épouvante, etc.**

» n'est certainement pas foible, non plus que  
» cet autre dans la bouche de *Médée* :

**Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle ;  
Voyez le jour pour le troubler !**

**Que l'affreux désespoir, que la rage cruelle  
Prennent soin de vous rassembler.**

**Avancez, malheureux coupables,  
Soyez aujourd'hui déchainés ;**

**Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés :  
Ne soyez pas seuls misérables.**

**Ma rivale m'expose à des maux effroyables :  
Qu'elle ait part aux tourmens qui vous sont destinés !**

**Non, les enfers impitoyables**

**Ne pourront inventer des horreurs comparables  
Aux tourmens qu'elle m'a donnés.**



**« Cédons l'unique bien des cœurs infortunés :  
« Ne soyons pas seuls misérables.**

» Nous bornons là nos citations , en assurant  
» qu'il seroit aisé d'en trouver quantité d'au-  
» tres dans les opera de *Roland*, d'*Armide*, de  
» *Persée*, etc.

» Un défaut plus réel de Quinault, est d'être  
» prosaïque. A force de tendre au naturel, il  
» tombe dans une simplicité froide ou ram-  
» pante. Le naturel, il est vrai, s'énonce sans  
» effort, quand l'esprit et le cœur, qui le pro-  
» duisent par leur accord, sont profondément  
» pénétrés ; mais il n'exclut ni la noblesse, ni  
» l'élévation, ni le choix des expressions, ni  
» la finesse, ni l'élégance des tours. Tout dé-  
» pend des vrais talens qui le produisent, et de  
» l'art qui sait l'embellir. »

#### B O I L E A U.

Nicolas Boileau Despréaux, fils d'un greffier de la grand'chambre du parlement, naquit à Crône près de Paris, le 1<sup>er</sup>. novembre 1636. Il mourut à Paris le 13 mars 1711, à l'âge de soixante - quinze ans, autant estimé pour sa grande probité, pour ses actes de bienfaisance, pour son profond respect pour la religion et

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 415

ses devoirs, qu'admiré pour son génie et ses talens.

On a observé que le mérite de Boileau, comme poète et comme écrivain, consiste dans l'art de parler raison en vers harmonieux et pleins d'images; dans la pureté du langage, dans l'arrangement des idées, dans les liaisons heureuses par lesquelles il les enchaîne, et dans le naturel qui est le fruit du génie. *Outre le talent qu'il a de peindre tout ce qu'il dit, outre cet art plus difficile encore d'être tout à-la-fois hardi et naturel dans son expression poétique; une des premières qualités de son style, c'est la clarté, et cette propriété de termes qui en est inséparable.*

Dans sa neuvième épître, il dit au marquis de Seignelay :

Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,  
Sont recherchés du peuple, et reçus chez les princes?  
Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,  
Soient toujours à l'oreille également heureux;  
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,  
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure:  
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,  
Par-tout se montre aux yeux; et va saisir le cœur;  
Que le bien et le mal y sont prisés au juste;  
Que jamais un faquin n'y tient un rang auguste,

Et que mon cœur toujours conduisant mon esprit,  
Ne dit rien au lecteur qu'à lui-même il n'ait dit.  
Ma pensée au grand jour par-tout s'offre et s'expose,  
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.  
C'est par là quelquefois que ma rime surprend ;  
C'est-là ce que n'ont point Jonas ni Childebrand,  
Ni tous ces vains amas de frivoles sornettes :  
*Montre, Miroir d'amours, Amitiés, Amourettes,*  
Dont le titre souvent est l'unique soutien,  
Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien.

« Nous ne disputerons pas ici sur le métier de satyrique, proscrit par tant d'honnêtes gens et exercé par tant d'hommes intègres ; mais ceux même qui le condamnent seront forcés de convenir au moins que Boileau, en l'adoptant, a été vraiment utile aux lettres ; que, de son temps, le mauvais goût craignoit sa censure ; comme le crime craint les loix ; qu'il a fait connoître et estimer la littérature ancienne ; et que les poètes français lui sont d'autant plus redevables, qu'en leur prouvant qu'ils faisoient mal, il leur enseignoit en même temps, par ses propres écrits, comment ils pouvoient bien faire.

» Disons plus, si jamais un satyrique a été excusable par l'intention, nous osons croire que c'est Boileau. L'amour du bon goût n'étoit pas

pas seulement chez lui un principe, c'étoit une passion. Quand on connoît son caractère personnel, et qu'on a médité sur ses ouvrages, on sent qu'en faisant des satyres, il ne cherchoit pas le plaisir de dire du mal, mais qu'il ne faisoit que céder à une indignation dont il ne pouvoit se défendre à l'aspect de ce qui blessoit la raison et le bon-sens; en un mot, son fanatisme pour le bon goût le rendoit satyrique, comme la haine exagérée du vice rend misanthrope. . . .

» Il avoit bien senti tous les dangers attachés au genre qu'il adoptoit; mais il étoit rassuré par ses mœurs et sa probité. Quelqu'un lui représentant un jour qu'il se feroit beaucoup d'ennemis : *Eh bien!* répondit-il, *je serai honnête homme, et je ne les craindrai point.*

» En effet, jamais on n'osa attaquer sa probité; et si quelqu'un avoit voulu la révoquer en doute, il auroit suffi de lui citer l'anecdote suivante. Il avoit obtenu en cour de Rome un bénéfice, dont il avoit joui, pendant huit ans, d'une manière au moins profane; car il n'avoit pas même pris l'habit ecclésiastique. Le président de Lamoignon, qui étoit d'une vertu rigide, lui ayant représenté un jour qu'il ne pouvoit guère, en sûreté de conscience, garder ce bénéfice, Despréaux alla même au-delà des

intentions de M. de Lamoignon. S'étant démis d'abord entre les mains de l'évêque de Beauvais, il calcula ensuite la somme qu'il avoit eue de ce bénéfice, depuis le temps qu'il en jouissoit, et il l'employa toute à des charités;... et l'on en sait encore plus de gré à Despréaux, quand on songe qu'il passoit pour être naturellement fort économe....

» La morale de Despréaux n'étoit pas en spéculation; ses actions en étoient le résultat. N'oublions jamais qu'ayant su qu'on vouloit supprimer la pension de Corneille, il fit les démarches et les sollicitations les plus vives pour la lui faire conserver, offrant plutôt de se démettre de la sienne, qu'il disoit avoir moins méritée que ce grand homme; et qu'en un mot il ne se reposa qu'après avoir réussi. On sait aussi qu'ayant appris que Patru (\*), par

---

(\*) Olivier Patru, fils d'un procureur au parlement, naquit à Paris en 1604, et y mourut en 1681. C'est lui qui, le premier, fit un discours de remerciemens à sa réception à l'académie française, en 1640, lequel eut un si grand succès, que cette compagnie ordonna que tous ceux qui seroient reçus à l'avenir, feroient aussi un discours devant les académiciens assemblés. On lui donna le nom de Quintilien Français. Boileau, Racine, et presque tous les auteurs distingués de ce temps-là, le consultoient sur leurs

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 419

besoin, vendoit ses livres, il les acheta; et que, les ayant payés, il le pria de les garder jusqu'à sa mort. Enfin, sa bourse fut ouverte à beaucoup de gens-de-lettres, et notamment à Linière, qui alloit boire son argent au premier cabaret, où il s'amusoit quelquefois à faire un couplet contre lui.

» Sa franchise courageuse se manifestoit souvent dans ses entretiens, et il savoit l'opposer à la fierté du rang. . . . Le maréchal de La Feuillade, un des courtisans les plus assidus auprès de son maître, et l'un des plus aimés, lui montra des vers qu'il eut la franchise de ne pas trouver bons. *Vous êtes bien difficile*, lui dit le maréchal, *de ne pas approuver ce qui a paru excellent au roi et à madame la dauphine.* — *Je ne doute point*, répondit Boileau, *que le roi ne s'entende très-bien à prendre des villes et à gagner des batailles; je ne doute point que madame la dauphine ne soit*

---

ouvrages, et le prenoient pour arbitre. C'est lui que Boileau a voulu désigner lorsqu'il dit:

Faites choix d'un censeur solide et solitaire,  
Que la raison conduise et le savoir éclaire,  
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher  
L'endroit qui paroît foible et qu'on veut se cacher.

*une princesse pleine d'esprit et de lumières ; mais , avec votre permission , monsieur le maréchal , je crois me connoître en vers aussi bien qu'eux.* Le maréchal ayant rendu compte au roi de ce qu'il appeloit l'insolence de Boileau , en lui répétant ce qu'il avoit dit : *Oh ! pour cela ,* répondit le roi , *je suis fâché de vous dire que Despréaux a raison.*

» Comme il lisoit un jour devant le roi un endroit de l'histoire de ce prince , où se trouvoit le mot *rebrousser* , Louis XIV , qui n'aimoit pas ce mot , lui témoigna qu'il voudroit le voir supprimé. Quelques courtisans qui étoient présens , et Racine lui-même , furent de l'avis du roi ; mais Boileau eut la force de résister , et il soutint , sans sortir des bornes du respect , que lorsqu'il n'y avoit qu'un mot dans une langue pour exprimer une chose , il falloit toujours le conserver , tel qu'il fût (\*). »

Le roi lui demanda un jour , devant madame de Maintenon , quels auteurs avoient le mieux réussi pour la comédie ? *Je n'en connois qu'un ,* reprit Boileau , *et c'est Molière ; tous les autres n'ont fait que des farces , comme ces vilaines*

---

(\*) Annales poétiques.

*pièces de Scarron.* Au nom de Scarron, madame de Maintenon rougit. Cette imprudence fut suivie d'une autre. En déclamant un jour, en sa présence, contre la poésie burlesque, il dit au roi : *Heureusement ce goût est passé ; et on ne lit plus Scarron, même en province.* Probablement elle ne le lui pardonna pas ; car en parlant de lui et de Racine, elle disoit : *J'aime à voir Racine, il a dans le commerce toute la simplicité d'un enfant ; mais tout ce que je puis faire, c'est de lire Boileau, il est trop poète.*

Si j'ai cité des traits de la franchise, et même de la brusquerie de Boileau, on peut donner aussi beaucoup de preuves de modération, de douceur, de complaisance de sa part, et montrer qu'il savoit dans l'occasion être même courtois.

On discutoit devant Louis XIV si *grand* et *gros* étoient synonymes ; le roi disoit que non, et demanda l'avis de Boileau : *Je suis bien de l'avis de votre Majesté,* répondit-il ; *il est certain qu'il y a une très-grande différence entre Louis-le-Grand et Louis-le-Gros.*

Étant avec le roi à l'armée, et ayant appris un jour qu'il s'étoit trop exposé, il lui dit : *Sire, je suis venu vous prier, en ma qualité*



*de votre historiographe (\*), de ne pas me faire finir sitôt votre histoire.*

Le grand Condé l'invitoit souvent à Chantilly, où il se plaisoit à rassembler des gens-de-lettres, et à s'entretenir avec eux. Ce prince aimable

---

(\*) Selon madame de Caylus, ce fut madame de Montespan qui fit nommer Boileau et Racine pour écrire l'histoire de Louis XIV. Elle ajoute que ce fut encore elle qui avoit auparavant fait nommer le duc de Montausier gouverneur, ainsi que Bossuet précepteur du grand dauphin. Voici ce qu'elle écrit à ce sujet, et certainement on ne peut pas soupçonner madame de Caylus, d'après ce qu'elle dit ailleurs de madame de Montespan, d'en faire ici un trop grand éloge.

« Mais malgré ces défauts, Madame de Montespan avoit des qualités peu communes, de la grandeur d'ame, et de l'élevation dans l'esprit. Elle le fit voir dans les sujets qu'elle proposa au roi pour l'éducation de Monseigneur; elle ne songea pas seulement au temps présent, mais à l'idée que la postérité auroit de cette éducation, par le choix de ceux qui devoient y contribuer: car, en effet, si on considère le mérite et la vertu de M. de Montausier, l'esprit et le savoir de M. de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas et du roi qui fait élever si dignement son fils, et du dauphin qu'on croira savant et habile, parce qu'il le devoit être?

» Madame de Montespan, dans les mêmes vues de la gloire du roi, fit choix de M. Racine et de M. Despréaux pour en écrire l'histoire. Si c'est une flatterie, on conviendra qu'elle n'est pas d'une femme commune, ni d'une maitresse ordinaire. »

et plein de graces, se fâchoit quelquefois, quand il soutenoit un mauvais argument, et qu'on offroit des raisons qui le prouvoient tel. Dans une de ces occasions, il se fâcha contre Boileau, qui, à la fin, se tut par politesse, en disant tout bas à son voisin : *Dorénavant je serai toujours de l'avis de M. le prince quand il aura tort.*

Il étoit toujours très-exact pour tous les engagements de la société ; et si quelque raison inattendue l'empêchoit de les remplir, il avoit grand soin de s'excuser de bonne heure. Il y a une remarque de lui à cet égard, dont beaucoup de monde feroit bien de profiter. *Je ne me fais jamais attendre, dit-il, car j'ai observé que les défauts d'un homme se présentent toujours à l'esprit de celui qui l'attend.*

Madame de Sévigné dit qu'il n'étoit cruel qu'en vers. — *Concluons donc que la malignité ne fut pas dans son cœur ; et que ses emportemens, et que sa critique ne furent que les résultats de son amour pour un art qu'il honora par ses ouvrages, et par son désir de corriger et le goût et les mœurs. On le trouva toujours disposé à encourager le génie, et à rendre justice au mérite.*

Le père Bourdaloue avoit dit que les poètes,

en suivant l'impulsion de leur imagination, et souvent d'une imagination déréglée; en prenant indistinctement tous les sujets, selon leur goût, ou selon ce qu'ils croyoient convenir à leurs talens, avoient été plus nuisibles aux mœurs, qu'ils ne leur avoient été utiles. C'étoit attaquer indirectement le domaine de Boileau. Ils eurent en conséquence quelques démêlés, et des réparties assez vives ensemble; cependant Boileau avoua toujours son admiration pour Bourdaloue, et il alla souvent l'entendre prêcher. Un jeune ecclésiastique l'ayant consulté sur les modèles qu'il devoit choisir dans l'éloquence de la chaire, Boileau lui nomma Bourdaloue; et ensuite il lui recommanda d'entendre aussi l'abbé Cotin. *Mais*, s'écria le jeune homme, *que puis-je donc apprendre de l'abbé Cotin?—Le père Bourdaloue*, répliqua Boileau, *vous apprendra ce qu'il faut faire, et l'abbé Cotin, ce qu'il faut éviter.*

Lorsqu'un parti puissant se fut lié contre Racine, et voulut opposer Pradon comme son rival, et même le lui préférer, Boileau s'éleva courageusement, pour exposer au jour les manœuvres et les intrigues des ennemis de ce grand poète, et pour prévenir le public de leur malice et de leur ignorance.

Que

Que peut contre tes vers une ignorance vaine ?  
Le Parnasse français, ennobli par ta veine,  
Contre tous ces complots saura te maintenir,  
Et soulever pour toi l'équitable avenir.  
Eh ! qui, voyant un jour la douleur vertueuse  
De Phédre, malgré soi, perfide, incestueuse,  
D'un si noble travail justement étonné,  
Ne bénira d'abord le siècle fortuné  
Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,  
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles ?

Dans son épître à Racine, il fait un éloge touchant de Molière, qui, pendant son vivant, avoit également essuyé des persécutions, suscitées par des personnes envieuses de sa gloire, et par des hypocrites et de faux beaux-esprits qu'il avoit démasqués.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,  
Pour jamais sous la tombe eût renfermé Molière (\*),  
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,  
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.  
L'ignorance et l'erreur, à ses naissantes pièces,  
En habits de marquis, en robes de comtesses,  
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,  
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.  
Le commandeur vouloit la scène plus exacte ;  
Le vicomte, indigné, sortoit au second acte.

---

(\*) En faisant allusion au refus qu'on avoit fait de laisser enterrer Molière dans le cimetière de sa paroisse:

L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,  
Pour prix de ses bons-mots le condamnoit au feu ;  
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,  
Vouloit venger la cour immolée au parterre,  
Mais sitôt que, d'un trait de ses fatales mains,  
La Parque l'eût rayé du nombre des humains,  
On reconnut le prix de sa muse éclipsee ;  
L'aimable Comédie, avec lui terrassée,  
En vain d'un coup si rude espéra revenir,  
Et sur ses brodequins n'osa plus se tenir.

Le célèbre Arnauld, dans une lettre à Perrault, dit :

« Les guerres entre les auteurs passent pour  
» innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à  
» ce qui regarde la critique de la littérature,  
» la grammaire, la poésie, l'éloquence, et que  
» l'on n'y mêle point de calomnies et d'inju-  
» res personnelles. Or, que fait autre chose  
» M. Despréaux, à l'égard de tous les poètes  
» qu'il a nommés dans ses satyres, Chapelain,  
» Cotin, Pradon, Coras et autres, sinon d'  
» dire son jugement, et d'avertir le public  
» ce ne sont pas des modèles à imiter? ce  
» peut être de quelque utilité pour faire é-  
» gloire de la nation, et peut contribuer même  
» prit font honneur quand ils sont bien

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 427

» comme, au contraire, ç'a été un déshonneur  
» à la France d'avoir fait tant d'estime des pi-  
» toyables poésies de Ronsard. »

De tous ses ouvrages, ses *Eptres*, l'*Art Poétique*, le *Lutrin*, et sa neuvième satire, sont les plus estimés.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant ou sublime,  
Que toujours le bon-sens s'accorde avec la rime :  
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr ;  
La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.  
Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,  
L'esprit à la trouver aisément s'habitue ;  
Au joug de la raison sans peine elle fléchit,  
Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit.  
Mais, lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle ;  
Et pour la rattraper, le sens court après elle.  
Aimez donc la raison : que toujours vos écrits  
Empruntent d'elle seule, et leur lustre et leur prix.

*Art. poét. ch. 1.*

Boileau dans le *Lutrin*, comme Pope dans le poème de la Boucle enlevée (the Rape of the Lock), a tiré un parti étonnant du sujet le plus commun. Celui du *Lutrin* est un différend qui s'élève dans une église à Paris, entre le trésorier et le chantre. Le trésorier remplit la première dignité dans le chapitre, le chantre la seconde. Il y avoit dans le chœur un énorme

lutrin ou pupitre, sur lequel on met les livres dont on se sert pour chanter l'office. Comme il masquoit la place qu'occupoit le chantre, celui-ci le fit ôter. Le trésorier voulut le faire remettre; et de-là s'ensuivit une querelle qui anima tout le chapitre. Lisez l'*avis au lecteur* qui précède ce poëme; il en mérite la peine pour le bel éloge que Boileau y fait du premier président Lamoignon. Je ne ferai pas d'extrait du Lutrin; il faut le lire en entier. La plaisanterie, la gaieté, la critique, les éloges les plus délicats, y sont employés avec le meilleur ton, et une grande finesse.

Je citerai au hasard quelques morceaux de ses satyres.

La satire, dit-on, est un métier funeste,  
Qui plaît à quelques gens, et choque tout le reste.  
La suite en est à craindre : en ce hardi métier,  
La peur plus d'une fois fit repentir Régnier.  
Quittez ces vains plaisirs, dont l'appât vous abuse :  
A de plus doux emplois occupez votre muse ;  
Et laissez à Feuillet réformer l'univers.  
Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers ?

~~~~~  
Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire !
On sera ridicule, et je n'oserai rire !
Et qu'ont produit mes vers de si pernicious,
Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux ?

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 429

Loin de les décrier , je les ai fait paroître ;
Et souvent , sans ces vers qui les ont fait connoître ,
Leur talent dans l'oubli demeureroit caché.
Et qui sauroit , sans moi , que Cotin a prêché ?
La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre :
C'est une ombre au tableau , qui lui donne du lustre :
En les blâmant , enfin , j'ai dit ce que j'en croi ;
Et tel qui m'en reprend , en pense autant que moi.
Il a tort , dira l'un ; pourquoi faut-il qu'il nomme ?
Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
Balsac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai , s'il m'eût cru , qu'il n'eût point fait de vers.
Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose !
Voilà ce que l'on dit : et que dis-je autre chose ?
En blâmant ses écrits , ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
Ma muse , en l'attaquant , charitable et discrète ,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
Qu'on vante en lui la foi , l'honneur , la probité ;
Qu'on prise sa candeur et sa civilité ;
Qu'il soit doux , complaisant , officieux , sincère :
On le vent , j'y souscris , et suis prêt à me taire.
Mais , que pour un modèle on vante ses écrits ;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits ;
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire :
Ma bile alors s'échauffe , et je brûle d'écrire.
Et s'il ne m'est permis de le dire au papier ,
J'irai creuser la terre , et comme ce barbier ,
Faire dire aux roseaux , par un nouvel organe :
Midas , le roi Midas a des oreilles d'âne.


~~~~~  
Maudit soit le premier, dont la verve insensée,  
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,  
Et donnant à ses mots une étroite prison,  
Voulut avec la rime enchaîner la raison!  
Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,  
Mes jours, pleins de loisir, couleroient sans envie;  
Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant;  
Et comme un gras chanoine, à mon aise et content,  
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,  
La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire.  
Mon cœur, exempt de soins, libre de passion,  
Sait donner une borne à son ambition;  
Et fuyant des grandeurs la présence importune,  
Je ne vais point au Louvre adorer la fortune;  
Et je serois heureux si, pour me consumer,  
Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.

~~~~~  
La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon-sens,
Détromper les esprits des erreurs de leur temps.

Je ne citerai pas les vers faits pour être mis
au bas du portrait de Boileau, par son ami
M. Le Verrier. L'auteur y fait parler Boileau,
qui se loue lui-même d'une manière qui offense
la délicatesse des sentimens. Ceux de J. B.
Rousseau paroissent, sous tous les rapports,
beaucoup meilleurs, plus justes; et se trouvant

placés à la troisième personne, ils ne peuvent compromettre la modestie de celui dont ces vers célèbrent le mérite :

La vérité, par lui, démasqua l'artifice ;
Le faux dans ses écrits par-tout fut combattu :
Mais toujours au mérite il sut rendre justice ;
Et ses vers furent moins la satire du vice
Que l'éloge de la vertu.

L'ABBÉ DE CHAULIEU.

Guillaume Amfrye de Chaulieu naquit à Fontenay, dans le Vexin-Normand, en 1639. Les agrémens de son esprit et la gaieté de son caractère le firent rechercher par la meilleure compagnie. MM. de Vendôme le mirent à la tête de leurs affaires, et lui firent avoir près de trente mille livres de rentes en bénéfices. Le grand-prieur alloit souvent souper chez lui. Ces princes ne le traitoient point comme une personne qui dépendoit de leurs bontés, mais comme un ami.

Personne n'a possédé à un plus haut degré que l'abbé de Chaulieu, le caractère de la poésie érotique. On l'appeloit l'Anacréon du Temple ()*. Il y avoit un appartement où il

(*) Le Temple qui, depuis la révolution, n'est devenu que trop fameux, formoit autrefois la résidence du grand-

recevoit une société choisie de gens-de-lettres, et de personnes aimables. A l'âge de quatre-vingts ans, et étant aveugle, il devint amoureux de mademoiselle de Launay, depuis madame de Staal. Il mourut le 27 juin 1720, à quatre-vingt-un ans.

Par la faute des éditeurs, on trouve dans ses ouvrages des pièces qui font tort à sa réputation; mais on y trouve aussi un petit nombre de choses charmantes. Ses vers ont toujours beaucoup de grace, et quelquefois de la force. On se rappelle ce que Voltaire dit de lui dans le *Temple du Goût*:

Je vis arriver dans ce lieu
Le brillant abbé de Chaulieu,
Qui chantoit en sortant de table;
Il osoit caresser le dieu,
D'un air familier, mais aimable.
Sa vive imagination
Prodiguoit, dans sa douce ivresse,
Des beautés sans correction,
Qui choquoient un peu la justesse,
Et respiroient la passion.

J. B. Rousseau, dans une ode adressée à

maître de l'ordre des Templiers; il fut ensuite le séjour
à Paris du grand-prieur de l'ordre de Malte.

Chaulieu

Chaulieu pendant qu'il étoit à la campagne,
dit :

Veux-tu, d'un astre perfide,
Risquer les âpres chaleurs,
Et dans ton jardin aride,
Sécher, ainsi que tes fleurs?

Crois-moi, suis plutôt l'exemple
De tes amis casaniers,
Et reviens goûter, au Temple,
L'ombre de tes marronniers.

Dans ce salon pacifique,
Où président les neuf sœurs,
Un loisir philosophique
T'offre encor d'autres douceurs.

Là nous trouverons sans peine,
Avec toi, le verre en main,
L'homme après qui Diogène
Courut si long-temps en vain;

Et, dans la douce alégresse
Dont tu sais nous abreuver,
Nous puiserons la sagesse
Qu'il chercha sans la trouver.

Je citerai quelques morceaux des ouvrages
de Chaulieu, qui serviront à donner une idée
de sa manière.

Madrigal à madame D. L.....

Iris, ne craignez pas qu'une flamme nouvelle
Me fasse ailleurs porter mon choix :
L'on peut, en vous voyant, devenir infidèle ;
Mais c'est pour la dernière fois.

M A D R I G A L.

La Fare me disoit un jour, tout en colère :
Sais-tu que ta maltresse est friponne et légère ?
Romps des fers qu'en honneur tu ne peux plus porter ;
Laisse-la désormais, et songe à l'éviter.
Le conseil est très-bon, et d'un ami sincère,
Lui dis-je, et je croirois que l'on ne peut mieux faire,
Cher ami, que d'en profiter ;
Mais son esprit m'amuse, elle a l'art de me plaire ;
Et je ne l'aime plus assez pour la quitter.

Madrigal sur la mort de mademoiselle de.....

Non, je ne verrai plus Silvie :
Un sort barbare l'a ravie,
Au milieu de ses plus beaux jours.
Je ne sentirai plus la douceur de ses charmes ;
Et lorsque ses beaux yeux se ferment pour toujours,
Les miens ne sont ouverts que pour verser des larmes.

*Sur l'approbation de La Motte, donnée à
l'Œdipe de M. Arouet (*).*

O la belle approbation !
Qu'elle nous promet de merveilles !

(*) Voltaire.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 437

air riant et facile, cette finesse qui est le partage d'une personne ingénieuse et délicate; mais que son style est souvent lâche et incorrect.

V E R G I E R.

Jacques Vergier naquit à Lyon en 1657. Il vint de bonne heure à Paris, où les agrémens de son esprit le firent connoître et rechercher. Il avoit pris le petit-dahet; mais le marquis de Seignelay, ministre de la marine, lui donna en 1690 une place de commissaire dans son département. L'amour de sa liberté, et son penchant pour les plaisirs, l'empêchèrent de profiter pour sa fortune, des avantages que ses liaisons avec des personnes puissantes pouvoient lui procurer. Il avoit fait pour le service du roi quelques voyages en Angleterre; et il y accompagna le duc d'Aumont, lorsqu'il fut nommé ambassadeur à Londres en 1712. De retour de ce voyage, et après la démolition des forts de Dunkerque où il étoit commissaire-ordonnateur, il vendit, avec l'agrément du roi, sa charge, et se retira à Paris. Vivant heureux, aimé de tout le monde, et passant son temps dans la meilleure société, il fut tué

le 25 août 1720, à l'âge de soixante-dix-sept ans, d'un coup de pistolet, dans la rue du Bout-du-Monde, vers minuit, au sortir d'une maison où il avoit soupé. C'étoit dans ce temps-là que parurent les *Philippiques*, d'après le nom du régent *Philippe* d'Orléans. Au commencement, on avoit soupçonné Vergier d'être l'auteur de cette satire; et le public attribua sa mort à la vengeance du prince, l'un des hommes les moins vindicatifs. La Grange-Chancel étoit le véritable auteur des *Philippiques*. Vergier fut assassiné par un compagnon du fameux Cartouche, nommé Craqueur, qui, deux ans après, avoua ce crime parmi un grand nombre d'autres, avant d'aller au supplice (*).

Ce qui caractérise la poésie de Vergier, est une extrême facilité. Rien dans ses ouvrages n'a l'air d'avoir été travaillé; tout y porte l'empreinte d'une heureuse abondance; mais on observe qu'il est souvent foible et incorrect. Il y a de lui des choses très-spirituelles, très-gaies et très-agréables. On en trouve cependant

(*) Comme on jouoit grand jeu dans la maison où Vergier venoit de souper, la bande de Cartouche le prit pour un joueur, et le crut chargé d'argent.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 439

qui paroissent blesser un peu la bienséance.

Je donnerai des exemples de sa manière d'écrire. L'un est la réponse de Vergier à une lettre de La Fontaine, du 4 juin 1688, dans laquelle celui-ci racontoit qu'en revenant de chez M. d'Hervart à la campagne, où il avoit vu mademoiselle de Beaulieu, il s'étoit égaré sur la route.

« N'en soyez point en peine, Monsieur, le récit de vos malheurs n'a point fait verser de larmes. On a eu là-dessus toute la fermeté que vous pouviez souhaiter; et il n'est pas jusqu'à madame d'Hervart qui, toute bonne qu'elle est, n'en ait été fort divertie. Enfin, tout le monde en a ri, et personne n'en a été étonné.

Que vous vous trouviez enchanté
D'une beauté jeune et charmante,
L'aventure est peu surprenante.
Quel âge est à couvert des traits de la beauté?
Ulysse au beau parler, non moins vieux, non moins sage
Que vous pouvez l'être aujourd'hui,
Ne se vit-il pas malgré lui
Arrêté par l'amour sur maint et maint rivage?
Qu'en quittant cet objet dont vous êtes épris,
Sur le choix des chemins vous vous soyiez mépris,
L'accident est encor moins rare.
Eh! qui pourroit être surpris,
Lorsque La Fontaine s'égare?

Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs,
Mais d'erreurs pleines de sagesse :
Les plaisirs l'y guident sans cesse,
Par des chemins ornés de fleurs.
Les soins de sa famille, ou ceux de sa fortune,
Ne causent jamais son réveil.
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil.
Il se lève au matin, sans savoir pourquoi faire.
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet ;
Il se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

» On s'étonne seulement, Monsieur, que vous ne vous soyiez égaré que de trois lieues. Selon l'ordre et selon les loix du mouvement, étant une fois ébranlé, vous deviez aller sur la même ligne, tant que terre et votre cheval auroient pu vous porter, ou du moins jusqu'à ce que quelque muraille opposée à votre passage, en vous heurtant, vous fit changer de route; et cette présence d'esprit doit désormais vous justifier des distractions dont on vous accuse.

» En parlant d'Ulysse, j'ai fait réflexion que le titre d'Odyssée conviendrait peut-être mieux à vos aventures que celui d'Iliade que vous leur donnez. En effet, les erreurs de ce héros

ne

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 441

ne me paroissent pas avoir peu de rapport avec votre voyage, et je ne trouvois qu'une différence entre Ulysse et vous.

Ce héros s'exposa mille fois au trépas ;
Il parcourut les mers presque d'un bout à l'autre ,
Pour chercher son épouse et revoir ses appas :
Quels périls ne couriez-vous pas ,
Pour vous éloigner de la vôtre ?

» Mais la différence est petite ; et il falloit bien que cette comparaison eût la destinée de toutes les autres, c'est-à-dire, qu'elle clochât un peu. Vous êtes bien plus juste dans les vôtres. Celle du Printemps est charmante, et celle de l'Aurore est précieuse, et riante au possible. Enfin, l'une et l'autre sont telles, qu'elles pourroient bien vous avoir fait des affaires. Je me doute fort qu'une dame et une demoiselle, qui sont ici, ne les ont point regardées sans envie. C'est une chose étrange, dans ce sexe, que l'ambition d'être la plus belle ; mais vous avez bon moyen de vous mettre en grace.

De votre muse ravissante
Les chants, les discours séducteurs,
Appaiseront, par leurs charmes flatteurs,
Cette tempête menaçante.

i.

K k k

Un encens bien moins précieux
Que n'est celui que votre main présente,
A mille fois fléchi la colère des dieux.

» Après tout, Monsieur, c'est bien le moins que je vous doive pour vos présents, que de vous en remercier. Vous êtes le premier homme du monde pour les châteaux-en-Espagne ; et puisque vos rêveries sont si agréables, je ne m'étonne plus que vous vous y plaisiez tant. C'est un mal qui se communique ; et je vous avoue qu'en lisant votre lettre, je n'ai pu me défendre d'y tomber.

Tout indigne que je me sens
Des biens que m'ont donnés vos songes,
J'ai quelque temps abandonné mes sens
A de si doux et si plaisans mensonges.
Déjà mon esprit prévenu
De vos riches bienfaits régloit le revenu.
Déjà dressant les équipages,
Et digne nourrisson de l'aise et du sommeil,
Je me trouvois le teint plus frais et plus vermeil ;
Je me trouvois d'autres vertus encore,
Vertus d'un abbé seulement,
Et que tout autre humain ignore :
Mais enfin, en moins d'un moment,
La raison, qui nous sert bien moins à nous conduire
Qu'à nous persécuter toujours cruellement,
Est venue à mes yeux détruire,

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 443

Du faite jusqu'au fondement,
Un édifice si charmant.

*Madrigal par Vergier, en envoyant la peinture
d'un amour déguisé en cordelier, à une dame
qui avoit un cordelier pour confesseur.*

Sous un visage séculier,
L'Amour n'ayant pu vous surprendre,
Pour vous soumettre, vient de prendre
Le visage d'un cordelier.

Je ne sais point par quel augure
Il prend cette étrange figure.
Est-ce que cette robe auroit quelque vertu?
Mais enfin il en fait son habit de dimanche;
Et depuis que d'un froc il se voit revêtu,
Il croit vous tenir dans sa manche.

L A M O T T E.

Antoine Houdart de La Motte naquit à Paris, en janvier 1672. Son père, marchand chapelier, étoit du diocèse de Troyes, et y possédoit une petite terre nommée La Motte. Son fils Houdart étoit destiné pour le barreau; mais son goût pour la poésie et le théâtre le força d'y renoncer : il s'appliqua à l'étude des belles-lettres et de l'art dramatique. A l'âge de vingt-un ans, on représenta sa première pièce au

théâtre italien (*), intitulée *les Originiaux*, en trois actes, mêlée de prose et de vers, qui n'eut aucun succès. Bientôt après il se retira à La Trappe (**), où il porta l'habit pendant

(*) Il y avoit eu, du temps de Louis XIV, une troupe de comédiens italiens, qui fut renvoyée; il en revint une autre sous la régence, qui a demeuré long-temps, et à laquelle, en 1762, fut réuni l'Opera comique français; ce qui fit que ce théâtre conserva le nom de *Comédie italienne*, qu'il n'a perdu qu'après la révolution.

(**) Je crois, à ce sujet, qu'il ne seroit pas sans intérêt pour mes compatriotes, d'entrer dans quelques détails sur la *Réformation de la Trappe*, ainsi que sur un ordre qui, par cette réforme, devint si célèbre.

Armand-Jean Bouthillier de Rancé naquit à Paris, le 9 janvier 1626; il étoit neveu de Bouthillier, comte de Chavigny, ministre d'état et surintendant des finances, qui fut nommé par Louis XIII, dans son testament, membre du conseil de régence, avec le prince de Condé, le chancelier et le cardinal Mazarin. M. de Rancé étoit un des hommes de son temps, parmi les gens du monde, le plus instruit de la littérature ancienne et moderne. Étant fort jeune, il publia une édition très-estimée d'Anacréon en grec, avec des notes. Il avoit plusieurs abbayes; il aimoit les plaisirs, mais sans perdre de vue les objets auxquels aspirait son ambition. On attribue la résolution qu'il prit de se faire religieux, à une circonstance la plus extraordinaire et la plus tragique. Au retour d'un voyage, allant voir la célèbre duchesse de Montbazou, qu'il aimoit, et dont il ignoroit la mort, il monta, comme il avoit

plusieurs mois ; mais soit que sa ferveur diminuât, soit, comme on le disoit dans le temps,

coutume, par un escalier dérobé. En entrant dans son appartement, quelle fut sa surprise d'y trouver un cercueil de plomb qui renfermoit le corps de sa maîtresse ? et ce qui ajouta à l'horreur du spectacle, c'est que le cercueil s'étant trouvé trop court, la tête avoit été séparée du corps, et mise à côté dans un bassin. Cette mort si inattendue et cet aspect affreux, produisirent une révolution totale dans les sentimens de l'abbé de Rancé. Il se retira d'abord dans sa terre de Verret, près de Tours. Il se détermina ensuite à embrasser l'état monastique. Il vendit ses terres, et en donna le produit à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il ne conserva de tous ses bénéfices, que le prieuré de Boulogne et son abbaye de la Trappe. Il prit l'habit régulier dans l'abbaye de Perseigne, de l'ordre de Cîteaux ; il y fut admis, entra au noviciat en 1663, et fit profession l'année d'après, à l'âge de trente-huit ans.

Les religieux de la Trappe étant tombés dans des grands dérèglemens, l'abbé de Rancé demanda et obtint du pape des expéditions pour y établir la *réforme*. Il s'y rendit en 1664, et y établit ce qu'on appelloit la *règle de l'étroite observance*, en rappelant les religieux à leur institution, au genre de vie prescrit par leur fondateur, et qui a été strictement suivi ensuite jusqu'à ce que tous les ordres en France aient été dissous par la révolution. L'abbé de Rancé expira sur la paille, entouré de toute sa communauté, le 26 octobre 1700, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il a laissé de nombreux ouvrages. On a observé de lui, qu'il joignoit à un zèle ardent mais éclairé, le talent de la persuasion, et une grande facilité d'écrire.

Le monastère de Cîteaux fut fondé en 1058, par saint

que l'abbé de Rancé le trouvât d'une complexion trop foible pour résister aux austérités

Étienne, natif d'Angleterre, qui passa en France et se fit religieux dans le monastère des bénédictins (a) de Molesme. Il se retira ensuite dans la forêt de Cîteaux, qui n'étoit alors qu'une vaste solitude. Il y fit bâtir un monastère, et y établit des religieux sous des statuts les plus rigides. Le travail étoit le seul moyen que les *solitaires de Cîteaux* eussent pour subvenir à leurs besoins. Il y mourut le 28 mars 1154, dans une extrême vieillesse, et il fut canonisé. — En 1140, Retrou, comte de Perche, fonda, sur les frontières du Perche et de la Normandie, l'abbaye de la Trappe; il y établit des religieux de Cîteaux, et avec les mêmes statuts. Elle est située dans un grand vallon, et la forêt et les collines qui l'environnent, semblent vouloir la cacher au reste de la terre. Selon les statuts qui furent rétablis par l'abbé de Rancé, les religieux s'abstenoient de manger de la viande, du poisson, des œufs; ils ne pouvoient parler que dans certains jours et dans certaines occasions, sans la permission de leur supérieur. Ils travailloient trois heures au moins par jour, excepté quand des maladies ou leur âge les en empêchoient. Leur lit consistoit dans une paille piquée, un oreiller rempli de paille, et une couverture; jamais ils ne se déshabilloient, même lorsqu'ils étoient malades. En été ils se couchoient à huit heures, et en hiver à sept. Ils se levoient à deux heures pour aller à matines, qui duroient jusqu'à quatre heures et demie. L'église n'étoit éclairée que d'une seule lampe qui étoit devant le grand

(a) En Angleterre on les appeloit les *moines noirs* (black friars), à cause de leur habillement.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 447

que l'ordre exigeoit, La Motte reprit ses habits séculiers et quitta ce monastère. De retour à Paris, il suivit ses anciens goûts, et reprit ses premières habitudes. Il travailla d'abord pour l'opéra, et l'on croyoit que son génie étoit plus adapté à la poésie lyrique qu'à la tragédie. Il donna une traduction de l'Illiade d'Homère, qui lui attira beaucoup de critiques (*); mais

autel. Au sortir des matines, le reste du temps étoit distribué à d'autres actes de dévotion, à la lecture, au travail des mains et aux repas. A l'heure de la réfection, tous les religieux et convers se trouvoient au réfectoire. Après le repas, ils rendoient grâces à Dieu, et alloient à l'église achever leurs prières. Au sortir de l'église, ils se retiroient dans leurs cellules. Chaque religieux creusoit peu-à-peu sa propre fosse. Avant de mourir, on le couchoit sur la paille et la cendre, où il expiroit, le crucifix entre ses bras. La réforme établie par l'abbé de Rancé attira dans ce monastère un grand nombre de gens d'une imagination ardente, rappelés par la religion au repentir de leurs désordres. Beaucoup de ces religieux, malgré les austérités qu'ils s'étoient imposées, arrivèrent, comme dans les autres monastères, à un âge très-avancé. Dans les couvens, les passions sont moins agitées que dans le monde; la vie y est plus sobre; on est moins exposé aux accidens, et dans les maladies on a moins de recours aux médicaments violens, qu'aux remèdes simples et à la diète.

(*) Houdart n'en veut qu'à la raison sublime
Qui dans Homère enchante les lecteurs;

le discours qui accompagne cet ouvrage a été regardé comme supérieurement bien fait. Madame Dacier, dans son traité *des Causes de la Corruption du Goût*, l'attaqua avec une véhémence outrée. La Motte lui répondit de la manière la plus victorieuse, dans son *Essai sur la Critique*, ouvrage plein de sel, de raison, d'agrément et de philosophie (*). La querelle s'échauffa, et partagea pour un temps tous les beaux-esprits. Enfin, leurs amis les réconcilièrent, à la grande satisfaction de La Motte, qui n'avoit jamais respiré que pour la paix. Il avoit une douceur inaltérable, et qui ne l'abandonna jamais dans aucune circonstance. Un

Mais Arouet veut encor de la rime
Désabuser le peuple des auteurs.
Ces deux rivaux, érigés en docteurs,
De poésie ont fait un nouveau code ;
Et bannissant toute règle incommode,
Vont produisant ouvrages à foison,
Où nous voyons que, pour être à la mode,
Il faut n'avoir ni rime ni raison.

J. B. ROUSSEAU.

(*) Dans ce combat sur les anciens et les modernes, madame Dacier prit les armes d'un homme érudit, d'un régent de collège, ou d'un professeur de l'Université, tandis que La Motte se défendit en femme d'esprit, galante et élevée à la cour.

jeune

jeune homme , à qui par mégarde il marcha sur le pied dans une foule , le repoussa rudement , en lui disant quelque injure. *Monsieur*, lui dit La Motte , *vous allez être bien fâché , car je suis aveugle*. Rongé de la goutte , aveugle presque depuis l'âge de trente ans , accablé enfin d'infirmités , rien n'altéra un instant sa tranquillité d'ame , cette philanthropie qu'il manifesta jusqu'à son dernier moment. Il mourut le 16 décembre 1731 , dans sa soixantième année , d'une fluxion de poitrine.

Fontenelle et La Motte , quoique faits en apparence pour être rivaux , furent toujours les amis les plus intimes. Fontenelle disoit : *C'est un beau trait dans ma vie , de n'avoir pas été jaloux de M. de La Motte*. Je citerai ici leur parallèle fait par d'Alembert. « Lorsqu'ils » se trouvoient , dit-il , dans des sociétés peu » faites pour eux , ils n'avoient ni la distraction , » ni le dédain , que la conversation auroit pu » justifier. Ils laissoient aux prétentions de la » sottise en tout genre , la plus libre carrière. » Mais Fontenelle , toujours peu pressé de parler , se contentoit d'écouter ceux qui n'étoient » pas dignes de l'entendre , et songeoit seulement à leur montrer une apparence d'appro- » bation , qui les empêchoit de prendre son

» silence pour du mépris. La Motte, plus com-
» plaisant encore, ou plus philosophe, s'appli-
» quoit à chercher, dans les hommes les plus
» sots, le côté favorable; il les mettoit sur ce
» qu'ils avoient le mieux vu, sur ce qu'ils pou-
» voient le mieux entendre, et leur procuroit,
» sans affectation, le plaisir d'étaler au-dehors
» le peu de savoir qu'ils possédoient. S'ils sor-
» toient contents d'avec Fontenelle, ils sortoient
» enchantés d'avec La Motte : flattés que le
» premier leur eût trouvé de l'esprit, mais
» ravis de s'en être trouvé bien plus avec le
» second. »

De quatre tragédies de La Motte, on n'a conservé au théâtre que celle d'*Inès de Castro*, qui a été critiquée dans le temps, mais critiquée, comme on disoit alors, *tout en pleurant*.

« Qui auroit pu deviner que le pathétique
» seroit le genre dans lequel il devoit avoir
» le succès le plus brillant et le plus durable?
» *Inès de Castro* en eut un prodigieux; et
» depuis plus de soixante ans, c'est encore une
» des tragédies les plus intéressantes de la scène
» française. Il n'y a peut-être jamais eu de
» phénomène littéraire aussi étonnant. Qu'avec
» la vivacité de sentiment dont la nature avoit

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 451

» doué Corneille, Racine, Voltaire, ils aient
» produit Cinna, Andromaque et Mérope, per-
» sonne n'aura de peine à le comprendre : mais
» la sensibilité sembloit avoir été refusée à La
» Motte, et voilà qu'il compose une tragédie
» qui fait fondre en larmes tout Paris, et dont
» l'effet est le même dans les provinces, malgré
» la médiocrité des acteurs; une tragédie dont
» le premier succès fut comparable à celui du
» Cid. Par quel art ce nouvel enchanteur a-t-il
» donc pu remplacer, en partie, ce qui lui
» manquoit? Par l'observation et l'étude. Il est
» évident qu'il avoit acquis une connoissance
» profonde du cœur humain, en recherchant
» soigneusement ce qui peut faire sur lui le
» plus d'impression. Il avoit trouvé que l'amour
» malheureux d'un côté, de l'autre l'orgueil
» du rang vaincu par la nature, étoient sus-
» ceptibles de produire le plus grand atten-
» drissement. Ce fut probablement d'après ces
» réflexions qu'il bâtit son intrigue; et l'excel-
» lence de son discernement sut tout préparer
» et tout mettre à sa place. La force des situa-
» tions de cette pièce est telle, qu'elle arrache
» quelquefois à l'auteur des traits déchirans,
» comme ce vers que dit Inès :

Eloignez mes enfans, ils irritent mes peines.

» Mais ce n'est presque jamais l'expression,
» c'est la situation qui s'empare, pour ainsi
» dire, du spectateur, et porte son émotion
» au plus haut degré. La preuve de cette vé-
» rité, c'est que ce chef-d'œuvre de combinaison
» perd infiniment de son prix à la lecture...
» Quand nous ne sommes plus témoins de ce
» qui se passe sur la scène, il faut de l'énergie,
» de l'éloquence, de la chaleur, pour nous y
» transporter par le seul pouvoir de la parole.
» Ces qualités sont le privilège du génie; et
» voilà pourquoi on doit bien se garder de
» comparer La Motte, qui ne les a jamais eues,
» aux grands écrivains qui s'échauffent dans
» leurs compositions, et dont le feu se com-
» munique à leurs lecteurs, sans qu'ils aient
» besoin de l'illusion du théâtre (*). »

« J'ai entendu », dit Montesquieu, « la pre-
» mière représentation d'*Inès de Castro*, de
» La Motte. J'ai bien vu qu'elle n'a réussi qu'à
» force d'être belle, et qu'elle a plu aux spec-
» tateurs malgré eux. On peut dire que la gran-
» deur de la tragédie, le sublime et le beau
» y règnent par-tout. Il y a un second acte
» qui, à mon goût, est plus beau que tous les

(*) Annales poétiques.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 453

» autres : j'y ai trouvé un art souvent caché,
» qui ne se dévoile pas à la première repré-
» sentation, et je me suis senti plus touché la
» dernière fois que la première. »

M. de La Harpe, après avoir montré les défauts de cette tragédie, admet *quelques beautés*. « Au reste, dit-il, quoique le style » soit si loin de répondre au sujet, il y a des » endroits où la situation a dicté à l'auteur » quelques vers naturels et touchans. . .

» Mais la scène où le sentiment parle le plus,
» c'est celle où Inès amène ses enfans ; et il
» étoit impossible qu'avec l'esprit de La Motte,
» il n'y eût pas là quelques traits de cette vé-
» rité que tous les hommes doivent sentir.

Embrassez, mes enfans, ces genoux paternels.
D'un œil compatissant regardez l'un et l'autre ;
N'y voyez point mon sang, n'y voyez que le vôtre.
Pourriez-vous refuser à leurs pleurs, à leurs cris,
La grace d'un héros, leur père et votre fils ?
Puisque la loi trahie exige une victime,
Mon sang est prêt, seigneur, pour expier mon crime.
Epuisez sur moi seule un sévère courroux ;
Mais cachez quelque temps mon sort à mon époux :
Il mourroit de douleur.

» Ce dernier sentiment est d'une délicatesse

Voici comme J. B. Rousseau, en faisant semblant de blâmer La Fontaine, loue ironiquement les fables de La Motte.

Dans les fables de La Fontaine,
Tout est naïf, simple et sans fard ;
On n'y sent ni travail ni peine,
Et le facile en fait tout l'art ;
En un mot, dans ce froid ouvrage,
Dépourvu d'esprit et de sel,
Chaque animal tient un langage
Trop conforme à son naturel.
Dans La Motte-Houdart, au contraire,
Quadrupède, insecte, poisson,
Tout prend un noble caractère
Et s'exprime du même ton.
Enfin, par son sublime organe,
Les animaux parlent si bien,
Que dans Houdart souvent un âne
Est un académicien.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU.

Rousseau est universellement considéré comme l'un des premiers poètes français; il y en a peu qui lui soient égaux, et aucun, je crois, ne l'a surpassé. *Ce grand poète est presque également célèbre par son génie et par ses malheurs : ses talens élèvent l'ame ; l'histoire de sa vie attriste l'imagination : elle*

laisse une alternative cruelle aux âmes sensibles, en offrant le spectacle de l'innocence opprimée par l'imposture, ou du génie souillé par le vice (*). Cependant, il me semble que toutes les preuves morales servent pour l'acquiescer; et nous ne finissons jamais de lire l'histoire de sa vie, qu'en partageant ses peines, et en regardant avec horreur la cruauté de ses ennemis, ainsi que l'arrêt qui l'a banni pour jamais de sa patrie.

Il étoit fils d'un cordonnier de Paris, où il naquit en 1671. Son père lui procura une excellente éducation. A l'âge de vingt ans, il s'étoit déjà distingué, et étoit recherché par des personnes du premier rang. Le maréchal de Tallard le prit pour son secrétaire, lorsqu'en 1697 il fut envoyé comme ambassadeur à Londres. De retour à Paris, il refusa un emploi dans les finances, qui lui fut offert (**). Admiré par ses talens et au-dessus du besoin, il sembloit jouir d'un sort heureux, quand un orage terrible vint éclater sur sa tête. Le café de Laurent étoit devenu le rendez-vous des

(*) Annales poétiques.

(**) Voyez l'Épître de l'abbé de Chaulieu, à cette occasion, et la réponse de Rousseau.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 457

beaux-esprits ; c'est là que se rassembloient Rousseau, La Motte, Fontenelle, Crébillon, Saurin, etc. L'opéra d'Hésione ayant paru, Rousseau fit, sur l'un des airs, des couplets satyriques contre les auteurs de cette pièce. Ces couplets en firent naître d'autres, pleins de calomnies. Les expressions les plus énergiques s'y joignoient aux mots les plus obscènes ; mais presque tous sont animés de tout le feu de la poésie. On attribua ces couplets à Rousseau ; on prétendoit y reconnoître son style ; et il avoit rendu cette accusation en quelque sorte vraisemblable, en ayant avoué franchement les premiers. Cependant il désavoua ceux-ci formellement. A la suite des brouilleries et des contestations que cette circonstance avoit produites, il accusa Saurin (*), et soutint qu'il étoit l'auteur des couplets. Saurin lui intenta un procès, et le dénonça dans le cours de la procédure comme suborneur de témoins. Saurin avoit beaucoup de protecteurs ; Rousseau s'étoit créé beaucoup d'ennemis, et il avoit aussi contre lui beaucoup de

(*) Joseph Saurin, géomètre distingué, fut un ministre protestant ; il changea de religion, et fut accusé par les calvinistes de n'en avoir aucune.

gens-de-lettres envieux de sa gloire. Le parlement trouva le crime de subornation suffisamment constaté, et condamna Rousseau à un bannissement perpétuel. Il se retira en Suisse auprès du comte Du Luc, et suivit ce ministre à Bade, lorsqu'il fut nommé plénipotentiaire pour la paix qui fut conclue entre la France et l'empereur. Quelqu'un ayant dit un jour au prince Eugène, qu'il venoit de chez M. Du Luc où Rousseau avoit récité de très-beaux vers : *Quoi, dit le prince, Rousseau est ici ! Il m'a donné l'occasion de faire des réflexions bien justes. Ce fut quelques jours après la malheureuse affaire de Dénain, que je lus son ode à la Fortune ; et j'y trouvai mon portrait au naturel dans cette strophe :*

Montrez-nous, guerriers magnanimes, etc.

Le prince Eugène l'emmena à Vienne ; mais après trois ans de séjour auprès de lui, Rousseau perdit entièrement sa faveur, étant soupçonné d'avoir eu part à quelques chansons du fameux comte de Bonneval, sur une femme que le prince aimoit. Bonneval étoit devenu l'ennemi déclaré du prince, qui, de son côté, au lieu de mépriser la haine de Bonneval, s'oublia au point de le persécuter. Rousseau

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 459

quitta Vienne, et se retira à Bruxelles, où, malgré les égards qu'on lui témoignoit, il soupira toujours après sa patrie. Ayant fait solliciter le régent en sa faveur, ce prince lui accorda la permission de revenir en France; mais Rousseau, qui insista toujours sur son innocence, ne voulut point profiter d'une grace qui n'empêchoit pas que l'arrêt qui le flétrissoit ne subsistât. Il demanda la révision de son procès, ce qu'on ne jugea pas à propos de lui accorder. En 1721, il passa en Angleterre, où il fit imprimer un recueil de ses œuvres. De retour à Bruxelles, le duc d'Arenberg l'engagea à demeurer chez lui, et lui assura une pension de quinze cents livres. Ce fut à Bruxelles où commencèrent ses querelles avec Voltaire. Rousseau l'avoit connu au collège de Louis-le-Grand. Voltaire alors parut empressé de cultiver sa connoissance, et n'avoit cessé ensuite de consulter Rousseau sur tout ce qu'il écrivoit. L'origine de l'animosité qui a eu lieu entre ces deux grands poètes, n'a jamais été bien éclaircie. Selon Rousseau, ce fut la lecture que lui fit Voltaire de son *Épître à Julie*, intitulée ensuite à *Uranie*. Il disoit que cet ouvrage lui ayant fait horreur, il ne put s'empêcher de lui en donner des marques; et que

à la dépense de son éducation. Rousseau ne pouvoit pas imaginer qu'un fait de cette nature seroit ignoré. Un homme vertueux, Racine le fils, qui se dit instruit par des personnes *dont le caractère le force de les croire*, affirme que Rousseau n'a jamais rougi de sa naissance, *quoiqu'elle lui ait été souvent reprochée, avec autant d'amertume que de bassesse, par des personnes que les talens et les lumières auroient dû armer contre un si triste préjugé. Ne savez-vous pas, disoit Voltaire à M. de...., que son père étoit cordonnier? — Non, reprit celui-ci, je le croyois fils de Pindare ou d'Horace.*

Piron lui a fait cette épitaphe :

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau ;
Le Brabant fut sa tombe, et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

Mais M. de Pompignan, ami de Rousseau, et poète pindarique comme lui, a mieux réussi dans les louanges qu'il donne à Rousseau. Il fit une très-belle ode, dont nous allons rapporter deux strophes.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 463

La France a perdu son Orphée;
Muses, dans ces momens de deuil,
Elevez le pompeux trophée
Que nous demande son cercueil.
Laissez, par de nouveaux prodiges,
D'éclatans et dignes vestiges
D'un jour marqué par vos regrets :
Ainsi le tombeau de Virgile
Est couvert du laurier fertile
Qui par vos soins ne meurt jamais.

D'une brillante et triste vie
Rousseau quitte aujourd'hui les fers,
Et, loin du ciel de sa patrie,
La mort termine ses revers.
D'où ses maux ont-ils pris leur source ?
Quelles épines, dans sa course,
Etouffoient les fleurs sous ses pas !
Quels ennuis ! quelle vie errante,
Et quelle foule renaissante
D'adversaires et de combats !

Ses amis les plus intimes, et qui lui restèrent attachés toute la vie, furent les hommes les plus estimables pour leurs mœurs et leur piété, tels que Rollin, Brumoy, Racine fils, etc. ; et il est peu probable que de tels hommes eussent conservé pour Rousseau une amitié inébranlable, s'ils ne l'eussent pas cru incapable du crime dont ses ennemis l'accusoient.

Quoique Rousseau ait composé sept comédies (quatre en vers et trois en prose), il est généralement reconnu que son génie n'étoit nullement propre au genre dramatique.

Dans quelques-unes de ses poésies, il règne sans doute un fond de misanthropie qui les dépare quelquefois; il parle trop souvent de ses ennemis; mais dans l'ode tirée du pseume CXIX, il peint ses peines dans les termes les plus touchans.

Dans ces jours destinés aux larmes,
Où mes ennemis en fureur,
Aiguisoient contre moi les armes
De l'imposture et de l'erreur;
Lorsqu'une coupable licence
Empoisonnoit mon innocence,
Le Seigneur fut mon seul recours:
J'implorai sa toute-puissance,
Et sa main vint à mon secours.

.
Et dans l'ode X, livre IV, à la Postérité, il dit:

Le Ciel, qui me créa sous le plus dur auspice,
Me donna pour tout bien l'amour de la justice,
Un génie ennemi de tout art suborneur,
Une pauvreté fière, une mâle franchise,
Instruite à détester toute fortune acquise
Aux dépens de l'honneur.

.
Ces

Ces strophes sont rapportées ici plutôt comme relatives aux malheurs de l'auteur, que pour donner une idée de ses talens. Ni l'une ni l'autre des odes d'où elles sont tirées, ne sont au nombre de celles qui sont les plus estimées. Quoiqu'il y ait de belles pensées dans celle à *la Postérité*, elle a été fort critiquée dans le temps; et l'on disoit alors que *cette lettre ne parviendroit point à son adresse*.

Mais je ne saurois mieux vous donner une idée juste du mérite de ce poète, qu'en vous renvoyant, Madame, à M. de La Harpe, qui, poète lui-même, examine les ouvrages de Rousseau par les règles de l'art, et qui, en rendant justice à ses grandes qualités, fait voir aussi où il est défectueux.

« Ses *Pseaumes*, ses belles *Odes*, ses *Cantates* avoient paru avant la fatale époque de 1710, qui l'éloigna de la France, et qui, en commençant ses malheurs, parut marquer en même temps le déclin de son génie. Il est donc juste de ranger la poésie lyrique, dans laquelle il n'a point de rival, parmi les titres de gloire qui sont propres au siècle dont je retrace le tableau.

» Rousseau en eut tous les caractères dans le genre où il a excellé, l'heureuse imitation

des anciens, la fidélité aux bons principes, la pureté de langage et du goût. *Dieu vous bénira*, lui disoit le marquis de La Fare, *car vous faites bien des vers*. Malgré cette prédiction, il éprouva bientôt que si le talent d'écrire en vers est un beau présent de la nature, ce n'est pas toujours une bénédiction du ciel.

» Bien des gens regardent ses psaumes comme ce qu'il a produit de plus parfait : c'est au moins ce qu'il paroît avoir le plus travaillé ; mais son talent est plus élevé dans ses odes, et plus varié dans ses cantates. . . .

» A l'élégance, à la noblesse, à l'harmonie, à la richesse qu'on admire dans les psaumes de Rousseau, il faut joindre cette onction qu'il avoit puisée dans l'original. Ce n'est pas qu'on ne puisse en désirer davantage, sur-tout quand on a lu les chœurs de Racine ; il y a dans ceux-ci plus de sentiment, comme il y a plus de flexibilité dans les tons, et plus d'habileté à passer continuellement de l'élévation et de la force à la douceur et à la grace, et de faire contraster la crainte et l'espérance, la plainte et les consolations. Mais il est juste aussi de remarquer que les chœurs de Racine, mélangés de toutes les sortes de rythme, se prêtoient plus facilement à cette intéressante variété : c'étoit des odes

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 467

que Rousseau vouloit faire. Il est vrai encore que dans la seule où il ait employé le mélange des rythmes, qu'il auroit peut-être pu mettre en usage plus souvent, il n'en a pas tiré, à beaucoup près, le même parti que Racine dans ses chœurs. Mais enfin, l'on peut avoir moins de sensibilité que Racine, et n'en être pas dépourvu ; et c'est encore dans ses pseumes que Rousseau en a le plus. Je n'en veux pour preuve que le cantique d'Ezéchias. . . .

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant.
Au midi de mes années,
Je touchois à mon couchant.
La mort déployant ses ailes,
Couvroit d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis ;
Et dans cette nuit funeste,
Je cherchois en vain le reste
De mes jours évauouis.

Grand Dieu ! votre main réclame
Les dons que j'en ai reçus ;
Elle vient couper la trame
Des jours qu'elle m'a tissus.
Mon dernier soleil se lève,
Et votre souffle m'enlève
De la terre des vivans,
Comme la feuille séchée,

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 469

Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage,
Sujets à même loi, subissent même sort.

» Ces derniers vers sur-tout sont trop prosaïques et trop secs. Comparez-les à cet endroit d'un discours en vers de Voltaire, qui dit précisément la même chose :

C'est du même limon que tous ont pris naissance,
Dans la même foiblesse ils traînent leur enfance;
Et le riche et le pauvre, et le foible et le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort.

La différence, puisque les idées sont les mêmes, tient uniquement à ce qu'on appelle l'intérêt de style, qualité rare, et qui rachète souvent chez Voltaire ce qu'il a de moins parfait dans d'autres parties. . . .

» Rousseau, livré à son génie et ne dépendant plus que de lui-même dans ses odes, me semble y avoir mis plus d'inspiration, une verve plus soutenue. . . .

» Les vrais modèles de la marche de l'ode en notre langue, sont dans les belles odes de Rousseau, dans celles *au comte Du Luc, au prince Eugène, au duc de Vendôme, à Malherbe*. Comparons les idées principales de ces quatre odes avec tout ce que le talent du poète y a mis, et nous comprendrons comment il

faut faire une ode. La meilleure théorie de l'art sera toujours l'analyse des bons modèles. »

M. de La Harpe, après avoir cité et examiné différens morceaux de l'ode *au comte Du Luc*, dit :

» Il continue, et fait souvenir le comte Du Luc que les dieux, en lui prodiguant leurs dons, ne l'ont pas exempté de la loi commune, qui méla pour nous les maux avec les biens; et cette idée est rendue avec la même élégance.

C'en étoit trop, hélas ! et leur tendresse avare,
Vous refusant un bien dont la douceur répare

 Tous les maux amassés,
Prit sur votre santé, par un décret funeste,
Le salaire des dons qu'à votre ame céleste
 Elle avoit dispensés.

Il rappelle tout ce que son héros a fait de mémorable; et quand il a tout dit, il se sert de l'artifice permis en poésie; il suppose qu'il n'est pas en état de remplir un si grand sujet. . .

Que ne puis-je franchir cette noble barrière !
Mais peu propre aux efforts d'une longue carrière,
 Je vais jusqu'ou je puis;
Et semblable à l'abeille en nos jardins éclore,
De différentes fleurs j'assemble et je compose
 Le miel que je produis.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 471

Sans cesse, en divers lieux errant à l'aventure,
Des spectacles nouveaux que m'offre la nature,
 Mes yeux sont égayés ;
Et tantôt dans les bois, tantôt dans les prairies,
Je promène toujours mes douces rêveries,
 Loin des chemins frayés.

Celui qui, se livrant à des guides vulgaires,
Ne détourne jamais des routes populaires
 Ses pas infructueux,
Marche plus sûrement dans une humble campagne,
Que ceux qui, plus hardis, percent de la montagne
 Les sentiers tortueux.

Toutéfois, c'est ainsi que nos maîtres célèbres
Ont dérobé leurs noms aux épaisses ténèbres
 De leur antiquité ;
Et ce n'est qu'en suivant leur périlleux exemple,
Que nous pouvons comme eux arriver jusqu'au temple
 De l'Immortalité.

» Notre poésie lyrique a pu traiter de plus
grands sujets, et offrir de plus grandes idées.
Les idées ne sont pas ce qui brille le plus dans
Rousseau ; mais pour l'ensemble et le style,
je ne connois rien dans notre langue de su-
périeur à cette ode. On peut y appercevoir
quelques taches, mais légères et en bien petit
nombre. . . .

» L'*Ode au prince Eugène* n'est pas, à beau-
coup près, aussi finie dans les détails ; plusieurs

strophes sont foibles et communes ; mais elle offre aussi des beautés du premier ordre ; et le plan, quoiqu'il y ait bien moins d'invention, est lyrique. Elle roule principalement sur cette idée, que le prince Eugène n'a rien fait pour la renommée, et tout pour le devoir et la vertu. Un auteur qui n'auroit eu que des pensées et point d'imagination, La Motte, par exemple, eût nivelé sur ce sujet des stances philosophiques. Mais le poète, qui veut parler de la Renommée, commence par la voir devant lui, et il nous la montre sous les traits que lui a prêtés Virgile.

Est-ce une illusion soudaine
Qui trompe mes regards surpris ?
Est-ce un songe dont l'ombre vaine
Trouble mes timides esprits ?
Quelle est cette déesse énorme,
Ou plutôt ce monstre difforme,
Tout couvert d'oreilles et d'yeux,
Dont la voix ressemble au tonnerre,
Et qui des pieds touchant la terre,
Cache sa tête dans les cieux ?

C'est l'inconstante Renommée,
Qui, sans cesse les yeux ouverts,
Fait sa revue accoutumée
Dans tous les coins de l'univers.

Toujours

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 473

Toujours vaine, toujours errante,
Et messagère indifférente
Des vérités et de l'erreur,
Sa voix, en merveilles féconde,
Va chez tous les peuples du monde
Semer le bruit et la terreur.

Quelle est cette troupe sans nombre
D'amans autour d'elle assidus,
Qui viennent en foule à son ombre
Rendre leurs hommages perdus?
La vanité qui les enivre,
Sans relâche s'obstine à suivre
L'éclat dont elle les séduit;
Mais bientôt leur ame orgueilleuse
Voit sa lumière frauduleuse
Changée en éternelle nuit.

O toi! qui, sans lui rendre hommage,
Et sans redouter son pouvoir,
Sus toujours de cette volage
Fixer les soins et le devoir;
Héros, des héros le modèle,
Etoit-ce pour cette infidelle
Qu'on t'a vu cherchant les hasards,
Braver mille morts toujours prêtes,
Et dans les feux et les tempêtes
Défier les fureurs de Mars?

» Le poète arrive à son héros; mais il nous
y a conduit sans l'annoncer, et à travers une
galerie de tableaux. Cette suspension qui nous

attache, est un des moyens de la poésie lyrique dans les grands sujets ; mais il faut prendre garde , en voulant irriter la curiosité, de ne pas l'impatiser. Ici, comme par-tout ailleurs, la mesure est nécessaire ; et sur-tout lorsqu'on vient au fait, il faut que nous saisissons le rapport avec ce qui a précédé. C'est ce qu'on a vu dans l'*Ode au comte Du Luc*, et ce qu'on retrouve dans celle-ci.

» Rousseau veut dire au prince Eugène que le temps et l'oubli dévorent tout ce que la sagesse et la vertu n'ont point consacré ; mais il ne s'arrête pas à l'idée morale ; elle lui fournit une peinture, et une peinture sublime.

Ce vieillard qui d'un vol agile
Fuit sans jamais être arrêté,
Le Temps, cette image immobile
De l'immobile éternité,
A peine du sein des ténèbres
Fait éclore les faits célèbres,
Qu'il les replonge dans la nuit ;
Auteur de tout ce qui doit être,
Il détruit tout ce qu'il fait naître,
A mesure qu'il le produit.

M. de La Harpe, ayant fini d'examiner les odes au comte Du Luc, au prince Eugène, à M. de Vendôme et à Malherbe, observe :

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 475

« On a pu voir dans l'analyse de ces quatre odes, malgré quelques imperfections que j'ai observées, les qualités essentielles du genre, et particulièrement l'espèce de fictions et d'épisodes qui lui conviennent. Il n'y en a point dans l'*Ode sur la Bataille de Pétervaradin*; c'est une description d'un bout à l'autre; mais elle est pleine de feu, et de la plus entraînante rapidité : la critique la plus sévère n'y pourroit presque rien reprendre. . . .

» L'ode est susceptible de tous les sujets. Il y en a d'héroïques, et ce sont celles dont je viens de faire mention; il y en a de morales, de badines, de galantes, de bachiques, etc. Horace sur-tout a fait prendre à l'ode tous les tons, et Rousseau en a essayé plusieurs. La plus célèbre de ses pièces morales est l'*Ode à la Fortune*; il y a de belles strophes, mais la marche en est trop didactique. . . .

En vain le destructeur rapide
De Marc-Antoine et de Lépide
Remplissoit l'univers d'horreurs:
Il n'eût point eu le nom d'Auguste,
Sans cet empire heureux et juste
Qui fit oublier ses fureurs.

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour;

Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit ;
Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

» Ses *Cantates* sont des morceaux achevés : c'est un genre de poésie dont il a fait présent à notre langue, et dans lequel il n'a ni modèle ni imitateur. C'est là qu'il parolt avoir eu le plus de souplesse et de flexibilité : il sait choisir ses sujets, les diversifier et les remplir ; ce sont des morceaux peu étendus, mais finis. Le récit est toujours poétique, les couplets sont toujours élégans, quelquefois même gracieux. Plusieurs de ces poésies qu'on peut appeler galantes, sont de nature à être comparées aux vers lyriques de Quinault. Rousseau a moins de sentiment et de délicatesse ; mais sa versification est bien plus soutenue et bien plus forte. La *Cantate de Circé* est un morceau à part ; elle a toute la richesse et l'élévation de ses plus belles odes, avec plus de variété : c'est un des chefs-d'œuvre de la poésie française. . . .

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 477

» On sait combien Rousseau a excellé dans l'épigramme. Tout homme d'esprit peut en faire une bonne ; mais en faire un si grand nombre sur tous les sujets, et les faire si bien, est l'ouvrage d'un talent particulier. Ce talent consiste principalement dans la tournure concise et piquante de chaque vers ; car le mot de l'épigramme est souvent d'emprunt. Il en a peu de mauvaises ; et on les trouve parmi celles qui roulent sur l'amour ou la galanterie, quoiqu'il en ait de très-bonnes, même de cette espèce. Ses épigrammes satyriques ou licencieuses sont parfaites ; et quoique dans ces dernières on puisse réussir à bien peu de frais, celles de Rousseau font voir qu'il y a dans les plus petites choses un degré qu'il est rare d'atteindre, ou du moins d'atteindre si souvent : car une saillie de débauche, quelque heureuse qu'elle soit, n'est pas un effort d'esprit. Nous avons des couplets sur ce ton, du temps de la Fronde, dont les auteurs ne sont pas même connus ; et l'on ne sait pas beaucoup de gré à Auguste de son épigramme ordurière contre Fulvie, quoique peut-être on n'en ait jamais fait une meilleure. »

Malgré les éloges que M. de La Harpe a donnés à Rousseau, éloges qu'il ne pouvoit

lui refuser, il est à soupçonner cependant que sa prédilection pour Voltaire, l'ennemi et le rival de Rousseau, l'a entraîné, dans son analyse des ouvrages de cet auteur, à employer toute la sévérité d'un censeur, avec le discernement d'un critique le plus éclairé. Je pourrais en citer quelques exemples; mais comme on trouvera peut-être cet article déjà un peu trop étendu, si vous voulez vous en convaincre, Madame, je vous prierai de lire le chapitre IX, tome VI du Cours de Littérature, intitulé : *De l'Ode et de Rousseau*.

M O N C R I F.

François-Augustin Paradis de Moncrif naquit à Paris en 1687, et y mourut en 1770. Il étoit membre de l'académie française, lecteur de la reine, et secrétaire des commandemens de M. le comte de Clermont, prince du sang. Ses qualités personnelles, ses manières aimables et polies, son ton plein de douceur, lui concilièrent un grand nombre d'amis. On a dit de son *Essai sur la nécessité et les moyens de plaire*, qu'il pratiquoit ce qu'il enseignoit.

Parmi ses poésies diverses, on admire particulièrement son conte du *Rajeunissement inutile*, plein de finesse et de grace. Son petit

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 479

roman des *Ames rivales* est très-agréablement écrit. Il a fait plusieurs chansons charmantes, entre autres la *Romance de la comtesse de Sault*, et celle d'*Alix et d'Alexis*. La chanson anacréontique, sur l'air d'un menuet de Handel, *Plus inconstant*, etc., est de lui, et non, comme on le croyoit, du régent, ni, comme on le disoit aussi, du président Hénault.

Voici une chanson pastorale, qui fera juger de son talent dans cette espèce de poésie.

Air : Triste objet des fureurs.

Contre un engagement
Je me crus affermie ;
Mais Daphnis est charmant,
Et j'en fis la folie :
Dès qu'il m'eut attendrie,
L'ingrat fut inconstant ;
Le bonheur de ma vie
N'a duré qu'un instant.

Plaire et sentir l'ardeur
D'un amour véritable,
A tout autre bonheur
Me sembloit préférable :
Raison peu secourable !
Eh quoi ! tu peux souffrir
Qu'un bien si peu durable
Fasse tant de plaisir !

Amans, votre bonheur
N'est enfin qu'un mensonge :
Mais, quelle aimable erreur,
Lorsqu'elle se prolonge !
Ah ! si je me replonge,
Amour, dans ce sommeil,
Si je fais un beau songe,
Sauve-moi du réveil.

L' A B B É M A N G E N O T.

L'abbé Mangel est auteur de plusieurs morceaux agréables, qui ont du naturel et de la simplicité. Voici une éclogue :

P H Y L L I S E T T Y R C I S.

Sur la fin d'un beau jour, une jeune bergère,
Echappée à la fin aux regards de sa mère,
Pressoit les pas tardifs de son nombreux troupeau,
Vers un bocage épais, éloigné du hameau.
L'heure d'un rendez-vous, malgré ses soins passée,
S'offroit incessamment à sa triste pensée.
Elle arrive, mais, 'ciel ! quels furent ses soucis,
De parcourir ces lieux sans y trouver Tyrcis ?
Dans son impatience, en vain elle l'appelle :
Echo seule répond à la voix de la belle ;
Mille soupçons confus allument son courroux.
Elle s'arrête enfin au plus cruel de tous.

Tyrcis ne m'aime plus ; le perfide, dit-elle,
Ne peut en même temps être heureux et fidèle :

Une

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 481

Une bergère amante est pour lui sans appas ;
Il m'aimeroit encor , si je ne l'aimois pas.
On me l'avoit bien dit , avant de le connoître :
Traitez bien un amant , il cessera de l'être.
L'amour ne peut durer qu'autant que les desirs ;
Nourri par l'espérance , il meurt par les plaisirs.
Ainsi quand il me tint un amoureux langage ,
Quoiqu'en secret mon cœur approuvât son hommage ,
Le soleil quatre fois fit mûrir nos moissons ,
Avant que je parusse écouter ses chansons.
En lui cachant l'ardeur qui dévorait mon ame ,
Que n'ai-je point souffert pour éprouver sa flamme ?
Par combien de tourmens n'ai-je pas acheté
Le chimérique espoir d'aimer en sûreté ?
Cruelle à mon berger , plus cruelle à moi-même ,
Je ne lui laissois voir qu'une rigueur extrême.
Mais un jour , jour fatal au secret de mon cœur ,
Tyrcis trop tendrement m'exprima son ardeur :
Jusqu'à quand , disoit-il , je m'en souviens encore ,
Serez-vous insensible au feu qui me dévore ?
Malgré votre beauté , craindriez-vous un jour
De me voir à quelque autre immoler votre amour ?
Ah ! grands Dieux ! si je vis sans aimer ma bergère ,
Que ma flûte , ma voix , mes vers cessent de plaire !
Qu'on me voie étouffer les oiseaux que j'instruis !
Que mes prés soient sans fleurs , et mes vergers sans fruits !
Que mes tendres brebis et mes béliers superbes
S'empoisonnent du suc des plus mortelles herbes !
Que je les abandonne à la fureur des loups ,
Et que je sois moi-même en butte à tous vos coups !

J'en jure par les Dieux , ou plutôt par vous-même ,
Phyllis , l'Amour vous rend ma déité suprême !
L'ardeur que j'ai pour vous ne finira jamais :
Croyez-en mon amour , mes sermens , vos attraits.
Son trouble , sa langueur , ses regards , son silence ,
Tout m'assuroit alors de sa persévérance.
Je ne pus résister à des coups si puissans ;
Un trouble séducteur s'empara de mes sens.
Presque sans le vouloir , éperdue , inquiète ,
A mon perfide amant j'avouai ma défaite.
Je vous aime , lui dis-je ; heureuse si mon cœur
Peut attendre du vôtre une éternelle ardeur.
A vous aimer toujours , cher Tyrcis , je m'engage ;
Que de mon tendre amour cet agneau soit le gage !
Il croîtra : que nos feux croissent ainsi que lui ;
Puissions-nous nous aimer encor plus qu'aujourd'hui !
Qui pourroit exprimer ce qu'alors nous nous dûmes ?
Reste-t-il des sermens , après ceux que nous fîmes ?
Tout ce qu'un tendre amour a de fort et de doux ,
Dans ce moment heureux se disoit entre nous.
Fugitives douceurs , instans si desirables ,
Ou soyez moins charmans , ou soyez plus durables.
A peine j'eus livré mon cœur à ses desirs ,
Que la nuit vint troubler nos innocens plaisirs.
Malgré nous il fallut nous soustraire à leurs charmes :
Je me levai , nos yeux se remplirent de larmes ;
Et pour nous séparer , en nous serrant la main ,
Nous ne pûmes tous deux prononcer qu'à demain.
Depuis cet heureux jour , avec exactitude ,
Il me prévient toujours dans cette solitude.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 483

Mais, hélas! qu'aujourd'hui je l'attends vainement!
L'ingrat n'a plus pour moi le même empressement.
Sans doute le perfide, aux pieds de quelque belle,
Se fait de ma douleur un mérite auprès d'elle;
Et pour la flatter mieux, méprisant ma beauté,
Le parjure se rit de ma crédulité.
Dieux! sur la foi desquels j'ai perdu l'innocence,
De mon perfide amant daignez tirer vengeance!

Elle achevoit ces mots, quand Tyrcis accourut.
A l'aspect du berger, son courroux disparut;
Et seulement d'un air ingénu, vif et tendre:
Seroit-ce à moi, Tyrcis, dit-elle, à vous attendre?
Bergère, reprit-il, calmez votre courroux;
J'étois sur ces gazons deux heures avant vous.
Vous arriviez enfin; mais, disgrâce imprévue!
Un loup au même instant s'est offert à ma vue!
Il entraînoit, grands Dieux! quelle alarme pour moi,
Cet agneau si chéri, gage de votre foi!
O ciel! pour mon amour quel funeste présage,
Ai-je dit! mais, cruel, je méprise ta rage;
Quoique je sois ici sans houlette, sans chien,
Tu sentiras bientôt qu'un amant ne craint rien.
Enfin, jusqu'en son fort la bête poursuivie
A perdu sous mes coups sa proie avec la vie.
J'ai vengé par sa mort nos plaisirs différés:
Pouvois-je moins punir qui nous a séparés?
La bergère, à ces mots, lui raconta ses craintes;
Le fidèle Tyrcis en fit de douces plaintes.
Phyllis pour l'appaiser, docile à ses raisons,
Par cent et cent faveurs expia ses soupçons.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 485

sous le père Porée, jésuite, professeur de rhétorique au collège de *Louis-le-Grand*. M. de Pompignan étant destiné pour la magistrature, fut d'abord avocat-général, et eut ensuite la place qu'avoit occupée son père. Tant qu'il fut à la tête de sa compagnie, il donna, par son éloquence, le plus grand poids à ses représentations au gouvernement. Mais rebuté de lutter avec les ministres, il se démit de sa charge. C'étoit un homme pieux, et dont les mœurs étoient irréprochables. Il fut le premier qui s'éleva ouvertement contre les *nouveaux philosophes*. Dans son discours de réception à l'académie française, en 1760, il les représenta comme les ennemis les plus dangereux de la religion, et montra le venin répandu dans leurs écrits (*). En rendant justice à ses intentions, l'on ne peut disconvenir que c'étoit non seulement une grande imprudence, mais une chose

(*) L'opinion est assez générale que la secte *philosophe* ne cherchoit pas seulement à détruire l'église, mais à renverser le trône, et qu'elle conjuroit depuis long-temps contre la religion et les monarques. Il n'y a nul doute sur le premier article, et un fait curieux sembleroit venir à l'appui du second. En 1775, l'université de Paris proposa pour sujet du prix fondé par J. B. Coignard : *Non magis Deo quàm Regibus infensa est*

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 487

à la raillerie, se plaisoit, malgré son zèle religieux, à lire les écrits de Voltaire contre Pompignan; et un jour que celui-ci étoit à faire sa cour, le dauphin, frappé de son maintien suffisant, dit tout bas au président Hénault qui se trouva près de lui, ces vers de Voltaire :

César n'a point d'asyle où sa cendre repose,
Et l'ami Pompignan croit être quelque chose.

M. de Pompignan continua à donner prise à son ennemi. S'étant retiré à Pompignan, il y fit consacrer l'église qu'il avoit fait reconstruire, et il fit imprimer un écrit qui exposoit toute la pompe de cette cérémonie, détaillant le nombre et la qualité de ceux qui avoient assisté à la procession, et n'oubliant pas de faire mention des jésuites. Voltaire ne passa pas cet écrit sous silence, et fit la chanson suivante, sur l'air d'une chanson faite contre un fat du temps de Louis XIV, appelé Béchamel.

Nous avons vu ce beau village
De Pompignan,
Et ce marquis brillant et sage,
Modeste et grand,
De ses vertus premier garant;
Et vive Louis,
Et Pompignan son favori!

Il a recrépi sa chapelle
Et tous ses vers ;
Il poursuit avec un saint zèle
Les gens pervers ;
Tout son clergé s'en va chantant :
Et vive Louis ,
Et Pompignan son favori !
En aumusse, un jeune jésuite
Marchoit devant ;
Gravement venoit à sa suite
Sieur Pompignan ,
En beau satin de président.
Et vive Louis ,
Et Pompignan son favori !

Voltaire imagina encore un moyen unique pour décrier les vers de Pompignan, qui a fait des cantiques sacrés, dont plusieurs, malgré les sarcasmes de Voltaire (*), sont fort estimés. Voltaire fit une strophe très-ridicule, qu'il donna sous le nom de Pompignan, et que le public crut pendant quelque temps être de lui. La voici :

Quand les fiers Israélites
Des rochers de Belphégor,
Dans les plaines moabites
S'avancèrent vers Achor,

(*) « Sacrés ils sont », disoit Voltaire, « car personne n'y touche. »

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 489

Galgala, saisi de crainte,
Abandonna son enceinte,
Fuyant vers Samaraïm ;
Et dans leurs rocs se cachèrent
Les peuples qui trébuchèrent
De Bétel à Sébaim.

Cependant l'auteur de tant de satyres et de diatribes contre Pompignan, lui avoit écrit en ces termes : « Avec quel homme-de-lettres aurois-je donc voulu être uni, sinon avec vous, Monsieur, qui joignez un goût si pur avec un talent si marqué ? Je sais que vous êtes non seulement homme-de-lettres, mais un excellent citoyen, un ami tendre : il manque à mon bonheur d'être aimé d'un homme comme vous. »

Les talens de M. de Pompignan pour la poésie lyrique, ont été universellement reconnus par tous les juges impartiaux. Peu de poètes français ont produit des morceaux plus beaux que ceux qu'on trouve dans l'ode sur la mort de J. B. Rousseau. J'en citerai deux exemples.

Quand le premier chantre du monde
Expira sur les bords glacés,
Où l'Ebre, effrayé, dans son onde,
Reçut ses membres dispersés,
Le Thrace errant sur les montagnes,
Remplit les bois et les campagnes

1.

Qq q

Du cri perçant de ses douleurs ;
Les champs de l'air en retentirent,
Et, dans les antres qui gémissent,
Le lion répandit des pleurs.

.
Le Nil a vu, sur ses rivages,
De noirs habitans des déserts
Insulter, par leurs cris sauvages,
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissans ! fureurs bizarres !
Tandis que ces monstres barbares
Pousoient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versoit des torrens de lumière
Sur ces obscurs blasphémateurs.

M. de La Harpe ayant répété cette strophe à Voltaire, sans nommer l'auteur, il s'écria : *Ah ! mon Dieu, que cela est beau !* Alors M. de La Harpe lui nomma M. de Pompignan, et Voltaire fut assez juste à cette occasion pour continuer encore à le louer.

Quoique les poésies sacrées de M. de Pompignan soient, de tous ses écrits, ceux que Voltaire a le plus cherché à couvrir de ridicule, cependant on y trouve des passages aussi beaux que ceux de l'ode dont je viens de parler. Voici encore deux exemples, l'un dans le genre lyrique, et l'autre dans le genre descriptif. Il parle de Dieu :

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 491

Fait-il entendre sa parole ?
Les cieux croulent, la mer gémit,
La foudre part, l'aquilon vole,
La terre en silence frémit.
Du seuil des portes éternelles,
Des légions d'esprits fidèles,
A sa voix, s'élancent dans l'air ;
Un zèle dévorant les guide,
Et leur essor est plus rapide
Que le feu brûlant de l'éclair.

Le morceau suivant, qui est dans le genre descriptif, paroitra d'autant plus beau, que ce genre prête moins au sublime.

Le souverain de la nature
A prévenu tous nos besoins,
Et sa plus foible créature
Est l'objet de ses tendres soins :
Il verse également la sève
Et dans le chêne qui s'élève
Et dans les humbles arbrisseaux ;
Du cèdre, voisin de la nue,
La cime orgueilleuse et touffue
Sert de base au nid des oiseaux.
Le daim léger, le cerf et le chevreuil agile
S'ouvrent sur les rochers une route facile ;
Pour eux seuls, de ces bois Dieu forma l'épaisseur ;
Et les trous tortueux de ce gravier aride,
Pour l'animal timide
Qui nourrit le chasseur.

Il entendoit quelques - unes des langues orientales. Il écrivoit aussi purement et aussi élégamment en latin qu'en français, et traduisoit, avec une facilité extrême, les meilleurs auteurs anglois, allemands et espagnols.

A l'âge de vingt-cinq ans, il donna sa tragédie de Didon, celle de toutes ses pièces la plus accueillie du public, et qui est restée au théâtre. « *La Didon de Le Franc* », dit M. de La Harpe, « jouée en 1734 avec un succès qui » s'est toujours soutenu depuis, étoit un sujet » favorable sur un théâtre où domine l'amour » touchant, sur-tout quand il est malheureux ; » et toute amante abandonnée est tellement » sûre d'exciter la pitié, que Médée elle-même, » malgré tous ses crimes, ne laisse pas d'en » inspirer. La conduite de Didon est calquée » moitié sur la Bérénice de Racine, moitié sur » l'opéra de Métastase. Le Franc a pris du » poète italien l'épisode d'Arbe, qui, sous le » personnage d'un ambassadeur, vient déclarer » son amour à la reine de Carthage, et lui » laisse le choix de la guerre ou de la paix. » Le Franc lui doit aussi l'idée heureuse de » faire triompher Énée du roi de Gétulie, avant » de s'éloigner de Carthage, ensorte que l'im- » portant service qu'il rend à Didon, couvre

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 493

» ce qu'il peut y avoir d'odieux à l'abandonner
» après les bienfaits qu'il en a reçus. Achate
» fait auprès d'Énée le même rôle que Paulin
» auprès de Titus : Paulin opposé à l'amour de
» son maître les loix de l'état et la majesté de
» l'empire ; Achate combat l'amour d'Énée par
» l'intérêt des Troyens et par les oracles qui
» les appellent à régner en Italie. Les alterna-
» tives de la passion et du devoir sont balancées
» et graduées à-peu-près de même dans les
» deux pièces ; mais la différence est grande
» dans l'exécution , qui dépendoit sur-tout de
» la poésie de style. Dans cette partie , l'auteur
» de Didon , placé entre Virgile et Racine , ne
» pouvoit pas soutenir la comparaison ; et ce
» qui fait bien sentir la supériorité de ces deux
» grands maîtres , c'est que l'imitateur , qui est
» si loin d'eux , n'est pourtant pas sans mérite.
» En général , il écrit avec assez de pureté ,
» quelquefois avec élégance et noblesse ; mais
» si l'on excepte deux ou trois morceaux , où ,
» avec l'aide de Virgile , il s'élève jusqu'au
» pathétique , il est d'ailleurs rarement au-
» dessus du médiocre . . . »

Encouragé par l'accueil que le public fit à Didon , M. de Pompignan composa une autre tragédie sous le titre de Zoraïde , que les

comédiens acceptèrent d'abord, mais qu'ils refusèrent ensuite de jouer, à moins qu'elle ne fût soumise à une seconde lecture, et à des corrections qu'ils indiqueroient. Blessé de leur ton autant que de leurs objections, il leur écrivit la lettre suivante, où il a laissé percer assurément trop d'amour-propre.

« Je suis fort surpris, Messieurs, que vous » exigiez une seconde lecture d'une tragédie » telle que Zoraïde. Si vous ne vous connoissez » pas en mérite, je me connois en procédés; » et je me souviendrai assez long-temps des » vôtres, pour ne plus m'occuper d'un théâtre » où l'on distingue si peu les personnes et les » talens.

» Je suis, Messieurs, autant que vous méritez » que je le sois, votre, etc. »

Il tint parole; il abandonna entièrement le théâtre français; mais il donna au théâtre italien sa comédie des Adieux de Mars, qui obtint de grands applaudissemens. *Elle contient une peinture fidelle des mœurs, avec une critique fine et du meilleur goût.* Il essaya aussi le genre lyrique, et donna avec succès l'opera de Léandre et Héro.

Une traduction qu'il fit de la Prière universelle

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 495

de Pope, qui parut en 1741, lui attira une lettre de reproches du chancelier d'Aguesseau, qui croyoit voir dans cet ouvrage un système de déisme le plus caractérisé. Pompignan s'empressa de se justifier auprès de ce vertueux magistrat. Dans une lettre qu'il fit imprimer dans le journal des Savans, il ne laissa subsister aucun doute sur ses sentimens religieux ; et par-là il se réconcilia parfaitement avec le chancelier.

Il a traduit de Dion Cassius le discours de Mécénas à Auguste, pour le conjurer de ne pas abdiquer l'empire, et celui d'Agrippa, pour rendre la liberté à Rome. On voit par cette traduction, qui est très-élégante, que Pompignan aimoit mieux le gouvernement monarchique que le républicain.

Plusieurs de ses ouvrages ont assurément du mérite ; mais sa tragédie de Didon, et l'ode sur la mort de Rousseau, dont j'ai donné un extrait, sont, de tout ce qu'il a écrit, je crois, les productions les plus dignes d'être admirées. Son *Voyage en Languedoc* est incontestablement inférieur à celui de Chapelle et Bachaumont ; mais on y admire le tableau qu'il fait des spectacles des Romains, ainsi que les combats de gladiateurs.

Là, nos yeux étonnés promènent leurs regards
Sur les restes pompeux du faste des Césars.
Nous contemplons l'enceinte où l'arène souillée
Par tant de sang humain dont elle fut mouillée,
Vit tant de fois le peuple ordonner le trépas
Du combattant vaincu qui lui tendoit les bras.
Quoi ! dis-je, c'est ici, sur cette même pierre
Qu'ont épargné les ans, la vengeance et la guerre,
Que ce sexe si cher au reste des mortels,
Ornement adoré de ces jeux criminels,
Venoit d'un front serein, et de meurtres avide,
Savourer à loisir un spectacle homicide ;
C'est dans ce triste lieu qu'une jeune beauté,
Ne respirant ailleurs qu'amour et volupté,
Par le geste fatal de sa main renversée,
Déclaroit sans pitié sa barbare pensée,
Et conduisoit de l'œil le poignard suspendu,
Dans le flanc d'un captif à ses pieds étendu.

M. de Pompignan mourut dans le mois de novembre 1784, à l'âge de soixante-quinze ans, d'un coup d'apoplexie. S'il avoit des faiblesses, il n'avoit point de vices. Il emporta avec lui l'estime des hommes sages et vertueux, et l'amour et les regrets de tous les habitans de sa province.

B E R N A R D.

Pierre-Joseph Bernard naquit à Grenoble, en 1710, et fut élevé au collège des jésuites à Lyon.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 497

Lyon. En 1771, il perdit entièrement la mémoire, et mourut dans cet état en 1775.

Ses poésies légères et douces, le firent appeler le *Gentil Bernard*. On admire son épître à Claudine, et la chanson de la Rose; mais l'opéra de Castor et Pollux, joué pour la première fois en 1737, est celui de ses ouvrages qui a fait le plus de sensation. La musique, qui est de Rameau, a été également admirée, et a fait long-temps les délices des Parisiens. La musique ayant changé de genre, par l'arrivée à Paris de Gluck et des compositeurs italiens, on cessa de donner les anciennes pièces; on les tourna même en ridicule. Cependant on a toujours vu, et l'on voit encore des personnes regretter ces mêmes pièces, et chanter de longues tirades de Lully et de Rameau avec un plaisir extrême.

On peut juger de la poésie de cet opéra par ce monologue :

Présent des Dieux, doux charme des humains,
O divine amitié, viens pénétrer nos âmes !
Les cœurs éclairés de tes flammes,
Avec des plaisirs purs, n'ont que des jours sereins.
C'est dans tes nœuds charmans que tout est jouissance;
Le temps ajoute encore un lustre à ta beauté :
L'amour te laisse la constance ;

1.

R r r

Et tu serois la volupté,
Si l'homme avoit son innocence.

Présent des Dieux, etc.

Il existe encore un nombre d'autres poètes français du siècle de Louis XIV, tels que Pavillon, La Lane, Sanleque, etc., que je n'ai pas cités, ne voulant désigner que ceux qui, dans les différens genres de poésie, se sont le plus distingués. Je n'ai pas parlé non plus d'un très-grand nombre d'autres poètes, qui, sous le règne de Louis XV, avoient acquis une certaine réputation : car on peut dire de la plupart de ceux de ce règne, que le foible éclat qu'ils obtinrent disparut insensiblement, et à mesure que l'influence des sociétés ou des choses qui avoient contribué à mettre ces auteurs en vogue, cessa d'avoir lieu. La règle que je me suis imposée de ne point parler des auteurs vivans, m'empêche de rendre l'hommage qui est dû aux talens et aux qualités aimables de M. l'abbé de Lille. Quoique la plupart des ouvrages qu'il a publiés jusqu'à présent, ne soient, il est vrai, que des imitations, comme ses *Jardins* et ses *Bucoliques*, cependant il en a d'autres dont il est créateur, et dans lesquels on reconnoit ce véritable génie poétique, que la nature seule peut accorder.

CHANSONS.

LES Français ont un génie qui leur est propre pour les chansons, et sur-tout pour les chansons satyriques, dans lesquelles aucune nation ne les a surpassés. Presque chaque jour, avant la révolution, il en paroissoit de nouvelles, applicables à quelque personne ou à quelque événement. Ce génie tient à plusieurs causes : à la gaieté qui caractérise la nation française ; au talent qu'elle a de saisir le ridicule et de le rendre sensible ; enfin, à la langue, qui a infiniment de mots à double entente.

Ils n'ont pas moins produit de chansons amoureuses, que de chansons satyriques ; car la galanterie eut toujours beaucoup d'influence sur les mœurs et de la cour et de la ville.

Ils ont aussi un grand nombre de chansons bachiques, parce que le goût du vin et les plaisirs de la table ont long-temps régné chez eux. Alors on chantoit à table ; mais le ton de la société étant devenu plus mesuré, ce plaisir bruyant a été banni des repas.

La ronde, qu'on distingue en ronde dansante

et en ronde bachique, est une chanson ornée d'un refrain. On dansoit en rond, et l'une des personnes dansantes chantoit une chanson, dont tous les autres répétoient les paroles : *Marlborough s'en va-t-en guerre*, etc., est une ronde. Quant à la ronde bachique, elle se chantoit toujours à table, et tous les convives étoient obligés de répéter les derniers vers du chanteur, de faire chorus.

Un recueil de chansons est en quelque sorte une histoire anecdotique ; et il y a des recueils de ce genre dans le cabinet des curieux, avec des notes explicatives. Il en existoit un très-étendu dans la bibliothèque de feu le marquis de Paulmy.

« On n'auroit pas imaginé chez les Romains », dit M. de La Harpe, « ni même chez les Athéniens, aussi légers que les Romains étoient sérieux, de trouver leur histoire dans leurs chansons. Celles d'Horace et d'Anacréon n'ont pour objet que leurs plaisirs et leurs amours ; et les guerres civiles et les proscriptions n'ont point été chez les anciens des sujets de vau-deville. . . . »

» En un mot, on peut assurer qu'il n'y a pas eu en France un seul événement public, de quelque nature qu'il fût, qui n'ait été la matière

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 501

» d'un couplet; et le Français est le peuple
» chansonnier par excellence. Il n'y a, dans
» toute son histoire, qu'une seule époque où
» il n'ait pas chanssonné; c'est celle de *la ter-*
» *reur*; mais aussi ce n'est pas une époque
» humaine, puisque ni les bourreaux, ni les
» victimes, n'ont été des hommes; et dès qu'on
» a cessé d'égorger, les Français ont recom-
» mencé à chanter. »

Le cardinal de Retz, qui connoissoit les hommes et l'art de faire effet sur eux, avoit soin d'appuyer ses manœuvres politiques de quelques chansons, qu'il commandoit à des faiseurs à ses gages. On sait que le cardinal Mazarin, en parlant du peuple, disoit, dans son langage moitié italien, moitié français : *Chantont la cansonette, ils pagaront.*

Il y a des auteurs qui se sont fait un nom par leurs chansons; tels sont Marigny, Blot, Linière et Coulange, sous le règne de Louis XIV. Il y avoit alors un air à la mode, sur lequel sont presque toutes les chansons satyriques. C'est l'air de *Joconde*; et la coupe de l'air donnoit une grande facilité. Les premières mesures servent pour l'exposition, et les autres pour le trait. Tel est le couplet de Coulange sur la noblesse.

D'Adam nous sommes tous enfans,
La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parens
Ont mené la charrue ;
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée ,
L'un a dételé le matin ,
L'autre l'après-dinée.

Vergier (*), qui est de ce règne, a fait plusieurs chansons très-jolies, et une infinité de couplets qu'on chante encore aujourd'hui, tel que celui-ci :

A UNE JEUNE DEMOISELLE.

Air de cors de chasse.

L'Amour aujourd'hui, tout en larmes,
Se plaint hautement de nous deux :
Il dit que vos yeux ont dérobé ses charmes,
Il dit que mon cœur a dérobé ses feux.
L'Amour aujourd'hui, tout en larmes,
Se plaint hautement de nous deux.

La comtesse de Murat, morte en 1716 (**), ne voulut jamais publier aucune de ses poésies, quoiqu'elle ait fait plusieurs petites pièces

(*) Voyez *Poètes*, sous l'article VERGIER.

(**) Voyez l'article ROMANS.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 503

pleines d'agrément et de finesse. Le public a retenu ce couplet-ci :

Faut-il être si volage,
Ai-je dit au doux Plaisir?
Tu nous fuis, ah ! quel dommage !
Dès qu'on a pu te saisir.
Le Plaisir tant regrettable
Me répond : rends grace aux Dieux ;
Car si j'étois plus durable,
Ils m'auroient gardé pour eux.

En voici un fait par une dame de la cour de Louis XIV, pour exprimer sa passion pour M. de Créquy :

Si je possédois la beauté
Qui brille dans Fontange ;
Si j'avois l'esprit, la gaieté
Qu'on admire en Coulange ;
Ou si j'étois, comme Conti,
Des Graces le modèle,
Tout cela seroit pour Créqui,
Dût-il m'être infidèle.

Les quatre jours de la Bergère ; ou les Lendemain ; par Du Fresny.

Phyllis, plus avare que tendre,
Ne gagnant rien à refuser,
Un jour exigea de Sylvandre
Trente moutons pour un baiser.

On y voit des *commis*

Mis

Comme des princes,

Après être *venus*

Nuds,

De leurs provinces.

A Paris, il est des beautés

Dont les bontés

Sont trop chères.

Vous qui craignez pour vos louis,

Dans ce pays,

N'allez guères :

Du duc et du *mylord*

L'or,

Là se dépense;

Là du banquier le *fond*

Fond

En diligence.

Par le même.

Air : Les Étonnemens.

Que les mortels redoutent le trépas,
Et que tout homme ait grande envie
De jouir long-temps de la vie;
Cela ne me surprend pas.
Mais que chacun à l'abrégé s'adonne,
Et que, pour en hâter le cours,
Leur expérience ait recours
Aux expédiens les plus courts :
C'est là ce qui m'étonne.

Que Cupidon suive par-tout les pas
D'une beauté qui lui résiste ;
Que, plus on fuit, plus il persiste ;
Cela ne me surprend pas.
Mais que bientôt cette ardeur l'abandonne,
Quand on lui fait un doux accueil ;
Que ce port lui serve d'écueil,
Et que son but soit son cercueil :
C'est là ce qui m'étonne.

Qu'à s'ajuster du haut jusques en bas,
Iris, pour paroître jolie,
Passe les trois quarts de la vie ;
Cela ne me surprend pas.
Mais qu'un abbé tous les jours s'amidonne,
Et qu'à pas comptés, ce poupin,
Sur la pointe d'un escarpin,
Marche toujours droit comme un pin :
C'est là ce qui m'étonne.

Qu'au Châtelet, procureurs, avocats,
Plument comme il faut une dupe,
Qui dans un procès les occupe ;
Cela ne me surprend pas.
Mais qu'en quittant cette troupe gloutonne,
Un plaideur aille dans l'instant
Chez une autre, où l'on gruge autant,
De ses fonds porter le restant :
C'est là ce qui m'étonne.

Qu'un soupirant prodigue les ducats,
Quand, chez la beauté qui le pique,

Il est le premier et l'unique ;
Cela ne me surprend pas.
Mais qu'au pays où l'on danse et fredonne,
Une foule d'enchérisseurs
Se ruine pour des douceurs
Qu'ont goûté mille précurseurs :
C'est là ce qui m'étonne.

Que, dans Alger, on trouve des ingrats,
Et que, chez le peuple Tartare,
La reconnoissance soit rare ;
Cela ne me surprend pas.
Mais qu'à Paris mainte et mainte personne,
Qui vient vous demander lundi
Un plaisir qu'on lui fait mardi,
N'y pense plus le mercredi :
C'est là ce qui m'étonne.

Le Triomphe de Plutus, par le même.

N'attendez pas qu'ici l'on vous révère,
Si Plutus n'est votre dieu tutélaire :
Sans son pouvoir,
Tout le savoir
Qu'on peut avoir
Ne peut valoir ;
Rien ne répond à notre espoir,
Le temps n'y peut rien faire.
Mais si l'on tient ce métal salulaire,
Tout ce qu'on dit
Charme et ravit ;

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 509

Tout réussit ,
Chacun nous rit.
Veut-on charge , honneur ou crédit ?
Un jour finit l'affaire.

Dans ce séjour , on met tout à l'enchère ;
Rien ne s'y fait qu'à l'appât du salaire.

Valet , portier ,
Clerc et greffier ,
Commis , fermier ,
Sont sans quartier.

On a beau gémir et crier ,

Le temps n'y peut rien faire.

Mais si l'on joint l'argent à la prière ,

Le plus rétif ,
Le plus tardif ,
Devient actif ,
Expéditif ;

Tout marche , tout est attentif :

Un jour finit l'affaire.

Loin de ces lieux , une jeune bergère
S'en tient au choix que son cœur lui suggère :

Fût-ce un Midas ,
Porte-ducats ,
Il perd ses pas ,
S'il ne plaît pas ;

De tous ces biens on ne fait cas ,

Le temps n'y peut rien faire.

De nos beautés la maxime est contraire :

Fût-ce un palot ,
Un idiot ,

510 E S S A I S S U R L A

Un ostrogot,
Un maître sot,
S'il est pourvu d'un bon magot,
Un jour finit l'affaire.

Loin de ces lieux, une riche héritière
N'est point l'objet qu'un amant considère.

Sagesse, honneur,
Vertu, douceur,
Sont de son cœur
L'attrait vainqueur ;
Ses feux ont toujours même ardeur ,
Le temps n'y peut rien faire.

De nos amans la maxime est contraire :

Bons revenus ,
Contrats, écus,
Sur les vertus
Ont le dessus.

De tels nœuds sont bientôt rompus :
Un jour finit l'affaire.

Sans dépenser, c'est en vain qu'on espère
De s'avancer au pays de Cythère.

Mari jaloux,
Femme en courroux,
Ferment sur vous
Grille et verroux ;

Le chien vous poursuit comme loups :
Le temps n'y peut rien faire.

Mais si Plutus entre dans le mystère,

Grille et ressort
S'ouvrent d'abord ;

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 511

Le mari sort ,
Le chien s'endort ,
Femme et soubrette sont d'accord :
Un jour finit l'affaire.

Tant que Phyllis eut un destin prospère ,
Plus d'un amant lui dit , d'un air sincère :

Que vos beaux yeux
Sont gracieux !
L'Amour pour eux
Fixe mes vœux ;

Chaque instant redouble mes feux :

Le temps n'y peut rien faire.

Dès que Plutus cessa de lui complaire ,

Plus de trésor ,
Plus de Médor ;
Flamme et transport
Prirent l'essor ,

L'Amour s'enfuit et fuit encor :

Un jour finit l'affaire.

Quand un auteur , instruit dans l'art de plaire ,
Trouve des traits ignorés du vulgaire ,

On l'applaudit ,
On le chérit ;
Grand et petit
En fait récit ;

Jamais l'ouvrage ne périt :

Le temps n'y peut rien faire.

Si l'on ne suit qu'une route ordinaire ,

Le spectateur ,
Fin connoisseur ,

Contre l'auteur
Est en rumeur ;
La pièce meurt malgré l'acteur :
Un jour finit l'affaire.

M. de La Harpe observe, que la chanson galante et amoureuse avoit, dans le dix-septième siècle, plus de simplicité, de sentiment et de grace, et qu'elle a eu, dans le nôtre, plus d'esprit et de tournure. « Je ne sais, dit-il, » si l'on pourroit citer une chanson de ce siècle, » aussi tendre et aussi naïve que celle-ci :

De mon berger volage
J'entends le flageolet ;
De ce nouvel hommage
Je ne suis plus l'objet.
Je l'entends qui fredonne
Pour une autre que moi.
Hélas ! il m'abandonne,
M'ayant donné sa foi !

Autrefois l'infidèle
Faisoit dire aux échos,
Que j'étois la plus belle
Des filles du hameau ;
Que j'étois sa bergère,
Qu'il étoit mon berger ;
Que je serois légère,
Sans qu'il devint léger.

Un

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 513

Un jour (c'étoit ma fête),
Il vint de grand matin
De fleurs orner ma tête;
Il plaignoit son destin.
Il dit : veux-tu, cruelle,
Jouir de mes tourmens?
Je dis : sois-moi fidèle,
Et laisse faire au temps.

Le printemps, qui vit naître
De si vives ardeurs,
Les a vu disparoître
Aussitôt que les fleurs.
Mais s'il ramène à Flore
Les inconstans Zéphyr,
Ne peut-il pas encore
Ranimer ses desirs ?

En voici du dix-huitième siècle.

Par le président Hénault.

Il faut, quand on aime une fois,
Aimer toute sa vie :
Le bonheur dépend d'un bon choix,
Et j'ai choisi Sylvie.

Vénus, fléchissez sa rigueur !
Son empire est le vôtre :
Ses regards font plus sur un cœur
Que les faveurs d'une autre.

Un cœur qui s'est laissé charmer,
Goûte un bonheur suprême;
Le plaisir qu'on sent à l'aimer,
Ajoute à l'amour même.

Tout ce qu'on voit en ces beaux lieux,
Nous vante sa constance;
Les amours, même les plus vieux,
Ont l'air de l'espérance.

Le même rameau, tous les ans,
Revoit ses tourterelles :
Le bonheur de vivre constans,
N'est-il fait que pour elles?

Le Nouvel Age d'or, par le même.

Pourquoi regretter ces beaux jours
Où l'Amour seul étoit le maître?
Ce temps dépend de nos amours,
Et nos cœurs le feront renaître :
Aimons, aimons, nous reverrons encor
Le temps heureux de l'âge d'or.

Dans nos champs, nous voyons les fleurs
Aussi belles qu'au premier âge;
La rose a les mêmes couleurs,
Les oiseaux le même ramage.
Aimons, etc.

Philomèle encor, au printemps,
Chante dans ces plaines fleuries;

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 515

Les ruisseaux, comme au premier temps,
Parlent d'amour à nos prairies.

Aimons, *etc.*

Zéphyr, des mêmes feux épris,
Sent pour Flore une ardeur égale ;
Pour caresser les jeunes lys,
L'abeille est aussi matinale.

Aimons, *etc.*

Par Panard.

Depuis qu'amour m'inquiète,
Sans souci pour mes moutons,
Je les laisse, sur l'herbette,
Pâtre dans les environs ;
Je ne garde ma houlette
Que pour graver les deux noms
De Philinte et de Colette
Sur l'émail de nos vallons.

Viens, cher objet que j'adore,
Viens fixer aux champs ton choix :
Dans les cités, on ignore
Le mérite de nos bois.
Dans les bras de la nature,
Le dieu d'amour, que j'y vois,
Sur un trône de verdure,
Lui-même y dicte ses loix.

Ce n'est point où l'or éclate,
Où l'on voit briller l'azur,
Qu'une amitié délicate
Rencontre un plaisir bien sûr.

Auprès de l'objet qui flatte,
On goûte un bonheur plus pur,
Dans la chaumière, où la natte
Fait tout l'ornement du mur.

L'honnête homme, en son asyle,
Ravagé par les frimats,
Jouit d'un sommeil tranquille
Sur un simple matelas.
Plus content que dans un Louvre,
Rien ne le sauroit troubler;
Et, sous un toit qui s'entr'ouvre,
L'aurore l'entend ronfler.

Dans plusieurs chansons, on répétoit à la fin de chaque couplet un refrain; et il y avoit souvent beaucoup d'agrément et quelque chose d'ingénieux dans cette répétition : tels sont les couplets de J. J. Rousseau dans *le Devin du Village*:

L'Amour, suivant sa fantaisie,
Ordonne et dispose de nous;
Ce dieu permet la jalousie,
Et ce dieu punit les jaloux.
Ah! pour l'ordinaire,
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend:
C'est un enfant, c'est un enfant.
A son caprice on est en butte;
Il veut les ris, il veut les pleurs :

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 517

Par les rigueurs on le rebute,
On l'affoiblit par les faveurs.
Ah! pour l'ordinaire,
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend :
C'est un enfant, c'est un enfant.

.

Chanson faite contre madame de Pompadour,
par Pontdevèle.

Une petite bourgeoise,
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
De la cour fait un taudis.
Le roi, malgré son scrupule,
Pour elle froidement brûle ;
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris
Ris, ris, ris.

Collé, auteur de plusieurs comédies, est original et piquant dans ses chansons : leur effet étoit si reconnu par le gouvernement, qu'il donna à cet auteur une pension de six cents livres, pour une chanson faite sur la prise de Mahon, où les Anglois sont indécemment traités.

L'abbé de Lattaignant a fait beaucoup de chansons. En voici une :

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 519

Qui, bien loin de briser leurs nœuds,
Les serre davantage.
Quels torts pourroient-ils se donner,
Également coupables?
Ah! pour ne pas se pardonner,
Tous deux sont trop aimables.

Les soupçons jaloux, les soupirs,
Ne troublent point leurs chaînes;
D'amour ils goûtent les plaisirs,
Sans en sentir les peines.
Amans qui voulez vivre heureux,
Prenez-les pour modèle;
Et n'imitiez plus dans vos feux
La sotte tourterelle.

Vadé est auteur d'une chanson à la grenadière, sur la bataille de Fontenoy, qui est très-bien faite.

L'abbé Mangelot, chanoine du Temple, s'est aussi distingué par plusieurs chansons grenadières, sur-tout par les deux suivantes :

Air : *Catinat commande.*

Malgré la bataille
Qu'on livre demain,
Ça, faisons ripaille,
Charmante Catin!

Attendant la gloire,
Goûtons le plaisir,
Sans lire au grimoire
Du sombre avenir.

Tiens, voilà ma pipe;
Serre mon briquet;
Et si La Tulipe
Fait le noir trajet,
Que tu sois la seule,
Dans le régiment,
Ayant le brûl'gueule
De son cher amant.

Si la hallebarde
Je puis mériter,
Près du corps-de-garde
Je te fais planter,
Avec la dentelle,
Le soulier brodé,
La boucle à l'oreille,
Le chignon cardé.

Narguant tes compagnes,
Méprisant leurs vœux,
J'ai fait deux campagnes,
Rôti de tes feux.
Digne de la pomme,
Tu reçus ma foi;
Et jamais rogame
Ne fut bu sans toi.

Ah !

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 521

Ah! retiens tes larmes ,
Calme ton chagrin !
Au nom de tes charmes ,
Achève ton vin.
Déjà de nos bandes
J'entends les tambours :
Gloire, tu commandes,
Adieu les amours! (*)

Air : *Chasse de Choisy.*

Dans les gardes françaises ,
J'avois un amoureux,
Fringant , chaud comme braise ,
Et toujours vigoureux ;
Mais, de la colonelle,
C'est le plus scélérat :
Pour une perronelle,
L'ingrat m'a planté là.

Pour sa dévergondée,
Sa Magdelon Friquet,
De pleurs toute inondée,
Je remplis mon baquet.
Je suis abandonnée ,
Mais ce n'est pas le pis :
Ma fille de journée
Fait sa femme de nuit.

(*) Quelques-uns ont faussement attribué cette chanson à M. de Voltaire.

Il avoit, la semaine,
Deux fois du linge blanc,
Et, comme un capitaine,
La tocante d'argent;
Le fin bas d'écarlate,
A côtes de melon,
Et toujours de ma patte
Frisé comme un bichon.

Une petite rente,
Qu'un monsieur m'avoit fait,
Mon coulant, ma branlante,
Tout est au berniquet;
Il retournoit ma poche,
Sans me laisser un sou :
Ce n'est pas par reproche,
Le gueux m'a mangé tout.

La nuit, quand je sommeille,
J'embrasse mon coquin;
Mais le plaisir m'éveille,
Tenant mon traversin :
La chance est bien changée,
A présent, c'est Catin
Qui suce la dragée,
Et moi le chicotin.

De ton épée tranchante,
Perce mon tendre cœur;
Saboule ton infante,
Mais rends-lui son bonheur.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 523

Le passé n'est qu'un songe,
Une fadaise, un rien :
J'y passerai l'éponge,
Viens, rentre dans ton bien.

Les chansons de table sont extrêmement nombreuses ; en voici une de Haguenier :

Air de l'Ouverture de Thétis et Pélée.

Nous vivons ici
Sans soins, sans souci ;
Bacchus et l'Amour
Nous comblent tour-à-tour :
Beaux yeux,
Gracieux,
Et vin délicieux.
Si tu n'es pas joyeux,
Va chercher mieux.
Je me trouve si bien
Que je compte pour rien
Tout autre bien.
Peu touché des lauriers
Qu'à nos guerriers
Donne
Bellone,
Je n'irai point, par un illustre effort,
Faire injure au sort,
Et courir à la mort.
C'est aux Condés,
Ces héros destinés

A suivre Mars,
Et courir les hasards
Sur les pas des Césars.
Plein de respect pour eux ;
Je fais des vœux
Que leurs faits glorieux
Étonnent jusqu'à nos derniers neveux ;
Je les vois dans les cieux,
Assis au rang des dieux.
Mais si Jupiter m'appelant à lui,
Vouloit près d'eux me placer aujourd'hui,
Je lui dirois :
Maître des rois,
Attends, suspends tes droits ;
Mon Iris
A pour moi le cœur pris,
Je l'aime et j'ai des amis ;
J'en connois le prix ;
Avec eux je bois, je chante et je ris.
Dis-moi, Dieu jaloux,
Me promets-tu des biens plus doux ?
L'avenir est bon pour toi,
Le présent seul est fait pour moi.

Les Français ont aussi un genre de chansons appelées *Noëls*, qui est fort ancien. On suppose la Vierge accouchée, et l'on fait paroître à la crèche ceux qu'on veut critiquer, ou auxquels on veut prêter du ridicule.

En voici un, fait en décembre 1763, qui

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 525
peut donner une idée de la cour de Louis XV.

N O È L.

Air : Tous les bourgeois de Châtres.

De Jésus la naissance
Fit grand bruit à la cour ;
Louis , en diligence ,
Fut trouver Pompadour :
Allons voir cet enfant , allons-y , ma mignonne ;
Mais non , dit la marquise au roi ,
Qu'on apporte l'enfant chez moi :
Je ne vais voir personne.

Cependant la nouvelle
Gagnant de tout côté ,
Le fils de la pucelle
De tous fut visité.
D'accourir des premiers un chacun se dépêche ;
Le roi , la reine et leurs enfans
S'en vont tout chargés de présens ,
L'adorer dans la crèche.

Les chanceliers de France ,
Car il s'en trouvoit deux ,
Pour droit de préséance ,
Prirent dispute entre eux :
C'est à moi , dit Maupeou , qu'est la chancellerie ;
Qui pourroit me la disputer ?
On sait que j'ai , pour l'acheter ,
Vendu ma compagnie.

Doné d'un esprit rare,
Mais mordant comme un chien,
Près des gens à simarre,
On aperçut d'Ayen (*) :
Pourquoi donc, messeigneurs, dit-il, entrer en lice?
Grace au conseil sage et prudent,
Entre vous deux tout incident
Est sauvé par un vice (**).

Rempli de son mérite,
Entrant le nez au vent,
Choiseul parut ensuite,
Et d'un ton turbulent,
Dit sans aucun égard : changeons cette cabane,
Je veux culbuter tout ceci,
Je réforme le bœuf aussi,
Et je conserve l'âne.

A sa simple manière,
Joseph dit à Praslin :
Défendez ma chaumière
Contre votre cousin.
Au moins de son projet, que l'effet se retarde;
Songez que je suis étranger,
Et que devant me protéger,
La chose vous regarde.

(*) Le duc d'Ayen, depuis duc et maréchal de Noailles.

(**) Il y avoit pour chancelier, Lamoignon, et pour vice-chancelier, Maupeou.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 527

Praslin dit : toute affaire
Est de l'hébreu pour moi ;
Ils m'ont, au ministère,
Mis, je ne sais pourquoi :
Aussi, je n'y fais rien que porter la parole :
Le duc et sa sœur règlent tout ;
Mais d'elle vous viendrez à bout,
Avec quelque pistole (*).

Ne se sentant pas d'aise,
Bertin dit en entrant :
Qu'on me donne une chaise,
Je bercerais l'enfant.

(*) Ceci cependant n'est nullement vrai : quoique haute et ambitieuse de pouvoir, personne n'avoit plus de noblesse, plus de désintéressement, n'étoit plus attaché à ses amis, et plus capable de donner des preuves de son amitié, que l'infortunée duchesse de Grammont. Elle fut guillotinée sous Robespierre, et mourut avec un courage, un air de grandeur, et un sang-froid étonnans. Amenée avec son amie la duchesse du Châtelet devant l'horrible tribunal de sang, et interrogée par le féroce Fouquet-Thinville, elle répondit : *Que ma mort soit décidée, cela ne m'étonne pas ; j'ai en quelque sorte occupé l'attention du public ; et quoique je ne me sois jamais mêlée d'aucune affaire depuis le commencement de la révolution, mes principes et ma manière de penser sont connus ; mais, disoit-elle en montrant son amie, pour cet ange, en quoi vous a-t-elle offensés, elle qui n'a jamais fait tort à personne, et dont la vie entière n'offre qu'un tableau de vertu et de bienfaisance ?* Toutes les deux furent conduites du tribunal à l'échafaud.

Je suis ministre en pied , mais je n'ai rien à faire ;
Et pour occuper mon loisir ,
Seigneur , je viens pour vous offrir
Mon petit ministère (*).

N'ayant de confiance
Qu'au poupon nouveau-né ,
De L'Averdy s'avance ,
D'un air tout renfrogné ,

Dit : puisque d'un seul mot , vous levez tout obstacle ,
Jésus , je me livre à vos soins :
Pour subvenir à nos besoins ,
Il nous faut un miracle.

Courtisan sans bassesse ,
Citoyen vertueux ,
D'Étré (**) fendit la presse ,
Et dit au roi des cieux :

Veillez sur ma patrie , elle m'est toujours chère ;
Au conseil , sans ménager rien ,
Tous mes avis tendent au bien :
Mais on ne les suit guère.

Nivernois prit sa place ,
Apportant deux bouquets
De lauriers du Parnasse ,
D'oliviers de la paix.

(*) Il étoit ministre de la marine sous M. de Choiseul.

(**) *D'Étrées* ; mais ce mot ne pouvant que terminer un vers , le poète a droit , dans le cours du vers , de supprimer la dernière syllabe.

Puis, d'un air gracieux, à Jésus il les donne.
L'enfant dit : je reçois ce don,
Mais c'est pour orner votre front
D'une double couronne.

Dans un coin de l'étable
Entendant du débat,
Quelque ame charitable
Fut mettre le holà :

C'étoit le Beaufremont, venu de sa province,
Pressant un page à Melchior,
Qui refusoit cent louis d'or
De cet aimable prince (*).

En coudoyant la foule,
Le marquis de Puisieux
A grand'peine se coule
Auprès du fils de Dieu.

Pour regarder l'enfant, ayant mis ses lunettes :
Enfin, dit-il, je vois le cas ;
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans les gazettes.

Richelieu, plein de grace,
Apportoit au poupon

(*) En 1763, à Saint-Hubert, Beaufremont devoit être nommé duc et pair le lendemain. Cette aventure scandaleuse le fit mourir de honte, dix jours après. Il exigea en mourant d'être inhumé dans le cimetière des pauvres à Saint-Sulpice, sa paroisse, en réparation du scandale.

Des vers dignes d'Horace,
Et du miel de Mahon.
Enchanté de le voir, à l'entendre on s'apprête;
Mais voyant Marie, à l'instant
Il laisse là son compliment
Pour lui conter fleurette.

Un grand plein de franchise,
En croix de S. Louis,
Crainte du vent de bise (*)
Se tenoit loin de l'huis :
La foule le cachoit, je ne vis point de tête;
Mais je vis son bras valeureux,
Et sa main pour les malheureux
A s'ouvrir toujours prête.

Lugeac, pour toute antienne,
Dit d'un air impudent :
Il faut à la prussienne
Élever cet enfant ;
Il aura comme moi le cœur impitoyable.
Joseph dit, se bouchant le nez :
Mon bon seigneur, quand vous parlez,
Vous infectez l'étable.

Écumant de colère,
Lugeac vit en sortant,
L'amour du militaire,
Monténard et Bréhant,

(*) Allusion à la bataille de Rosbac, perdue par le maréchal prince de Soubise, en 1757.

Avec de Talaru , se tenant à l'entrée :
Approchez-vous , leur dit Jésus ;
Vous serez toujours bien-venus
Ici , comme à l'armée.
Un certain Surlaville ,
Espèce de commis ,
Se trouvant à la file ,
D'un air bas et soumis ,
Dit : Jésus , vous voilà dans un pauvre équipage ;
Mais je suis né plus indigent ,
J'ai fait fortune sans talent :
Ainsi , prenez courage.
Un homme d'importance (*),
C'étoit monsieur Dubois ,
Bouffi d'impertinence ,
Dit , en haussant la voix :
De ma visite ici , seigneur , tenez-moi compte ;
Car à ma porte plus d'un grand
Vient se morfondre en attendant ,
Et sans rougir de honte.
Du fond de la mesure ,
On vit , dans le lointain ,
Une courte figure ;
C'étoit Saint-Florentin :
Il me fait , dit Joseph , une peur effroyable ;
Dans ses mains je vois un paquet ,
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable.

(*) Premier commis de la guerre.

A son abord sinistre
Il ne se trompoit pas :
Je viens, dit le ministre,
Pour un très-fâcheux cas.

La cour vous a donné l'Egypte pour retraite ;
Au roi cet exil a déplu,
Mais la marquise l'a voulu :
Sa volonté soit faite !

On a toujours attribué ce Noël à M. de Tressan ; mais M. de La Harpe veut qu'il soit du chevalier de Lille. Cependant j'incline à croire que M. de La Harpe se trompe (*). M. de

(*) M. de Lille est auteur d'une chanson devenue si remarquable par les événemens qui y sont annoncés et qui l'ont suivie, que quoique je l'aie déjà citée dans un autre ouvrage, j'ai cru pouvoir la rapporter encore ici.

Air : *La bonne aventure au-gué.*

Vivent tous nos beaux-esprits
Encyclopédistes !
Du bonheur français épris,
Grands économistes ;
Par leurs soins, au temps d'Adam
Nous reviendrons, c'est leur plan :
Momus les assiste, au-gué ;
Momus les assiste.

Ce n'est pas de nos bouquins
Que vient la science ;
En eux, ces fiers paladins
Ont la sapience.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. 533

Tressan a passé pour être l'auteur de plusieurs chansons satyriques. Celle sur madame la duchesse de Boufflers, depuis maréchale de Luxembourg, est de ce nombre.

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour, *eto.*

Les Colbert et les Sully
Nous paroissoient grands ; mais fi !
C'étoit ignorance , au-gué ;
C'étoit ignorance.

On verra tous les états
Entre eux se confondre ;
Les pauvres , sur leurs grabats ,
Ne plus se morfondre ;
Des biens on fera des lots
Qui rendront les gens égaux :
Le bel œuf à pondre , au-gué ;
Le bel œuf à pondre !

Du même pas marcheront
Noblesse et roture ;
Les Français retourneront
Aux droits de nature ;
Adieu , parlemens et loix ,
Et les ducs et pairs et rois :
La bonne aventure , au-gué ;
La bonne aventure !

Plus de moines langoureux ,
De plaintives nonnes ;
Au lieu d'adresser aux cieux
Matines et nones ;

536 ESSAIS SUR LA LITTÉR. FRANÇAISE.

Ne sommes-nous pas encor mieux
Qu'Adam en son bocage ?
Il n'y voyoit que deux beaux yeux :
J'en vois bien davantage.
Dans ce jardin délicieux,
On voit aussi des pommes
Faites pour charmer tous les dieux,
Et damner tous les hommes. (*bis.*)

Amis, en voyant tant d'appas,
Quels plaisirs sont les nôtres !
Sans le péché d'Adam, hélas !
Nous en verrions bien d'autres.
Il n'eut qu'une femme avec lui,
Encor c'étoit la sienne :
Je vois ici celles d'autrui,
Et n'y vois pas la mienne. (*bis.*)

Il buvoit de l'eau tristement,
Auprès de sa compagne ;
Nous autres nous chantons gaiement,
En sablant du Champagne.
Si l'on eût fait, dans un repas,
Cette chère au bon homme,
Le gourmand ne nous auroit pas
Damnés pour une pomme. (*bis.*)

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

www.libtool.com.cn

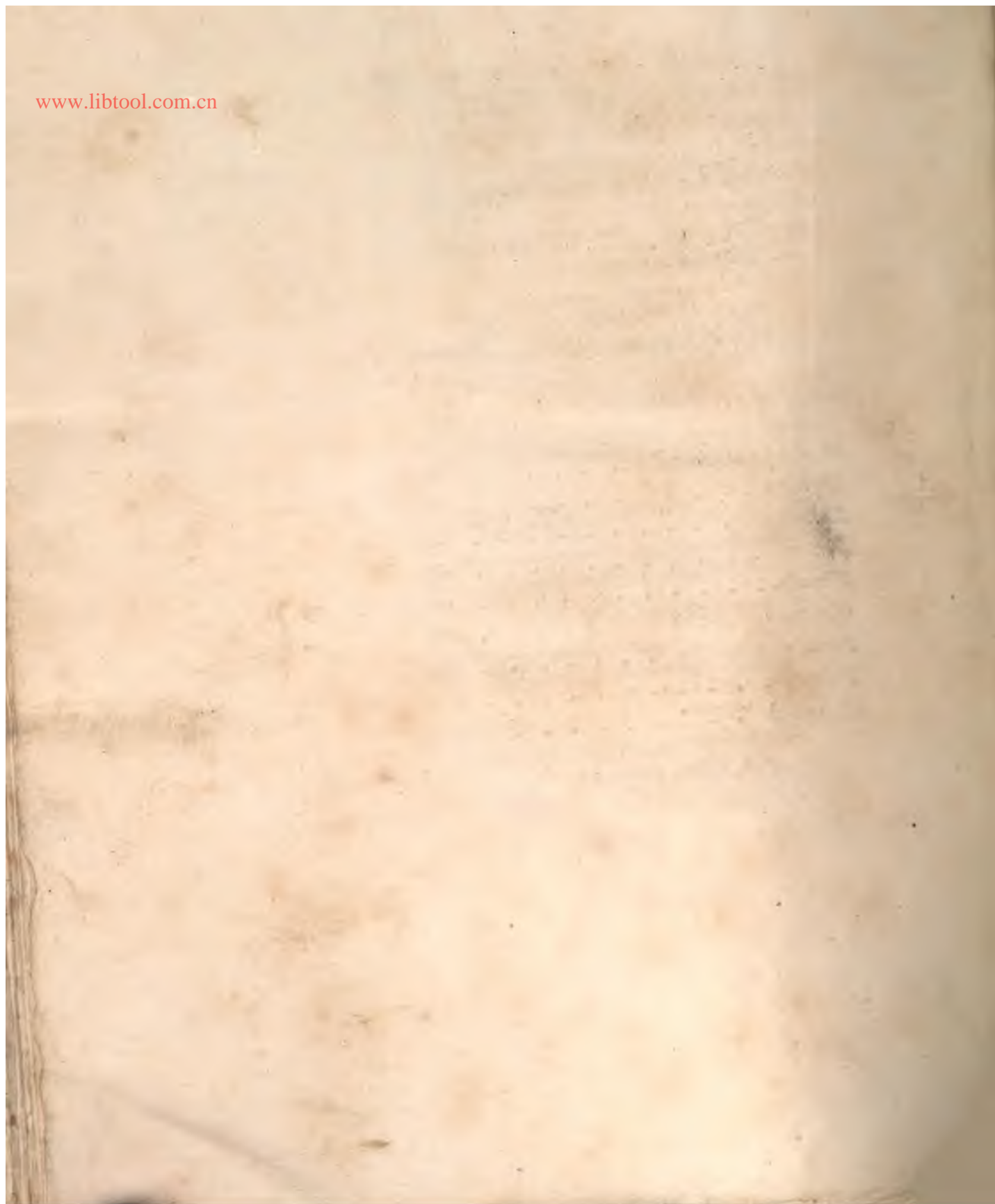
www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



—

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

1

www.libtool.com.cn